
A
000 203 506 1
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY


SEAL OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
1868



HISTOIRE

DE

HAINAUT.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

HISTOIRE

DE

HAINAUT,

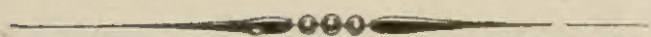
PAR JACQUES DE GUYSE,

TRADUITE EN FRANÇAIS AVEC LE TEXTE LATIN EN REGARD
ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES.

(Le texte est publié pour la première fois sur deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi.)

TOME CINQUIÈME,

DEUXIÈME PARTIE.



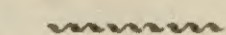
A PARIS,

CHEZ PAULIN, LIBRAIRE,

RUE NEUVE-SAINT-MARC, N° 10.

A BRUXELLES,

CHEZ ARNOLD LACROSSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.



M DCCC XXXI.

TOME CINQUIÈME.

SECONDE PARTIE.

DISCOURS

SUR LA PREMIÈRE PARTIE

DES

ANNALES DE HAINAUT.

INTRODUCTION.

SUITE DU CHAPITRE IV ET DU GLOSSAIRE D'ANCIENS MOTS CELTIQUES.

D.

XLVI. Dercoma, boisson composée d'orge et de miel, selon Guillaume Marcel qui cite pour le prouver le chapitre XII du quatrième livre d'Athénée; mais le dictionnaire de Cellarius (1) dit que c'est une espèce de gobelet et cite aussi le quatrième livre d'Athénée, où je n'ai pu découvrir ce mot. Dans le onzième livre de son ouvrage, cet auteur parle de toutes les espèces de vases où buvaient les anciens et ne dit rien du *dercoma*.

(1) *Basileæ* 1584, au mot Δέρκομα.

XLVII. Doucone, sureau rampant. Voyez *ducone* après l'article suivant.

XLVIII. Druides. « Dans toute la Gaule, » dit Jules César mort l'an 44 avant notre ère, « il n'y « avait que deux classes d'hommes auxquels apparte- « naient les honneurs et la considération ; car, pour « le bas peuple, il n'avait guère que le rang d'esclave, « ne fesant rien par lui-même, et n'étant admis à « aucun Conseil. La plupart, accablés de dettes, « écrasés d'impôts, ou en butte aux violences des « Grands, se mettaient au service des nobles qui « exerçaient sur eux les mêmes droits que les maîtres « sur leurs esclaves. De ces deux classes, l'une était « celle des Druides, l'autre celle des Chevaliers. Les « premiers, ministres des choses divines, présidaient « aux sacrifices publics et particuliers, et conser- « vaient le dépôt des doctrines religieuses. Le désir « de l'instruction attirait auprès d'eux une nom- « breuse jeunesse. Leur nom était environné de res- « pect ; ils connaissaient de presque toutes les contes- « tations publiques et privées. S'il s'était commis « un crime, s'il s'était fait un meurtre, s'il s'élevait « quelque débat sur un héritage ou sur des limites, « c'étaient eux qui en décidaient ; ils dispensaient « les peines et les récompenses. Si un particulier ou « un magistrat ne déférait point à leur décision, ils « lui interdisaient les sacrifices. Cette peine était « chez eux la plus sévère de toutes : ceux qui l'encou- « raient était mis au rang des impies et des criminels ; « on les évitait, on fuyait leur abord et leur entre-

« tien, comme si cette approche avait quelque chose « de funeste : s'ils demandaient justice, elle leur « était refusée; ils n'avaient part à aucun honneur. « Le corps entier des Druides n'avait qu'un seul « chef, dont l'autorité était absolue. A sa mort, le « premier en dignité lui succédait : si plusieurs « avaient des titres égaux, les suffrages des Druides, « ou quelquefois les armes, en décidaient. A une « époque marquée de chaque année, les Druides « s'assemblaient dans un lieu consacré, sur la fron- « tière du pays des Carnutes, qui passait pour le « point central de la Gaule. Là se rendaient de toutes « parts ceux qui avaient des différends, et ils se « soumettaient au jugement des Druides et à leurs « ordonnances. On croyait que leur doctrine avait « pris naissance dans l'île de Bretagne, et dans la « suite ceux qui désiraient en avoir une connaissance « plus approfondie, se rendaient dans cette île pour « s'y instruire (1).

« Les Druides n'allaient point à la guerre; ils ne « contribuaient pas aux impôts comme le reste des « citoyens; ils étaient dispensés du service militaire, « et exemts de toute espèce de charges. De tels pri- « viléges, et le goût particulier des jeunes gens, leur « amenaient beaucoup de disciples; d'autres y étaient « envoyés par leurs familles. Là ils apprenaient, « disait-on, un grand nombre de vers, et passaient « souvent vingt années dans cet apprentissage. Il

(1) Julius Cæsar *de Bello Gallico*, VI, 13. éd. de Panckoucke. Paris, 1828. J'ai fait quelques changemens à la traduction.

« était défendu de les écrire, quoiqu'ils se servissent « des lettres grecques pour la plupart des autres af- « faires publiques et privées. César a cru voir deux « raisons de cet usage : l'une était de ne point livrer « au vulgaire des mistères de leur science, l'autre « d'empêcher les disciples de se reposer sur l'écri- « ture, et de négliger leur mémoire. Il arrive en effet « presque toujours, que l'on s'applique moins à re- « tenir par cœur ce que l'on peut trouver dans les « livres. Leur dogme principal était que les ames ne « périssent point et qu'après la mort, elles passent « d'un corps dans un autre. Cette croyance leur pa- « raissait singulièrement propre à exciter le courage, « en inspirant le mépris de la mort. Ils traitaient « aussi du mouvement des astres, de la grandeur de « l'univers, de la nature des choses, du pouvoir et « de l'influence des Dieux immortels, et transmet- « taient ces doctrines à la jeunesse (1).

On voit que les Druides, appelés Δρυίδαι par les Grecs, et *Druides* ou *Druidæ* par les Latins, ce qui est absolument la même chose, étaient les ministres de la religion chez les Celtes et surtout chez les Gaulois, comme chez les peuples de la Grande-Bretagne. Ils réunissaient le sacerdoce et l'autorité publique avec un pouvoir souverain. L'étimologie de leur nom mérite une attention particulière.

Étimologie du nom des Druides.

XLIX. Les anciens ont dérivé le nom des Druides,

(1) Id. chap. 14.

du grec Δρῦς, chêne; et c'est sans doute en conséquence de cette étimologie que ceux qui écrivent *saronides* dans le texte de Diodore de Sicile (1), croient que cet historien leur donne ce nom du mot grec Σάρον, sinonime de Δρῦς. Dans les différens dialectes de la langue celtique, les mots *dar, derou*, *derouen*, *dair*, *darakh*, *darogh*, etc., signifient un chêne, sans doute à cause de la dureté de son bois, du mot *deour*, en latin *fortis*, *robustus*. *Robur* était devenu, par une raison semblable, sinonime de *quercus* en latin; ainsi c'est par hazard, dans ce sistème, que le mot *deour* des Celtes ou plutôt des Bretons ressemble au Δρῦς des Grecs. Les Druides, ainsi qu'on le verra bientôt, attribuaient de grandes vertus au gui de chêne. Il paraîtrait donc d'abord naturel d'en conclure que le nom de cet arbre est la racine de celui des Druides; c'est le sentiment de Pline et de plusieurs autres écrivains (2).

« Les Druides, » dit effectivement Pline (3), « qui « sont les prêtres et les philosophes (les Mages) des « Gaulois, ne pensent pas qu'il y ait rien de plus « sacré que le gui et que l'arbre sur lequel il croît, « pourvu que ce soit le chêne-roure, *robur*. Aussi « choisissent-ils pour leurs sacrifices des forêts de « roures, et ils ne sacrifient jamais sans avoir des

(1) Livre III, chap. 31. Je discuterai ce passage dans la suite en parlant du roi Sarron.

(2) Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabathier. Paris, 1773. XIV; 498. art. Druides.

(3) Livre XVI, chapitre dernier.

« feuilles de cet arbre; en sorte qu'il semblerait que « c'est de son nom grec (Δρῦς) *drus*, qu'ils ont été « appelés *Druides* (1). »

L'un des traducteurs français de Pline, Louis Poinsinet du Sivry, pense que le mot Druide vient plutôt de l'armorique *deru*, un chêne. De ce mot *deru*, s'est formé, par contraction, le celtique *dru*, qui signifie fort, et d'où plusieurs savans se sont efforcés de dériver le nom des Druides. « Quoi qu'il « en soit, » ajoute Poinsinet de Sivry, « je suis très- « éloigné de nier l'affinité des mots *dru* et *deru*, et « leur analogie mutuelle avec le mot grec *drus*, un « chêne : je pense, au contraire, que c'est cette affinité « qui a donné lieu aux Latins de traduire *deru* par « *robur;* ce que nos pères ont à leur tour traduit par « le vieux mot *roure*, qui n'est que le mot *robur* fran- « cisé (2). » On peut voir sur ce sujet une dissertation composée par Théod. Hasaeus, et citée avec éloge par le savant Vesseling, dans ses notes sur Diodore de Sicile. L'auteur de cette Dissertation regarde aussi l'origine du mot Druide comme devant être prise, non dans la langue grecque, mais dans la langue qu'il nomme celtique (3). Cette dénomination est contraire au texte de Diodore, que commente Vesseling, puisque l'historien grec place les Galates ou

(1) Histoire Naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1772, V, 629.

(2) Id. p. 688. Note du traducteur.

(3) *Origo celtica est. Diodori Siculi Biblioth. Amstelodami* 1746. I, 354 dans l'éd. in-folio. Note de Wesseling.

Gaulois au nord de la Gaule. Vesseling attaque même ce texte dans la troisième note qui suit celle-là, et cite à cette occasion Cluvérius qui a voulu réformer le texte grec. Mais Vesseling lui-même prouve très-bien que cette correction de Cluvérius n'est pas recevable, étant contraire à tous les manuscrits. On sait que le bas-breton, appelé communément celtique, est presque le même langage que celui du pays de Galles d'où César fait venir les Druides. Cette langue est donc encore aujourd'hui la langue Galloise, et ce sont les géographes modernes qui, entraînés par l'autorité de Jules César, ont confondu à cette époque les Celtes avec les Gallois ou Gaulois.

Fréret ne peut se résoudre à faire venir le mot Druide du grec *drus*, ni du gallois *deru*, et donne à ce nom une origine toute différente ; voici quelle est sa raison. C'est dans l'île Britannique que la religion des Druides résidait comme dans son centre. César (1) nous apprend (*art.* XLVIII) que ceux qui voulaient en acquérir une connaissance plus profonde, allaient l'étudier dans cette île. Il s'ensuit que l'on doit chercher dans la langue galloise et irlandaise, la vraie manière d'écrire et de prononcer le nom des Druides. Les poésies bretonnes du cinquième et du sixième siècles, c'est-à-dire d'un tems où cette religion n'était pas encore tout-à-fait abolie, parlent de ces prêtres, dont le nom s'y trouve écrit *Derouydden* au pluriel, et *Derouydd* au singulier ; c'est sur cette façon d'é-

(1) *De Bello Gallico.* VI, 13.

crire, selon Fréret, que doit être fondée l'étimologie qui nous en apprendra la signification primitive. Il soupçonne que le mot *Derouydd* est composé des deux mots gallois *De* ou *Di*, Dieu, et *Rhouydd* ou *Rhaidd*, participe du verbe irlandais *Rhaidhim* ou *Rhouidhim*, parler, dire, s'entretenir. Par cette étimologie, le nom de Druides aura la même signification que le mot Θεολόγος des Grecs (1), duquel est venu notre mot théologien.

Fréret observe avec raison que Diodore de Sicile (2) donne en effet le nom de théologiens aux Druides. Il ajoute que le mot *De* ou *Di* est ancien dans la langue galloise. Comme la nation des Gaulois confondus mal à propos avec les Celtes, était extrêmement religieuse (3), ainsi que l'observe César, elle avait eu de bonne heure un nom dans sa langue pour exprimer le souverain être. *De* ou *Di* est un mot primitif, et le même que *da*, qui signifie bonté, bienfesance, bon, bien. *Da* a conservé cette acception dans *oui-dà*, pour lequel on trouve *oui-bien*, dans quelques écrivains. Il n'est pas surprenant que l'idée de bienfesance soit entrée dans la formation du nom de la Divinité. Dans la langue germanique, *God*, Dieu, est aussi formé de la même racine que *good*, bon (4).

(1) Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabathier. Paris, 1773. XIV, 498 et 499. art. Druides.

(2) Livre V, chap. 31.

(3) *Natio est omnium Gallorum admodùm dedita religionibus. De Bello Gallico*, VI, 16.

(4) Dict. pour l'intell. les aut. class. XIV, 499. art. Druides.

Les Druides étaient les seuls auxquels il appartînt de parler des Dieux. Seuls ministres des sacrifices (1), seuls interprètes du ciel, ils passaient pour les seuls qui connussent la nature divine. Ces augustes prérogatives justifient l'origine que Fréret donne à leur nom.

Le christianisme a rendu ce nom de Druides aussi odieux, qu'il avait été jusqu'alors respectable : on ne le donna plus, dans les langues galloise et irlandaise, qu'aux sorciers et aux devins. Dès le tems des Anglo-Saxons, il avait déjà cette acception (2).

L. Ducone, herbe que les Grecs ont nommée *Χαμαιάκτη*, sureau rampant, des mots *χαμαὶ* sur terre, et *ἀκτὴ*, sureau. Les Romains l'appelaient *Ebulum*, d'où nous avons tiré le mot d'Hièble. C'est Dioscorides (3) qui nous dit que les Gaulois lui donnaient le nom de *Douconé*, *περὶ χαμαιάκτης· Ῥωμαῖοι ἐβούλουμ Γάλλοι δουκονέ.*

Le sureau hièble, *sambucus ebulus* de Linnée, a les racines vivaces, les tiges herbacées, striées, ordinairement simples, hautes de trois à quatre piés, c'est-à-dire de 10 à 13 centimètres; ses feuilles ont de cinq à sept folioles ovales, dentées, glabres. Ses fleurs sont blanches, disposées en ombelles à trois rayons principaux, et accompagnées de stipules. Ses baies sont noires. Il croît en Europe dans les lieux frais et gras, sur les bords des rivières, et fleurit au

(1) Diodore de Sicile. v. 31.
(2) Dict. pour l'intell. des aut. class. XIV, 499.
(3) Livre IV, chap. 168.

milieu de l'été. Ses propriétés médicales sont semblables à celles du sureau commun, et même plus actives; aussi en fait-on fréquemment usage. La beauté de ses feuilles et de ses fleurs doit le faire entrer dans la composition des jardins paysagers. Il est l'indice des terres fortes et fertiles. Un aveugle peut acheter avec sécurité un champ dans lequel son odorat lui annonce la présence de cette plante. L'abondance du sureau rampant nuit souvent aux récoltes dans ces sortes de terres, et il est difficile de l'extirper. Les labours, en divisant ses racines, augmentent le nombre des piés pour l'année suivante. Ce n'est que par le défonçage, ou par la culture des plantes qui exigent des binages d'été, telles que les fèves de marais, les haricots, les pommes de terre, etc., que l'on peut y parvenir après plusieurs années d'efforts.

Un cultivateur, jaloux de ses intérêts, ne doit pas négliger de faire couper tous les étés les sureaux hièbles qui sont à la proximité de sa demeure pour les faire jeter sur le fumier. La quantité d'engrais qu'ils fournissent étant proportionée au nombre de leurs feuilles et à la grosseur de leurs tiges, on juge facilement combien ils peuvent en augmenter la masse. Il est probable qu'on en tirerait une grande quantité de potasse si on le brûlait avant sa floraison. Il y a des lieus où cette plante couvre exclusivement des arpens entiers. Que de richesses non exploitées par le seul effet de l'ignorance! (1) Sans

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris 1809. XII, 614. art. sureau.

doute nos ancêtres ont connu le prix de l'hièble, puisqu'ils lui ont donné un nom particulier qui s'est conservé jusqu'à nous par la tradition, quoique l'usage de ce nom ait été perdu.

LI. Dun ou Dunum. Dun est la terminaison française d'une infinité de lieus. On prétend que c'est un ancien mot celtique qui signifie un lieu éminent, une hauteur; il est aisé de le remarquer dans plusieur villes des Gaules, d'Angleterre, de Germanie, et d'autres pays dont le nom se trouve terminé en français par Dun comme Château-Dun, ou commencé comme dans Dunkerque, et terminé en *dunum* dans les noms latins comme dans *Lugdunum*, *Uxellodunum*, *Augustodunum*, *Virodunum*, etc.

C'est à l'occasion de *Lugdunum* que nous trouvons le plus ancien passage relatif à la terminaison de ce mot. Il est tiré d'un traité curieux, mais qui paraît faussement attribué à Plutarque, sous ce titre : « Des noms des fleuves et des montagnes. » Voici ce passage.

« Auprès de l'Arar » (la Saône) « est une montagne qui s'appelait *Lugdunum*, et qui reçut ce « nom pour la cause que je vais rapporter. Momoros « et Atépomaros, qui avaient été détrônés par Séséronéos, entreprirent, d'après la réponse d'un « oracle, de bâtir une ville sur cette montage. Ils en « avaient déjà jeté les fondemens, lorsqu'une multitude de corbeaux, dirigeant leur vol de ce côté, « remplirent les arbres d'alentour. Memoros, très- « versé dans la science des augures, donna à la ville

« le nom de *Lugdunum*. Car *Lougos*, dans la langue « du pays, signifie corbeau, et *Dounos* une mon- « tagne. Voyez Clitophon dans le treizième livre « de la fondation des villes (1). » Le texte porte *λοῦγον γὰρ τῇ σφῶν διαλέκτῳ τὸν κόρακα καλοῦσι· δοῦνον δὲ τὸν ἐξέχοντα.*

Clitophon, suivant l'auteur de ce traité, à l'article 25 sur le fleuve Indus, et selon Stobée, était de l'île de Rhodes. Aucun autre écrivain que celui d'où a été tiré ce passage, ne cite son ouvrage sur la fondation des villes. Le corbeau était l'oiseau le plus observé dans son vol par les augures ; et le mot *dounos* ou *dunum* se retrouve non-seulement dans le nom de plusieurs de nos villes, mais encore dans celui de *dunes* que nous donnons aux côtes élevées de la mer.

On observera que βουνὸς, en grec, signifie hauteur, et Saumaise (2) a cru que les Gaulois en avaient dérivé le mot δοῦνος ou *Dunum*. On sait que *Lugdunum* est la ville de Lion située au confluent de la Saône et du Rhône, et qu'il y a en cet endroit une hauteur sur laquelle est bâti le château de Pierre-Encise.

Augustodunum, aujourd'hui Autun, est le nom qui fut donné, en l'honneur d'Auguste, à *Bibracte*, ville des anciens peuples Éduens, *Ædui* (3); elle

(1) Plutarque. *περι ποταμῶν* art. 6. *Tubingæ* 1804. XIV, 442.

(2) *De Hellenisticâ*, p. 3.

(3) Jules César en parle au livre I, c. 25 et au livre VII, c. 55 et 63 *de Bello Gallico*. Voyez l'édition de Lemaire, Parisiis 1822, IV, 207. Il y est prouvé que *Bibracte* est le même qu'*Augustodunum*.

fut très-célèbre et très-illustre du tems des Romains, qui la traitèrent de sœur, et accordèrent le droit de bourgeoisie à ses citoyens. Elle était située en Bourgogne : c'est à présent le chef-lieu du département de Saône-et-Loire.

Uxellodunum est placée par Jules César (1) *in agris Cadurcorum;* c'était une ville des anciens peuples *Cadurci* dans l'Aquitaine première. César dit qu'elle était très-forte, et défendue de tous côtés par des rochers escarpés, dont l'accès eût été difficile à des hommes armés, même sans avoir d'ennemis à combattre. Il ajoute (2) qu'une rivière qu'il ne nomme point traversait le vallon qui environnait presqu'en entier le rocher escarpé où était située Uxellodunum. Quoique cette place se soit rendue fameuse pour avoir été la dernière qui s'est défendue contre les Romains, on ne la connaît guère mieux aujourd'hui, soit qu'il y ait plusieurs places qui approchent de l'assiette que César lui a donnée, soit qu'il n'y en ait point qui soit tout-à-fait semblable à la description qu'il en a faite. Ceux même qui habitent les lieux où elle peut avoir été, ne s'accordent plus sur ce sujet. L'opinion la plus commune et celle qui avait d'abord été généralement admise, plaçait *Uxellodunum* à Cahors, non-seulement parce que Cahors avait toujours été la capitale et la plus considérable du pays, qu'elle avait une montagne, une rivière et une fontaine; mais en-

(1) *De Bello Gallico*, VIII, 32.

(2) Chap. 40.

core parce qu'elle avait changé de nom lorsque les capitales des diocèses avaient pris celui des peuples. Mais toutes ces raisons, quoique très-plausibles, ne changent point sa situation qui n'est nullement conforme à la description donnée par Jules César. D'ailleurs le géographe Ptolémée l'appelle *Duïona* ou *Divona* et non pas *Uxellodunum*. Τούτοις δὲ Καδοῦρκοι, καὶ πόλις Δουηώνα (1). Joseph Scaliger a cru qu'*Uxellodunum* est ce que l'on appelle encore aujourd'hui dans le pays, *lo Puech d'Ussolou*, près la ville de Martel; Guillaume Marcel adopte cette opinion, fondée non-seulement sur ce que cette place paraît plus conforme que toute autre à la description de Jules César; mais encore sur ce qu'elle retient le nom d'*Uxellodunum*, et que la rivière dont le nom n'est pas donné par Jules César peut être la Dordogne aussi bien que le Lot. Ce sentiment a été adopté par Philippe Labbe (2), par Adrien de Valois (3), et par le célèbre d'Anville (4). Vigenère, dans sa traduction des commentaires de César (5), a prétendu qu'*Uxellodunum* était Capdenac, et cette opinion soutenue par le comte de Caylus (6), a été défendue tout récemment avec beaucoup de force par M. Champollion Figeac dans ses Nouvelles recherches sur la ville

(1) Ptol. *lib. II*.
(2) *Pharus Galliæ antiquæ*. 1644.
(3) *Notitia Galliarum*.
(4) Notice de la Gaule.
(5) 1589 et 1603.
(6) Recueil d'antiquités. V, 277 et suivantes.

Gauloise d'*Uxellodunum* (1). Mais il n'a pu détruire les argumens donnés par l'abbé de Veyrac qui avait été seigneur du Puy d'Issolu, et qui connaissait très-bien le pays qu'il avait parcouru et mesuré. Voici ce qu'il a dit dans le Mercure Français (2).

1° Il n'est pas nécessaire que la rivière du Lot ou de la Dordogne, suivant le lieu que l'on supposera être *Uxellodunum*, entoure la place. La phrase latine est *flumen infimam vallem dividebat, quæ* (se rapportant à *vallem* et non à *flumen*) *totum pænè montem cingebat.*

2° Si la montagne eût été environnée de la rivière du Lot ou de la Dordogne dans tout son contour, excepté du côté de l'isthme de 300 piés (97 mètres), Caninius, qui avait à peine assez de troupes pour entourer la ville seule, en eût eu encore bien moins pour entourer le rocher, le vallon et la rivière; il n'aurait pu empêcher les habitans de descendre à la rivière d'un ou d'autre côté. *Quantùm copiæ patiebantur, vallum in oppidi circuitum* (Caninius) *ducere instituit.*

3° M. de Veyrac prétend que le puech d'Issolu est un composé de rochers tellement escarpés, qu'on n'y peut monter qu'en grimpant.

4° Qu'il est environné d'un profond vallon du côté du nord et de l'occident; et que du côté de l'orient ce vallon n'est entrecoupé que par une langue de terre formant une espèce de promontoire qui

(1) Paris, 1820, in-4°.
(2) Août 1725. p. 1544 et suiv.

prend sa racine à plus de 60 toises (117 mètres) au-dessous des murailles d'Uxellodunum.

5° Le puech d'Issolu est régulièrement rond, et a une demi-lieue de diamètre. Son sommet est parfaitement uni et assez vaste pour contenir non-seulement les cinq mille hommes de Luctérius qui les y avait renfermés, mais encore une population considérable, ce que l'on ne peut dire de Capdenac.

6° Hirtius dit que Caninius établit trois camps sur un lieu fort élevé, *trina excelsissimo loco castra fecit*. Le promontoire qui divisait le vallon du côté de l'orient, est ce lieu dont parle l'historien.

7° Au puech d'Issolu, au même endroit qui est marqué par Hirtius, on voit cette grande fontaine ou plutôt l'ancien canal de cette fontaine, qui est encore appelée la fontaine romaine.

8° Quant au lieu qui servit d'assiette à la terrasse et à la tour, l'abbé de Veyrac l'a trouvé en face à quelque distance. Il a supputé, le niveau à la main, jusqu'à quelle hauteur pouvait aller celle de la tour; et il a trouvé qu'elle devait surpasser d'une toise et demie (29 décimètres) le faîte de la fontaine. L'abbé de Veyrac a remarqué aussi que depuis les murailles de la ville, jusqu'à l'endroit où est la fontaine, le rocher tombe à plomb, et que depuis cet endroit-là jusqu'à celui où était la tour, il se forme une pente très-rude, laquelle vient se joindre imperceptiblement au promontoire dont il a parlé, ce qui rendait l'attaque de la fontaine si difficile; et l'endroit où était la tour s'appelle encore *bel castel*. Le mot *castel*, en

langue vulgaire, signifie également *tour* et *château*.

9° L'abbé de Veyrac cite ensuite les autorités dont nous avons parlé. Il y ajoute celle du cadastre terrier de la paroisse de Veyrac, dressé en 1662 par M. Pelot, intendant de Montauban. Dans cet écrit, d'après les anciens titres latins, et les chartes, qui servirent de base au cadastre, le *puech d'Issolu* est toujours rappelé au nom d'*Uxellodunum*.

10° Enfin l'abbé de Veyrac cite comme monument, d'après Lebret, un vieux portique appelé par ceux du pays la porte des Romains.

Il ajoute à l'observation de Scaliger sur les médailles trouvées dans ce lieu, que plusieurs laboureurs de la paroisse de Veyrac et des villages circonvoisins s'étaient enrichis par la quantité de médailles d'or et d'argent découvertes, soit en labourant la terre, soit en la creusant, pour y trouver des truffes. Il assure que dans le cimetière de Veyrac ainsi qu'au château et aux murs d'un vieux monastère, on voyait encore nombre de pierres sépulcrales et antiques qui n'avaient pu être extraites que du Puy d'Issolu.

L'éditeur des Commentaires de César pour la collection de M. Lemaire (1), frappé de toutes ces preuves, y ajoute quelques considérations qui ne lui laissent aucun doute, tirées principalement de son texte, et conclut qu'Uxellodunum est aujourd'hui le Puy d'Issolu situé sur la Dordogne dans cette ancienne province qu'on appelait autrefois le Querci et qui est aujourd'hui le département du Lot. Sa ter-

(1) *Parisiis*. 1822, IV, 387.

minaison *dunum* est assurément bien motivée par sa situation.

Virodunum est Verdun, chef-lieu d'un arrondissement dans le département de la Meuse.

Castellodunum est Châteaudun, chef-lieu d'un arrondissement dans le département d'Eure-et-Loir, dont Chartres est la capitale. Elle appartenait autrefois aux Carnutes.

Melodunum est Melun, chef-lieu du département de Seine-et-Marne. Jules César en fait mention (1). Il dit que c'était une ville des Sénonais, située dans une île de la Seine.

Noviodunum Æduorum se trouve mentionnée dans Jules César, qui en fait une ville des Éduens, située sur les bords de la Loire dans une position avantageuse (2); c'est aujourd'hui Nevers, chef-lieu du département de la Nièvre. Elle est aussi appelée *Nivedunus* (3).

Noviodunum Biturigum nous est aussi donnée par Jules César comme une ville des Bituriges (4). On a cru assez généralement que c'était Neuvy-sur-Baranjon, paroisse où l'on comptait 80 feux, située dans le Berri à une lieue et demie au sud-sud-est de Nancey, aujourd'hui dans le département du Cher, arrondissement de Bourges, où le Baranjon se jette dans l'Èvre ou Yèvre, qui elle-même se jette dans le Cher. Cette opinion a été adoptée par l'éditeur de

(1) *De Bello Gallico*, VII, 58 et 60.
(2) Id. VII, 55.
(3) Voyez l'édition de Lemaire, IV, 322.
(4) *De Bello Gallico*. VII, 12.

M. Lemaire dans son texte et par M. Artaud dans sa traduction de Jules César (1). Mais l'éditeur de M. Lemaire revient sur ce sujet dans son Index géographique, et sur l'assertion et les raisonnemens de M. de la Cour, lieutenant dans les dragons de la garde royale, veut que ce soit Nouan-le-Fuzelier, placé dans l'arrondissement de Romorantin, département de Loir-et-Cher, sur la route d'Orléans à Bourges, entre la Motte Beurron et Salbris.

Noviodunum Suessionum est encore donnée par Jules César (2); le nom de *Noviodunum* indique Noyon, et le nom des Suessions, Soissons. On a donc hésité entre ces deux villes. M. Artaud trouve la dernière opinion la plus probable et c'est ce qui a paru aussi à Guillaume Marcel (3) qui cite à ce sujet le géographe Sanson, en s'appuyant sur le texte de Jules César qu'il rapporte. On sait que Soissons est le chef-lieu du département de l'Aisne.

Noviodunum ou *Noviomagus*, Noyon, appartenait aux *Veromandui*, peuples de l'ancienne Belgique seconde comme les *Suessiones ;* mais il n'est pas fait mention de cette ville dans Jules César qui parle seulement des Véromanduens, ce qui suffit pour qu'il n'eût pas attribué *Noviodunum* aux Suessions s'il avait voulu parler de Noyon. L'éditeur de M. Lemaire est resté dans le doute, et ne m'a pas paru avoir suffisamment examiné la question.

(1) Paris, 1828.

(2) *De Bello Gallico*, II, 12.

(3) Art. *Suessiones* de son Histoire des Gaules. I, 238.

Juliodunum in Pictonibus est aujourd'hui Loudun, chef-lieu d'un arrondissement dans le département de la Vienne.

Cæsarodunum est une ville des anciens peuples *Turones* dans la Lionnaise troisième : c'est la même que Tours, ville archiépiscopale et capitale de la Touraine, aujourd'hui chef-lieu du département d'Indre-et-Loire. Jules César nomme les *Turones* (1) ou habitans de l'ancienne province de la Touraine; mais il ne dit rien de leur capitale: le premier nom de cette ville, située sur la Loire, est inconnu; celui de *Cæsarodunum* ne lui a été donné que sous les empereurs romains. La chronique de Geoffroi de Monmouth attribue la fondation de Tours à Brutus descendant d'Énée, vers l'an 1109 avant notre ère (2).

Segodunum est la capitale des *Rutheni* dont parle Jules César (3) et qui occupaient de son tems le Rouergue et l'Albigeois. Mais l'Albigeois est regardé par César comme hors de leur province. *Segodunum* est nommée par Ptolémée; son nom moderne est Rodez capitale du Rouergue et chef-lieu du département de l'Aveyron.

Vellaunodunum est nommée par Jules César (4), comme une ville des Sénonais, située à une journée d'*Agèndicum* qu'on avait cru être Sens, mais que

(1) II, 35; VII, 4 et 75.

(2) Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du Globe. Paris, 1811. I, 77.

(3) I, 45; et VII, 7, 64, 75.

(4) VII, 11.

l'on prouve assez bien être Provins (1). D'autres ont pensé que Vellaunodunum était Château-Landon; mais cette petite ville située dans le département de Seine-et-Marne, arrondissement de Fontainebleau, est située à 18 lieues communes ou plus de sept miriamètres de Provins, chef-lieu d'un arrondissement du même département. L'éditeur de M. Lemaire donne trois autres opinions à ce sujet (2), et il paraît que cette question n'est pas encore bien éclaircie.

Au reste, ce n'est pas seulement dans les Gaules que l'on trouve des villes dont le nom, finit par *dunum*. On en cite d'autres en Espagne, en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, sur les Alpes, dans la Sarmatie et la Dacie (3).

LII. Dusii; c'était le nom que donnaient les Gaulois à des faunes ou démons incubes qui se mêlaient, suivant eux, avec les animaux, et quelquefois avec les femmes : *celeberrima fama est*, dit saint Augustin (*de Civitate Dei*, xv, 22)... *quosdam dæmones, quos Dusios Galli nuncupant, hanc assiduè immunditiam et tentare, et efficere, plures talesque asseverant, ut hoc negare impudentiæ videatur.*

E.

LIII. Eglecopala; ce nom gaulois nous est donné par Pline (4) en ces termes : *Columbinam Gallia suo*

(1) Mémoires de Jules César, traduction nouvelle, par M. Artaud. Paris, 1828. II, 126.
(2) Caïus Julius Cæsar. *Parisiis.* 1822, IV, 395.
(3) Dict. étymologique, par Ménage. Paris, 1694. Art. Dun.
(4) Hist. nat, XVII, 8.

nomine Eglecopalam appellat. « Quant à la marne « columbine, les Gaulois l'appellent en leur langue « *Eglecopala.* » Il ajoute : « On la tire par gros « morceaux, comme les pierres se tirent des carrières : « mais ensuite elle se résout tellement par le soleil et « la gelée, qu'elle ne forme plus que des feuilles très- « minces. Elle est également bonne pour le blé et « pour le fourrage. » On sait que le nom de marne s'applique à tous les mélanges de calcaire et d'argile qui sont susceptibles de se déliter à l'air, et qu'on emploie dans beaucoup de lieus pour amender les terres (1).

Quoiqu'on lise *Eglecopala* dans tous les manuscrits, comme ce nom ne se prête pas à une étimologie dans cette forme, on l'altère pour l'expliquer. Ceux qui le font dériver du grec lisent *Eglecopela*, comme Dalechamp, des mots αἰγλήεις, brillant et πέλιος, livide; le père Hardouin préfère, au lieu de ce dernier mot, πέλεια qui signifie pigeon, sans doute pour se rapprocher de la colombine des Latins. Mais Poinsinet de Sivry, qui cherche une étimologie véritablement gauloise, comme l'y autorise le texte de Pline, prétend que la voïelle *e* appartient au mot *nomine* qui la précède, en sorte qu'il faut lire *glecopala* ou *glec'opala*. Ce mot lui paraît venir évidemment d'*opala*, opale, dans toutes les langues, et de *gleich*. On sait que l'opale est une pierre précieuse, chatoyante, laiteuse, à reflets colorés; quant à *gleik*, *gleich*, *glick*, etc., il signifie *égal*, sem-

(1) Voyez le Dict. d'agriculture, Paris, 1809. Art. Marne.

blable, pareil, dans les diverses langues, tant germaniques que celtiques; témoin *gleich*, semblable, pareil, en langue belgique ou flamande, qui est un reste de l'ancienne langue des Celtes. C'est cette même marne que les Latins appellent *colombine*, c'est-à-dire chatoyante ou gorge de pigeon (1).

LIV. Emarcum, nom que les Gaulois donnaient à une sorte de vigne. Nous devons la connaissance de ce nom à Cornélius Celsus qui vivait sous Tibère. Ses ouvrages sur la médecine lui ont mérité le titre d'Hippocrates latin. Columella dit (2) qu'il connaissait parfaitement, non-seulement l'agriculture, mais encore la nature entière. Quintilien (3), qui ne lui donne d'ailleurs qu'un génie médiocre, convient cependant qu'en écrivant sur l'histoire, l'éloquence, la guerre, l'agriculture et la médecine, il avait au moins montré qu'il était instruit dans tous ces arts.

Columella, après avoir parlé de deux classes de vignes, ajoute (4) : « Celsus fait une troisième classe « des vignes qui ne sont recommandables que par « leur fertilité, telles que les trois *Helvenacæ*, dont « les deux plus grandes sont regardées comme pa- « reilles entre elles, parce que leur vin n'est ni de « moindre qualité, ni moins abondant dans l'une « que dans l'autre. L'une des deux, que les habitans « des Gaules appellent *Emarcum*, ne rend qu'un vin

(1) Histoire naturelle de Pline. Paris 1772. VI, 42.

(2) Livre II, chap. 2.

(3) 12, 11.

(4) Livre III, chap. 2.

« médiocre. » *Earum altera, quam Galliarum incolæ Emarcum vocant, mediocris vini.*

LV. Eporediæ. Pline dit (1) que les Gaulois appelaient ainsi ceux qui dressaient les chevaux : *Eporedias Galli bonos equorum domitores vocant.* Selon Poinsinet de Sivry (2), *vred* en celtique signifie une bride, en italien *redina;* et *bride* n'est autre chose que ce mot différemment prononcé. Eu-vred qui s'écrit en celtique *ewred*, signifie donc *bonne bride*, c'est-à-dire bon écuyer, d'où *Eu-vredia*, nom de plusieurs villes dont les Latins font *Eu-orédia*, *Eboredia*, *Ep-orédia.* Cette dernière prononciation l'a emporté sur les deux premières comme plus conforme au génie de la langue latine : de là, dis-je, le nom de ville *Eporedia Salassorum*, aujourd'hui *Evrea* ou *Ivréa*, que nous appelons Ivrée, dans l'ancien pays des Salasses, à l'occasion de laquelle Pline donne ce nom gaulois.

LVI. Essedum, nom que l'on donnait à une voiture à quatres roues, que les Romains avaient prise des peuples de la Grande Bretagne (3). Non-seulement Jules César en parle dans le passage que j'ai cité, mais Cicéron y fait allusion lorsqu'il écrit à Trébatius (4) : « gardez-vous des chariots bretons ; » *in Britanniâ ne ab essedariis decipiari*,

(1) Hist. nat. Livre III, chap. 17.

(2) Note sur ce passage de sa traduction. II, 190.

(3) Jules César, *de Bello Gallico*, IV, 33. J'ai rapporté la traduction de ce passage à l'article *Covinus.* Le texte de cet article de Jules César se rapporte aux *Esseda* et non aux *Covini.*

(4) *Epistolæ ad famil.* VII, 6.

caveto. Il nomme encore ces chariots dans une autre lettre au même Trébatius (1). Mais les Belges avaient cette même espèce de voitures comme on le voit par ce vers des Géorgiques de Virgile :

> *Belgica vel molli melius feret esseda collo* (2).
> Un jour tu le verras, ce coursier généreux,
> Ensanglanter son mors et vaincre dans nos jeux;
> Ou, plus utile encor, dans les champs de la guerre,
> Sous de rapides chars faire frémir la terre.

Les commentateurs de Virgile ont conclu de ce passage et du nom de *Belgica* omis dans la traduction de l'abbé Delille, que les Belges avaient imaginé l'usage de ces chars (3). Mais les Romains en firent aussi des voitures de luxe destinées aux voyages. On croit que ce fut César qui les introduisit à son retour des Gaules. Cicéron reproche à Antoine d'avoir adopté cette innovation. « Un tribun « du peuple, » dit-il dans une de ses Philippiques (4), « voyageait porté sur un *essedum* (5); des licteurs « ornés de lauriers le précédaient : au milieu d'eux, « une comédienne s'offrait aux regards dans une li- « tière ouverte; les honnêtes habitans des cités, « obligés de sortir à sa rencontre, ne l'appelaient « pas de son nom de théâtre; ils la saluaient du

(1) Id. *Epist.* 10.

(2) Georg. III, 204.

(3) Junius Philargirius, *in III Georg. Virgil.*

(4) Philipp. II, chap. 24.

(5) Un traducteur moderne, Paris 1821, traduit ici *essedum* par un char gaulois. Mais on a vu que ce char était breton ou belge.

« nom de Volumnia, » parce que Volumnius l'avait mise en liberté. « Venait ensuite un char à quatre « chevaux (*rheda*), rempli de jeunes débauchés, son « cortège ordinaire. » Nous trouvons encore ici une troisième dénomination pour les chars; elle est aussi gauloise comme nous l'apprend Quintilien et comme nous le verrons dans la suite. Il paraît ici que *rheda* était une calèche ou voiture découverte.

Quant au mot *esseda*, Cicéron l'emploie encore avec *rheda* dans le passage suivant où il écrit à Atticus (1), en parlant d'un ami de Pompée, dont le luxe lui a paru ridicule. *Hic Vedius venit mihi obviàm cum duobus essedis et rhedâ equis junctâ et lecticâ, in familiâ magnâ, pro quâ si Curio legem pertulerit, HS centum pendat necesse est. Erat præterea cynocephalus in essedo; nec deerant onagri.* « Ce Védius « est venu au-devant de moi avec deux chariots, une « chaise roulante attelée à des chevaux, une litière « et un si grand nombre d'esclaves, que si la loi de « Curion passe, Védius sera assurément taxé à plus « de cent mille sesterces. Il avait de plus un cino- « céphale (espèce de singe à tête de chien) sur un « de ses chariots, et des onagres dans son équipage. » On observera que cette épître n'a été écrite que l'an de Rome 703 (2), quatre ans après l'expédition de Jules César en Bretagne (3). Pitiscus qui dit le con-

(1) *Ad Attic.* VI, 1.

(2) Suivant la chronologie adoptée par M. Le Clerc, Paris, 1821, p. 111 de son édition.

(3) Chronologie de Tacite, sous l'an 699 de Rome.

traire (1), se trompe. Sous Auguste, Horace en fait mention (2) :

Esseda festinant, pilenta, petorrita naves.

« Après cela viennent en grande hâte, des chariots, « des litières, des carrosses, et jusqu'à des navires. » Ce passage nous donne encore un mot (*petorritum*) que Festus et Varron disent être gaulois, et qui signifie aussi chariot, comme on le verra à l'article de ce mot dans la suite de ce glossaire. On voit par ces quatre noms donnés aux chars en Bretagne et dans les Gaules avant Jules César (sans compter celui de *Benna* dont l'article a été donné plus haut), que de grandes routes y étaient tracées depuis long-tems et que la civilisation devait y être fort avancée. Le *petorritum* ou *petoritum* était une voiture suspendue à quatre roues. *L'Essedum* est donné aussi pour breton par le poète Properce (3).

Esseda celatis siste Britanna jugis.

Les hommes en dignité en fesaient usage, puisque selon Suétone (4), l'empereur Caligula combattant contre les Germains, se trouvait au-delà du Rhin, sur son *essedum*, resserré avec ses troupes dans un défilé, *cùm Caius trans Rhenum inter angustias, densumque agmen iter essedo faceret.* Plus tard, l'em-

(1) *Lexicum antiquitatum romanorum.* 1737. Art. *Esseda.*

(2) *Epistol. lib. II*, ép. 1, vers. 192.

(3) II, 1, 86.

(4) Vie de Caligula, chap. 51, n° 4.

pereur Galba se rendait à Rome pour prendre possession de l'empire après la mort de Néron. Lorsque, sur sa route, à droite et à gauche, chaque ville s'empressait d'immoler des victimes, un taureau, blessé d'un coup de hache, rompit ses liens, se jeta sur son *essedum* les piés en l'air, et le couvrit de sang. *Cum per omne iter dextra sinistraque oppidatim victimæ cæderentur, taurus securis ictu consternatus, rupto vinculo, essedum ejus invasit* (1).

Aussi Martial s'indigne que l'on attelle des animaux difformes à un *essedum* pour les donner en spectacle. Il s'en exprime en ces termes (2).

Turpes esseda quòd trahunt bisontes,

« Les bisons traîner des chars. »

On s'en servait encore à la guerre plusieurs siècles après Jules César, puisque Sidonius Apollinaris s'exprime ainsi (3) :

Hinc ager sonat, hinc arar resultat,
Hinc sese pedes atque eques reflectit,
Stridentum et moderator essedorum.

Plus tard encore, Jornandès (4), confondant l'*essedum* avec le char armé de faux dont nous avons parlé à l'article *covinus*, dit : *bellum gerunt bigis; curribusque falcatis, quos more vulgari essedas vocant.*

(1) Vie de Galba, chap. 18, n. 2.
(2) *Epigramm. lib. I*, 105, 8.
(3) *Epistol. lib. II*, 10, 22.
(4) *De rebus Gothicis*, c. 2.

LVII. Eubages, secte de Druides qui s'attachait principalement à connaître la nature, et se mêlait de la divination. Leur nom nous est donné par l'historien Ammien Marcellin (1) : *Eubages verò scrutantes seriem et sublimia naturæ pandere conabantur.*

G.

LVIII. Gaesum. Voyez *Gesum.*

LIX. Galba, gras. Suétone rapporte plusieurs raisons pour lesquelles le nom fut donné à l'empereur Galba qui était de la maison Sulpitia. « On n'est « pas d'accord, » dit-il, « d'où prit le surnom de « *Galba* le premier des Sulpitius qui s'appela ainsi; « selon quelques-uns, c'est pour avoir embrasé enfin « avec des torches enduites de *galbanum* une ville « d'Espagne qu'il avait assiégée long-tems en vain; « selon d'autres, c'est pour s'être servi constamment, « dans une maladie chronique, de remèdes enveloppés « de laine, et qui, pour cela, portent le nom de *gal-* « *beum.* Plusieurs pensent que les Gaulois le nom- « mèrent ainsi dans leur idiome, parce qu'il était « fort gras : il en est au contraire qui prétendent « que c'est parce qu'il semblait aussi maigre que les « vers qui naissent dans le hêtre, et qu'on appelle « *galbæ.* »

Nous n'avons plus de mots qui approchent de celui-là si ce n'est le mot flamand *kalf* qui signifie un veau (2).

(1) Ammianus Marcellinus. L. XV.
(2) Vossius, *in Etymologic.* au mot *Galba.*

Suétone (1) et Martial (2) flétrissent les mœurs de Galba.

LX. Gau. On a vu à l'article *Bagaudæ* que ce mot signifie, en celtique, une forêt; il signifie aussi pierres ou cailloux dans la septième muse normande :

D'engaigne qu'ils avoient après estre sortis,
Ils prirent de gros gaux, et cassirent les vitres (3).

LXI. Gesum ou Gæsum, espèce de javelot dont se servaient les soldats gaulois. Nous lisons dans Festus : *Gesum, grave jaculum.* Virgile en arme les Gaulois lors de la prise de Rome :

Duo quisque Alpina coruscant
Gæsa manu, scutis protecti corpora lungis (4).

Deux traits qu'avait fournis à leur main aguerrie
Le chêne vigoureux des Alpes, leur patrie,
Sont leur arme légère ; et de longs boucliers
D'un airain protecteur les couvrent tout entiers.

Il est vraisemblable que les Gaulois qui prenaient de l'emploi dans les armées étrangères, et que l'on appelait *Gésates*, tiraient leur nom de cette sorte d'armes. Voici comme Polibe parle de ces soldats mercenaires (5) :

Διεπέμποντο πρὸς τοὺς κατὰ τὰς Ἄλπεις καὶ τὸν Ῥοδανὸν ποταμὸν κατοικοῦντας Γαλάτας, προσαγορευμένους δὲ διὰ τὸ μισθοῦ στρατεύειν Γαισάτους, ἡ γὰρ λέξις αὐτὴ οὕτως

(1) Vie de Galba, chap. 22.

(2) *Epigr. lib. I*, 97.

(3) Ménage, Dict. étym. art. Galet.

(4) *Æneid.* VIII, 662.

(5) Livre II de son histoire, chap. 22.

σημαίνει κυρίως. « (Les Insubriens et les Boïens, les « deux plus grands peuples de la nation gauloise) « envoient chez les Gaulois qui habitaient le long des « Alpes et du Rhône (l'an 232 avant notre ère), et « qu'on appelait Gésates, parce qu'ils servaient pour « une certaine solde, car c'est ce que signifie propre- « ment ce mot. »

On voit que Polibe dérive ici le mot Γαισάται autrement que nous ne venons de le faire d'après Guillaume Xylander, dans ses notes sur la vie de Marcellus par Plutarque. Reiske commente Polibe en disant que Γαισάται, en germain *gæste*; répond au grec ξένοι, amis étrangers, et plus particulièrement appelés et enrôlés avec une solde. Cette étimologie, plus conforme au texte de Polibe, est cependant moins naturelle que de faire venir Γαισάται de γαίσῳ espèce de javelot dont se servaient les Gaulois comme Virgile semble le dire; mais il faut convenir que Polibe (1) emploie le même mot pour des javelots dont se servaient les Romains.

LXII. Gigarus, herbe que les Latins appellent *Proserpinalis* (2). Cette plante est bonne contre le saignement de nez.

LXIII. Gilarum ou Gelarum, herbe que l'on appelle aujourd'hui serpolet (3). Le thym serpolet, ou simplement serpolet, a les tiges ligneuses, rampantes, rameuses, plus ou moins velues; les feuilles

(1) VI, 39, 3 et XVIII, 1, 4.

(2) Marcellus, *de Medic.* c. x.

(3) Id. *ibid.*

opposées, planes, ovales, un peu ciliées, plus ou moins velues; les fleurs rouges ou blanches, disposées en épis courts ou en têtes terminales. Il croît dans toute l'Europe dans les terrains secs, sur les montagnes pelées, est toujours vert, et fleurit pendant la plus grande partie de l'été. On en remarque plusieurs variétés relatives au plus ou moins de poils, à la couleur des fleurs, à la panachure des feuilles; une surtout qu'on appelle *à odeur de citron*, est fort remarquable, et pourrait être considérée comme une espèce, si Miller n'avait assuré que le semis de ses graines produisait l'espèce commune.

Cette plante forme de charmans gazons, d'une odeur très-suave; mais elle est l'indice d'un mauvais sol; ainsi les cultivateurs ne doivent pas la voir avec plaisir sur leurs fonds. Les moutons, les chèvres et les lapins la mangent; mais on a probablement exagéré la qualité qu'elle donnait à leur chair, qualité plutôt due aux autres plantes qui se trouvent avec elle, telles que la *fétuque ovine;* car l'expérience prouve qu'ils ne l'aiment point. Les abeilles trouvent d'abondantes récoltes sur ses fleurs, et le miel qu'elles en tirent est excellent.

On le place ordinairement en bordures que l'on tond tous les ans après la fleur, comme le buis, ou en touffes qu'on laisse monter à volonté. Un terrain maigre, léger et chaud est celui qui lui convient le mieux, la gelée l'attaquant fréquemment dans ceux qui sont argileux et froids. On doit le changer de place ou de terre tous les quatre ou cinq ans, parce

qu'il est très-effritant. Sa multiplication s'opère par graines qu'on sème à l'exposition du levant, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, ou plus communément par le déchirement des vieux piés pendant l'hiver ou au commencement du printems. Toutes ses parties, et surtout ses calices, contiennent une huile essentielle, jaune, très-odorante, et abondamment chargée de camphre. On les fait entrer dans les parfums; on les emploie à l'assaisonnement des mets, et dans la médecine comme stomachiques et carminatives. La dessiccation, loin de leur faire perdre cette odeur semble l'aviver.

On ne doit pas manquer de planter le serpolet dans les pelouses des parties sèches des jardins paysagers dont ils forment le plus bel ornement; mais il faut le proscrire des gazons proprement dits; car il nuirait à l'uniformité de couleur qu'on exige d'eux, et il ne tarderait pas à les détruire par le prolongement de ses tiges. Cette dernière considération a lieu aussi pour le pâturage; ainsi l'on conseillerait d'y arracher la totalité des piés qui s'y trouvent, pour faciliter la reproduction de la bonne herbe, si l'idée qu'on attache à son influence sur la chair des moutons, et l'agrément de son parfum, ne dictaient pas leur conservation (1).

LXIV. Glastrum, ou *Vitrum* (2), et selon Pline Glastum, Guède, pastel, plante propre à la tein-

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris, 1809. Article Thym.

(2) Oribasius, *de Simplicibus*.

ture. Jules César l'appelle *vitrum* dans le passage suivant (1) : *Omnes verò se Britanni vitro inficiunt, quod cæruleum efficit colorem ; atque hoc horridiore sunt in pugna aspectu.* « Tous les insulaires de la « Grande Bretagne se teignent le corps avec du pas- « tel, ce qui leur donne une couleur azurée, et rend « leur aspect horrible dans les combats. »

Le Pastel ou Guède, en latin *Isatis*, est une plante du genre de la tétradinamie siliqueuse et de la famille des crucifères, que l'on cultive en grand dans quelques parties de la France, à raison de ses feuilles, qui, convenablement préparées, fournissent une couleur bleue très-solide à la peinture. Les Gaulois l'appelaient *Glastrum* du mot *Glas*, qui signifie encore aujourd'hui *vitrum* ou du verre, en Allemagne.

Le pastel a la racine pivotante, fusiforme, bisannuelle, assez grosse et très-pourvue de fibrilles; la tige haute de trois à quatre piés, c'est-à-dire de 97 à 130 centimètres, velue, très-rameuse à son sommet; les feuilles alternes, presque glabres ; les inférieures pétiolées , lancéolées et fort grandes; les supérieures amplexicaules et sagittées; les fleurs jaunes, disposées en panicules à l'extrémité des tiges et des rameaux, et chacune composée d'un calice de quatre folioles, d'une corolle de quatre pétales, de six étamines, dont deux plus courtes; d'un ovaire supérieur surmonté d'un stile à stigmate épais. Le fruit est une silicule en cœur allongé, monosperme, à deux valves carinées.

(1) *De Bello Gallico*, lib. v, cap 14.

Cette plante croît naturellement dans plusieurs contrées de l'Europe, et principalement sur le bord de la mer Baltique. Elle ne craint point les plus fortes gelées.

On cultivait le pastel plus abondamment qu'aujourd'hui avant la découverte de l'Amérique; elle était alors la seule plante dont on pût obtenir une teinte solide. L'introduction de l'indigo dans nos fabriques l'en a presque expulsée; je dis presque, parce qu'on y a reconnu que son union avec l'indigo augmentait la fixité et l'intensité de la couleur que cette dernière fécule donne aux laines, et qu'en conséquence on l'y emploie toujours, mais en petite quantité.

La cause qui fait préférer l'indigo au pastel, vulgairement appelé *guède* ou *guesde*, et *vouède*, malgré son infériorité, c'est qu'il est bien plus riche en parties colorantes, et que, quoique venant de loin, et produit par des mains esclaves, c'est-à-dire étant beaucoup plus cher, il est cependant d'un usage plus économique.

Quoi qu'il en soit, cette plante ne mérite pas moins toute l'attention des cultivateurs français, non-seulement sous le rapport qui vient d'être cité, mais encore comme propre à nourrir les bestiaux pendant tout l'été, et même pendant tout l'hiver, c'est-à-dire à une époque où les alimens verts leur sont le plus nécessaires.

C'est dans les environs de Toulouse, dans ceux d'Avignon, non loin de Caen et de Valenciennes,

que l'on cultive le plus le pastel : celui des deux premières contrées est plus recherché comme contenant plus de parties colorantes, avantage qu'il doit uniquement à la chaleur du climat.

Une terre substantielle et profonde est celle qui convient exclusivement au pastel destiné à la teinture, parce que plus ses feuilles sont grandes et nombreuses, et plus il y a de bénéfice à en tirer; il faut de plus qu'elle ne soit pas trop argileuse et trop humide, parce que, dans le premier cas, les racines ne pénétreraient pas assez facilement, et que, dans le second, les feuilles pourriraient. Celui qu'on sème dans l'intention d'en nourrir les bestiaux, doit l'être dans la plus médiocre; car il y aurait de la perte à faire autrement. En Angleterre, on lui consacre toujours, au rapport d'Arthur Young, de vieux prés qu'on veut rompre, et dont des cultivateurs *voyageurs*, ce sont ses expressions, paient par an, pour deux ans, une rente triple de la rente ordinaire; ce qui démontre suffisamment les avantages de cette culture.

Il y a deux variétés de pastel, l'une plus petite, plus velue, à graine jaune; l'autre plus grande, presque glabre, et à graine violette. C'est cette dernière qui mérite la préférence, non-seulement à raison de sa grandeur, mais encore parce que la poussière est moins retenue par les feuilles, et que la pâte qu'on en fabrique est moins impure.

On doit, par un ou deux labours profonds, faits

avant et pendant l'hiver, préluder à celui qui précède immédiatement les semailles.

Si l'on veut tirer tout le parti possible de la culture du pastel, il ne faut pas épargner le fumier, et le fumier bien consommé, avant ce dernier labour.

Il est bon de diviser le terrain en planches bombées, de trois à quatre piés (ou de 97 à 130 centimètres) de large, et de donner, par des rigoles convenablement disposées, de l'écoulement aux eaux, si l'on a lieu de craindre leur abondance.

C'est au mois de février qu'on sème ordinairement le pastel. Sa graine doit être répandue très-clair; car chaque pié occupe beaucoup d'espace, dix-huit à vingt pouces (ou de 49 à 54 centimètres) de diamètre. Dans quelques endroits on le sème en rayons, et cette pratique est dans le cas d'être recommandée.

Lorsque le pastel est levé et qu'il a déjà acquis une certaine force, c'est-à-dire vers le mois d'avril, plus tôt ou plus tard, selon le climat, il convient de le débarrasser des piés qui sont faibles et trop rapprochés des autres, et de lui donner un binage.

Les feuilles du pastel commencent à mûrir en juin. Elles sont bonnes à cueillir lorsqu'elles ne peuvent plus se soutenir droites et qu'elles jaunissent. Il est très-important de faire cette opération par un tems sec, pour qu'elle s'exécute plus facilement; et que les feuilles soient moins chargées de terre.

La récolte du pastel se fait de deux manières; ou l'on arrache les feuilles avec la main en les tor-

dant, ou on les coupe avec une faucille ou une faux. Ces deux manières ont des avantages et des inconvéniens qui probablement se compensent. Il semble que si, comme l'assurent les cultivateurs, et comme la théorie l'indique, la maturité est nécessaire pour obtenir une abondante et une bonne fécule, il faudrait n'ôter que les feuilles qui se sont affaissées sous leur propre poids, qui ont commencé à jaunir, c'est-à-dire les plus basses, et laisser celles du centre jusqu'à ce qu'elles soient à leur tour parvenues à maturité.

On fait ainsi, pendant l'été, trois et quelquefois quatre coupes de pastel, suivant que le sol est plus fertile et la saison plus favorable (1).

LXV. GOUGE, outil de menuisier; est un ciseau à biseau concave pour creuser en rond; les maréchaux s'en servent aussi. Son nom vient de *Guvia*, mot gaulois. Isidore évêque de Séville, au dix-neuvième livre de ses Origines (2), au chapitre où il parle des ouvriers en bois, *de lignariis*, s'exprime ainsi : *Canterium Gallia*, *Guvia.* Vitruve n'emploie cependant pas en ce sens le mot *canterium* ou *cantherium*, par lequel il désigne un chevron, pièce de bois qui descend depuis le faîte jusqu'au bas de la couverture d'un bâtiment.

La Gouge est encore aujourd'hui appelée *gwef* en bas-breton. Les Espagnols l'appellent aussi *Guvia.*

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris, 1809, article Pastel où l'on trouvera de plus grands détails.

(2) A la fin du chapitre 19.

Ils disent *Guvia de carpentero.* Ménage déduit ainsi l'étimologie : *guvia*, *gubja*, GOUGE. On voit que l'*i* voïelle est devenu consonne suivant lui (1).

LXVI. GOURD, en latin GURDUS. Quintilien (2) dit que ce mot signifiait un homme matériel et stupide, et qu'il était originairement espagnol : *Gurdos, quos pro stalidis accipit vulgus, ex Hispaniâ duxisse originem audivi.* Aulu-Gelle reproche à Labérius de s'être servi de plusieurs mots qui n'étaient pas véritablement latins (3), et cite *gurdus* comme étant de ce nombre. En effet Labérius dans sa comédie intitulée *Cacomemnon*, avait dit :

Hic est, inquit, ille GURDUS *quem ego*
Me abhinc duos menses ex Africâ
Venientem excepisse tibi narravi.

« Voilà ce sot personage, *gurdus*, que je reçus, « comme je vous l'ai dit, à mon retour d'Afrique, il « y a deux mois. »

Guillaume Marcel croit que ce mot n'était pas moins en usage dans les Gaules. En effet quelques-uns de nos écrivains du moyen âge s'en sont servis, entre autres Sulpice Sévère et Abbon, abbé de Fleury-sur-Loire, dans la description du siège de Paris, en ces termes :

Pugna adolet, ponunt animas cum sanguine Gurdi.

(1) Dictionnaire étimologique. Paris, 1694, art. Gouge.
(2) Livre I, chap. IX.
(3) *Noctes atticæ*, XVI, 7.

et ailleurs :

Æstibus accingunt carpentum arentibus arcis,
Ante fores Gurdi miserandæ gramine plenum.

où un Glossateur a fait cette note : GURDI; *id est* stulti : *et hîc norimanni intelliguntur.* On dit encore aujourd'hui *gourd* et *s'engourdir* dans la même signification.

Le mot *gurdus* a été pris dans les derniers tems par les Latins, comme nous prenons en France le mot *gourd* pour celui qui a les membres engourdis. Les Gloses d'Isidore de Séville disent GURDUS, *lentus, inutilis.* C'est de ce mot, en cette signification, que nous avons fait le verbe *gourdir*, et son composé *engourdir*, qui est le plus en usage.

Aujourd'hui *gordo* en espagnol, signifie gras. Le mot *gordon*, en espagnol, désigne un gros grasset.

Voyez Vossius dans son Traité *de vitiis sermonis*, livre II, chapitre 8.

H.

LXVII. HÆMATITES. Guillaume Marcel donne ce nom à la fleur du tournesol sur l'autorité d'un livre *de nominibus, virtutibus, seu medicaminibus, herbarum*, dont l'auteur est Lucius Apulée, philosophe platonicien du second siècle; d'autres l'attribuent au médecin peu connu Apuléius Celsus; mais il doit être d'un auteur plus ancien que ce dernier: sur *l'Hæmatitès*, voyez plus bas l'article Héliotrope.

LXVIII. Hæsus. C'est ainsi qu'écrit Lactance en parlant d'une divinité gauloise que Lucain appelle *Hésus*. Voyez ce dernier mot.

LXIX. Halus ou Alum est une herbe merveilleuse pour les blessures (1); les Latins l'appelèrent par cette raison *consolida* et ensuite *alum*. Guillaume Marcel dit que c'est la *consyre* ou *consolide grande*.

La consolide ou plutôt la consoude, en latin *symphytum*, est une plante à racine vivace, épaisse, fibreuse, noire en dehors, à tige anguleuse, fistuleuse, rameuse, rude au toucher, velue, haute d'un à deux piés, c'est-à-dire de 3 à 6 décimètres, à feuilles alternes, lancéolées, décurrentes, rudes au toucher; velues, souvent longues de six à huit pouces ou 16 à 21 centimères, et larges de trois à quatre pouces, ou de 8 à 11 centimètres; à fleurs rougeâtres ou d'un brun jaunâtre, disposées, dans les aisselles des feuilles supérieures, en épis unilatéraux et recourbés.

Cette plante, qu'on appelle la consoude officinale, ou plus communément la *grande consoude*, croît dans les bois et les prés humides, le long des ruisseaux, et des rivières ombragées. Elle fleurit pendant une partie de l'été. Sa racine, qui est visqueuse et astringente, jouit d'une grande réputation comme spécifique dans la phthisie, les fluxions de poitrine, les crachemens de sang, ainsi que pour consolider les plaies, affermir les hernies, etc., etc.

(1) Apuleius, *de virtut. herbarum*, *cap.* LIX.

Malgré ce genre d'utilité, qui se rapporte directement à l'homme, la consoude est presque toujours une plante que les cultivateurs doivent détruire; car quand une fois elle s'est emparée d'un pré, elle s'y multiplie au point de nuire à la production des autres herbes, et quoique les chevaux et les bœufs la mangent quand elle est jeune, son abondance diminue de beaucoup la valeur du foin que l'on espère de ce pré. Pour la détruire, il suffit d'en couper la racine entre deux terres avec une pioche, la portion restante ne repoussant plus dès que les bourgeons du collet en seront séparés (1).

Quant à l'*alum* des Latins, c'est ce que nous appelons la Bugle, dont le vrai nom latin est *ajuga*. Ce genre de plantes n'a d'intérêt pour le cultivateur que par l'abondance, dans certains lieus de quelques espèces qu'il contient. On compte une douzaine de bugles. Deux seulement ont des propriétés médicinales.

La Bugle Ivette, en latin *Teucrium chamæpitys;* c'est le nom que lui donne Linné. Cette plante a les feuilles trifides, linéaires, entières, et les fleurs jaunes, latérales, solitaires et sessiles. Elle est annuelle, et se trouve quelquefois en très-grande quantité dans les lieus secs et pierreux, surtout dans les jachères; souvent elle n'a que deux à trois pouces, de cinq à huit centimètres de haut; lorsqu'on la froisse, elle exhale une odeur aromatique, analogue à celle du camphre.

(1) Nouveau cours d'agriculture. Paris, 1809, art. Consoude.

La BUGLE MUSQUÉE, en latin *Teucrium iva*, selon la dénomination de Linné, a les feuilles ligulées, bidentées, et les fleurs jaunes, solitaires et sessiles. Elle est annuelle, et se trouve très-communément dans les parties méridionales de la France, aux mêmes endroits que la précédente. Elle s'élève de quatre à six pouces, c'est-à-dire de onze à seize centimètres.

Ces deux plantes fleurissent au milieu de l'été, et sont regardées comme apéritives, nervines, céphaliques, emménagogues, sudorifiques, etc. On en fait assez souvent usage. Les bestiaux ont paru les repousser. Linné les place parmi les germandrées.

Toutes les bugles ont les tiges tétragones et les feuilles opposées (1).

LXX. HÉLIOTROPE, ou *tournesol*, plante qui tourne vers le soleil. Les Grecs l'appelaient Ἡλιοτρόπιον (2). Guillaume Marcel dit que sa fleur se nomme *Hœmatitès*, et que la plante est l'herbe au chancre.

Le tournesol est une plante annuelle et monoïque, du genre *croton*, qui croît naturellement dans les départemens méridionaux de la France, où elle est connue sous le nom de *morelle* (3); on la trouve aussi en Espagne, en Italie et dans le Levant. C'est

(1) Nouveau cours d'agriculture. Paris, 1809, art. Bugle.

(2) Apuleius, *de virtut. herb.*

(3) M. Nissole, de l'Académie des Sciences, a donné en 1712 la description de cette plante qu'il nomme, après M. Tournefort, *Ricinoïdes ex quâ paratur* Tournesol *Gallorum*. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1712, p. 332 et suivantes. On y trouvera une figure très-exacte de cette plante.

le croton teignant, *croton tinctorius* de Linné. Cette plante est très-utile aux arts par la teinture que l'on obtient de son suc, et qui, dans le commerce, porte le même nom. Elle s'élève ordinairement à un pié, ou 32 centimètres, avec une tige herbacée, cilindrique, rameuse, feuillée, cotonneuse et blanchâtre. Ses feuilles sont alternes, rhomboïdales ou ovales, ondées, molles, et supportées par de longs pétioles. Ses fleurs viennent en grappes courtes et sessiles au sommet des rameaux et dans leurs bifurcations. Les mâles occupent la plus grande partie des grappes; les femelles sont situées à la base. Celles-ci produisent des fruits pendans, composés de trois capsules réunies, qui sont rondes, raboteuses et d'un vert foncé.

Malheureusement, dit M. Decandolle (1), on doit ranger encore parmi les plantes sauvages le tournesol ou la maurelle, dont le commerce est exclusivement réservé au seul village du Grand-Gallargues, département du Gard, arrondissement de Nîmes; cette plante s'exporte presque entièrement en Hollande. Chaque année les habitans de ce village, après avoir recueilli la maurelle qui vient naturellement autour d'eux, s'écartent de tous côtés pour en trouver de nouvelle, et vont faire cette récolte jusqu'à Toulon et Perpignan. Aucun d'eux n'a pensé à cultiver cette plante, pour éviter ces voyages éloignés et des recherches incertaines; son produit est cependant assez

(1) Rapport à la Société d'agriculture de Paris, sur un voyage botanique et agronomique dans les départemens du sud-ouest.

important pour que cette culture pût être avantageuse en ce pays. Ceux qui vont cueillir la maurelle dans des cantons très-éloignés, y fabriquent le tournesol, mais reviennent le vendre à Gallargues, seul marché de cette denrée. Ceux qui la recueillent près de Gallargues, la portent à leurs femmes qui sont chargées de la préparer.

Les vaisseaux et instrumens destinés à recueillir le suc de la maurelle sont de différentes grandeurs et placés ordinairement à un rez-de-chaussée dans une espèce de hangar ou d'écurie. Au-dessous d'un pressoir, ayant huit piés et demi ou 276 centimètres de longueur sur dix-huit pouces ou 49 centimètres de hauteur, on dispose une cuve de pierre pour recevoir le suc. Dans le même lieu, est une autre cuve de pierre ayant la forme d'un parallélipipède, et dans laquelle on met l'urine et les autres ingrédiens nécessaires. Enfin on établit dans le même endroit un moulin, dont la meule posée de champ, a un pié ou 32 centimètres d'épaisseur; un cheval la fait tourner; elle roule autour d'un pivot perpendiculaire dans une ornière circulaire assez large et assez profonde, où l'on met la maurelle que l'on veut broyer; ce moulin est fait à peu près comme ceux dont on se sert pour écraser les olives ou les pommes à cidre. Celui qui n'a ni pressoir ni moulin pour moudre sa maurelle, a recours à son voisin, auquel il abandonne en paiement une partie du suc.

Pour broyer la maurelle, on doit choisir un jour convenable; il faut que le tems soit serein, l'air sec,

le soleil ardent et le vent nord ou nord-ouest. Quand la plante est bien écrasée, on en remplit un cabas, fait de jonc et semblable à ceux dont on se sert pour mettre les olives au pressoir. Ce cabas est pressé fortement; le suc exprimé coule dans la cuve de pierre placée sous le pressoir. Dès qu'il a cessé de couler, on retire le cabas, et on jette le marc, qui, dit-on, est un excellent fumier. On commence cette opération dans la matinée, et on la continue jusqu'à ce que tout le suc soit exprimé, ayant soin de changer de cabas, dès que l'on s'aperçoit que celui dont on s'était servi jusque-là est percé. Quand on a tiré tout le suc, les uns avant de l'employer le laissent reposer un quart d'heure, les autres en font usage sur-le-champ. Il est porté dans une espèce de petite cuve de bois.

Avant de l'exprimer, on doit avoir fait une provision de toile qui ait déjà servi, et qui cependant n'ait été blanchie ni par la rosée ni par la lessive. Si elle est sale, on la lave et on la fait sécher; toute toile, même grossière, est bonne, pourvu qu'elle soit de chanvre. On la divise en plusieurs pièces; c'est le travail des femmes. Chacune a devant elle un baquet de bois pareil à celui dont les blanchisseuses se servent pour savoner le linge; elle prend une, deux, ou trois pièces de toile, suivant qu'elles sont plus ou moins grandes, qu'elle met dans le baquet; elle verse ensuite par-dessus un pot de suc de maurelle qu'elle a toujours à son côté, et tout de suite, par un procédé pareil à celui des blanchis-

seuses, elle froisse bien la toile avec ses mains, afin que cette toile soit partout bien imbibée de suc. Cela fait, on ôte ces chiffons, on en remet d'autres, et toujours ainsi de suite, jusqu'à ce que tout le suc exprimé soit employé.

Après cette opération, on va étendre ces drapeaux sur des haies exposées au soleil le plus ardent, pour les faire bien sécher; on ne les met jamais à terre, parce que l'air y pénétrerait moins facilement, et qu'il est essentiel qu'ils sèchent vite. Quand ils sont séchés, on les retire et l'on en forme des tas.

Un mois avant de commencer cette opération, on a soin de ramasser de l'urine dans la cuve de pierre; la quantité qu'on en met n'est pas déterminée; c'est ordinairement trente pots, ce qui donne cinq à six pouces (de 14 à 16 centimètres) d'urine dans chaque cuve. On y jette ensuite cinq à six livres, c'est-à-dire de 24 à 30 hectogrammes de chaux vive. Ceux qui sont dans l'usage d'employer l'alun, y en mettent alors une livre ou cinq hectogrammes; car il faut observer qu'on y met toujours de la chaux, quoiqu'on emploie l'alun. On remue bien ce mélange avec un bâton; après cela, on place au-dessus de l'urine des sarmens ou des roseaux, assujétis à chaque extrémité de la cuve; on étend sur ces roseaux les drapeaux imbibés de suc et bien séchés. On en met ordinairement sept à huit l'un sur l'autre, quelquefois plus ou moins, selon la grandeur de la cuve; on couvre ensuite cette même cuve d'un drapeau ou d'une couverture.

Les drapeaux sont ordinairement exposés pendant vingt-quatre heures à la vapeur de l'eau ; il n'y a sur cela aucune règle certaine; la force et la quantité de l'urine doivent décider : on les visite de tems en tems, et lorsqu'on s'aperçoit qu'ils ont pris la couleur bleue, on les ôte. Pendant qu'ils sont exposés à la vapeur de l'urine, il faut avoir soin de les retourner et de prendre garde qu'ils ne trempent dans la liqueur, dont le contact détruirait entièrement leur partie colorante.

Comme il faut une grande quantité d'urine, et que d'ailleurs les cuves sont trop petites pour que l'on puisse colorer dans l'espace d'un mois et demi tous les drapeaux que demandent les marchands, on a imaginé de suppléer à l'urine par le fumier. Cependant le plus grand nombre des particuliers se sert de l'urine; mais tous emploient en même tems l'une et l'autre méthode. Les drapeaux que l'on colore par le moyen de l'urine sont les plus aisés à préparer ; quelque tems qu'ils restent exposés à la vapeur, ils ne prennent jamais d'autre couleur que le bleu, et la partie colorante n'est jamais détruite par l'alkali volatil qui s'élève, quelque abondant qu'il soit. Il n'en est pas de même quand on emploie le fumier, et cette autre méthode demande beaucoup plus de vigilance.

Dès qu'on veut exposer les drapeaux qui ont reçu la première préparation à la vapeur du fumier, on en étend une bonne couche dans un coin de l'écurie; sur cette couche on jette un peu de paille brisée, on met par-dessus les chiffons entassés les uns sur

les autres, et tout de suite on les couvre d'un drap comme dans l'autre méthode. Si le fumier est de la première force, on va au bout d'une heure retourner les chiffons; une heure après on les visite encore, et lorsqu'ils ont pris une couleur bleue, on les retire. Si le fumier n'est pas fort, on les y laisse plus long-tems, quelquefois douze heures, et plus même quand cela est nécessaire. On sent bien que tout ceci dépend du degré de force du fumier. On doit être attentif à visiter souvent les drapeaux; car la vapeur du fumier, si on les y laissait trop long-tems exposés, en détruirait la couleur, et tout le travail serait perdu. Le fumier qu'on emploie est celui de cheval, de mule ou de mulet. Quelquefois on met les drapeaux entre deux draps, et les draps entre deux couches de fumier.

Pour l'ordinaire, on n'expose les chiffons qu'une seule fois à la vapeur de l'urine ou du fumier. Quelquefois, lorsque l'opération ne réussit pas par la seconde méthode, on expose les drapeaux à la vapeur de l'urine; mais ces cas sont rares. On doit observer que, pendant tout le tems que dure cette préparation, on met presque tous les jours de l'urine dans la cuve, mais on n'y met que trois fois de la chaux vive ou de l'alun. Chaque fois qu'on expose de nouveaux drapeaux à la vapeur de l'urine, on la remue bien avec un bâton; on change même le fumier à chaque nouvelle opération. Dès que les drapeaux ont été assez imprégnés de la vapeur de l'urine, on les imbibe une seconde fois du suc nouveau de maurelle.

Si après cette seconde imbibition, ils sont d'un bleu foncé tirant sur le noir, on ne leur fournit plus de nouveau suc; alors la marchandise est dans l'état requis. Si les chiffons n'ont pas cette couleur foncée, on les imbibe de nouveau suc une troisième fois, quelquefois une quatrième; mais cela arrive rarement.

Quand les drapeaux ou chiffons, préparés comme on vient de le dire, sont bien secs; on les emballe dans de grands sacs; on les y serre et presse bien; puis on fait un second emballage dans d'autres sacs, ou dans de la toile avec de la paille, et l'on en forme des balles de trois à quatre quintaux; des marchands commissionaires de Montpellier ou des environs les achètent pour les envoyer en Hollande, en les embarquant au port de Cette (1).

Les drapeaux de tournesol sont fort aisés à décolorer; par conséquent ils sont de faux teint: l'eau froide enlève sur-le-champ la couleur, et les décolore entièremeut. C'est avec la partie colorante qu'on fait à Amsterdam les pains de tournesol.

Le bleu de la maurelle n'est pas aussi beau que celui qu'on retire du pastel ou de l'indigo. En Allemagne, en Hollande et en Angleterre, on en colore les conserves, les gelées, et les diverses liqueurs. Dans quelques pays, les chiffons de tournesol servent à donner au vin la couleur qui lui manque. Les Hollandais emploient cette teinture pour vernir en

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1784, p. 687. Mémoire de M. Montet.

violet la croûte de leur fromage. Le tournesol en pain est d'usage dans plusieurs arts; avec cette espèce de pierre, on trace différens dessins sur la toile ou la soie que l'on veut broder. Enfin c'est avec le tournesol que l'on teint ce gros papier d'un bleu foncé dont les pains de sucre sont enveloppés.

Cette teinture est fréquemment employée par les chimistes, parce qu'elle a la propriété de rougir sur-le-champ, dès qu'on la mêle avec une substance acide quelconque, dont elle décèle ainsi la présence.

On distingue dans le commerce le *tournesol en drapeaux* et le *tournesol en pain*. Le premier se fait de la manière qui vient d'être dite, et se vend en drapeaux et au poids; le second se débite sous la forme d'une pâte sèche. Ce sont les Hollandais qui nous vendent celui-ci; ils le composent avec la matière première que nous leur fournissons (1).

Nous avons cru devoir parler fort au long de la maurelle, parce que son utilité dans le commerce a pu la faire connaître dans les tems les plus anciens. Mais on a donné le nom de tournesol à diverses espèces de plantes, dont les fleurs se tournent toujours du côté du soleil lorsqu'elles sont épanouies, entre autres à l'hélianthe annuel qui, à raison de sa grandeur, montre cette propriété d'une manière plus positive (2). C'est le tournesol que l'on cultive dans nos jardins, où il figure très-bien. On y voit aussi

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris, 1809, art. Tournesol.

(2) Id. *ibid.*

cette plante connue sous le nom d'héliotrope dont les fleurs ont une odeur très-agréable.

LXXI. HÉSUS est une divinité gauloise à laquelle, selon Lactance (1), les Druides sacrifiaient des hommes; *Galli Hæsum atque Teutatum humano cruore placabant.* Lucain (2) en fait mention; et confirme ce fait :

Teutates, horrensque feris, altaribus Hesus.

Bochard croit que cet Hésus est le même que Mars. *Hesus*, dit-il, *propriè fortem sonat, ut Ebræis Hizzuz.* C'est de la même racine que dérive le nom donné à Mars par les Phéniciens, comme nous l'apprenons de Iamblique cité à ce sujet par Julien l'apostat (3) dans son discours en l'honneur du soleil Roi, en ces termes : « Les habitans d'Édesse (4), pays « de tout tems consacré au soleil, donnent à ce Dieu « pour assesseurs Monime et Azizos, parce que, se- « lon Iamblique, duquel nous aimons à emprunter « beaucoup de faits, entre une infinité d'autres, ce « Monime est notre Hermès (Mercure); et cet Azizos « notre Arès (Mars), tous deux en effet assesseurs « du soleil, et répandant autour de la terre les plus « grands bienfaits. » *Ἄρης Ἄζιζος λεγόμενος ὑπό σαν οἰκούντων τὴν Ἔδεσσαν Σύρων.*

(1) Lactantius, *lib.* I, *Div. institut.*

(2) *De bello civili. lib.* I.

(3) Ο Παραβάτης.

(4) Une variante porte Émèse.

Toutes ces étimologies semblent pouvoir être contestées.

I.

LXXII. Isarmidorum signifiait en celtique une porte de fer : c'est ce que rapporte un auteur du moyen âge (1) : *Vetusta paganitas ob celebritatem clausuramque fortissimam superstitiosissimi templi, Gallicâ linguâ Isarnodori, id est ferrei ostii indicit nomen.* On observera que Guillaume Marcel, qui écrit *Isarmidorum* dans le titre de son article, écrit *Isarnodori* dans sa citation que je viens de rapporter.

L.

LXXIII. Lance, en grec *Lancia*, en latin *Lancea.* Diodore de Sicile, qui vivait du tems de Jules César et d'Auguste, dit que les Gaulois se servaient de certaines armes qu'ils appelaient des lances : *προϐάλλονται δὲ λόγχας, ἃς ἐκεῖνοι ΛΑΓΚΙΑΣ καλοῦσι, πηχυαίας τῷ σιδήρῳ, καὶ ἔτι μείζω τὰ ἐπιθήματα ἐχούσας* (2). « Ils » les Gaulois, « portent de longues épées qui leur pendent « obliquement sur la cuisse droite par des chaînes de « fer ou d'airain. » Varron, auteur plus ancien que Diodore, dit selon Aulu-Gelle (3), que *lancea* n'est

(1) *In vitâ S. Eugendi abbatis agaurentis, apud Surium.* La fête de saint Eugende se célèbre le 1er janvier.

(2) *Diodori Siculi Biblioth.* v, 30. Voyez la note de Wesseling sur ce texte.

(3) *Noctes atticæ* xv, 30.

pas un mot latin, mais espagnol. *Lanceam dixit non latinum sed hispanicum verbum esse.* Casaubon, dans ses notes sur Strabon (1), se plaint de Varron assez amèrement sur ce sujet. *Vocem* lancea *Varro, Gallis iniquè adimens, Hispanis tribuit.* Cependant il est assez vraisemblable que ce mot est venu d'Espagne aux Gaulois; car outre que les Aquitains parlaient demi-espagnol, comme Strabon l'a remarqué, Vossius (2) observe que plusieurs villages d'Espagne ont pris leur dénomination du mot *lancea.* Voyez les preuves qu'il en donne. Agathias (3) dit aussi que cette arme était celle des Francs. *Lanciarius*, dont nous avons fait LANCIER, se trouve dans les Gloses anciennes : Λογχοφόρος, *lanciarius*, ce mot subsiste encore dans toute l'étendue des pays auxquels a été attribué le nom de celtique; car les Espagnols disent *lança*, les Flamands et les Allemands *lancie*, les Anglais *launce*, et les Italiens qui tenaient ce mot des Romains, comme les Romains le tenaient sans doute des Espagnols ou des Celtes, disent *lancia.* Il faut cependant convenir que Pline (4) attribue aux Étoliens l'invention des lances, et que Sisenna, dans Nonius Marcellus, semble en faire honneur aux Suèves : *Gallia materibus, Suevi lanceis configunt.*

LXXIV. LARIX, arbre qui rend une espèce de gomme que l'on nomme *résine*, et qui croît dans

(1) Page 78 de la première édition.

(2) *De Vitiis sermonis*, page 16.

(3) *Lib. II*, p. 40 *ed. Paris.*

(4) *Hist. nat.* VII, 56.

quelques contrées des Alpes, ainsi que nous l'apprenons de Dioscorides (1) : Καὶ ἀπὸ Γαλατίας τῆς πρὸς ταῖς Ἄλπεσιν ἣν ἐπιχωρίως ἁ τῆς οἱ ἔποικοι Λάρικα ὀνομάζουσιν. C'est le mélèze, très-grand arbre, qui fait partie du genre des pins dans les ouvrages de Linné, et qui a en effet les mêmes caractères que les sapins dans la fructification; mais il perd ses feuilles tous les ans, et ses fruits ont une autre disposition. Il se rapproche encore plus des véritables cèdres.

Ce n'est pas seulement dans les Alpes que se trouve le mélèze; plusieurs chaînes de montagnes de l'Allemagne en contiennent, ainsi que quelques-unes de celles du nord de l'Europe et de l'Asie. On a regardé celui de Sibérie et celui de la Chine comme formant des espèces distinctes; mais il y a tout lieu de croire que ce sont seulement des variétés de celui des Alpes. Il n'en est pas de même de celui d'Amérique, appelé *épinette rouge* au Canada. Il forme deux espèces bien caractérisées, ainsi que l'a prouvé Lambert dans sa Monographie des pins, et qu'on peut le vérifier sur les fruits venus de ce pays.

C'est sur les montagnes les plus élevées et dans le nord de l'Europe, que croît naturellement le mélèze. Il se refuse complètement aux pays chauds; mais par la culture on peut facilement le multiplier dans les tempérés. Il réussit fort bien, par exemple, dans le climat de Paris, où il commence à se garnir de feuilles et de fleurs dans les derniers jours de mars. A cette époque, encore plus que dans le reste de l'été, son

(1) *Lib. I*, c. 93.

feuillage, d'un vert extrêmement tendre et d'une disposition peu commune, produit un effet très-agréable à l'œil du contemplateur; et ses cônes de fleurs, alors d'un violet pâle, et ressemblant un peu à certaines fraises, contrastent avec elles de manière à se faire valoir réciproquement. Aussi le mélèze entre-t-il avantageusement dans la composition des jardins paysagers, où il se place et produit également de brillans effets, soit isolément au milieu des gazons, soit sur le bord des massifs, soit enfin au milieu même de ces massifs.

Mais ce n'est que très-secondairement que l'on doit considérer le mélèze sous ses rapports d'agrément. Ce qu'il faut observer c'est que cet arbre est le plus haut, le plus droit et le plus incorruptible de nos bois indigènes. Il est excellent pour tous les usages et très-recherché : car en plusieurs cantons de la Suisse une pièce de bois de mélèze coûte le double d'une pièce de chêne de la même dimension.

L'estimable et infortuné Malesherbes dit qu'en 1778 on lui fit voir dans le Valais une maison de paysan construite en mélèze, qui existait depuis deux cent quarante ans; le bois en était encore si sain et si entier, que Malesherbes ne pouvait presque y faire entrer la pointe d'un couteau.

On a fait des recherches pour employer les mélèzes à la mâture; mais on en a trouvé très-peu qui, avec une hauteur prodigieuse, eussent la grosseur requise.

On tire malheureusement peu de parti d'un bois

si précieux, parce que la nature ne le produit ordinairement que sur des montagnes très-escarpées, au-dessus de la région où se trouvent les sapins, et dont il est très-difficile de descendre de grosses pièces de bois. Il faudrait, pour les exploiter, construire des chemins à grands frais.

Nous ne sommes pas encore certains que les mélèzes plantés dans nos plaines y parviennent jamais à la même hauteur que dans les Alpes; mais nous savons déjà qu'ils s'élèveront pour le moins à la hauteur de nos chênes.

L'expérience nous a appris que le mélèze s'élève facilement dans nos jardins; cependant il ne s'en trouve jamais dans les Alpes qu'à une grande hauteur, et on ne le connaît pas dans les Pirénées. Comment se fait-il qu'un arbre dont la graine est ailée et portée au loin par les vents, reste depuis tant de siècles dans la région la plus élevée des Alpes, sans que l'on en voie dans la partie inférieure des mêmes montagnes?

Dans le Valais, des pâturages sans arbres sont immédiatement au-dessous des neiges et des glaces. Les bois viennent ensuite. Il y en a de trois sortes, que l'on distingue aisément à leur verdure : les mélèzes, les sapins et les chênes. Ces derniers sont entremêlés d'autres arbres; mais les premiers, qui occupent la région supérieure, et les sapins, qui couvrent l'intermédiaire, sont toujours exclusivement, de la même espèce.

Le mélèze est en quelque sorte intolérant ; il n'y a

pas dans les bois de ces arbres comme dans les autres, de grandes herbes, ni de broussailles; il en est de même des pins et des sapins.

Mais ce même mélèze, lorsqu'il est jeune, est un arbre délicat auquel nuit le voisinage des autres arbres et même des grandes plantes.

Cela posé, il est aisé de concevoir comment la graine de mélèze, apportée par les vents, ne produit pas de jeunes piés dans les environs.

Si ces graines tombent dans les bois de sapin, qui sont les plus voisins, le sapin ne permet pas aux mélèzes de s'y établir.

Si elles tombent plus bas, mais toujours sur le coteau, ce sera dans le bois de chêne, qui n'est pas un arbre intolérant; mais ces bois sont excessivement fourrés et pleins de broussailles au milieu desquelles une plante aussi délicate que le jeune mélèze ne saurait s'élever.

Quant aux graines que le vent emporte dans la vallée, il s'y trouve trois sortes de terrains, des terres labourées, des vignes et des pâturages; le plant qui en provient est labouré ou coupé avant qu'il soit assez fort pour être remarqué.

M. de Malesherbes prouve que cette raison seule s'oppose à sa conservation par l'exemple d'un propriétaire de Berne. Des mélèzes avaient cru naturellement sur la berge des fossés qui entouraient sa châtaigneraie, parce qu'il n'y avait pas dans ce lieu de cause de destruction pour eux dans leur jeunesse, et que le propriétaire, loin de les détruire lorsqu'il

les eut remarqués, interdit la totalité de sa châtaigneraie aux bestiaux et aux faucheurs, ce qui lui donna en peu d'années un superbe bois de mélèze, qui probablement devait faire périr ses châtaigniers.

Le mélèze semble avoir été destiné par la nature aux plus grands et aux plus importans services, puisqu'il est le géant des arbres de l'Europe. Il est hors de doute que son bois est incomparablement plus durable que celui du sapin; mais nous ne connaissons pas encore sa force comparative. Il pèse sec cinquante deux livres huit onces deux gros par pié cube ce qui revient à 742 kilogrammes et 4 hectogrammes par mètre cube. Pline cite une poutre que Tibère fit transporter à Rome, et qui avait vingt-deux pouces d'écarrissage à la hauteur de cent dix piés, ce qui, par ce calcul, le pié romain étant de onze pouces, fait voir que l'arbre dont elle était tirée devait avoir deux cent vingt piés (71 mètres) de haut et dix-huit piés et un tiers (6 mètres) de circonférence à sa base. Si aujourd'hui on ne trouve plus de mélèze de cette force, cela vient probablement de ce qu'ils sont relégués dans des lieux où ils croissent trop serrés, et où on ne pense pas à les aller éclaircir pour augmenter leur croissance en grosseur.

De l'aveu de ceux qui connaissent l'emploi du bois de mélèze, c'est le meilleur de tous pour la charpente, la menuiserie, les conduites d'eau, etc. Sa force égale au moins celle du chêne, et l'on ne connaît pas de bornes à sa durée. Chez les Grisons, on en fabrique des tonneaux qu'on peut appeler éter-

nels, où le vin ne s'évapore presque pas. Dans toutes les parties des Alpes où il croît, on en bâtit des maisons, en plaçant des poutres d'un pié d'écarrissage les unes sur les autres. Sa résine, attirée par la chaleur du soleil, en bouche tous les intervalles de manière à rendre ces maisons impénétrables à l'air et à l'humidité. Il graisse l'outil avec lequel on le travaille, et n'est pas convenable pour le tour. Il ressemble à du bois de sapin à couches très-serrées; tantôt il est blanc, tantôt coloré en jaune ou en rouge.

On observe que le mélèze qui vient dans le Valais, au pié des montagnes, fournit un meilleur bois que celui des hauteurs; ce qui est un préjugé favorable pour la qualité de celui que l'on cultive en plaine.

L'écorce des jeunes mélèzes est astringente et s'emploie dans les tanneries (1).

LXXV. Leuca, lieue, mesure dont les anciens Gaulois fesaient usage pour déterminer la distance des lieues: *Λεύγη, μέτρον τί Γάλακτος* (2) ou plutôt *Γάλαταις* ou *Γαλάτικον*. Saint Jérôme (3) nous le dit formellement : *In Nilo flumine, sive in rivis ejus, solent naves funibus trahere; certa habentes spatia, quæ appellant* funiculos, *ut labori defessorum recentia trahentium colla succedant. Nec mirum, si una quæque gens certa viarum spatia suis appellet nominibus, cùm et Latini* mille passus, *et Galli*

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris 1809. VIII, 238, art. Mélèze.

(2) Hésychius.

(3) Chapitre 3 sur Joël.

leucas, *et Persæ* parasangas, *et* rastas *universa Germania, atque in singulis nominibus diversa mensura sit.*

Les actes du martire de sainte Geneviève disent la même chose : *Ab Aurelianense urbe usque Turonum civititatem; quæ tertia Lugdunensis nuncupatur; perhibentur esse stadia sexcenta, milliaria septuaginta quinque, leugæ quæ adhùc veteri Gallorum linguâ nuncupantur, quinquaginta.* « De « la ville d'Orléans à la cité de Tours, capitale de la « troisième Lionnaise, on compte 600 stades, ou « 75 milles, qui font cinquante mesures appelées « encore aujourd'hui *lieues* dans l'ancienne langue « des Gaulois. »

Isidore, archevêque de Séville, au chapitre seizième de son livre des Origines, dit : *Mensuras viarum nos* milliaria *dicimus*, *Græci* stadia, *Galli* leucas; et plus bas dans le même chapitre, *leuca finitur passibus quingentis.* On voit par ce passage que, suivant cet auteur, la lieue était de 500 pas. A ce compte cinquante lieues auraient fait vingt-cinq milles et non soixante et quinze, comme l'assure l'auteur qui vient d'être cité.

Mais Jornandès, qui dit au chapitre 60, *centum leugas, ut Galli vocant*, dit aussi au chapitre 16 *leuga Gallica mille et quingentorum passuum quantitate metitur.* « La lieue des Gaulois vaut 1500 pas, ce qui fait 75 milles pour 50 lieues. »

Ce mot se trouve aussi dans Ammien Marcellin (1) :

(1) Livre XV.

exindèque non millenis passibus, sed leugis itinera metiuntur; dans Yves de Chartres; et ailleurs. Ingulphe croit que *leuca* vient de λευκὸς, blanc, et que les lieues ont été ainsi appelées à cause des pierres blanches desquelles il dit qu'on marqua les distances des chemins, lorsque l'empereur Philippe se fit chrétien : et cela en mémoire de la blancheur et de la pureté d'ame qu'il avait reçue par le batême, ce qui est tout-à-fait ridicule. Il est cependant vrai que l'on marquait les lieues avec des pierres blanches; et c'est à cause de ces marques blanches que Périon dérive *leuca* de λευκή. Voici ses expressions : λευκὴ candida, *sive* alba *dicitur; hinc* lieue, *duomillia passuum* (*quam vulgus pœnè ad verbum* leve *appellat*) *dicimus ex eo, ut mea fert opinio, quod locorum intervalla, quondàm petris et lapidibus, qui candidi albique essent designarentur.* On voit que ce Périon, savant philologue et bénédictin du seizième siècle, donne deux mille pas à la lieue qu'il fait ainsi plus grande que les auteurs anciens. Le passage que je viens de citer, est tiré du traité *De origine linguæ Gallicæ et ejus cum græcâ cognatione, dialogorum libri IV*, Paris, 1555, in-8°. On apprend, par le privilège pour l'impression, que l'auteur avait traduit ces dialogues en français; mais cette version n'a point paru. Dans le premier livre, Périon prétend démontrer que Samothès, un des fils de Japhet, apporta la langue grecque dans les Gaules; dans le second, il examine comment cette langue s'est corrompue par son mélange avec le latin, lors

de la conquête des Gaules par les Romains; dans le troisième, il explique, par les racines grecques, les mots français dont l'étimologie semblait la plus difficile à trouver; et enfin, dans la quatrième, il traite des accens, des diphtongues, et donne des règles pour écrire correctement. La Monnoye, dans ses notes sur la Bibliothèque de La Croix du Maine, dit que cet ouvrage est un des plus mauvais qui aient paru sous le règne de Henri II; et il est certain que Périon manque de critique et d'exactitude; mais on doit reconnaître aussi que son ouvrage, écrit avec une élégance cicéronienne, renferme bien des particularités curieuses. C'est d'après Périon, que le célèbre Henri Estienne a cherché à prouver la *conformité du langage français avec le langage grec* (1).

Cette opinion n'a pas été adoptée généralement. La langue celtique a trouvé aussi des partisans pour l'étimologie du mot *lieue*. Le savant antiquaire anglais sir Henri Spelman, dans son glossaire, dit que *leuca* vient du mot breton *lead*, ou *leach* qui signifie pierre : il pense que les anciens Gaulois, de même que les Romains, ont marqué les distances des chemins par des pierres. Gérard-Jean Vossius l'a cru comme lui (2).

Barthius, dans ses *adversaria* (3), observe que Nithard, au lieu de *leuga* ou *leuca*, écrit toujours *leuva* : c'est ainsi, selon Barthius, que ce mot doit

(1) Biographie universelle, art. Périon.

(2) *De Vitiis sermonis*, livre III, chap. XIX.

(3) Livre XLVI, chap. IX.

être écrit, ce qui approche plus encore du français lieue. Léland écrit *lega;* les Espagnols et les Italiens, *legua.* Voyez, outre le glossaire de Spelman déjà cité, Vossius dans un autre endroit (1), Pierre Pithou (2), ainsi que les notes de Lindenbrog et de Valois sur Ammien Marcellin.

Bochard, dans son Phaleg (3), découvre une autre origine de ce mot. Il croit que les anciens disaient *lefka* pour *leuca* et que *lefca* a été formé de ces mots phéniciens *aleph-canim.*

Au reste, on croit que lorsque les Druides vinrent s'établir dans le pays des Carnutes qui était comme le milieu des Gaules (4), la petite montagne à laquelle aboutissaient plusieurs chemins, et que l'on appelle encore aujourd'hui le mont des lieues, y fesait à peu près le même effet que cette colonne appelée à Rome le millier d'or, ou le commencement du premier mille, c'est-à-dire le point d'où partait le premier mille, et le terme auquel aboutissaient toutes les distances de l'Empire.

LXXVI. Limeum est le nom d'une herbe dont les chasseurs empoisonnaient leurs flèches. « Les Gaulois » dit Pline (5), « donnent le nom de *limeum* à « une plante dont les chasseurs expriment le suc pour « y tremper leurs flèches, préparation qu'ils appellent

(1) *De Vitiis sermonis*, livre II, chap. XI.

(2) *Adversaria*, livre I, chap. XIII.

(3) Page 752.

(4) *In finibus Carnutum quæ regio totius Galliæ media habetur, considunt in loco consecrato.* Cæsar *de Bello Gallico.* l. VI.

(5) *Hist. nat. lib. XXVII, cap.* 76 dans l'éd. de Franzius.

« par cette raison *le poison du cerf*. On met dans « trois mesures appelées *modius* (c'est-à-dire dans « vingt-six de nos litres) de potion salivaire (*sali-« vatum*), autant de cette plante qu'il en faut pour « la trempe d'une seule flèche; et dans les maladies « des bœufs, on leur en fait avaler une forte dose. Il « faut ensuite les attacher à la crèche jusqu'à ce qu'ils « soient purgés; car ordinairement ce remède les « rend furieux : et s'il survient une sueur, on leur « jette de l'eau froide sur le corps. »

Il est difficile de savoir quelle est la plante moderne qui répond au *limeum* des anciens. Le savant botaniste italien Louis ou Aloisio Anguillara (1) veut que ce soit *l'herba terra* des Piémontais, qui en expriment un suc appelé *medicame*. C'est, dit-on, *l'aconitum pardalianches primum, seu thora major.* L'aconit est un genre de plantes propre aux hautes montagnes de l'Europe, qui renferme plusieurs espèces remarquables par leur beauté, et célèbres par le poison qu'elles contiennent.

C'est une grande question parmi les savans étimologistes, que la signification de cette dénomination celtique *lim*, à laquelle les Romains, pour la plier à leur idiome avaient ajouté une désinence latine en *eum*. Poinsinet de Sivry a cru retrouver évidemment cette ancienne expression celtique dans le *lim* des Allemands, des Suédois, des Islandais, etc. *Lim*, dans la langue de ces peuples, signifie un *gluten*, un enduit tenace, etc. Voyez le docte Jean Ihre, au

(1) Partie XII, page 213.

mot suédois Lim, *gluten*. Ainsi le *lim* ou *limeum* des anciens Gaulois exprimait dans leur langue, la plante dont le suc glutineux servait d'enduit à leurs flèches. Cette explication est assez naturelle. Mais ceux qui préfèrent les étimologies grecques, veulent que *limeum* ou *loemacum* vienne du mot grec λοιμὸς, qui signifie peste.

LXXVII. Linnæ, vêtement propre à la nation gauloise, selon Isidore, archevêque de Séville (1): *Nationibus sua cuique propria vestis est... Gallis, Linnæ. Linna*, dans Plaute, est une sorte de gros surtout pour la guerre.

LXXVIII. Lug, signifie corbeau, selon Clitophon, de Rhodes, cité dans un traité attribué à Plutarque. Ce passage a été rapporté à l'article *Dunum* pag. 11.

M.

LXXIX. Marck, ou plutôt *marra;* ce mot signifiait cheval en langue celtique, dans ce que les Gaulois nommaient *Trimarkisia*, l'ordonnance de trois chevaux : Τοῦτο ὤνομαζον τὸ σύνταγμα τριμαῤῥίσιαν, τῇ ἐπιχωρίῳ οωνῇ· καὶ ἵππων τὸ ὄνομα ἔστο τὶς μάῤῥαν ὄντα ὑπὸ τῶν κελτῶν (2). « Ils donnent à ce corps, dans leur « langue, le nom de *Trimarrisia*. Il faut qu'on sache « que les Celtes nomment un cheval *marra.* »

Colliomarck était le nom d'une herbe que les La-

(1) *Origin. lib.* XIX, *cap.* 23.

(2) Pausanias, *in Phocicis* chap. xix. Guillaume Marcel écrit μάῤῥα ; mais M. Clavier préfère μάρκα.

tins appelaient *Equi ungula* (1), ongle de cheval.

LXXX. MARGA ; marne, ou terre blanche: espèce de craie ou de chaux dont on se sert pour engraisser la terre et la rendre plus fertile (2).

LXXXI. MATARA ou MATARIS, espèce de pique ou de hallebarde, autant qu'on peut le conjecturer d'un passage de Jules César, qui, parlant des Helvétiens (aujourd'hui les Suisses) qui combattaient près des bagages, dit que les uns lançaient des dards sur les Romains du haut de leurs chariots, d'autres les blessaient à travers les roues avec ces sortes d'armes : *Inter carros rotasque mataras ac tragulas subjiciebant* (3). « D'autres, se glissant entre les roues, nous « blessaient avec des javelots et des flèches. » Voyez ci-dessus l'article *Lancea* (LXXIII) où, dans un passage de Nonius Marcellus, on écrit *materis* au lieu de *mataris*. Nos dictionaires écrivent *matara* ou *mataris*, qu'ils traduisent par grand javelot ou demi-pique, et qu'ils considèrent comme une arme gauloise. Tite-Live a aussi employé ce mot dans le même sens. Cicéron (*ad Herennium*, IV, 32) écrit *materis*. Il cite pour exemple d'une métonimie cette phrase ou la *materis* est prise pour les Gaulois eux-mêmes. *Nec tàm facilè ex Italiâ materis transalpina depulsa est.* « On ne chassa pas aussi facilement de « l'Italie les *Matères* transalpines. »

(1) Marcellus, *de medic.* c. VI.

(2) Pline, *Hist. nat. lib. XVII, cap.* 6.

(3) Jules César, *de Bello Gallico, lib. I, cap.* 26.

O.

LXXXII. Ogmios, en grec, en latin, Ogmius, nous est connu par Lucien (1), qui s'exprime ainsi dans un de ses dialogues :

« Les Celtes (Κελτοὶ) en leur langage appellent « Hercules *Ogmios*. La forme sous laquelle ils repré-« sentent ce dieu a quelque chose de fort étrange » pour les Grecs, qui représentaient toujours leur Hercules jeune, ou dans la force de l'âge. « Chez les « Celtes, c'est un vieillard d'un âge fort avancé, « chauve sur le sommet de la tête ; le peu de che-« veux qui lui restent sont entièrement blancs ; il a « la peau ridée, brûlée par le soleil au point d'être « noire : tels sont nos vieux nautoniers. On le « prendrait pour Caron, pour Japet, pour quelque « habitant du sombre Tartare, en un mot, pour tout « autre que pour Hercules. Cependant, tel qu'il est, « il porte tous les attributs de ce Dieu : il est comme « lui revêtu de la peau du lion ; il tient la massue « dans sa main droite, de la gauche il présente un « arc tendu ; un carquois est suspendu à son épaule : « enfin c'est un Hercules tout entier.

« En le voyant, je crus d'abord que les Celtes ne « le représentaient sous cette forme bizarre, que pour « insulter aux Dieux de la Grèce, ou pour se venger « de ce héros, qui vint autrefois dans leur pays, et « y fit un butin considérable, lorsque, cherchant les

(1) Dans son dialogue intitulé Προλαλία préface.

« bœufs de Gérion, il parcourut la plus grande partie « des contrées occidentales.

« Cependant je ne vous ai point encore dit ce « que la figure a de plus singulier. Cet Hercules « vieillard attire à lui une multitude considérable « qu'il tient attachée par les oreilles; les liens dont « il se sert sont de petites chaînes d'or et d'ambre, « d'un travail délicat, et semblables à des colliers de « la plus grande beauté. Malgré la faiblesse de leurs « chaînes, ces captifs ne cherchent point à prendre « la fuite, quoiqu'ils pussent aisément s'échapper; et « loin de faire aucune résistance, de roidir les piés, « de se renverser en arrière, ils suivent avec joie « celui qui les guide, ils le comblent d'éloges, ils « s'empressent de l'atteindre, ils voudraient même le « devancer; et par cette ardeur, ils relâchent leur « chaîne, » en se rapprochant de celui qui les tient attachés : « on dirait qu'ils seraient fâchés de re-« couvrer leur liberté. Mais ce qu'il y a de plus « bizarre dans cette peinture, c'est que l'artiste ne « sachant où attacher le bout des chaînes (car la « main droite du héros tient une massue et la gauche « un arc), a imaginé de percer la langue du Dieu, « et de faire attirer par elle tous ces hommes qui le « suivent. Hercules, le visage tourné vers eux, les « conduit avec un gracieux sourire.

« Je restai long-tems à considérer ce tableau, dont « la vue me remplissait tout à la fois d'étonnement, « d'incertitude, et même d'indignation. Un Celte se « trouvait alors auprès de moi; c'était un homme

« instruit dans les sciences de la Grèce; l'élégance « avec laquelle il parla notre langue, le témoignait « assez. Je le crois même un philosophe du pays. — « Étranger, me dit-il, je vais vous expliquer l'énigme « de ce tableau qui paraît vous causer quelque in- « quiétude. Nous autres Celtes, nous ne pensons pas « comme les Grecs que l'éloquence soit Hermès; mais « nous l'assimilons à Hercules, qui l'emporte sur « Hermès par la supériorité de ses forces. Si nous le « représentons sous la forme d'un vieillard, n'en « soyez pas surpris : c'est seulement dans un âge « avancé que le talent de la parole se montre avec le « plus d'éclat; et si vos poètes vous disent la vérité :

« La jeunesse en sa fougue est toujours incertaine (1);

« mais la vieillesse

« Est dans tous ses discours plus sage et plus sensée (2).

« La même raison vous fait dire de Nestor que le « miel coulait de ses lèvres, et que les orateurs de « Troie fesaient entendre une voix aussi douce que « les lis, c'est-à-dire que les fleurs; car, si je m'en « souviens bien, le nom de lis, en votre langue, « signifie toute espèce de fleurs.

« Ne soyez pas non plus étonné de ce qu'Hercules, « emblême de l'éloquence, conduit avec sa langue « les hommes enchaînés par les oreilles. Vous savez « le rapport intime qui existe entre les oreilles et la

(1) Homère, Iliade, livre 3, vers 108.

(2) Euripides, Phéniciennes, vers 533.

« langue. Ce n'est pas pour insulter au héros qu'on « la lui a percée ; je me souviens qu'un de vos poètes « comiques a dit dans ses ïambes :

« Et toujours les babillards
« Ont la langue perforée (1)

« Enfin, nous croyons que c'est par la force de « son éloquence qu'Hercules a accompli tous ses ex- « ploits. C'était un sage qui fesait violence par le « charme de sa persuasion. Ses traits sont ses dis- « cours pénétrans, rapides, lancés avec adresse, et « qui blessent agréablement les ames. — Tel fut le « discours du Celte (2). »

La statue de cet Hercules se trouve très-bien faite à Rome dans une tour peu éloignée de l'église de Saint-Louis; elle a été fort bien gravée en tête du Pomponius Méla qu'a fait imprimer à Bâle, en 1513, André Ratander (3). Guillaume Marcel l'a reproduite dans son Histoire des Gaules (4). Mais dom Martin, qui écrivait au plus tard en 1727, époque de l'approbation donnée à son ouvrage sur la religion des Gaulois, dit qu'il a fait chercher à Rome très-soi-

(1) Ces vers sont d'un ancien poète comique dont le nom est inconnu.

(2) J'ai cru devoir faire quelques changemens à la traduction que l'on trouvera dans les OEuvres de Lucien, traduites du grec. Paris, 1789, IV, 241 et suivantes.

(3) J. Picard *de priscâ Celtopædiâ. Parisiis* 1556; sur cet ouvrage de Jean Picard de Toutry, on peut voir la Bibliothèque historique de France, par le père Lelong. édition de Paris 1768. I, p. 229.

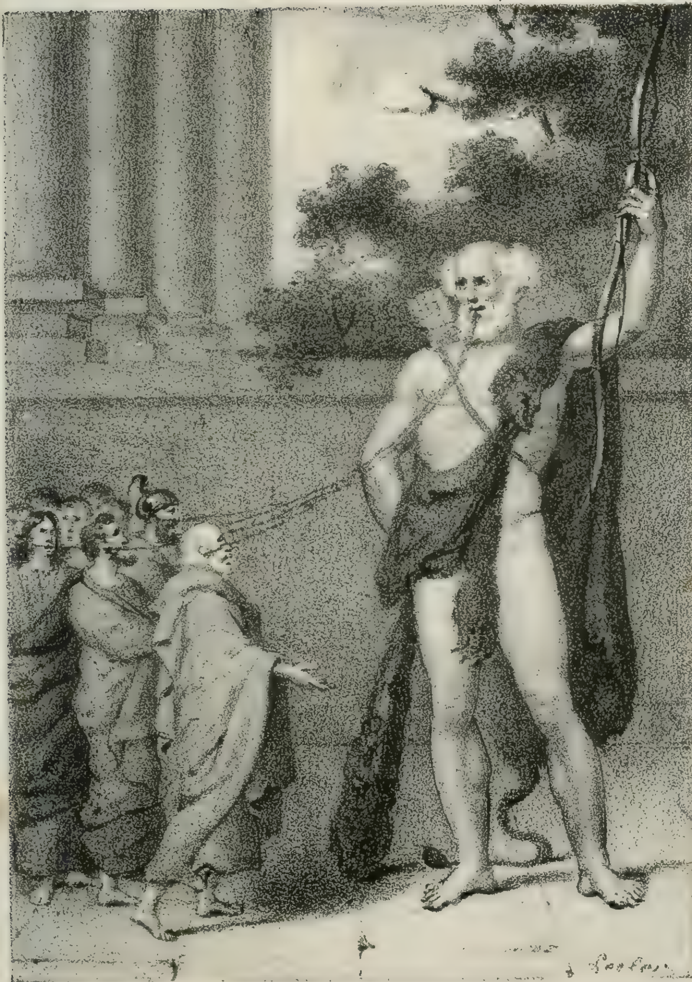
(4) Paris, 1686, I, 69.

gneusement cette statue d'Ogmios, sans avoir pu la découvrir : j'ai cru devoir la publier encore ici pour en faciliter la recherche aux archéologues.

Ce Guillaume Marcel explique le mot *Ogmios* par divin; mais je ne sais où il a puisé cette explication. *Ogmos* en grec signifie chemin; *Ogmios* peut donc signifier que la statue d'Hercules était placée sur un chemin. C'est ce que Lucien ne nous dit point.

Antoine Gosselin, dans son *Historia veterum Gallorum* imprimée à Caen en 1636, in-8°, dit que le nom de Bourgogne tire son origine de celui d'Ogmios et de celui de *Burgus*. Cette mauvaise étimologie ne fait pas honneur à son auteur. L'ouvrage est divisé en trois parties; il traite, dans la première, des druides et de la religion; dans la seconde, de la cavalerie et de la milice des anciens Gaulois; et dans la troisième, des peuples des Gaules et de leurs mœurs. « Gosselin, » dit Huet, « n'avait pas assez « creusé cette matière; il aurait travaillé plus utile- « ment pour sa réputation, s'il se fût borné aux anti- « quités romaines, dans lesquelles il excellait. » Il fut vivement critiqué par Bochart dans la pièce suivante : *De Ant. Gosselini Veter. Gallorum historiâ judicium*. Caen 1638, in-12 (1). Dom Jacques Martin, dans son livre sur la religion des Gaulois, imprimé à Paris en 1727, a prétendu que Lucien s'était trompé en prenant Ogmios pour Hercules, tandis que cette divinité gauloise est Hermès; mais Lucien dit formellement qu'Ogmios n'est pas Hermès.

(1) Biographie universelle, art. Gosselin, par M. Weiss.



lith. de Engelmann

Hercules gaulois (Ογμιος)

d'après Lucien et une statue trouvée à Rome
dom Martin le prend pour Mercure ou plutôt Hermès. (Thoth)

Voyez les chapitres 10, 11 et 12 du second livre de dom Martin.

P.

LXXXIII. *Pades*, arbres qui portent la poix. On croit que le fleuve du Pô qui a sa source dans les Alpes au mont Viso, entre le Dauphiné et le marquisat de Saluces, fut nommé *Padus* à cause de la quantité de ces arbres qui environnaient sa source : *Quoniàm circà fontem arbor multa sit picea, quæ Pades gallicè vocetur, Padum; hoc nomen accepisse* (1).

On donne généralement le nom de *poix* ou *poix-résine* à toutes les résines qui fluent naturellement ou par incision des arbres du genre des pins et des sapins, mais plus particulièrement à celle que fournit le SAPIN-PESSE.

Lorsque l'on met la poix-résine du sapin-pesse dans de l'eau, sur le feu, elle se fond et l'on peut la filtrer à travers une toile claire. Cette poix purifiée perd alors le nom de *poix-grasse*, de *poix de Bourgogne*. Lorsque l'on y mêle du noir de fumée, elle devient la *poix-noire* : mais aussi la poix-noire n'est quelquefois que du goudron épaissi (2).

Le SAPIN-PESSE ou *pèce*, *picéa* ou *épicéa*, sapin de Norwège, faux sapin, *Pinus abies* de Linné, est sans doute ce que Pline nomme le *Pades* des Gaulois.

(1) Plin. *Hist. nat. l. III*, *cap.* 16.

(2) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris 1809. x, 288. art. poix.

Il est fréquemment confondu avec le sapin, avec lequel il a en effet beaucoup de rapports par son bois, mais dont il diffère considérablement par la forme de ses feuilles et la disposition de ses fruits. Il croît naturellement au nord de l'Europe et sur les montagnes dont la hauteur est considérable, telles que les Alpes, les Vosges, etc. Il s'élève à plus de soixante piés, c'est-à-dire dix-neuf mètres et demi de haut, et toujours très-droit, au moyen de sa flèche semblable à celle du sapin commun. Ses branches sont verticillées et se recourbent avec grace dans leur vieillesse; ses feuilles sont longues d'un demi-pouce (de plus d'un centimètre), tétragones, piquantes, d'un vert noir, nombreuses et couvrant irrégulièrement les parties supérieures et latérales des rameaux. Ses côtes sont pendans à l'extrémité de ces rameaux, et ont quatre à cinq pouces (de onze à treize centimètres) de long, sur quinze à dix-huit lignes (de 3 à 4 centimètres) de diamètre; leurs écailles sont échancrées.

Cet arbre n'est pas moins utile que le sapin dans les lieus où il croît naturellement, et ces lieus sont plus rapprochés des habitations des hommes; car on en voit beaucoup dans les vallées inférieures des montagnes, et par conséquent dans des lieus susceptibles de culture. Son bois, comme on vient de le voir, diffère peu de celui du sapin commun; il est seulement plus blanc. On l'emploie absolument aux mêmes usages, et on le recherche également pour tous les services qui demandent en même tems de

la force et de la légèreté. C'est lui qui fournit la poix ordinaire ou poix grasse ou poix de Bourgogne; il ne faut pas la confondre, comme on le fait souvent, avec le *galipot* et le *goudron* qui proviennent du pin, ni avec le bitume minéral ou *asphalte*.

La coupe des sapins-pesses doit être faite dans les mêmes principes que celle des sapins communs, c'est-à-dire çà et là, ou en jardinant. Le semis de leurs graines, en grand et dans les pépinières, n'en diffère pas non plus d'une manière importante; cependant, comme ils ont moins besoin d'humidité et qu'ils sont moins sujets à être frappés, pendant l'été, par des coups de soleil, la réussite de leur plant est plus certaine; aussi sont-ils plus communs dans les jardins paysagers. L'effet qu'ils y produisent est beaucoup plus pittoresque que celui des sapins. Rien de plus imposant qu'un vieil épicéa isolé au milieu des gazons, ou placé sur le bord et à quelque distance des massifs, ainsi qu'il est facile d'en juger dans une infinité d'endroits aux environs de Paris et ailleurs. Leur surabondance seule nuit à leurs effets.

On peut très-facilement multiplier cet arbre par marcottes et par boutures; mais les arbres ainsi produits ne valent pas ceux venus des semences.

On cultive dans les pépinières royales un sapin-pesse venant des Vosges qui a les feuilles plus plates et plus piquantes, et qui paraît devoir former une espèce distincte.

La résine ou la poix des sapins-pesses découle en gouttes fluides et blanches de toutes les fentes qui

se trouvent naturellement à leur écorce. Ces gouttes ne tardent pas à devenir solides et jaunâtres après leur exposition à l'air. Les arbres en fournissent tant qu'ils subsistent. Cette poix ne se trouve pas accumulée dans des réservoirs, comme la térébenthine du sapin, mais coule de l'aubier pendant la durée des deux sèves; on l'obtient artificiellement en beaucoup plus grande abondance, en fesant de légères entailles au bois du côté du midi; entailles qu'on rafraîchit tous les quinze jours, lorsqu'on vient récolter la résine qui en a découlé et qui s'est consolidée sur leurs bords ou plus bas. Dans les cantons où l'on veut ménager les arbres, on n'opère qu'à la sève d'août; on ne leur fait qu'une entaille et on ne leur demande plus rien lorsqu'ils sont parvenus à un certain âge; car une production outre mesure les épuise et finit par les faire périr. Dans les années sèches et chaudes, la récolte est plus abondante et son résultat de meilleure qualité.

La poix détachée de l'arbre se met dans un sac et est apportée à la maison où, pour la purifier, on la fond dans des chaudières pleines d'eau, et on la passe dans des toiles claires. Sa couleur devient alors jaune et sa consistance peu solide. La moindre chaleur la ramollit. On en fait de la poix noire en la fondant à feu nu avec du noir de fumée.

Les usages de la poix sont fort étendus dans la marine et dans les arts. La France ne fournit pas à beaucoup près celle que sa consommation lui rend nécessaire. On en tire par la distillation une espèce

d'essence de térébenthine qu'on appelle *eau de rase*, et que l'on emploie comme la véritable térébenthine, quoiqu'elle lui soit de beaucoup inférieure (1).

LXXXIV. Pateræ, nom que les anciens Gaulois donnaient aux prêtres de Bélénus, ou aux interprètes des oracles d'Apollon. Nous trouvons ce nom dans le poëme où Ausone fait l'éloge des professeurs de Bordeaux sous ce titre : *Commemoratio professorum Burdigalensium* (2). Ce poëme est divisé en vingt-sept parties. La quatrième est en l'honneur d'Accius Patera, *Pater*, *Rhetor*. Comme elle est peu connue, je la rapporterai ici tout entière.

Ætate quanquàm viceris doctos priùs,
Patera fandi nobilis :
tamen quod ævo floruisti proximo,
juvenisque vidi senem :
honore mœstæ non carebis næniæ,
Doctor potentum Rhetorum.
Tu Bagocassi stirpe Druidarum satus,
si fama non fallit fidem,
Beleni sacratum ducis è templo genus :
et inde vobis nomina
tibi pateræ : sic ministros nuncupant
Apollinaris mystici.
fratri, patrique nomen à Phœbo datum :
natoque de Delphis tuo.
Doctrina nulli tanta in illo tempore
cursusque tot fandi et rotæ.
Memor, disertus, lucida facundia,
carere cultu præditus,

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris 1809. XI, 370. art. sapin.

(2) Voyez le *Chorus poetarum Classicorum. Lugduni* 1616. p. 3102.

salibus modestus, felle nullo perditus,
vini cibique abstemius,
lætus, pudicus, pulcher: in senio quoque ut
aquilæ senectus aut equi.

On voit qu'Ausone dit qu'il n'a connu Accius qu'étant vieux lorsque lui-même était jeune. Or Ausone était né vers l'an 309; ainsi Accius naquit environ une génération auparavant, c'est-à-dire vers l'an 276. Il était fils du grammairien Phœbicius, et père de l'orateur Delphidius; sa famille était de Baïeux dans l'ancienne Armorique. Son nom *Patéra* semble plutôt un nom appellatif qu'un nom propre, comme le prouvent les deux vers qui viennent d'être rapportés :

Tibi Pateræ; sic ministros nuncupant
Apollinaris mystici (1).

La patère, en latin *patera* (2), était un instrument des sacrifices. Un grand nombre de patères, échappées à l'injure du tems, se trouvent dans plusieurs cabinets de l'Europe. Elles servaient, suivant le témoignage des anciens, à divers usages. On les employait à recevoir le sang des taureaux et des victimes qu'on immolait. Quelques-uns racontent, dit Cicéron, que Coriolan immola un taureau, reçut son sang dans une patère, et se procura la mort en le buvant (3). Un autre usage des patères est marqué

(1) Voyez la vie d'Accius sous le nom de Patère dans l'Histoire litéraire de la France. Paris 1733. partie 2, p. 124.

(2) Antiquité expliquée par D. Bern. de Montfaucon. II, 142.

(3) Voyez le Brutus de Cicéron au n° x; mais Atticus au n° xi dit que ce récit est une fable.

par Virgile qui dit que Didon, tenant la patère de la main droite, la versa entre les cornes de la vache blanche; mais il parle ailleurs des patères pleines de sang. Ceux qui sacrifiaient, s'en servaient donc pour verser du vin entre les cornes des victimes. Il paraît par ce que nous venons de dire, que les patères devaient toujours avoir un creux, et que ces instrumens tout plats, qu'on trouve en certains cabinets, ne sont point des patères. Cela paraît par ces autres passages de Cicéron. « On vit Mercure verser du sang « dans sa patère. » Et dans le sixième discours contre Verrès, il indique une patère, dont les femmes se servaient pour les choses divines, c'est-à-dire pour les sacrifices. De ces patères, les unes avaient un manche, les autres n'en avaient point. En général le mot patère, en latin *patera*, signifie coupe ou tasse.

LXXXV. Pec, mot celtique, ou gaulois, qui désignait toute sorte de bétail. Voyez ci-après l'article LXXXVII.

LXXXVI. Pécule, vient de *Peculium*. Chez les Romains, on entendait par pécule ce qu'un fils de famille, ou un esclave, amassait par son industrie, ou acquérait de quelque autre manière, et dont on lui laissait l'administration.

Il n'y avait originairement dans le droit qu'une sorte de pécule pour les fils de famille et pour les esclaves. Le pécule des uns et des autres était une légère portion des biens du père de famille ou du maître, que celui-ci consentait de séparer du reste de ses biens, pour le compte du fils de famille ou de l'esclave.

Il était au pouvoir du maître d'ôter à l'esclave le pécule entier, de l'augmenter ou de le diminuer; tout ce que l'esclave acquérait était au profit du maître.

Il en était aussi de même anciennement des fils de famille; mais, dans la suite, on distingua le pécule de ceux-ci du pécule des esclaves.

La division la plus générale du pécule du fils de famille, était en pécule militaire et pécule bourgeois, *militare* et *paganicum*.

Le pécule militaire se divisait en *castrense* et *quasi castrense*.

On appelait pécule *castrense*, ce qui avait été donné au fils étant au service militaire, par ses parens ou amis, ou ce qu'il avait lui-même acquis au service, et qu'il n'aurait pas pu acquérir s'il n'avait été au service; car ce qu'il aurait pu acquérir autrement, n'était pas réputé pécule *castrense*.

On entendait par pécule *quasi castrense*, ce qui venait au fils de famille autrement que par le service de robe ou d'épée; il était de deux sortes, le *profectice* et *l'adventice*.

Le *profectice* était celui qui venait des biens du père.

Le pécule *adventice* était celui qui venait de la mère, des parens maternels, et de toute autre manière que des biens du père.

Tous les anciens droits du père de famille sur le pécule profectice, subsistent encore partout où la puissance paternelle a lieu; mais il n'a plus que l'usu-

fruit du pécule adventice; la propriété en appartient au fils.

Il y a même cinq cas où le père n'a pas l'usufruit du pécule adventice, savoir : 1° lorsque le fils a accepté une succession contre la volonté du père; 2° lorsque l'on a donné un esclave au fils, sous la condition qu'il le mettrait en liberté; 3° quand les biens ont été donnés au fils, à condition que le père n'en aurait pas l'usufruit; 4° dans le cas où le père aurait partagé avec un de ses enfans la succession d'un autre enfant; 5° lorsque le père, sans juste cause, aurait fait divorce avec sa femme.

Le père avait anciennement le tiers du pécule adventice pour prix de l'émancipation qu'il accordait au fils de famille: mais Justinien, au lieu du tiers en propriété, lui donna la moitié en usufruit, de sorte que le fils en conservait seul toute la propriété (1).

Cujas, dans ses Récitations sur le titre *de jure dotium*, et sur le titre *de pactis conventis*, au Code de Justinien, dit que *peculium* est un mot gaulois. Il se fonde sur un texte formel d'Ulpien, dans la loi 9, paragraphe 3 au Digeste *de jure dotium*. Ulpien s'y exprime ainsi : *ceterùm, si res dentur in eâ quæ Græci παράφερνα dicunt, quæque Galli peculium vocant* (2). « Au reste si quelque chose est donné en « ce que les Grecs appellent biens paraphernaux et « les Gaulois pécule. » Cette autorité semble incon-

(1) Explication des cérémonies et coutumes des Romains, par Nieupoort, trad. par l'abbé Desfontaines. Paris 1741.

(2) *In l. si ego . § cæterum ff. de jure dotium.*

testable. Aussi Denys Godefroy, dans ses commentaires sur cette loi, et le jurisconsulte Hauteserre dans ses *Rerum Aquitanicarum libri quinque* (1), ont suivi l'opinion de Cujas.

Ménage n'en regarde pas moins comme constant que le mot *peculium* est purement latin (2). Aussi son compatriote Loyauté, aujourd'hui peu connu, mais qu'il dit être un avocat très-docte au parlement de Paris, propose de lire dans le texte d'Ulpien *alii* au lieu de *Galli*. C'est dans les notes de ce Loyauté sur le livre de saint Augustin *contrà Julianum*. Mais cette conjecture, qui n'est appuyée sur aucun manuscrit, ne peut être soutenue.

Ménage qui le reconnaît ne veut rien changer dans le texte d'Ulpien qu'il explique en disant que les Gaulois dont parle ce jurisconsulte sont les Gaulois que les Romains appelaient *Cisalpins*, qui, dit-il, parlaient latin. Il le prouve par le témoignage de Servius qui sur ces vers du premier livre des Géorgiques (3) :

Quid dicam, jacto qui semine comminùs arva
Insequitur, cumulosque ruit malè pinguis arenæ

fait l'observation suivante : COMMINUS, *id est* statim, sine intermissione. *Non est ergò* ex propinquo : *qui significatus frequentissimus est in Cisalpinâ Galliâ. Vulgò enim dicunt* : vado ad eum sed comminùs.

(1) Toulouse, 1648 in-4°; livre 2, chapitre 17.
(2) Dictionnaire étymologique. Paris 1694, p. 567. art. Pécule.
(3) Vers 104.

Dans les champs la semence est-elle déposée ?
Il la couvre *à l'instant* sous la glèbe écrasée.

Ce même Servius, sur ces mots du huitième livre de l'Énéide (1) :

Virgatis lucent sagulis :

quæ habebant in virgarum modum deductas vias, et benè allusit ad Gallicam linguam, per quam virga *purpura dicitur* virgatis *ergò ac si diceret* purpuratis.

Varron, livre premier *de Re rusticâ*, chapitre 32, dit : *ceteraque, quæ alii* legumina; *alii, ut Gallicani quidam*, legaria, *appellant utraque dicta à legendo : quod ea non secentur, sed vellendo leguntur.* « Et les autres plantes, que les uns nomment *legu-* « *mina*, les autres, comme certains Gaulois, *legaria*, « mots tirés tous deux du mot *legere*, » qui signifie cueillir, « parce qu'on ne coupe pas ces plantes, « mais qu'on les cueille en les arrachant. »

Enfin Cornutus, sur ces mots de la seconde satire de Perse :

. . . . *Grandes patinæ, tucetaque crassa,*

« Les grands repas et les ragoûts pleins de graisse, » fait l'observation suivante : Tuceta *apud Gallos Cisalpinos* bubula *dicitur, condimentis quibusdam crassis oblita et macerata : et ideò toto anno durat.*

Toutes ces autorités recueillies par Ménage l'ont convaincu qu'il avait raison, et il se félicite du suffrage qu'il a obtenu de Fabrot regardé par lui comme

(1) Vers 660.

Et de leurs colliers d'or la parure flottante.

le premier jurisconsulte de son tems. Voici comment s'exprime ce Fabrot dans son Énarration sur le Paratitle de Cujas, au Code *de pactis conventis : Ego potiùs accedo Ægidio Menagio τῷ πάνυ; Gallos Cisalpinos qui latinè loquebantur, ea quæ extrà dotem sunt, peculium appellare.*

Cet honorable témoignage dédommagea Ménage des plaisanteries qu'un jurisconsulte avait faites de lui à cette occasion : mais je crois que sans plaisanter, on peut dire que toutes ses citations prouvent que les Cisalpins, même en parlant, si l'on veut, avaient des expressions qui leur étaient propres et qui pouvaient fort bien ne pas dériver du latin. Tel était peut-être le mot *peculium* duquel est venu notre mot pécule. Encore aujourd'hui les Piémontais et les Milanais ont une foule d'expressions qui leur sont particulières et que l'on entend difficilement à Rome, quoique les trois nations parlent l'italien.

LXXXVII. Pecunia, monnaie, est un mot gaulois, ainsi que nous l'apprenons de Cassiodore. Quoique les anciennes histoires ne fassent pas mention des monnaies gauloises, il est vraisemblable que l'usage en était admis dans les Gaules lorsque les Romains commencèrent à s'en servir; car le mot *pecunia* que l'on croit être latin, est purement gaulois et vient de Pec ou *Pecus* qui signifiait, en langue celtique, toute sorte de bétail, soit que les premières espèces dont on se servit pour la facilité du commerce que l'on fesait dans l'origine par des échanges, fussent fabriquées de cuir, ou que le mot fût relatif à celui

de pécule ou de patrimoine, dont le plus solide et le plus nécessaire consiste dans les troupeaux qui nous fournissent la nourriture et les habits (1).

Le premier souverain que l'histoire nous présente comme ayant fait frapper de la monnaie est Janus qui, si nous en croyons Dracon de Corcire, cité par Athénée (2), et appuyé par le témoignage de Macrobe (3), fit le premier frapper de la monnaie de cuivre. D'un côté elle portait l'empreinte de son effigie, et de l'autre celle du vaisseau de Saturne. Les deux traditions sont puisées dans deux sources différentes; car elles ne rapportent pas l'histoire de Janus de la même manière.

Ces anciens événemens exigent une ancienne chronologie : je n'en connais pas d'antérieure pour cette époque à celles de Sanchoniatôn et d'Eusèbe. Or selon Sanchoniatôn, Ilos, qui est le Kronos des Grecs et le Saturne des Latins fit entourer de murailles le lieu qu'il habitait sur les rives de la mer Méditerranée, et fonda Biblos, la première ville de Phénicie. Ses alliés portaient le nom d'Éloïm. Le texte d'Eusèbe (4) écrit en grec Ἐλοείμ, et il est remarquable que ce nom est celui que donne à Dieu le premier verset de la Genèse.

(1) Histoire de la monarchie française, par Guillaume Marcel. Paris 1686. I, 64.

(2) Livre XV, chap. 46 de ses *Deipnosoph. XV libri*, p. 692 dans l'édition de Casaubon. Athénée cite le traité περὶ λίθων, des pierres, composé par Dracon. L'ouvrage et l'auteur sont également inconnus d'ailleurs.

(3) Saturnales, livre I, chap. 7.

(4) *Eusebii præparatio evangelica. Coloniæ* 1688, page 37.

Ilos parcourut la terre; et dans le cours de ses voyages, il donna à sa fille Athéna, le royaume de l'Attique. Continuant à distribuer ses bienfaits, il donna la ville de Biblos à la déesse Baaltis, et celle de Bérite à Poséidôn et aux Cabires. Enfin il érigea l'Égipte en souveraineté en faveur de Taaut, et vint s'établir dans les contrées du midi (1).

Tel est le récit de Sanchoniatôn qui nous explique comment les constructions phéniciennes, connues sous le nom de murs ciclopéens, passèrent en Italie par le moyen de l'Ilos phénicien qui est le Saturne, des Latins, et ce même Saturne selon Eusèbe (2), n'est autre chose qu'un nom que les Assiriens donnaient à Bélus en le divinisant.

La date de son arrivée en Italie ne se trouvait pas dans le texte d'Eusèbe, puisqu'elle n'est pas dans la version arménienne publiée à Milan. C'est une addition de saint Jérôme qui même a été tronquée dans les anciens manuscrits latins de la Chronique, ainsi que je l'ai fait voir ailleurs (3), ce qui a trompé le père Pétau. La véritable leçon porte l'arrivée de Saturne à l'an 1831 avant notre ère; elle est contraire à la Chronologie d'Eusèbe qui fait monter Ninus sur le trône l'an 2048 avant notre ère, et Saturne son père l'an 2166. Il serait difficile d'établir une date

(1) Id. p. 34-37. livre I, chap. 9 dans cette édition grecque et latine de la Préparation évangélique d'Eusèbe.

(2) *Sancti Eusebii Hieronymi operum tomus octavus. pars prima. Venetiis* 1769. p. 47. *Chronicus canon, exordium libri.*

(3) Discours sur les murs ciclopéens imprimé à Rome en 1815; p. 48.

positive pour des faits aussi reculés, et cette recherche n'entre pas ici dans notre sujet.

Le premier souverain grec que l'histoire nous présente comme ayant fait frapper de la monnaie est Thésée; voici ce qu'en dit Plutarque (1) : « Il fit « aussi frapper une monnaie avec la marque d'un « bœuf, soit à cause du taureau de Marathon, ou en « mémoire du général Tauros qu'il avait défait, soit « enfin pour exhorter ses concitoyens au labourage; « et l'on dit que c'est de cette monnaie qu'ont été « tirées ces expressions : cela vaut cent bœufs; cela « vaut dix bœufs. »

Dacier, traducteur de Plutarque, prétend, dans une note, que, selon d'autres auteurs qu'il ne cite point, Thésée fit frapper cette monnaie pour conserver la mémoire de la manière dont on fesait auparavant le commerce par l'échange du bétail. Cette monnaie, ajoute ce traducteur, avait la marque d'un bœuf, et valait deux drachmes, c'est-à-dire vingt sous (2). Elle pesait cent soixante-quatre grains et un tiers dans le sistème de M. Letronne (3); et comme, dans ce sistème, le grain, poids de marc, est 0,0531 en grammes (4), le bœuf pesait 8,726 grammes, ou près de neuf grammes.

(1) Les vies des Hommes Illustres de Plutarque, traduites par Dacier, t. I, p. 55.

(2) Id. *ibidem*. Note du traducteur.

(3) Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines. Octobre 1817, p. 102.

(4) Id. p. 5.

L'événement que rapporte Plutarque était assez important pour mériter d'être consigné dans les fastes connus sous le nom de marbres de Paros ou d'Arondel. Ainsi l'on peut supposer que l'époque 22 de ces marbres, qui n'a pu être déchiffrée qu'en ce qui concerne la date, placée sous une année correspondante à l'an 1255 avant l'ère chrétienne et sous le règne de Thésée (1), se rapporte à cette ordonnance de Thésée, quoique cette lacune ait été suppléée autrement (2) par Chandler.

Quant au proverbe auquel Plutarque fait allusion, il est évidemment tiré de l'endroit où Homère, dans son Iliade (3), nous représente Glaucus aveuglé par le dieu fils de Kronos (Jupiter fils de Saturne), échangeant des armes d'or contre des armes d'airain, des armes du prix de cent *bœufs*, pour d'autres qui ne valaient que dix bœufs. C'est ce que M. Dugas Montbel traduit ainsi: « Alors le fils de Saturne « prive Glaucus de sa raison, puisqu'en échangeant « son armure avec Diomède, il lui donne des armes « d'or du prix d'une hécatombe, pour des armes « d'airain qui ne valaient que neuf taureaux. »

Χρύσεα χαλκείων, ἑκατόμβοι' ἐννεαβοίων.

On doit observer que Henri Étienne, dans sa version latine, a soin de mettre *numis*, monnaies,

(1) L'Art de vérif. les dates avant J.-C. III, 145.

(2) *Marmorum Oxoniensium inscriptiones græcæ. Oxonii* 1791. p. 13 et 108.

(3) Chant Z ou VI, vers 236.

à côté de *bobus*, bœufs. Ce passage d'Homère, ainsi commenté par Plutarque, paraît formel. Ainsi Pline le naturaliste a eu raison de dire que *pecunia* était une espèce de monnaie, parce que le simbole le plus ancien qui ait paru sur la monnaie était quelque animal, en latin *pecus*. Voici ses expressions : *signatum est notâ pecudum, unde et pecunia appellata.* Mais ce nom de *pecus*, comme nous l'avons observé, doit être pris dans la langue des Gaulois et non dans celle des Romains qui avaient gravé sur leur *as* la figure de Janus avec le vaisseau de Saturne. Ce furent les Gaulois qui s'étant servis d'abord de pièces de cuir pour leur commerce, commencèrent les premiers à employer les métaux pour cet usage. C'est ce que dit formellement Cassiodore (1) : *Pecunia enim à pecudis tergo nominata Gallis auctoribus, sine aliquo adhuc signo ad metalla translata est.*

En effet l'Histoire Romaine ne fait aucune mention de monnaie frappée dans la composition qui fut faite de la forteresse du Capitole que les Gaulois tenaient assiégée après avoir saccagé la ville de Rome : elle dit seulement que les Romains qui s'obligèrent de leur payer mille livres d'or (2), évaluées par Marcel à cinq cent soixante mille francs de notre monnaie (3), ne fournirent cette quantité qu'en prenant les ornemens des dames, qui les portèrent spontanément et les sacrifièrent avec empressement pour

(1) L. VII *Variarum epist.* XXXI.

(2) Tite-Live, V, 48.

(3) Histoire de la Monarchie Françoise. Paris, 1686. I, 65.

la liberté de leur patrie. *Cùm in publico deesset aurum ex quo summa pactæ mercedis Gallis conferet, à matronis collatum acceperunt* (1).

On sait que la prise de Rome eut lieu l'an 387 avant notre ère. La monnaie fut bientôt après en usage, tant parmi les Romains que parmi les Gaulois, qui la fabriquèrent en très-grande abondance. Nous savons en effet par Strabon (2) que Louernios, roi des Auvergnats, qui régnait vers l'an 155 avant notre ère (3), avait de telles richesses que souvent, pour montrer son opulence à ses amis, il se promenait dans les champs monté sur un char, d'où il jetait çà et là des monnaies d'or et d'argent, que ses compagnons ramassaient; c'est ce qu'avait dit avant Strabon un historien digne de foi, et qui parlait ainsi environ 78 ans après l'évènement (4):

« Posidonius détaillant quelles étaient les richesses « de Louernios père de Bétultus, dit que pour captiver la bienveillance du peuple, il parcourait les « campagnes sur un char (5), répandant de l'or et de

(1) Tite-Live, V, 50.

(2) Livre IV, p. 191. J'ai appelé ce prince *Louernios* à la p. 400 de la première partie de ce volume. C'est effectivement ainsi que son nom se trouve écrit dans les éditions de Strabon et d'Athénée; mais il est vraisemblable que ce nom est l'origine des Ἀρούερνοι ou Auvergnats, et qu'il faut lire *Aovernios*, et *Aovernoi*.

(3) Trente-trois ans avant son fils Bétultus qui fut défait par les Romains l'an 122 avant notre ère. Voyez l'Art de vérif. les dates avant J.-C. V, 234.

(4) Il vivait l'an 77 avant l'ère chrétienne. Voyez le mémoire sur les Celtes dans le troisième volume des Mémoires pour servir à l'ancienne histoire du Globe, p. 102.

(5) Florus dit que ce char était d'argent. Catrou et Rouillé disent

« l'argent à des miriades de Celtes qui le suivaient. Il « fit une enceinte carrée de douze stades, » plus de deux mille mètres, « où l'on tint toutes pleines des « cuves d'excellentes boissons, et une si grande « quantité de mets, que pendant nombre de jours « ceux qui voulurent y entrer eurent la liberté de se « repaître de ces alimens servis sans interruption. « Une autre fois il assigna le jour d'un festin; un « poète de ces peuples barbares, c'est-à-dire un « Barde, étant arrivé trop tard, se présenta devant « lui, et chanta ses éminentes qualités, mais en lais- « sant tomber des larmes sur ce qu'il n'était pas venu « assez tôt. Louernios, flatté de ces éloges, se fait « donner une bourse d'or, et la jette à ce poète, qui « courait à côté de lui. Le poète, la ramassant, le « chante de nouveau, disant que la terre où Louer- « nios poussait son char devenait, sous ses pas, une « source d'or et de bienfaits pour les hommes. Ces « détails se trouvent dans le vingt-troisième livre de « Posidonius (1), qui dit ailleurs (2) que chez les « Celtes les domestiques portent à boire dans des « vases d'argent, et à manger dans des plats de « même métal; il ajoute que chez ces peuples il y « avait des théâtres sur lesquels on se battait pour « de l'or et de l'argent (3). »

seulement qu'il était garni d'argent à la gauloise. Mais le mot *argenteus*, employé par Florus, signifie d'argent dans Cicéron et Pline. M. Du Rozoir dans sa traduction de Florus, III, 3, traduit *argenteo carpento* par char d'argent.

(1) Athénée, Banquet des Savans, livre IV, chap. 13.

(2) Même chapitre.

(3) On trouvera ces passages en entier dans l'Introduction à l'Histoire d'Avignon. I, 235.

On a trouvé en effet en 1804, sur les bords de l'Ouvèze, près de deux cens médailles d'argent, qui ont évidemment servi de monnaie dans les Gaules beaucoup plus anciennement qu'au tems dont nous parlons (1). Elles sont encore aujourd'hui presque toutes réunies dans mon cabinet, à Paris, et ne paraissent pas appartenir à la nation des Auvergnats, mais à celle des Bituriges qui est beaucoup plus ancienne. Nous en avons déjà parlé (2). Guillaume Marcel a fait aussi graver dans son Histoire des Gaules, les quatre monnaies gauloises qu'il a jugé les plus curieuses, et il en donne une description très-détaillée (3).

LXXXVIII. Penna, montagne. Il y a plusieurs places des Gaules dont la situation est sur des montagnes, outre celles qu'on appelle *Pennines* dans la Viennoise cinquième, qui retient le nom de *Penne* (4). L'un des sommets des Alpes porte le nom de *Penninum jugum* (5). « Je suis étonné, » dit Tite-Live en parlant d'Annibal (6), « que l'on ne convienne pas du « lieu par où il passa les Alpes; que l'on croie com- « munément que ce fut par le sommet appelé Pen-

(1) Mémoires de l'Athénée de Vaucluse. Seconde partie. Avignon 1806. p. 99.

(2) P. 400 du vol. précédent.

(3) Histoire de la Monarchie Françoise. Paris 1686. I, 65.

(4) Voyez *Petrus Vallis Sarnensis*. Hist. Albig. c. XXXVI.

(5) Tite-Live, V, 35 le nomme seulement *Apenninum*, et l'y distingue de ce qu'il nomme *saltus Taurinus* ou défilé du mont Genèvre, par lequel Annibal passa.

(6) Id. XXI, 38.

« nin; et que ce furent les Carthaginois, en latin « *Pœni*, qui lui donnèrent ce nom. Cœlius, au con« traire, dit que ce fut par celui de Crémone. Mais « ces deux sommets, au lieu de le conduire chez les « Tauriniens, l'auraient conduit chez les Gaulois « Libuens, à travers les monts Salassiens. D'ailleurs « il n'est pas vraisemblable que ces passages aient « été ouverts en ce tems-là du côté de la Gaule, « puisque les routes qui conduisaient sur le Pennin, « étaient occupées par des peuples demi-Germains. « Et si l'étimologie dont on vient de parler fesait « impression sur quelqu'un, il est aisé de le détrom« per en lui apprenant que ce n'est pas du passage « des Carthaginois que le Pennin a pris son nom, « mais d'un temple ou d'un Dieu ainsi nommé et « adoré sur les hauteurs par les Véragres qui les ha« bitaient (1). »

En effet Guichenon, dans son Histoire de Savoie, nous a conservé l'inscription qui était sur le piédestal d'une belle statue représentant ce Dieu sous la figure d'un jeune homme nu, et conçue en ces termes : *L. Lucilius Deo Pennino optimo maximo donum dedit.* Ce Lucius Lucilius est peut-être celui qui était consul l'an 265 de notre ère, et qui dans une inscription rapportée par Gruter est appelé Lucius Cæsonius Macer Lucilius Ruffininianus (2).

(1) Tout ce passage est traduit en entier et commenté avec soin dans un petit écrit intitulé : Supplément au Tite-Live, inséré dans la collection des auteurs classiques de M. Lemaire. 11 p. in-8°.

(2) Gruter, Inscript. page 381, num. 1, 3 écrit *Lucillo;* mais à la page 166, num. 2 il écrit *Lucilio*. Sur ce Lucilius voyez l'Hist. des Empereurs, par Tillemont. III, 472.

Il ne faut pas dissimuler cependant que selon Caton et Servius ce n'était pas un dieu, mais une déesse, que l'un appelle *Pennina* et l'autre *Apennina*, mais la figure et l'inscription prouvent que Tite-Live a mieux connu le dieu que ces deux auteurs. L'historien de Savoie ajoute ces paroles: « Sur la mon-« tagne du petit Saint-Bernard, qui est de la Val « d'Aoste, est une colonne de marbre de la hauteur « de quatorze piés, » quarante-cinq décimètres, « dédiée aussi autrefois au dieu Penninus, sur la-« quelle était une escarboucle, que l'on appelait l'œil « de Penninus. » Dans la suite, on enleva la statue de ce Dieu pour mettre en sa place celle de Jupiter, et alors l'escarboucle fut appelée l'œil de Jupiter. Il est sûr cependant que malgré ce changement le culte de Penninus ne fut pas aboli, et les montagnards continuèrent à l'honorer.

Les savans sont embarrassés de savoir quel dieu était ce Penninus. Les épithètes d'*optimus maximus* sembleraient d'abord faire croire que c'était le soleil et que cet œil, dont on vient de parler, était le même que l'œil d'Osiris, qui, en Égipte, représentait le soleil (1).

En général, dans la langue des Gaulois, *penn* signifiait un lieu élevé, un sommet (2). Ainsi le dieu Pennin chez eux devait être le dieu des hauteurs, ou des montagnes.

(1) Dictionaire pour l'intell. des auteurs classiques. Paris 1786. XXXII, 554. Art. Pennin et Penninus.

(2) La religion des Gaulois. Paris 1727. II, 373.

LXXXIX. Petoritum ou Petorritum, chariot ou voiture suspendue à quatre roues. C'est un mot gaulois. *Petoritum Gallicum vehiculum esse et nomen ejus dictum existimant à numero quatuor rotarum* (1). Quelques-uns le dérivent du mot grec πέτομαι, qui signifie être emporté d'un mouvement rapide, et du mot latin *rota, ob volucres rotas*, ou plutôt de l'éolique πέττορες, au lieu de τέσσαρες : Vossius observe que si l'on préfère cette dernière étimologie, on pourrait dire que les celtes auraient puisé cette expression chez les Massaliens (2). Mais Varron est d'un sentiment contraire, et croit que ce mot est purement gaulois. *Petorritum enim non ex græcâ dimidiatum, sed totum transalpibus factum ; nam est vox gallica* (3). Nous n'avons plus l'ouvrage où Varron s'exprime ainsi ; mais le chapitre où il est cité dans les Nuits Attiques, mérite d'être rapporté ici en entier.

« Si ceux qui, dégoûtés d'un autre genre de vie, « viennent à se livrer à l'étude des lettres dans un « âge avancé, sont avec cela naturellement grands « parleurs et ont quelque facilité à s'énoncer ; on ne « peut se faire une idée à quel point et de quelle ma- « nière ridicule et frivole, ils affectent de faire éta- « lage de leurs connaissances. On peut mettre cer- « tainement de ce nombre cet homme qui, derniè- « rement, disait sur *petorritum* des choses si pleines « d'une vaine subtilité. Car comme on demandait

(1) Festus, l. XV, c. xxx.

(2) Vossius, *in Etymologic.* au mot *petoriti.*

(3) Varron, cité par Aulu-Gelle l. XV, c. 30.

« quelle était la forme du chariot appelé *petorritum*, « et de quelle langue ce mot tirait son origine; il « nous décrivit une forme de chariot bien différente « de celle qu'ont en effet ceux appelés *petorrita*, et « nous dit que ce mot venait du grec, et signifiait des « roues qui tournent avec rapidité; car il n'y avait, « disait-il, dans *petorritum* qu'une lettre à changer « pour y trouver *petorotum*. Il prétendit même que « Valérius Probus l'avait écrit ainsi. Pour moi, quoi- « que je n'aie pas laissé de me procurer la plupart des « écrits de Probus, et de les lire avec soin, je n'y ai « jamais rencontré rien de semblable, et je ne crois « pas que l'on trouve pareille chose nulle part ail- « leurs dans ce savant écrivain. En effet *petorritum* « ne vient point du grec; mais ce mot est entiè- « rement gaulois. Nous en trouvons la preuve au « quatorzième livre des Choses Divines de Marcus « Varron, dans lequel cet homme si profond dit, en « parlant du chariot appelé *petorritum*, que ce terme « est gaulois. »

En effet le mot *Pedar*, si l'on en croit Camden (1), signifie encore aujourd'hui le nombre de quatre en Angleterre. Mais on ne le trouve pas dans nos dictionaires.

XC. Piperacium, herbe que les Grecs appelaient ἄκορον et les Romains *venerea* : ἄκορον Ῥωμαῖοι Βενέρεα, Γαλλοὶ πεπεράκιον (2). Le mot ἄκορον signifie en grec insatiable, appétissant. Je crois que le *pipe-*

(1) *Britanniæ descriptio.*

(2) Dioscorides, l. I, c. II.

racium de Dioscorides est ce que nous appelons poivre long ou piment, en latin *capsicum*. Ce genre de plantes de la pentandrie monoginie et de la famille des solanées, renferme une demi-douzaine d'espèces, dont une est cultivée dans les parties méridionales de l'Europe et dans les colonies européennes intertropicales, pour son fruit. C'est à tort qu'on la croit venue d'Amérique, et le passage de Dioscorides en est la preuve. L'usage en est immémorial dans nos provinces méridionales.

Cette espèce, qui est le *piment annuel* des botanistes, a les racines fibreuses, les tiges striées, rameuses, hautes d'un à deux piés, ou de trois à six décimètres; les feuilles alternes, longuement pétiolées, entières, lancéolées, luisantes, d'un vert noirâtre; les fleurs blanchâtres, longuement pédonculées, solitaires, extraaxillaires; les fruits rouges, ovales, alongés, à pédoncule recourbé vers la terre, et variant entre un et quatre pouces, c'est-à-dire 3 et 11 centimètres, de long, sur six à dix-huit lignes, c'est-à-dire 1 à 4 centimètres de diamètre. Elle est annuelle, comme l'indique son nom. Son fruit tient lieu de poivre, et la consommation qui s'en fait dans les pays chauds est très-considérable. Il est, dans ces pays, peu de ragoûts où on ne le fasse entrer, souvent au-delà de ce qui convient aux palais accoutumés à un assaisonnement plus doux. On l'apporte par charretées dans les marchés de l'Espagne; là, comme dans les parties méridionales de la France, on mange ces fruits crus ou confits dans le

vinaigre avant leur complète maturité, sous le nom de *poivrons*. C'est l'assaisonnement du pain au déjeuner de presque tous les manœuvres, et même des pauvres propriétaires de ces contrées. Les riches ne dédaignent nullement d'en faire usage, et j'en ai fait venir à Paris, où ils ont été trouvés fort bons à ma table. On les regarde comme digestifs, incisifs, antiseptiques, et détersifs. Réduits en poudre, ils sont un violent sternutatoire. Les habitans des colonies ne tarissent pas sur l'éloge de leurs vertus; c'est, selon eux, une panacée universelle, et le seul moyen que la nature leur ait donné pour digérer. Sans doute elle n'est pas nécessaire, et l'estomac y fait très-bien ses fonctions quand on ne le surcharge pas. Mais comme la sobriété n'est pas une vertu très-ordinaire, les poivrons sont souvent utiles. C'est un objet de produit pour les cultivateurs, et il faut qu'ils s'occupent des moyens de le multiplier le plus possible dans les lieux où ils sont recherchés et où le climat leur convient.

En tout pays il est avantageux de semer de bonne heure la graine du piment annuel, parce que l'on vend très-bien les fruits encore verts, pour être mangés crus ou confits au vinaigre. En conséquence on doit ensemencer aussitôt qu'il n'y a plus de gelées à craindre. Dans les lieux où la culture est un peu perfectionnée, cette graine est semée sur couche, et l'on couvre, pendant la nuit, le jeune plant qui en provient, pour le repiquer lorsqu'il a trois à quatre pouces (8 à 11 centimètres) de haut, dans

une terre abondamment fumée, et à une exposition chaude. Cette pratique est indispensable dans le climat de Paris, où les printems sont rarement beaux. Là, c'est ordinairement en mars qu'on le sème, et en mai qu'on le repique; mais ce n'est presque qu'une culture d'agrément, l'hiver arrivant, si l'été est froid ou pluvieux, avant que les piés aient donné le quart des fruits qu'ils devraient produire. Les premières gelées blanches suffisent pour les faire tous périr.

En Espagne, et même en France, sur les bords de la Méditerranée, on sème en février, et même quelquefois en janvier, sur une planche bien préparée, bien fumée et bien exposée, et les plus soigneux couvrent le plant pendant les nuits qu'ils soupçonnent devoir être froides. Ils le repiquent en avril à dix-huit ou vingt pouces (49 ou 54 centimètres) de distance, dans un jardin et même en plein champ, dans un terrain un peu frais, et lui donnent deux binages pendant le cours de l'été. Trop de chaleur lui est alors nuisible; c'est pourquoi l'on préfère les expositions abritées du soleil à midi. On commence à cueillir des fruits verts dès la fin de mai, et l'on continue jusqu'à l'hiver. Les fruits mûrs sont recueillis tous ensemble à la fin de la saison, et comme alors il y a encore considérablement de fruits verts, la floraison se succédant sans interruption pendant tout l'été, on arrache les piés et on les expose au soleil, afin de faire rougir ceux qui sont assez près de leur maturité pour prendre cette couleur.

Ensuite on enfile tous ces fruits, et l'on en forme de longs chapelets, qu'on attache contre les murs à l'exposition du midi, pour les faire sécher, soit sans les vider de leurs graines, soit après les avoir vidés. En Espagne, on a vu les maisons de tout un village ainsi couvertes, depuis le sommet du toit jusqu'à la portée de la main. Dans quelques lieus on réduit en poudre l'enveloppe de ces fruits ainsi desséchés; mais presque partout on se contente de la couper en petits morceaux au moment même de l'emploi. Elle se conserve plusieurs années quant on la tient dans un lieu sec; mais en général la meilleure est toujours la plus fraîche.

Beaucoup de personnes mettent du piment vert dans le vinaigre destiné à l'usage de la table, et dans toutes les préparations du vinaigre, telles que cornichons, capres, etc. On s'en sert aussi pour rendre plus piquantes certaines liqueurs spiritueuses, et même l'eau-de-vie pure.

Il y a plusieurs manières de préparer les poivrons pour le commerce. Les uns les font tremper dans de l'eau salée pendant deux ou trois jours; ensuite ils les mettent dans du vinaigre bouillant. D'autres les font bouillir un moment dans de l'eau, et les jettent dans du vinaigre froid, salé, et aromatisé avec du girofle ou de la canelle. Dans quelques lieus, on les incorpore, après les avoir grossièrement moulus, avec de la pâte qu'on fait cuire, et le pain qui en provient, convenablement desséché, est réduit en poudre pour l'usage. On prétend que cette préparation adoucit

et améliore beaucoup leur saveur. Les plus jeunes sont les plus tendres et les plus doux, mais aussi ceux qui se conservent le moins. Il faut qu'ils soient d'une consistance ferme et d'un beau vert, pour être estimés de bonne qualité dans le commerce. Quoique les habitans du nord de l'Europe ne les recherchent pas autant que ceux du midi, le commerce qu'on en fait chez eux, ne laisse pas que d'être d'une certaine importance (1).

XCI. PLANORATUM, et selon les meilleurs manuscrits PLAUMORATUM. C'est un nom que nous donne Pline (2). « Dans la Rhétie Gauloise, » dit-il, « on a « imaginé, il n'y a pas long-tems, d'ajouter à la « charrue deux petites roues, d'où ces sortes de char- « rues prennent le nom de *plaumoratum.* » La Rhétie gauloise avait pour capitale Avenche, ville de Suisse. Le terme absolument barbare employé ici par Pline, a paru celtique à son traducteur (3) qui assure qu'on trouve dans les lois lombardes *Ploum*, pour *aratrum*, charrue. *Rat* ou *radt* signifie roue en langue belgique; en slavon, *radlo* signifie un soc de charrue, *ratay* un laboureur. Goropius Becanus explique *Plaumoratum* par *Plog met rat* qu'il traduit en belgique par *aratrum cum rotâ*, charrue avec une roue. Cette invention des Rhétiens Gaulois fut sans doute adoptée

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris, 1809, X, 74. art Piment.

(2) Hist. nat. XVIII, 18, et dans l'édit. de Franzius, 48.

(3) Poinsinet de Sivry. Note sur ce passage.

par l'Italie septentrionale; car à l'occasion de ces deux vers de Virgile (1)

Cæditur, et tilia ante jugo, levis altaque fagus,
Stivaque, quæ currus (2) *à tergo torqueat imos,*

Servius s'exprime ainsi: *currus autem dixit Poeta, propter morem provinciæ suæ, in quâ aratra habent rotas, quibus juvantur.* En effet l'abbé Delille traduit :

De huit piés en avant que le timon s'étende :
Sur deux orbes roulans que ta main le suspende.

R.

XCII. Raphium, un Linx ou Loup-Cervier. Pline (l. VIII, c. xix) dit que Pompée le Grand fut le premier qui fit paraître dans les jeux publics, cet animal qui a la figure d'un loup et la peau tachetée comme un léopard. *Pompeii Magni primum Ludi ostenderunt* Chaum, *quem Galli* Raphium *vocabant, effigie lupi, pardorum maculis.* Suivant M. Klein les plus beaux linx sont en Afrique et en Asie, principalement en Perse. Ceux d'Europe, et nommément ceux qui viennent de Prusse, sont moins beaux. Mais Buffon dit que le linx est plus commun dans les pays froids. Les plus belles peaux de linx viennent de Sibérie sous le nom de loup-cervier, et de Canada sous celui de chat-cervier.

(1) Géorgiques, I, 173 et 174.

(2) L'édition de Michaud écrit ici *cursus*; mais la note dit *currus*.

XCIII. Rheda signifie une voiture à quatre roues, et cette expression était gauloise comme nous l'assure Quintilien. *Plurima Gallica valuerunt ut Rheda ac Petoritum, quorum alter Cicero, tamen altero Horatius utitur* (1). En effet Cicéron et César ont employé ce mot, qui paraît évidemment gaulois puisque les mots *Reden* ou *Ryden* signifient encore aujourd'hui en Flandre et en Allemagne, aller à cheval et même en voiture (2).

C'est dans son plaidoyer pour Milon (3), que Cicéron répète plusieurs fois le mot *rheda* et emploie le mot *rhedarius.*

Obviam fit ei Clodius, expeditus, in equo, nullâ rhedâ, *nullis impedimentis, nullis grœcis comitibus, ut solebat; sine uxore, quod nunquam ferè: quùm hic insidiator, qui iter illud ad cædem faciendam apparasset, cum uxore veheretur in* rhedâ, *pœnulatus, magno et impedito, et muliebri ac delicato ancillarum puerorumque comitatu. Fit obviàm Clodio ante fundum ejus, horâ ferè undecimâ, aut non multò secùs. Statim complures cum telis in hunc faciunt de loco superiore impetum. Adversi* rhedarium *occidunt. Quùm autem hic de* rhedâ, *rejectâ pœnulâ, desiluisset, seque acri animo defenderet, illi, qui erant cum Clodio, gladiis eductis, partim recurrere ad* rhedam, *ut à tergo Milonem adorirentur; partim, quod hunc jàm interfectum puta-*

(1) Quintil. l. I, *Institut. cap. V.*

(2) Vossius, *in Etym. verbo* Rheda.

(3) Chapitre 10.

rent, cœdere incipiunt ejus servos, qui post erant. Ex quibus qui animo fideli in dominum et præsenti fuerunt, partim occisi sunt; partim cùm ad rhedam *pugnari viderent*, etc. « Clodius vient au devant de « lui, à cheval, sans *voitures*, sans embarras, n'ayant « avec lui ni ces Grecs qui le suivaient ordinaire- « ment, ni sa femme qui ne le quittait presque jamais: « et Milon, ce brigand qui avait, dit-on, prétexté « ce voyage pour commettre un assassinat, était en « *voiture*, avec son épouse, enveloppé d'un manteau, « suivi d'une troupe d'enfans et de femmes, cortège « embarrassant, faible et timide. La rencontre eut « lieu devant une terre de Clodius, à la onzieme heure, « ou peu s'en faut. A l'instant, du haut d'une émi- « nence, une troupe de gens fond sur Milon. Ceux qui « l'attaquent par devant, tuent le *conducteur de sa* « *voiture*. Milon se dégage de son manteau, s'élance « à terre et se défend avec vigueur. Ceux qui étaient « auprès de Clodius tirent leurs épées: les uns re- « viennent vers la *voiture*, pour attaquer Milon par « derrière; d'autres, le croyant déjà tué, font main- « basse sur les esclaves qui le suivaient de loin. Plu- « sieurs de ces derniers donnèrent des preuves de « courage et de fidélité. Une partie fut massacrée; « les autres, voyant que l'on combattait autour de la « *voiture*, » etc.

Isidore de Séville nous dit formellement (1) que la *Rheda* avait quatre roues: *Rheda, genus vehiculi quatuor rotarum.* Aussi l'on y portait un grand nom-

(1) *De Origin.* XX, 12.

bre d'objets, comme nous l'apprend Martial (1).

Capena grandi quâ pluit guttâ,
Phrygiæque matris Almo quà lavat ferrum,
Horatiorum quâ viret sacer campus,
Et quâ pusilli fervet Herculis fanum,
Faustine, plenâ Bassus ibat in rhedâ. etc.

« Bassus passait sur une *voiture* remplie de toutes « les provisions d'une campagne fertile, par la porte « Capène où l'eau coule de nombreux aqueducs, par « cette porte près de laquelle les prêtres de Cibèle « lavent dans l'Almon leurs instrumens de fer, et près « de laquelle se trouvent le champ sacré des Horaces « et le temple du petit Hercules. Dans cette voiture « vous auriez vu des choux pommés, des poireaux « de toute espèce, de petites laitues, de la poirée « bonne pour les estomacs paresseux, une forte cou- « ronne de grives bien grasses, un lièvre blessé par « un chien gaulois (*leporemque læsum Gallici canis* « *dente*), et un cochon de lait qui n'avait point en- « core mangé de fèves. Un coureur chargé précédait « la voiture, et portait des œufs enveloppés dans du « foin. »

L'empereur Auguste, voulant être instruit plus vite et plus à propos de ce qui se passait dans chaque province, fit placer des jeunes gens à peu de distance les uns des autres sur les grandes routes, et ensuite des chariots (2) et des voitures; ces chariots ou ca-

(1) *Epigramm.* III, 47.
(2) Suétone, Augustus. 49.

briolets avaient deux roues et se nommaient *birotæ*, par cette raison; tandis que les voitures ou *rhedæ* en avaient quatre. Aussi ces voitures pouvaient porter un poids de quarante quintaux, tandis que les cabriolets n'en portaient que deux. Les voitures étaient conduites par huit mules en été, dix en hiver; on n'attelait jamais plus de trois mules aux cabriolets. C'était ce qu'ordonnait une loi de l'empereur Constantin qui portait: *Rhedæ mille pondo tantummodò superponi, Birotæ ducenta; octo mulæ jungantur ad Rhedam, æstivo videlicet tempore, hyemali decem: Birotis trinas sufficere judicavimus* (1).

Au reste la *Rhéda* n'était pas la seule voiture à quatre roues; il y en avait une appelée *Carrus*, d'où est venu le nom de char et de charrette: on peut comparer la *Rhéda* des anciens à notre calèche, et le *Carrus* au chariot de poste. Ce *Carrus* ne pouvait porter que 600 livres d'après une loi (2) dont le texte est : *Rhedæ mille librarum pondus imponi debet; carro sexcentarum et non ampliùs.* Mais celle qui portait le nom de Rheda était la plus usitée, surtout pour le service de la poste. C'est pour cela que les chevaux de poste furent appelés *veredi, à vehendâ rhedâ*, et les postillons *Veredarii*, suivant le témoignage de Festus Pompéius: *Veredos antiqui dixerunt, quòd veherent rhedas, id est, ducerent.* Ce nom resta même aux chevaux de poste lorsqu'ils ne furent

(1) Voyez l'Histoire des grands chemins de l'Empire, par Bergier, liv. IV, chap. 10.

(2) 47 *de Cursu publ. Aug. et Parang.*

plus attelés et qu'ils ne servirent qu'à porter des voyageurs. C'est ainsi que l'entend Procope en disant: *equis publicis vectus, quos veredos vocant.*

On fesait un tel usage de ces voitures de poste dans l'empire romain que Justinien nomme cette voiture *rhedam currentem* dans une loi (1) où il ordonne que ce qui tombe d'une voiture appartient au maître de la voiture et non pas à celui qui le trouve.

Le *Carpentum* était plus ancien que la *Rheda* et soumis aux mêmes lois. Tous deux ne pouvaient porter que mille livres pesant. C'est ce qu'ordonne une loi rendue par les empereurs Valentinien et Valens (2): *perspicuè sanxeramus, ut in Carpentis Rhedarum mensuram subditam nullus excederet*, etc.

XCIV. Rhenones; ce mot, dans Jules-Cæsar, signifie des robes fourrées à l'usage des anciens Germains. Ils ne se couvrent, dit-il (3), que de peaux de renne *rhenonum tegimentis*, qui laissent à nu la plus grande partie de leur corps. C'est donc mal à propos que Vossius a cru trouver l'origine des *Rhenones* dans la langue grecque. Il a dérivé leur nom de ῥῆνες qui signifie des agneaux dont les peaux, selon lui, servaient à cet usage (4). Sans doute la langue celtique dans la partie méridionale des Gaules a pris une infinité de mots des Phocéens qui s'établirent dans le pays des Saliens 600 ans avant notre ère.

(1) §. *Ult. instit. de rerum divisione.*

(2) L. XXX. *Cod. Theod. de cursu publ. et Parang.*

(3) *De bello gallico* VI, 21.

(4) Vossius, *in Etym. verbo Rhenones.*

Mais ce sont les Germains qui portaient les *Rhenones*, comme nous l'apprenons de Jules-César; et Salluste l'a dit aussi (1). Ce mot n'est donc pas gaulois, ainsi que le prétend Guillaume-Marcel sur l'autorité de Vossius. Cependant Buffon (2) croit qu'il existait jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pirénées, dont Gaston Phébus était voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix, et que, depuis ce tems, elles ont été détruites comme les cerfs, qui autrefois étaient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que la renne ne se trouve plus actuellement que dans les pays les plus septentrionaux; mais l'on sait aussi que le climat de la France était autrefois beaucoup plus humide et plus froid qu'il ne l'est aujourd'hui par la quantité des bois et des marais. On voit, par la lettre de l'empereur Julien, quelle était de son tems la rigueur du froid à Paris: la description des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celle du fleuve de Quebec. Les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étaient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire, un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans certaines provinces du nord.

(1) Isidore de Séville, *de Origin.* XIX, 23.

(2) Edition du comte de La Cépède; Paris, 1818, VII, 340. art. de la Renne.

Au reste le texte de Jules-César et celui de Salluste prouvent que les *Rhenones* étaient germains, et si les rennes se trouvaient dans le midi de la France, elles existaient à plus forte raison dans le nord de la Germanie. Mais le nom de *rehen* appartient à la Norvège, et Pline donne celui de *tarandus* à la renne (1).

S.

XCV. Sagum, espèce de vêtement broché d'or et d'argent, et bigarré de diverses couleurs, que les Gaulois portaient à l'armée : Isidore dit qu'il fut appelé carré, ou, pour mieux dire, composé de quatre pièces ; *Sagum autem, Gallicum nomen est, dictum autem sagum quadrum, eo quod apud eos primùm quadratum vel quadruplex esset* (2). Ce n'était qu'un manteau dont les Espagnols s'enveloppaient aussi. En effet lorsque César vint en Espagne combattre Afranius qui défendait le parti du jeune Pompée, et qu'il eut séduit une partie des troupes de ce général, Pétréius son collègue, vola aux retranchemens et chassa les uns, tua les autres. Le reste, dit César (3), dans ce danger imprévu, se rassemble, s'enveloppe le bras gauche de son manteau et saisit son glaive de la main droite. *Reliqui coeunt inter se et sinistras sagis involvunt, gladiosque destringunt.*

Suétone donne donne le même sens au mot *sagum* lorsqu'il dit qu'Othon s'amusait à courir la nuit dans

(1) Id. p. 338.

(2) Isidor. *Orig. lib.* XIX, *cap.* XXIV.

(3) *De bello Civili*, I, 75.

les rues, et que lorsqu'il rencontrait un homme faible ou ivre, il déployait son manteau, et l'y ayant enfermé il le fesait sauter en l'air. *Ferebatur vagari noctibus solitus ; atque invalidum quemque obviorum vel potulentum corripere, ac distento sago impositum in sublime jactare.*

Il paraît que cette manière de berner les passans, que nous trouverions aujourd'hui de bien mauvais ton, était fort en usage à Rome sous les premiers empereurs, puisque le poëte Martial, né en Espagne sous l'empire de Claude, y fait allusion dans une de ses premières épigrammes. Il y dit à son livre (1):

Audieris cùm grande sophos, dùm basia jactas,
ibis ab excusso missus in astra sago.

« Au lieu d'applaudissemens, de caresses, un man-
« teau, secoué avec vigueur, te lancera dans les airs. »

C'est de ce nom de *sagum*, qu'est venu celui de *saye* ou plutôt *saie* employé parmi nous dans le même sens. Baïf et Périon l'ont cru ainsi. Cependant Saumaise (2) ne veut pas que ce mot soit d'origine gauloise, soutenant qu'il est d'origine grecque. Le contraire me paraît prouvé par le nom des Tectosages, peuple bien certainement gaulois, comme on le verra à son article.

Au reste ce vêtement peut avoir dégénéré dans la suite des siècles en casaques, puisque les Francs qui s'établirent dans la Gaule s'étant mêlés avec les an-

(1) Epigr. lib. I, 4.

(2) Sur Tertullien, *de pallio*, page 70.

ciens habitans de cette contrée, le trouvèrent si bien à leur gré, qu'ils le préférèrent même à leurs habits: *cùm inter Gallos Franci militantes virgatis eos sagulis lucere conspicerent, novitate gaudentes, antiquam consuetudinem dimiserunt et eos imitari cœperunt* (1).

De *sagum* Ciceron a fait *res sagi* pour désigner ce qui regarde la guerre ; c'est encore cette expression qu'il adopte pour dire : être sous les armes, *in sagis esse;* prendre les armes, endosser le harnais, *saga sumere*, *ad saga ire*; enfin il en a dérivé le mot *sagatus*, pour désigner celui qui porte l'habit de guerre. Ces trois dernières locutions sont réunies au commencement d'un discours de l'orateur romain (2).

On trouvera une foule de passages sur le *sagum* et le *sagulum* des Gaulois dans Pitiscus, qui prouve très-bien que ce vêtement était ouvert et n'était attaché qu'avec une boucle (3).

XCVI. Samolus, nom que les Druides gaulois donnaient à une plante qui croissait dans les marais. On la cueillait à jeun de la main gauche, pour les maladies des bœufs et des porcs. Celui qui la cueillait ne devait pas la regarder, ni la mettre ailleurs que dans l'auge où s'abreuvaient ces animaux: et on l'y broyait, pour qu'ils pussent l'avaler en boisson (*Pline, Hist. nat. livre XXIV, chap.* xi). On croit que c'est l'herbe que nous appelons pulsatille.

(1) Sangallensis, *in vitâ Caroli magni.*

(2) Quatorzième philippique, chap. I.

(3) *Lexicon antiquitatum romanarum. Hagæ-Comitum*, 1737, III, 320.

XCVII. Safana, nom que donnaient les Gaulois à cette herbe que les Grecs appelaient *ἀνάγαλλις* et les Romains *Macia*. Ἀνάγαλλις, Ῥωμαῖοι μακία, Γάλλοι σαπάνα (1). C'est notre mouron rouge.

Le mouron est un genre de plantes de la pentandrie monoginie et de la famille des primulacées, qui renferme une douzaine d'espèces, dont deux sont très-communes dans nos champs.

Les mourons *rouge* et *bleu* ont la racine annuelle; les tiges tétragones, couchées, rameuses; les feuilles opposées, sessiles, ovales, aiguës; les fleurs solitaires et axillaires. Ils ont été confondus comme deux variétés; mais ce sont deux espèces très-voisines qui se distinguent facilement par la couleur de leurs fleurs. On donne au premier, sans raison connue, le nom de *mouron mâle*, et au second celui de *mouron femelle*. Leur tige a au plus six à huit pouces (16 à 22 centimètres) de long. Ils fleurissent pendant tout l'été. Les vaches et les chèvres les mangent sans les rechercher. Leurs feuilles ont une légère odeur aromatique qui devient désagréable quand elles sont trop froissées; leur saveur est d'abord douce et ensuite amère. Elles passent pour vulnéraires, détersives et céphaliques. On les a indiquées comme un spécifique contre l'hidrophobie, mais cela n'est pas confirmé (2).

XCVIII. Sapo, savon en français; les Saxons l'appellent *sepe;* les Allemands *seipfen* ou *seiffe;* les

(1) Dioscorides.

(2) Nouveau cours complet d'agriculture; Paris 1809, art. Mouron.

Flamands *seep* ou *zeepe;* les Danois *seepe;* les Anglais *sope;* et les Turcs *sapoun* (1). Pline (2) dit que les Gaulois ont inventé le savon. Voici ses expressions: *prodest et sapo. Gallorum hoc inventum rutilandis capillis ex sevo et cinere. Optimus fagino et caprino, duobus modis spissus ac liquidus. Uterque apud Germanos majore in usu viris quàm fœminis.* « Un « autre remède est employé (pour la guérison des « écrouelles). C'est le savon, inventé dans les Gaules « pour rendre les cheveux blonds; on le compose avec « du suif et des cendres. Le meilleur est fait de cen- « dres de hêtre et de suif de chèvre. Il y en a de deux « sortes, épais et liquide; l'un et l'autre, chez les « Germains, sont plus à l'usage des hommes que des « femmes. »

Le père Hardouin observe que le savon des modernes diffère de celui des anciens, en ce qu'il entre de l'huile dans la composition du savon moderne. En effet, selon M. Guettard, le savon dont notre auteur attribue l'invention aux Gaulois, est de nos jours une substance composée essentiellement d'huile et d'alcali fixe; par sa partie saline, il est dissoluble dans l'eau; par sa partie huileuse, il agit sur les résines et sur les corps gras: on peut le regarder comme une espèce de dissolvant universel. On estimait à Rome le savon d'Allemagne, puis celui de Gaule. Voyez l'auteur du livre *de Simplicibus Medicinis Galeni*, dans les Œuvres

(1) Voyez Isaac Pontanus, dans son Glossaire celtique, au mot *Sapo*.

(2) Hist. natur. XXVIII, 12.

de Galien (1): *Sapo conficitur ex sevo bubulo, vel caprino, aut vervecino et lixivio cum calce: optimum judicamus Germanicum; est enim mundissimum, et veluti pinguissimum: deinde Gallicum.*

On voit que cet auteur croit le savon fabriqué premièrement en Germanie. En effet Martial (2) qualifie ce même savon germanique de *Mattiacæ pilæ*, par allusion à la ville de *Mattiacum*, Baden, en Germanie:

Si mutare paras longævos cana capillos,
Accipe Mattiacas (quò tibi calva?) pilas.

« Ma vieille, si tu veux teindre tes cheveux gris, « prends des boules de ce savon. Mais à quoi bon? « N'es-tu pas chauve? »

Il le qualifie plus haut de *spuma caustica* et de teutonique (3)

Caustica Teutonicos accendit spuma capillos.

« Un caustique roussit les cheveux des Teutons. »

Comme la principale base de ce savon était un sel lixiviel tiré des cendres, plusieurs auteurs ont parlé du savon sous la dénomination de *cinis*, ou de *unguentum cineris*, et ont qualifié *cinerarios* les peuples qui s'en servaient: c'est pourquoi on lit chez Valère Maxime (4): *Romanæ feminæ quo formam suam concinniorem efficerent, summâ cum diligentiâ ca-*

(1) Tome 13, *ad Patern.* page 100.
(2) *Lib. XIV*, *epigr.* 25.
(3) Id. epigr. 24.
(4) *Lib.* II, *cap.* I, no 5.

pillos cinere rutilarunt. « Les femmes romaines pre« naient un soin extrême de rehausser leur beauté « naturelle, en donnant à leurs cheveux une couleur « blonde au moyen du savon. »

Un traducteur moderne (1) croit que *cinere* doit être traduit ici par le mot poudre: il justifie sa traduction par le passage de Pline qui vient d'être rapporté et qu'il cite mal (2) : *cinere et sebo;* il traduit ces mots par de la poudre et de la pommade; mais Pline dit formellement, comme on l'a vu, que les Germains employaient pour rendre les cheveux blonds (*rutilandis capillis*) du savon fabriqué avec du suif et des cendres.

On lit aussi chez Quintus Sérénus:

> *Ad rutilam speciem nigros flavescere crines*
> *Unguento cineris, prædixit Tullius auctor.*

où *ungeuntum cineris* veut dire du savon.

Enfin Tertullien, en parlant des Germains (3), écrit d'eux : *cinerarios peregrinæ proceritatis.*

Théodore Priscien fait mention du savon gaulois (4) en ces termes: *Gallico sapone caput lavabis*: « tu « te laveras la tête avec du savon gaulois. »

Martial (5) qualifie ce même savon d'écume batavique :

(1) M. C. A. F. Frémion, dans son Valère Maxime; Paris 1827. I, 137.

(2) XXVIII, I au lieu de XXVIII, 51, dans l'édition de Hardouin, 12 dans celle de Franzius.

(3) *Lib. 2 ad uxorem chap.* 8.

(4) Livre I chap. 3 *de crementis capillorum.*

(5) Livre 8, epigr. 33.

Et mutat latias spuma batava comas.

« et l'écume batave change la couleur des cheveux « du Latium. »

On sait combien les usages du savon sont étendus dans la vie civile: dans la médecine, on le regarde comme un détersif et comme un apéritif puissant.

XCIX. Saunie, en latin Saunium, en grec Saunion, espèce de coutelas gaulois dont la lame était beaucoup plus large que celle d'une épée romaine. C'était une sorte de javelot. Voici la phrase où Diodore de Sicile en fait mention, lorsqu'il parle des armes gauloises (1): Τὰ μὲν γὰρ ξίφη τῶν παρ' ἑτέροις σαυνίων εἰσὶν οὐκ ἐλάττω, τὰ δὲ σαυνία τὰς ἀκμίας ἔχει τῶν ξιφῶν μείζω. « Leurs javelots ne sont guère moins « grands que nos épées; mais ils sont bien plus poin- « tus. Entre ces javelots, les uns sont droits et les « autres ont différens contours, en sorte que dans le « même coup, non-seulement ils coupent les chairs, « mais aussi ils les hachent; et qu'enfin on ne les « retire du corps qu'en augmentant considérablement « la plaie. »

Le traducteur latin de Diodore a cru devoir introduire ici dans sa langue le mot *saunium* et le traducteur français *saunie ;* mais ces deux mots ne se trouvent point dans nos vocabulaires, et ne doivent pas y être. Il s'agit ici d'un javelot, c'est-à-dire d'une espèce de petite pique qui s'élançait sans le secours de l'arc, par la seule force du bras.

(1) *Diodori Siculi Biblioth.* V, 30.

C. Scobies, sureau; ce mot nous est fourni par Dioscorides (1), comme employé par les Gaulois.

CI. Selago, plante sacrée pour les Gaulois, dont le nom nous est donné par Pline. Ce naturaliste, après avoir parlé de la sabine, espèce de genévrier qui croît naturellement sur les montagnes des parties méridionales de l'Europe (2), s'exprime ainsi: *similis herbæ huic sabinæ selago est appellata, etc.* « La « plante nommée *selago* est semblable à la sabine. On « la cueille sans l'entremise du fer, et l'on se sert à « cet effet de la main droite passée par l'ouverture « gauche de la tunique, comme si l'on voulait faire « un larcin. Il faut être vêtu de blanc, avoir les piés « nus, bien lavés, et avoir fait, avant de la cueillir, « des libations de pain et de vin. On l'emporte dans « une serviette neuve. Les Druides gaulois préten- « daient qu'il fallait toujours avoir de cette plante « contre les accidens qui pouvaient arriver, et qu'en « la brûlant, son parfum était bon pour les maladies « des ieux (3). » On croit que c'est une espèce de bruyère.

CII. Sena, nom d'une île dont parle Pomponius Méla en ces termes: « L'île de Séna, placée dans la « mer britannique, vis-à-vis la côte des Osismiens, « est renommée par un oracle gaulois, dont les prê- « tresses, consacrées par une virginité perpétuelle,

(1) *Lib.* II, c. 170.

(2) Nouveau cours complet d'agriculture; Paris 1809. VI, 349, art. Genévrier.

(3) *Naturalis historiæ liber XXIV*, *cap.* 12.

« sont, dit-on, au nombre de neuf. Elles sont ap-
« pelées Barrigènes, et on leur attribue le pouvoir
« singulier de déchaîner les vents et les tempêtes par
« le moyen de quelques mots magiques, de se méta-
« morphoser en tels animaux que bon leur semble,
« de guérir des maux regardés partout ailleurs comme
« incurables, de connaître et de prédire l'avenir,
« faveur néanmoins qu'elles réservent exclusivement
« à ceux qui viennent tout exprès dans leur île pour
« les consulter (1). »

La situation de cette île se rapporte évidemment, ainsi que l'assure le savant géographe d'Anville (2), à l'île de Sein, nommée par pure ignorance îles des Saints dans quelques anciennes cartes, et qui n'est séparée d'une pointe de la Bretagne, dans le diocèse et l'arrondissement de Quimper-Corentin, département du Finistère, que par un canal d'environ 4000 toises, ou 7800 mètres. Fréret a cru (3) que le nom de l'île de Sein, en bas Breton, est *enes-sizun*. Mais, à en juger par les titres, le nom de *sizun* ne tombe point sur l'île de Sein, étant propre à un canton du continent, qui forme la pointe avancée en face de cette île. On compte aujourd'hui 350 habitans dans l'île de Sein.

Cette île est située à 50 lieues de l'embouchure de la Loire. Il est donc tout naturel qu'on l'ait distinguée de celle dont parle Strabon en ces termes : « Dans

(1) Pomponius Méla, III, 6.

(2) Notice de la Gaule, pages 595 et 596.

(3) Mémoires de l'académie des Inscriptions, tome 24, page 405.

« l'océan, en face de l'embouchure de la Loire, et non « loin de la côte, il existe, dit-on, une île habitée par « des femmes de la nation des Namnètes. Ces femmes « sont des bacchantes; leur culte consiste dans des « initiations et des cérémonies étranges, parmi les-« quelles elles cherchent à rendre propice le dieu « Bacchus (*Dionusos*). Il n'est permis à aucun homme « de mettre le pié dans l'île; ce sont elles qui traver-« sent la mer quand elles veulent avoir commerce avec « les hommes, qui s'en retournent ensuite. Elles ont la « coutume de défaire une fois par an, en un jour, le « toit de leur temple, et de le reconstruire le même « jour avant le coucher du soleil, avec les matériaux « que chacune d'elles apporte. Si par malheur quel-« qu'une les laisse tomber, ses compagnes la mettent en « pièces, et promènent ses membres déchirés autour « du temple, en jetant des cris de joie qui ne finissent « qu'avec l'accès de leur rage. On ajoute qu'il y en a « toujours quelqu'une à qui ce malheur arrive (1). »

Les deux récits ont quelque analogie; mais leur différence est assez grande. Le texte de Strabon appelle ces femmes τῶν Σαμνιτῶν γυναῖκας. C'est Tyrwhitt qui a cru devoir changer Σαμνιτῶν en Ναμνιτῶν, et sa correction a été adoptée par les traducteurs français de Strabon et par le dernier éditeur de Leipsick (2). Mais ne pourrait-on pas lire Σενιτῶν pour mettre Strabon d'accord avec Pomponius Méla? La traduction française de Strabon ne fait aucune mention du

(1) Strabon, livre IV, chap. 4, p. 198 de l'édition de Casaubon.

(2) Strabo. *Lipsiæ* 1798. II, 62.

passage de Pomponius Méla, et ne donne aucun nom moderne pour l'île de Strabon.

CIII. Serracum, nom par lequel saint Jérôme désigne une espèce de coche ou voiture publique gauloise, dont lui seul fait mention en ces termes : *De toto orbe reducantur filii Israel nequaquàm assumptis alis, sed Serraco Gallico, covinisque bellicis et equis Cappadociæ, atque Hispaniæ, rhedis Italiæ* (1).

CIV. Soldurii. Jules César parlant d'Adcantuannus, général en chef des Sotiates, dit que ce général avait avec lui six cens hommes dévoués à sa personne, de ceux qu'ils appelaient Solduriens. « Telle « est, » ajoute-t-il, « la condition de ces braves : ils « jouissent de tous les biens de la vie avec ceux aux- « quels ils se sont consacrés par les liens de l'amitié. « Si leur chef périt de mort violente, ils n'hésitent « pas à partager son sort ou à se tuer eux-mêmes; « et, de mémoire d'homme, il n'est pas arrivé qu'au- « cun de ceux qui s'étaient dévoués à la fortune d'un « chef, refusât de mourir après lui (2). »

D'habiles publicistes ont combattu avec raison l'opinion vulgaire qui cherchait à rattacher à cette institution l'origine du régime féodal. On peut voir à ce sujet les excellens documens fournis par M. Guizot dans ses Essais sur l'Histoire de France.

On place différemment le pays qu'habitaient les Sotiates, parce qu'il y a plusieurs lieux en Gascogne

(1) Hieronymus *in Esaiam, l. XVIII, cap. LXVI.*

(2) *De Bello Gallico.* III, 22.

qui portent le nom de Sots : nom qui peut avoir quelque analogie avec celui des Sotiates. Selon l'opinion la plus commune, ces peuples habitaient la partie du diocèse d'Auch qui est limitrophe du Bazadois, c'est-à-dire ce qui compose l'arrondissement de Lectoure, dans le département du Gers. On pourrait aussi l'entendre de ceux du Conserans, parce qu'en effet le lieu qu'on appelle Vic de Soz, dans le comté de Foix et sur les limites du Toulousain et du Conserans vers l'Espagne, peut, ou avoir tiré son nom de ces peuples Sotiates, ou le leur avoir donné (1). Si cela était, il faudrait placer les Sotiates dans l'arrondissement de Foix, au département de l'Ariège.

Dans tous les cas, il ne s'agit pas ici des Gaulois, mais des Celtibères. Valère Maxime a soin de faire cette distinction d'une manière peu flatteuse pour les premiers. « La philosophie des Gaulois, » dit-il, « enseigne l'avarice et l'usure ; celle des Cimbres et des « Celtibères respire l'activité et le courage. Ils tres« saillaient d'allégresse dans les combats, espérant y « sortir de la vie avec gloire et félicité. Étaient-ils « malades, ils se désolaient comme des gens condam« nés à une mort honteuse et misérable. Les Celti« bères regardaient aussi comme un opprobre de « survivre, dans une bataille, à celui qu'ils avaient « promis de défendre au péril de leur vie. Admirons « les nobles sentimens de ces deux peuples et dans « leur dévouement au salut de la patrie, et dans leur « constante fidélité envers leurs amis (2). »

(1) Histoire générale du Languedoc. I, 85.
(2) Valère-Maxime. II, 6, n°. 11.

C'était un usage en Espagne que le général fût entouré d'un certain nombre de guerriers, qui se dévouaient à mourir avec lui, s'il venait à être tué. Les Espagnols donnaient à ce dévouement le nom de libation (1). Ces sortes de dévouemens n'étaient particuliers ni à eux, ni aux Celtibères; on les trouve pratiqués dans les Indes, dans l'île de Ceilan, dans le royaume de Tunquin; et ces dévoués étaient appelés les fidèles du roi en ce monde et en l'autre (2).

Les autres généraux avaient peu de ces écuyers ou compagnons d'armes qui se consacrassent à mourir avec eux; Sertorius était suivi de plusieurs milliers de soldats qui avaient pour lui ce généreux dévouement. Un jour que son armée fut mise en déroute près d'une ville d'Espagne, les soldats espagnols, quoique poursuivis de près par les ennemis, oubliant le soin de leur propre conservation, ne pensèrent qu'à sauver Sertorius, et l'enlevant sur leurs épaules, ils se le passèrent de l'un à l'autre jusqu'aux murailles de la ville, et ne songèrent à se sauver eux-mêmes que lorsqu'il fut en sûreté (3).

Cet inviolable attachement fut conservé à Sertorius après sa mort par les habitans de Calagurris, aujourd'hui Calahorra, sur l'Èbre, dans la vieille Castille. Assiégés par Cnéus Pompée, ils voulaient, en fesant échouer ses efforts, montrer une fidélité invincible aux mânes de Sertorius, qui venait d'être

(1) Plutarque, vie de Sertorius, c. 16.

(2) Note de Ricard sur Plutarque.

(3) Plutarque, vie de Sertorius, chap. 16.

assassiné. Comme il n'existait plus dans la ville d'autres êtres qui pussent leur servir de nourriture, ils en vinrent à cet excès d'horreur de manger leurs femmes et leurs enfans; et afin de pouvoir alimenter plus long-tems ses entrailles de ses entrailles mêmes, cette jeunesse n'hésita pas à saler les restes malheureux de ces cadavres (1). Mais elle se dévora ensuite elle-même, comme le prouve l'épitaphe de ces Ibères qui se sacrifièrent après la mort de Sertorius, pour se soustraire à la douleur de lui survivre :

Hic multæ quæ se manibus
Q. Sertorii turmæ, et terræ
Mortalium omnium parenti
Devovere, dùm eo sublato,
Superesse tæderet, et fortiter
Pugnando invicem cecidere,
Morte ad præsens optatâ jacent.
Valete posteri (2).

C'est sans doute à cet événement que Strabon fait allusion, lorsqu'il dit qu'il est ordinaire aux Espagnols de se dévouer pour ceux dont ils épousent la cause, à tel point qu'ils se soustraient par une mort volontaire au déplaisir de leur survivre : Ἰϐηρικὸν δὲ καὶ τὸ ἐν ἔθει παρατίθεσθαι τοξικὸν, ὃ... καὶ τὸ κατασπένδειν αὐτοὺς, οἷς ἐὰν προσθῶνται· ὥστε ἀποθνήσκειν αὐτοὺς ὑπὲρ ἑαυτῶν (3).

Athénée parle aussi du dévouement des Solduriens, qu'il appelle Σιλοδοῦροι (4).

(1) Valère-Maxime. VII, 6, n°. 3.
(2) Annales de Catalogne.
(3) Strabon, livre III, p. 165.
(4) *Deipnos. Lib.* VI, p. 249.

CV. Sparus, espèce de dard, défini par Isidore de Séville (1) : *Sparus est telum rusticum à spargendo dictum.* Cicéron emploie ce mot dans son plaidoyer pour Milon (2) : *Scutorum, gladiorum, frenorum, sparorum, pilorumque etiàm multitudo deprehendi posse indicabatur.* « On parlait d'un amas « de boucliers, d'épées, de harnais, de dards, de « javelots. » Salluste adopte aussi cette expression (3) lorsqu'il dit, en parlant des troupes rassemblées par Catilina : *Ex omni copiâ circiter pars quarta erat militaribus armis instructa; ceteri, ut quemque casus armaverat; sparos aut lanceas, alii præacutas sudes portabant.* « Le quart de ses troupes seulement « était armé d'une manière convenable à des soldats : « le reste s'était muni de ce qu'il avait trouvé sous « sa main, les uns de dards ou de lances, les autres « de pieux aiguisés. » Virgile n'a pas jugé ce mot indigne de la poésie, et parlant d'un chasseur, il dit :

Agrestisque manus armat sparus (4).

Delille paraphrase ainsi ce commencement de vers :

Et de son bras velu la sauvage vigueur
S'arme d'un bois grossier courbé dans sa longueur.

C'est une traduction du commentateur Servius, qui définit le *sparus, telum rusticum in modum pedis,*

(1) *Origin.* L. XVI, c. VI.
(2) C. 24.
(3) *Sallustii Catilina.* C. 56.
(4) *Æneidos* XI, 682.

et comme le croit Robert Étienne, *recurvum*. Nonnius altère le genre de ce mot en disant : Spara, *minimi generis jacula, a spargendo dicta.*

CVI. Suibites, nom donné au lierre par les Gaulois selon Dioscorides (1) : Οἱ δὲ ἕδερα Γάλλοι σουβίτης.

Le lierre, en latin et en grec *hedera*, est un arbrisseau d'Europe, qui forme avec trois autres espèces un genre dans la pentandrie monoginie et dans la famille des caprifoliacées, et qui, après avoir rampé quelques années sur terre, s'élève contre la tige des arbres, contre les rochers, les murailles, et s'y attache par le moyen d'une immense quantité de vrilles radiciformes, rameuses, qui sortent de ces branches uniquement du côté où cela est nécessaire. Il a des feuilles alternes, longuement pétiolées, coriaces, luisantes, d'un vert noir, et persistantes, les unes ovales entières, les autres plus ou moins trilobées. Ses fleurs sont verdâtres, disposées en ombelles globuleuses à l'extrémité des rameaux, et ses fruits noirs.

Cet arbrisseau croît dans les bois et autres lieus ombragés. Il se plaît principalement à l'exposition du nord et dans les terrains un peu humides ; ses fleurs se développent au milieu de l'été, et ses fruits ne mûrissent qu'après l'hiver suivant.

Quelquefois le lierre perd son appui et devient un petit arbre. On en a vu qui avaient un diamètre de plus d'un demi-pié ou de 16 centimètres. Son bois est tendre et poreux. On peut, dans quelques cas, le substituer au liège. Autrefois il était employé à faire

(1) L. II, c. 171.

des vases à boire, qu'on supposait avoir la vertu d'empêcher l'ivresse et l'action des poisons. Aujourd'hui on ne s'en sert, principalement de celui des racines, que pour recevoir l'émeri imprégné d'huile avec lequel on veut polir les métaux.

Dans les pays chauds, le lierre donne naturellement ou par incision une résine qu'on appelle mal à propos *gomme de lierre*, et qu'on emploie en médecine comme résolutive et astringente. Elle a une saveur âcre et aromatique, et lorsqu'on la brûle, elle répand une odeur des plus suaves. On l'emploie aussi pour fabriquer des vernis.

En France on fait un grand usage des feuilles de lierre pour appliquer sur les cautères et les tenir frais. Il est tel pié de cet arbre, aux environs de Paris, qui rapporte plus à son propriétaire qu'un arpent de blé. On s'en sert encore en décoction pour déterger les vieux ulcères, et faire mourir les poux.

Les fruits ont un goût acidule, et purgent violemment par haut et par bas. On en fait peu d'usage.

Il en est de même des racines qui passent, comme la résine et les feuilles, pour détersives et résolutives.

On peut tirer un grand parti du lierre dans les jardins paysagers, soit pour couvrir le sol des massifs, ordinairement nu, d'une verdure perpétuelle, soit pour décorer les rochers, les masures, cacher les murs, etc. Il est bon aussi d'en garnir le tronc de quelques arbres. Une fois planté, il ne faut plus s'en occuper; car il n'aime point à être tourmenté par la

serpette. Il se multiplie très-facilement de graines semées sur place aussitôt qu'elles sont mûres, de drageons que l'on va arracher dans les bois, ou de marcottes. Ces dernières prennent racine dans la même année.

La facilité d'avoir ce plant fait qu'on ne cultive dans les pépinières que des variétés, telles que le *lierre à fruit jaune*, ou *lierre de Bacchus*, qui croît en Grèce, le *lierre stérile*, le *lierre à feuilles panachées de blanc ou de jaune*. On les multiplie de marcottes, ou on les greffe sur le lierre commun. Les deux dernières font un brillant effet lorsqu'on sait les placer convenablement.

On croit communément que le lierre épuise les arbres sur lesquels il grimpe; mais c'est une erreur. Il ne vit pas à leurs dépens, puisque ses vrilles n'entrent pas dans leur écorce, et qu'il périt lorsqu'on l'isole de la terre en le coupant par le pié. S'il fait fréquemment mourir les arbres, c'est qu'en les entourant de ses rameaux qui se soudent les uns aux autres en se greffant les uns sur les autres, il empêche ces arbres de grossir, et les étouffe, si l'on peut employer ce terme.

Dans beaucoup de campagnes, on plante ou l'on sème du lierre au pié des murs pour les soutenir. Cette pratique produit en effet le résultat désiré, tant que les piés ne sont pas arrivés à une certaine grosseur; mais presque toujours elle amène en définitif la chute de ces murs (1).

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris 1809. Article Lierre.

T.

CVII. Taram ou Taran, tonnerre.

CVIII. Taramis ou Taranis, divinité qui préside au tonnerre. Lucain est le seul qui nous en parle lorsqu'il dit aux Gaulois : « Vous respirez en liberté, « peuples qui répandez le sang humain sur les autels « de Teutatès, de Taranis et d'Hésus, divinités plus « cruelles que la Diane de Tauride. »

Et Taranis scyticæ non mitior ara Dianæ (1).

Il est difficile de conclure quelque chose de positif sur Taranis d'après un seul passage. On a cru que Taranis était Jupiter qui lançait le tonnerre, parce que *Taran* dans l'Armorique et dans la province de Galles signifie *tonner* ou *tonnerre;* les Grecs ont aussi des mots qui semblent avoir la même origine, comme ταραχὴ trouble, émotion, tumulte, et tous les dérivés de ταράττειν troubler. Il reste aussi plusieurs mots dans notre langue où *taran* s'est conservé, comme *tarabat*, qui est le nom que donnent quelques ordres religieux à un instrument qu'ils font jouer la nuit pour éveiller les moines; *tarabuster*, qui signifie être sans cesse aux oreilles de quelqu'un, l'importuner et l'incommoder; *tarare*, mot imaginé pour représenter le son de la trompette. On lit même *taratantariæ* pour signifier des trompettes, dans une relation latine composée en Bretagne (2).

(1) *M. Annæi Lucani* I, 448.

(2) Histoire de Bretagne, tome 2, p. 1611.

Il semble donc que Taranis était véritablement le dieu qui lançait le tonnerre, à moins que cette idée de tonnerre attachée à Taranis ne vînt du son, du bruit, du tintamarre que fesaient les Gaulois en frappant sur un taureau d'airain (1), comme c'était leur usage en certaines occasions. Mais dom Martin ne donne cette étimologie que comme une conjecture.

J'en hazarderai ici une autre, fondée sur ce que *Bellovacum* située sur la *Tara*, aujourd'hui le Thérain, ruisseau qui passe dans cette ville, a pu donner ce nom de Taranis à la divinité qui y était révérée: cette ville, selon Jacques de Guyse, ayant été la capitale d'une grande contrée sous le nom de Belgis la gauloise (2), a pu aussi rendre cette dénomination de la divinité assez célèbre pour que Lucain l'ait connue. Au reste le nom d'Ésus est sur les bas-reliefs qui se trouvent dans l'église cathédrale de Paris, ainsi qu'on le verra plus bas à l'article *Viscum*; mais on n'y lit point le nom de Taranis, non plus que celui de Teutatès.

CIX. Taxea, mot gaulois qui signifiait du lard, selon Isidore (3). On dit que cette expression a été employée comme gauloise par Lucius Afranius, poète comique latin qui vivait cent ans avant l'ère chrétienne. Il ne reste de lui que plusieurs fragmens recueillis par Maittaire dans son *Corpus poetarum*,

(1) La religion des Gaulois, Paris, 1727. I, 282.

(2) Histoire de Hainaut. I, 369.

(3) *Origin.* L. xx, c. 11.

Londres, 1713, in-folio, et dans la *Collectio Pisaurensis.* On trouve dans le *Chorus poetarum classicorum* (1) six vers d'Afranius. De ces six vers le premier, dans Maittaire (2) appartient à la comédie intitulée *Auguribus;* le second à celle intitulée *Brundusinis;* le troisième et le quatrième à la *Sella;* le cinquième à la *Suspecta;* le sixième ne se trouve point dans Maittaire, où cependant les fragmens de Lucius Afranius occupent quatre pages in-folio, et donnent 266 vers. Je n'y ai vu en aucun endroit le mot *Taxea*, que Facciolati attribue cependant à Lucius Afranius.

CX. Tectosages (Volcæ), les Volsques Tectosages sont les peuples de l'ancienne Viennoise à l'occident; c'est ce qui depuis a été appelé le haut Languedoc, et comprenait les diocèses de Toulouse, de Montauban, de Lavaur, de Rodez, de Pamiers et de Mirepoix, auxquels on peut ajouter le diocèse de Carcassonne, et même, selon Ptolémée, celui de Narbonne. Ce sont aujourd'hui les départemens de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Tarn, de l'Aveyron, de l'Arriège et de l'Aude. C'est d'eux que Jules César parle en ces termes (3) :

Fuit antea tempus, quùm Germanos Galli virtute superarent, ultrò bella inferrent, propter hominum multitudinem agrique inopiam trans Rhenum colonias mitterent. Itaque ea, quæ fertilissima sunt,

(1) *Lugduni* 1616. p. 3170.
(2) Tome II, p. 1510.
(3) *De Bello Gallico*, VI, 24.

Germaniæ loca circùm Hercyniam silvam (*quam Eratostheni et quibusdam Græcis famâ notam esse video, quam illi Orcyniam appellant*), Volcæ Tectosages *occupaverunt, atque ibi consederunt. Quæ gens ad hoc tempus iis sedibus sese continet, summamque habet justitiæ et bellicæ laudis opinionem : nunc quoque in eâdem inopiâ, egestate, patientiâ, quâ Germani, permanent, eodem victu et cultu corporis utuntur.* « Il fut un tems où les Gaulois surpassaient les Germains en valeur, portaient la « guerre chez eux, et envoyaient au-delà du Rhin « des colonies, pour soulager leur territoire d'un excédant de population. C'est ainsi que les Volsques-« Tectosages vinrent se fixer dans les contrées les « plus fertiles de la Germanie, près de la forêt Hercinie, qui paraît avoir été connue d'Ératosthènes et « de quelques autres Grecs, sous le nom d'Orcinie (1). « Cette nation s'y est maintenue jusqu'à ce jour, et « jouit d'une grande réputation de justice et de valeur. « Aujourd'hui encore ses habitans vivent dans la « même pauvreté, la même indigence, la même frugalité que les Germains : ils ont (2) le même genre « de vie et le même costume. »

Cette expédition des Volsques-Tectosages dans la forêt Hercinie ou la forêt Charbonnière de Jacques de Guyse est évidemment la même que celle dont

(1) Aristote la nomme Arcinie.

(2) La traduction française de M. Artaud. Paris 1828, I, 331, dit : Ils ont adopté *leur* genre de vie et *leur* costume. Le latin ne dit pas cela.

parle Tite-Live en ces termes (1) : *Prisco Tarquinio Romæ regnante, Celtarum, quæ pars Galliæ tertia est, penès Bituriges, summa imperii fuit. Ii regem Celtico dabant. Ambigatus is fuit, virtute fortunâque quàm suâ tùm publicâ præpollens, quòd in imperio ejus Gallia adeò frugum hominumque fertilis fuit, ut abundans multitudo vix regi videretur posse. Hic magno natu ipse jàm exonerare prægravante turbâ regnum cupiens, Bellovesum ac Sigovesum sororis filios impigros juvenes missurum se esse in quas Dii dedissent auguriis sedes, ostendit : quantùm ipsi vellent numerum hominum, excirent, ne qua gens arcere advenientes posset. Tùm Sigoveso sortibus dati Hercinii saltus.* « Du tems que « Tarquin-l'Ancien régnait à Rome, les Celtes, qui « font la troisième partie des Gaulois, reconnaissaient « la suprématie des Bituriges. C'était dans cette na- « tion que la Celtique prenait ses rois. Le monarque « qui était alors sur le trône, Ambigat, avait tout « l'ascendant que peuvent donner à un souverain, et « ses qualités personelles, et la prospérité de son « pays. Sous son règne, la Gaule, naturellement très- « fertile, accrut tellement sa population, qu'il deve- « nait difficile de gouverner cette multitude immense. « Le monarque, déjà avancé en âge, désirait soulager « ses États de cette excessive population qui les sur- « chargeait. Il annonça que ses neveux, Bellovèse et « Sigovèse, jeunes princes remplis de valeur, iraient « chercher de nouvelles contrées, celles qui leur se-

(1) *T. Livii liber V, cap.* 34.

« raient désignées par les augures; qu'ils seraient les « maîtres d'emmener avec eux tel nombre de ses « sujets qui voudraient les suivre, afin que rien ne « pût s'opposer à leur établissement dans les pays où « ils arriveraient. Les sorts assignèrent à Sigovèse la « forêt Hercinie. Bellovèse, un peu mieux traité par « les dieux, eut sa route marquée pour l'Italie. »

Nous devons à Jules César la description de la forêt Hercinie où furent s'établir les Tectosages fesant partie des Bituriges sous la conduite de Sigovèse. « La « largeur de cette forêt Hercinie, » dit notre conquérant (1), « est de neuf longues journées de marche, « et ne peut être déterminée autrement, nos mesures « itinéraires n'étant point connues des Germains. « Cette forêt commence aux frontières des Helvétiens, « des Némètes et des Rauraques, » c'est-à-dire de la Suisse, des habitans de Spire, et de ceux de Bâle. « Elle s'étend le long du Danube jusqu'au pays des « Daces et des Anartes, » aujourd'hui des Valaques et des Transsilvains. « De là elle tourne sur la gau« che, en s'éloignant du fleuve, et par sa vaste éten« due borde le territoire de plusieurs peuples. Il n'est « point de Germain qui, après soixante jours de « marche, puisse dire où elle finit, ni savoir où elle « commence. On assure qu'elle renferme plusieurs es« pèces d'animaux sauvages qu'on ne voit point ail« leurs. » On voit que cette forêt s'étendait jusqu'à la forêt Noire; elle allait encore plus loin du côté du Levant, elle se prolongeait dans la Pologne et dans

(1) *De Bello Gallico*. VI, 25.

la Hongrie. On y comprenait toutes les forêts de la Germanie. Malte-Brun croit que la forêt Hercinienne, telle que la concevaient les Latins, n'était autre chose qu'une chaîne de montagnes boisées qui se ramifiaient dans l'intérieur de l'Allemagne. Voyez-en la description dans le Pline de M. de Grandsagne. Paris 1829. III, 325.

L'époque de cette expédition de Sigovèse est déterminée un peu vaguement par Tite-Live dans le passage que je viens de citer, sous le règne de Tarquin-l'Ancien, qui occupa le trône trente-huit ans, de l'an 614 à l'an 576 avant l'ère chrétienne (1). Mais ce même Tite-Live dit plus haut que ce fut deux cens ans avant le siège de Clusium et la prise de Rome, que les Gaulois passèrent les Alpes pour entrer en Italie (2), événement qui eut lieu l'an 387 avant notre ère (3); la date de cette invasion doit donc être placée sous l'année 587, comprise au nombre de celles pendant lesquelles régna Tarquin.

Tacite parle aussi de cette invasion des Gaulois dans la Germanie, en ces termes (4): « Jules César, dont « l'autorité est si imposante, dit que les Gaulois fu« rent jadis plus puissans que les Germains; on peut « en conclure que des Gaulois ont autrefois passé en

(1) Chronologie placée à la fin de l'Histoire Romaine de Rollin, continuée par Crévier. Paris, 1771, t. XVI, p. 421. Tableau chronologique des événemens rapportés par Tacite. Paris, 1827, p. 159.

(2) *Titi Livii Histor. lib.* 5, *cap.* 33. Recueil des Historiens des Gaules, par dom Bouquet. Paris, 1738; tome premier, page 321.

(3) Tabl. chron. des évén. rapp. par Tacite, p. 129.

(4) *De Moribus Germanorum. cap.* 28.

« Germanie. Un fleuve n'était qu'un bien faible ob-
« stacle pour empêcher quelqu'une des nations gau-
« loises, dès qu'elle avait accru ses forces, d'aller en-
« vahir et occuper des pays qui semblaient être du
« domaine commun et qu'aucune puissance ne s'était
« appropriés. Ainsi se sont établis, entre la forêt Her-
« cinie, le Rhin et le Mein, les Helvétiens, et plus
« loin deux peuples sortis de la Gaule. Le nom de
« Boïens se conserve encore dans celui de Bohême,
« qui rappelle le souvenir de cette ancienne émigra-
« tion, quoique ce pays ait depuis changé d'habitans. »

Il ne faut point confondre l'émigration que rappelle Tite-Live avec celle dont parle ici Tacite, qui ne remonte pas aussi haut. La première avait été faite par les Volsques Tectosages et vers le nord de la forêt Hercinie. La seconde fut faite par les Boïens et au midi de la forêt. Les Boïens étaient originaires de la Gaule transalpine. J'ai placé leur émigration (1) vers l'an 453 avant notre ère, 134 ans après celle des Volsques Tectosages. C'est Tite-Live qui distingue ces deux émigrations (2). Lorsque les Boïens étaient dans les Gaules, ils étaient placés, comme nous le dit Pline (3), entre les Carnutes et les Sénones. Strabon (4) ne parle des Boïens que comme existans dans la Gaule cisalpine, d'où ils passèrent dans la forêt

(1) Tableau hist. et géograph. du monde. Paris, 1810. IV, 93. Voyez ce que j'y dis des *Boii* dont je rapporte les diverses émigrations.

(2) V, 35.

(3) Livre IV, chap. 18.

(4) Livre IV, p. 206 de l'édition de Casaubon.

Hercinie. Ce serait donc une grande erreur de vouloir que les copistes aient substitué le nom des Tectosages à celui des Boïens dans le texte de Jules César (1).

Le Pline de M. de Grandsagne place les *Boii* entre les Carnutes et les Sénones, dans le département de l'Allier (2), les *Bituriges Cubi*, dans les départemens de l'Indre et du Cher, et la partie ouest du département de l'Allier (3), et les *Volcæ Tectosagi* dans les départemens de l'Aude et de la Haute-Garonne (4). Il donne conséquemment aux Tectosages beaucoup moins d'étendue que nous ne leur avons donné d'après Guillaume Marcel. Nous reviendrons sur cette question dans la suite.

CXI. TEUTATÈS est regardé communément comme le nom que les Gaulois donnaient à Mercure. Bochart croit que ce mot est phénicien (5). César a cru que Teutatès était le Mercure des Grecs et des Romains. C'est du moins ce qui semble résulter de la comparaison de son texte avec celui de Lucain. Il dit en effet que, suivant les Gaulois, Mercure est le plus grand des dieux, et qu'ils s'imaginent que les dieux se plaisent au sacrifice des hommes; Lucain (art. LXXI) dit que ces peuples versent le sang humain sur les autels de Teutatès ou Theutatès et d'Hésus. On en

(1) On trouve cette opinion dans la Germanie traduite par C.-L.-F. Panckoucke. Paris, 1824, p. 145.

(2) III, 347.

(3) *Id.* p. 348.

(4) *Id.* p. 349.

(5) Voyez son *Phaleg*.

conclut naturellement que Mercure est Teutatès, d'autant plus que le Mercure des Latins est l'Hermès des Grecs et le Thoth des Égiptiens. Or Thoth ressemble beaucoup à Theutatès. Mais, selon dom Martin (1), Teutatès est un nom purement celtique, signifiant père du peuple. En effet, dit-il, *teut* signifie peuple, et *tat* père. τευ, en grec, sans accent, se dit pour τινὸς dans un sens indéterminé, et signifie *cujuscumque*, de chacun; τάτα, selon lui, veut dire *pater*, père: les Grecs ont dit aussi τέττα, *pater*, père. τέττα était chez eux un terme de bienveillance, de respect, en parlant à une personne plus âgée que soi; mais c'était un adverbe et non un substantif. Le mot *tata* s'est conservé dans notre langue, et Martial (2) s'en sert comme d'un terme qu'employaient les enfans en caressant leur père; en parlant de la vieille Afra, il dit:

Mammas atque tatas habet Afra; sed ipsa tatarum
Dici et mammarum maxima mamma potest.

« Afra, qui peut elle-même passer pour la plus « vieille maman de tous les papas et de toutes les ma- « mans, a ses papas et ses mamans. »

Le mot *tata* se trouve avoir le même sens dans trois inscriptions rapportées par Scaliger dans ses notes sur Ausone (3). Cette opinion de dom Martin n'est donc pas absolument dépourvue de fondement, quoique l'autre soit bien plus vraisemblable.

(1) La religion des Gaulois. Paris, 1727. I, 326.
(2) *Lib.* I, épig. 101.
(3) *Lib.* I, *cap.* 29.

Il paraît certain que Teutatès est le même que Thaut, le législateur des Égiptiens qui avaient donné un asile aux Hébreux enfans de Jacob, et chez lesquels Moïse avait puisé sa science. Ce même peuple avait transmis le culte d'Isis, même chez les Suèves, comme nous l'apprenons de Tacite (1), qui ajoute que la figure de vaisseau sous laquelle ils adorent cette déesse, annonce que ce culte leur a été porté par mer. Nous retrouvons le nom d'Isis dans celui de Paris, et le vaisseau dans ses armes: nous ne devons donc pas être surpris de reconnaître chez les Celtes l'ancien culte des Égiptiens et leur dieu Thaut ou Theutatès. L'identité de ces deux divinités est reconnue tout récemment par M. Bowles (2) dans une dissertation où il prouve que le culte du Toth égiptien a été introduit chez les Celtes, les Gaulois et les Bretons par les anciens colons phéniciens; que le grand temple d'Abury dans le Wiltshire, était dédié à ce culte; et que, sous le nom de Taut ou Teutatès, un grand nombre d'autels étaient érigés dans différentes parties du pays, en l'honneur du dieu des Égiptiens. On sait que le Wiltshire est dans la partie méridionale de l'Angleterre, et que sa capitale est Salisbury.

CXII. THYREI, boucliers ouvragés, ou plus exactement écus, propres à la nation gauloise; ils étaient longs et proportionnés à la taille des soldats: c'est ce que nous apprend Diodore de Sicile (3): ὅπλοις δὲ

(1) Mœurs des Germains, chap. 9. Voyez la préface du tome III, p. iv.

(2) *Hermes Britannicus*, par W.-L. Bowles. Londres, 1828.

(3) *Biblioth. hist.* V, 30.

χρῶνται θυρεοῖς μὲν ἀνδρομήκεσι, πεποικιλμένοις ἰδιοτρόπως. « Leurs armes sont des boucliers aussi hauts qu'un « homme, et qui ont chacun une distinction particu- « lière. » On voit que dès-lors, il y avait des espèces d'armoiries propres à chaque guerrier. Le mot grec θυρεὸς désigne un bouclier plus long que large. Il a été employé en latin par Lucain (1); mais on peut le traduire en cette langue par *scutum*, qui était long et qu'il ne faut pas confondre avec le *clypeus* qui était rond. En effet Tite-Live (2), en parlant des centuries formées par le roi Servius, dit que la première classe, composée de quatre-vingts centuries, était armée de boucliers de cuivre, tandis que la seconde classe, formée de vingt centuries, portait l'écu au lieu de bouclier. *Primæ classi dicit imperatum esse clypeum cum galeâ, ocreis, loricâ; secundam scuta pro clypeo, et præter loricam omnia eadem*. Le bouclier, nommé *clypeus*, était rond et petit; l'écu (*thyreus*), plus grand, avait quatre piés de hauteur sur deux et demi de large. Il était plus nécessaire à ceux de la seconde classe, qui n'avaient point de cuirasse. Dans la suite, lorsque l'État solda les troupes, l'écu fut donné à tous (3).

Denis d'Halicarnasse rapporte l'institution de Servius Tullius, comme Tite-Live (4): *ἀντὶ τῶν ἀσπίδων ἀνέδωκε θυρέους*. Au lieu de boucliers presque ronds,

(1) *De Bello Civili*, l. I.

(2) I, 43.

(3) Tite-Live, VIII, 8.

(4) *Antiq. rom.* IV, p. 221, chap. v.

dit-il, il en donna d'autres à la seconde classe, qui étaient plus longs que larges. L'ἀσπὶς des Grecs était presque rond, et conséquemment répondait au *clypeus* des Latins; le θυρεὸς ou *scutum* était plus long que large, à peu près comme une porte carrée ou oblongue, et c'est de là qu'il a pris son nom ἀπὸ τῆς θύρας. La matière du *clypeus* n'était point celle du *scutum* : celle-là était l'airain, comme on l'a vu dans le passage de Tite-Live (1). C'est ce que dit aussi Virgile (2) :

Ardentes clypeos atque œra micantia cerno.

L'écu était de plusieurs planches de bois jointes ensemble et couvertes de peaux, selon Polibe. On n'employait pas indifféremment toute sorte de bois pour faire ces boucliers qu'on appelait *scuta*, mais seulement un bois mou et aquatique, comme le tremble, le peuplier, le saule, etc., parce que cette espèce de bois se resserrant toujours, quelque coup qu'on lui donne, était plus en état de résister aux armes offensives sans jamais se fendre. C'est Pline (3) qui nous apprend cette particularité. Ces écus qui étaient fort longs, empêchaient les soldats de porter une épée ou sabre à leur côté gauche, et c'est pour cela qu'ils mettaient une dague à leur côté droit, au rapport de

(1) I, 43, et XLV.

(2) *Æneid.* II, 734.

(3) Livre XVI, chap. 40. Pline a puisé cette observation dans Théophraste *Hist. Plant.* chap. 4

Polibe. Cette dague était fort courte, autrement il aurait été trop difficile de la tirer du fourreau.

Il y avait encore une autre espèce de boucliers, nommés *ancilia* à cause de leur forme. Ces boucliers sacrés appartenaient aux prêtres romains appelés Saliens (1) dont j'ai prouvé que l'origine était gauloise (2). Ils ne formaient pas un rond parfait ni un demi-rond, comme le bouclier ordinaire (πελτη); leur contour était tortueux; ses extrémités reculées, se rejoignant par le haut dans leur épaisseur, formaient une de ces figures courbes et échancrées, que les Grecs appelaient *ancylon* (3).

CXIII. Toles, nom que les Gaulois donnaient à certaine tumeur ou plutôt inflammation qui vient au palais près du gosier : *Toles gallicâ linguâ dicunt: quas vulgò per diminutionem tusillas vocant, quæ in faucibus turgescere solent* (4); c'est ce que nous appelons les amigdales. On trouve le mot *toles* dans Festus, et le mot *tonsilla* dans Cicéron, pour signifier les amigdales ou glandes situées à l'entrée de la gorge.

CXIV. Tomentum signifie bourre dans Varron. Martial (5) appelle *tomentum circense* un matelas de jonc ou de paille d'aveine:

Et Salius læto portans ancilia collo.

(1) Lucanus, I, 603.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du Globe. Paris, 1811. I, 311.

(3) Plutarque, Vie de Numa, chap. 13, dans l'édition de Hutten, et 17 dans la traduction de Ricard.

(4) *Isidori Orig. lib.* XI, c. 1.

(5) Épigramm. XIV, 158.

Tomentum circense.
Tomentum concisa palus circense vocatur :
Hæc pro Lingonico stramina pauper emit.

« Ces joncs coupés s'appellent matelas du cirque : « le pauvre achète ces chaumes pour remplacer la « bourre de Langres. »

J'ai dit à l'article *culcita* que ce mot signifiait proprement le sac ou la toile, tandis que *tomentum* était ce que l'on y mettait, paille, plume, laine, ou bourre. Voyez cet article (XLV).

U.

CXV. Ura, herbe que les Grecs appelaient Σατύριον (1) ou κονόσορχις. Dioscorides en fait mention, et dit qu'elle excite à l'amour. C'est la racine de l'orchis, que l'on emploie pour faire du *salep*. Les Français la nomment *satyrion*.

L'orchis est un genre de plante de la ginandrie diandrie et de la famille des orchidées, qui renferme plus de cent espèces, dont beaucoup appartiennent à l'Europe et sont très-remarquables par l'élégance ou la belle couleur de leurs fleurs, et par leur abondance en certains lieus. Leurs racines sont charnues, et ou globuleuses ou palmées; leurs tiges simples, anguleuses et glabres; leurs feuilles alternes, sessiles, engaînantes par la base; leurs fleurs disposées en long épi terminal. Elles sont vivaces, mais dans un mode particulier, c'est-à-dire que chaque année la racine

(1) Apuleius, *de Virtut. Herb.*

qui a porté la fleur périt, mais qu'il en naît une autre à côté l'année suivante; de sorte qu'au bout de douze à quinze ans une de ces racines est à un pié (3 décimètres) de distance du lieu où a germé la graine dont elle provient. Il paraît par des observations positives, que des milliers de graines fournies par un seul pié, souvent il n'en lève pas une seule. Aussi, quoique nombreuses, ne sont-elles pas abondantes. Toutes les tentatives qu'on a faites pour les soumettre à la culture ont été sans succès durable. Elles ne vivent jamais plus de deux ans dans les parterres, quelques soins qu'on ait apportés à leur transplantation. Ce n'est que dans les gazons des jardins paysagers que l'on peut espérer de les conserver, en les y transportant avec leur motte, et les y abandonnant complètement à elles-mêmes : là elles seront comme dans leur sol natal, et feront jouir les promeneurs de la beauté de leurs épis de fleurs, et certaines espèces, de leur bonne odeur pendant le printems ou l'été, époque de leur floraison.

Ce n'est pas seulement comme plantes agréables que l'on doit considérer les orchis, c'est encore comme plantes utiles. La bulbe de la plupart des espèces peut se manger. C'est avec ces bulbes que les Turcs préparent le *salep*, cette matière cornée que l'on réduit facilement en farine sous le pilon, et que l'on ordonne si souvent aux personnes dont l'estomac est délabré par suite de maladies, ou dont les forces sont épuisées par l'effet des jouissances de l'amour. Olivier rapporte que l'on emploie, aux environs de Constantinople,

les espèces les plus communes des environs de Paris, c'est-à-dire probablement les orchis *piramidale*, *mâle* et *bouffon ;* mais qu'il y a une telle différence entre leurs qualités, qu'il y a du salep double du prix d'un autre.

Les Turcs arrachent les bulbes des orchis dans le tems qu'elles entrent en fleur. Ils en ôtent l'écorce et les lavent dans l'eau froide. Ensuite ils les font cuire; mais ils les enfilent pour les faire sécher à l'air. Elles deviennent demi-transparentes, très-dures, et se conservent autant qu'on veut, si on les tient dans un lieu sec.

L'eau dans laquelle on fait cuire les bulbes d'orchis, donne par l'évaporation un extrait d'une odeur agréable, semblable à celle du mélilot.

Réduit en poudre et bouilli dans de l'eau, du bouillon ou du lait, le salep forme une espèce de gelée très en rapport avec celle que produisent le sagou et la fécule de pomme de terre. Aussi peut-on indifféremment lui substituer ces deux dernières substances. On lui donne le goût qui lui manque, par des aromates, du sucre et d'autres ingrédiens.

Jamais on ne pourra regarder en France les orchis comme un moyen général de nourriture, comme un supplément efficace dans les momens de disette; mais il est surprenant que l'on aille chercher loin, que l'on paye cher le salep, lorsque l'on peut s'en procurer à si peu de frais, et que des familles pauvres laissent perdre ce précieux moyen de subsistance, que souvent elles ont en grande abondance autour

de leur demeure. Il y a beaucoup d'endroits où les plantes sont assez communes pour qu'un enfant puisse récolter en peu d'heures une provision suffisante à la nourriture de sa famille pendant une semaine. Il est vrai, d'après ce qui a été dit plus haut, que cette ressource diminuerait nécessairement par l'usage; mais pourquoi n'en pas profiter lorsqu'on le peut (1)?

CXVI. Uri, mot gaulois qui signifie taureaux sauvages; c'est Macrobe qui nous l'apprend (2). « Virgile, » dit-il, « à l'exemple des Anciens, n'a pas « toujours dédaigné les mots étrangers. Ainsi dans ce « vers :

Silvestres uri assiduè...

« Souvent les buffles des forêts, etc.; *Urus* est un « mot gaulois qui signifie des bœufs sauvages. » Uri enim *Gallica vox est quâ feri boves significantur*. Ce mot signifie encore aujourd'hui en Allemagne, nourri dans les forêts, et l'on y dit *ur-han*, un bœuf sauvage.

Le mot *uri*, dont le nominatif est *urus*, se trouve deux fois dans les Géorgiques de Virgile, d'abord dans le vers qui vient d'être cité

Silvestres uri assiduè capreæque sequaces (3),

traduit par l'abbé Delille :

Que la génisse avide et les chevreaux gloutons.

(1) Nouveau cours d'Agriculture. Paris, 1809. IX, 259, art. Orchis.

(2) Saturnales, livre VI, chap. 4.

(3) Géorg., II, 374.

Le même mot s'y trouve une seconde fois dans ces vers :

Tempore non alio dicunt regionibus illis
Quæsitas ad sacra boves Junonis, et uris
Imparibus ductos alta ad donaria currus (1).

Il s'agit d'une épizootie, pendant laquelle, ainsi que traduit le poëte français,

Pour apaiser les Dieux, on dit que ces contrées
Préparaient à Junon des offrandes sacrées :
Pour les conduire au temple on chercha des taureaux ;
A peine on put trouver deux buffles inégaux.

Il semblerait par ces deux passages que les *uri* ne sont que des taureaux ordinaires. Cependant Jules César, en parlant des Germains, et des animaux qui sont particuliers à ces peuples, s'exprime ainsi sur l'*urus* (2) :

« Une troisième espèce est l'*urus*, dont la grandeur « est un peu moindre que celle de l'éléphant : sa cou« leur et ses formes sont celles de nos taureaux. La « force et la vitesse de ces animaux sont prodigieuses. « Rien de ce qu'ils aperçoivent, hommes ou bêtes, ne « peut leur échapper. On les tue en les prenant dans « des fosses préparées avec soin. Ce genre de chasse « est pour les jeunes gens un exercice qui les endurcit « à la fatigue. Ceux qui ont tué le plus de ces animaux « en apportent les cornes en public, et reçoivent de « grands éloges. On ne peut les apprivoiser, même

(1) Géorg., III, 532.
(2) *De Bello Gallico*, VI, 28.

« dans le jeune âge. La grandeur, la forme et l'espèce « de leurs cornes, diffèrent beaucoup de celles de nos « bœufs. Elles sont avidement recherchées; les Ger- « mains les garnissent d'argent sur les bords, et en « font des coupes pour les festins solennels. »

Virgile, en employant les mots étrangers, comme le dit Macrobe, n'en a peut-être pas bien connu la valeur, puisqu'il suppose un attelage d'*uri*, tandis que Jules César nous assure qu'on ne pouvait apprivoiser ces animaux. La plupart des naturalistes pensent que l'*urus* est l'animal encore appelé *urochs* ou *auer-ochs* par les Allemands.

L'*urus* ou l'*aurochs* est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage. Ceci peut se prouver, dit M. de Buffon qui a étudié particulièrement cette matière (1), d'abord par la comparaison de la figure et de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre taureau domestique; l'aurochs est seulement plus grand et plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté l'emportera toujours par la grandeur et la force sur ceux qui depuis long-temps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du nord. On a quelquefois enlevé de jeunes aurochs à leur mère; et les ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux et vaches domestiques : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

(1) OEuvres complètes de Buffon, mises en ordre par Lacépède. Paris, 1818. VII, 269.

CXVII. Usibon ou Eugubin, herbe ou plante que les Grecs appelaient *chamédaphné*, χαμαιδάφνη Γάλλοι οὐσούδιμ (1). M. Planche, dans son dictionnaire grec (2), traduit ce mot par lauréole mâle ou pervenche. Il vient de χαμαί, à terre, et de δάφνη, laurier; c'est une sorte de laurier rampant.

La pervenche, en latin *vinca*, est un genre de plante de la pentandrie monoginie, et de la famille des apocinées, qui renferme six espèces, dont trois sont cultivées dans les jardins, et dont deux se trouvent abondamment dans nos bois; c'est vraisemblablement des deux suivantes qu'il est ici question.

La grande pervenche, ou la *vinca major* de Linnée, a les racines fibreuses, traçantes; les tiges grêles, rampantes, noueuses, vertes; les florifères relevées d'un à deux piés (3 à 6 décimètres); les feuilles opposées, pétiolées, ovales, entières, luisantes; les fleurs grandes, d'un beau bleu, axillaires, et portées sur de courts pédoncules. Elle croît dans les bois, mais n'est pas très-commune. C'est une très-belle plante, et par ses fleurs et par ses feuilles toujours vertes et fort abondantes.

La petite pervenche, qui est la *vinca minor* de Linnée, diffère peu de la précédente; mais elle a toutes ses parties plus petites: les feuilles sont à peine pédonculées, moins ovales, et les fleurs longuement pédonculées. Elle se trouve très-fréquemment dans les mêmes lieux. Elle est moins belle, mais peut être plus agréable.

(1) Dioscorides. Voyez Apul. *De virtutib. herb.*
(2) Paris, 1817.

Ces deux plantes sont cultivées dans les jardins paysagers, où elles produisent de très-bons effets. La première, contre les murs, les rochers, les fabriques, à l'exposition du nord, ou à l'ombre des arbres; la seconde, sous les massifs dont elle garnit le sol de ses feuilles toujours vertes. Leurs tiges prennent racine à chacun de leurs nœuds, de sorte qu'un seul pié couvre en peu d'années des espaces considérables. On les multiplie exclusivement par ces tiges enracinées; car il est extrêmement rare qu'elles portent des graines : ce n'est que lorsqu'elles sont mises dans un terrain très-maigre et très-sec, ou dans un très-petit pot, que l'on peut parvenir à leur en faire produire. Le déchirement des vieux piés doit se faire en automne, et il faut choisir un tems pluvieux pour assurer la réussite de la nouvelle plantation.

On a fait produire plusieurs variétés aux pervenches, soit dans leurs feuilles, qui se sont panachées, soit dans leurs fleurs, qui sont devenues blanches ou doubles. Ces dernières sont moins agréables que les simples.

La médecine regarde les pervenches, surtout la petite, comme vulnéraires, astringentes et fébrifuges. Leur saveur est amère (1).

V.

CXVIII. Vargus ou Bargus, un voleur, un bandit, dans le langage des Francs : *Vargorum*, *hoc*

(1) Nouveau cours complet d'agriculture. Paris, 1809, X. 1.

enim nomine indigenas, ou plutôt *indigenæ* (car Vossius croit qu'il faut lire de la sorte) *latrunculos nuncupant*: pour accorder ce mot avec ce qui se trouve dans le titre LVIII de la loi salique, §. V. *si quis corpus jàm sepultum effoderit, Wargus sit, hoc est expulsus de eodem pago*; et dans la loi ripuaire, titre LXXXVII, §. VIII. *Wargus sit, hoc est, expulsus.* Il semblerait par ces derniers passages, que *vargus* ou *wargus* ne signifie pas voleur, mais banni.

CXIX. Vasso, nom que les Gaulois donnaient à un temple fameux dans le pays des Auvergnats: lorsque les empereurs Valérien et Gallien suscitèrent une furieuse persécution contre les chrétiens, dit Grégoire de Tours (1), c'est-à-dire l'an 257 et l'an 258 de notre ère (2), Chrocus, roi des Allemands, se jeta sur les Gaules avec une puissante armée, et y fit de grands dégâts; on dit qu'il était plein d'arrogance, et qu'ayant commis beaucoup d'injustices par le conseil de sa mère, il fit une irruption dans toutes les provinces des Gaules avec son armée, et ruina toutes les anciennes maisons. Étant venu dans le pays des Auvergnats, il mit le feu à un temple que les Galates appelaient Wasso en langue gauloise, et le détruisit de fond en comble. Ce temple avait été bâti d'une merveilleuse structure, ayant un double mur; celui qui était au dedans était construit de très-petites pierres; celui qui était au dehors était en quartiers de pierres de taille

(1) Histoire des Français, livre I, chap. 30.

(2) Histoire des empereurs, par Tillemont. Paris, 1691. III, 417 et suiv.

et avait trente piés d'épaisseur. Le mur intérieur était diversifié en marbre, et formait un ouvrage en mosaïque de plusieurs couleurs. Le pavé du temple était de marbre, et sa couverture de plomb.

Ce passage très-curieux de Grégoire de Tours mérite d'être rapporté en entier. Le voici : *Crocus cunctas ædes, quæ antiquitùs fabricatæ fuerant, à fundamentis subvertit: veniens verò Arvernos, delubrum illud quod gallicâ linguâ vasso Galatæ vocant, incendit, diruit atque subvertit. Miro enim opere factum fuit atque firmatum, cujus paries duplex erat, ab intùs enim de minuto lapide, à foris verò quadris sculptis fabricatum fuit. Habuit enim paries ille crassitudinem pedum triginta, intrinsecùs verò marmore ac musaico variatum erat. Pavimentum quoque ædis marmore factum, desuper verò plumbo tectum.*

M. Legrand d'Aussi, qui rapporte ce passage, ajoute que rien n'indique aujourd'hui où existait ce temple. M. Legrand se trompe. On voit encore entre Clermont et Chamalières, dans un lieu nommé les *Salles*, une partie des murs de ce temple. On devait y monter par des degrés qui ont été détruits.

Pline le naturaliste nous dit (1) que, de son tems, les Gaulois s'étudièrent à marquer leur attachement à Mercure (le même que Teutatès, ainsi qu'on l'a vu à cet article), en lui érigeant une statue colossale dans la cité des Arvernes, que l'on croit être Clermont en Auvergne, aujourd'hui capitale du départe-

(1) Hist. nat. liv. XXXIV, c. 7. C'est le chap. 18 dans l'édition de Franzius.

ment du Puy-de-Dôme. L'ouvrier s'appelait Zénodore; il employa dix ans à faire cette statue qui était d'airain et d'un goût admirable. Quatre mille sesterces (735 fr. 20 c. suivant le calcul de M. Letronne (1)) furent le prix de son travail; la beauté et l'excellence de cet ouvrage acquirent à Zénodore une si grande réputation, que Néron l'appela à Rome pour travailler au colosse qui porta depuis le nom de cet empereur.

Il est vraisemblable que le temple pour lequel était destinée cette belle statue, devait être celui que Crocus a détruit. En effet, le rapport évident qui se trouve entre la magnificence du temple et l'excellence de la statue, ne permet guère de douter que l'un de ces riches monumens n'ait été fait pour répondre à la beauté de l'autre : ce qui fait soupçonner que ce temple était consacré à Mercure (2) ou Teutatès.

Selon ce sentiment, les Auvergnats auraient appelé mercure *Vasso*, ou du moins le nom de *vasso* aurait été un nom topique de ce dieu; car il est constant que le dieu Mercure était révéré en Auvergne par l'inscription que rapporte Gruter (3) :

Mercurio Arverno
Vicini. V. V.....
....
....

(1) OEuvres de Rollin. Paris, 1825. Éclaircissemens, page 19. Le père Hardouin trouvant avec raison cette somme trop faible pour un travail de dix ans, croit qu'il faut lire 400 fois cent mille sesterces, ou 40,000,000 sesterces, ce qui ferait 7,352,000 francs de notre monnaie. Il me semble que ce serait aussi beaucoup trop.

(2) La religion des Gaulois. Paris, 1727. I, 373 et 374.

(3) P. 53. n. 11.

Ce monument qui a été trouvé en Allemagne y avait peut-être été transporté par Crocus ou quelqu'un de ses généraux.

Savaron, historien né à Clermont vers 1550, a cru que Vasso était le dieu Mars (1); mais cette opinion, fondée sur de simples étimologies plus que conjecturales, ne peut lutter contre la précédente (2).

Grégoire de Tours dit que Crocus fut fait prisonnier dans la ville d'Arles, où il reçut les supplices qu'il avait bien mérités, et finit ainsi sa vie par le glaive, après avoir persécuté cruellement les saints de Dieu (3). En effet Marius, qu'Aimoin (4) dit avoir vaincu et tué Crocus (5), est mort à la fin de l'an 267, selon Tillemont, c'est-à-dire dix ans après l'époque fixée pour l'invasion du roi des Allemands. Ces deux dates sont d'accord ensemble. Un exploit aussi brillant que celui de Marius, fut sans doute ce qui lui mérita dix ans après le titre d'empereur quoiqu'il fût d'une naissance obscure, de laquelle il fesait gloire. Or sa nomination à l'empire n'est pas douteuse et n'a été motivée d'aucune autre manière.

Cependant la date donnée par Grégoire de Tours a été révoquée en doute par Tillemont (6) et par dom Vaissette (7), parce qu'il y a eu au commencement

(1) Les Origines de Clermont. Clermont, 1607.

(2) La relig. des Gaulois. I, 502.

(3) L'Histoire des Français. I, 32.

(4) Histoire des Français, livre III, chap. 1.

(5) Histoire des Empereurs, par Crevier. Paris, 1827. VIII, 159.

(6) Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique. Paris, 1701. IV, 651.

(7) Histoire de Languedoc, tome I, page 638.

du cinquième siècle, vers l'an 407, un Crocus, roi des Vandales, que l'on croit le même que le roi des Allemands. Mais ces deux auteurs regardent cette confusion comme probable, quoiqu'ils ne l'admettent pas, et semblent n'avoir pas assez examiné la question. Le sentiment que je préfère ici est celui qu'a suivi Casaubon dans ses notes sur Trébellius Pollion (1), ainsi que du Bosquet, dans son Histoire de l'Église gallicane (2); Adrien de Valois (3), et Buchérius, dans son Histoire Belgique (4).

CXX. VERGOBRET, souverain magistrat chez les Éduens, qui avait droit de vie et de mort, et qui était élu tous les ans. *Vergobretum appellant Hedui, qui creatur annuus et vitæ necisque in suos habet potestatem* (5). C'était Liscus qui était revêtu de cette charge lors de l'arrivée de César, sous le consulat de Marcus Valérius Messala Niger, et de Marcus Pupius Piso Carbonianus (6), c'est-à-dire l'an 61 avant notre ère. La capitale des Éduens était *Bibracte*, depuis *Augustodunum* ou Autun. C'était alors le canton le plus puissant des Gaules. Le mot *vergobret* s'écrit, dit-on, en langue celtique ou plutôt galloise, *feargo-breith*, homme qui rend des jugemens. Pendant long-tems, à Autun, le premier magistrat était appelé *vierg* ou *verg* (7).

(1) P. 206, 2. c.
(2) L. 3, c. 39, p. 139.
(3) *Gesta Francorum*, l. I, p. 1.
(4) L. VI, c. 11, p. 207.
(5) Cæsar, *De Bello Gallico*, liv. I, chap. XVI.
(6) *Id.* chap. II.
(7) Mémoires de Jules-César, trad. par M. Artaud. Paris, 1828. I, p. 81. Note du traducteur.

CXXI. Vernemetis est le nom d'un grand temple connu seulement par ces vers du poète Vénantius Fortunatus :

Nomine vernemetis voluit vocitare vetustas,
Quod quasi fanum ingens gallica lingua refert (1)

CXXII. Viscum, Gui.

Le chêne, dont les branches et les feuilles servaient aux sacrifices de nos anciens druides, avait quelque chose de grand et de mistérieux, non-seulement parmi les Gaulois, mais encore parmi les autres nations idolâtres, qui croyaient que les premiers hommes s'étaient nourris de chair humaine pendant le règne de Saturne, et que Jupiter avait changé cette cruelle nourriture en celle du gland (2); qu'ainsi le genre humain lui devait sa conservation : c'est pour cela qu'ils lui consacrèrent le chêne, lui donnant le titre de père des Dieux et des hommes (3).

« Les Dieux de nos ancêtres les instruisirent à calmer leur faim par des alimens plus doux que le gland des forêts. »

His vita magistris
Desuevit quernâ pellere glande famem.

En effet, le premier pain dont on se soit nourri dans certains pays, comme en Arcadie, a été fait de

(1) *Fortunat.* l. I, c. IX.

(2) *Ab humanis carnibus ad glandes convertit.* Diodor. Sicul., lib. II. Tibulle dit que le gland fut notre première nourriture.

(3) Histoire de la monarchie française, par Marcel. Paris, 1826, I, 46.

glands. Plutarque nommait les Arcadiens mangeurs de glands (1), citant pour cette dénomination un ancien oracle d'Apollon, rendu à cette occasion, ainsi que le rapporte Hérodote (2) de la manière suivante:

Les Lacédémoniens habitant un pays fertile et très-peuplé, leur république, récemment organisée par le sage Lycurgue, ne tarda pas à s'accroître et à devenir florissante. Ennuyés du repos et se croyant supérieurs aux Arcadiens, ils consultèrent l'oracle de Delphes sur la conquête de l'Arcadie. La Pythie ré-« pondit : « Tu me demandes l'Arcadie; ta demande « est excessive, je la refuse : l'Arcadie a des guerriers « nourris de gland, qui repousseront ton attaque. »

Notre gland ordinaire est un fruit trop amer et trop peu substantiel pour avoir jamais pu fournir à l'homme un aliment convenable. L'espèce dont il s'agit ici approche beaucoup de nos châtaignes pour le goût; il en croît et l'on en mange encore de pareils dans les parties méridionales de l'Europe. Les montagnards de l'Espagne, dit Strabon (3), se nourrissent de glands les deux tiers de l'année; après avoir fait sécher ce fruit, ils le concassent, le font moudre, et en fabriquent du pain qui peut se conserver longtems.

Encore aujourd'hui, on sert en Espagne de ces sortes de glands sur toutes les tables; on les mange

(1) Vie de Coriolan, chap. II. Ce gland est produit par le chêne appelé *Quercus Ballota*.

(2) L. I, 66.

(3) Livre III, p. 155.

rôtis comme des marrons (1). Léon l'Africain (2) dit que non loin de Mahmora, au royaume de Fez, il y a une forêt dont les arbres, très-élevés, portent des glands oblongs, assez ressemblans aux prunes de Damas, dont le goût approche de celui de la châtaigne, mais qui lui est de beaucoup supérieur. En Vestphalie, dans la guerre de 1756, on a fait du pain avec du gland de chêne pareil au nôtre. On commençait par le préparer : pour cet effet, on le fesait griller et on enlevait l'écorce ; ou bien on se contentait de le faire bouillir pour détacher cette écorce. On le fesait ensuite sécher, pour le réduire en farine. Cette préparation l'adoucit, en lui ôtant une certaine âpreté amère qui déplaît (3).

Plutarque doit donc en être cru lorsqu'il dit (4) : « Le chêne est le plus fertile des arbres sauvages, et « le plus fort des arbres francs. Les premiers hommes « y trouvaient leur nourriture dans le gland et leur « boisson dans le miel. Enfin, en leur donnant le gui « dont on fait la glu, si utile pour la chasse, il fournissait leur table de différentes espèces d'animaux. »

Les Arcadiens passaient pour un des plus anciens peuples autochthones ou indigènes; comme ils habitaient un pays montueux et sauvage, ils furent plus long-tems que les autres peuples de la Grèce privés des bienfaits de l'agriculture, et réduits à vivre de

(1) M. Larcher, dans ses notes sur Hérodote, livre I, note 181.

(2) Joan. Leonis Africani, *Africæ descript.*, *lib. III*, *fol.* 101, *in aversâ parte.*

(3) Voyez l'Encyclopédie, art. *Gland.*

(4) Vie de Coriolan, chap. 2.

gland. Le miel dont Plutarque dit que le chêne fournissait la boisson aux hommes, n'est pas une production de cet arbre; mais les abeilles vont souvent se loger dans les creux qui s'y forment, et y déposer leur miel. Le gui est de même une excroissance parasite qui vient sur le chêne : on sait le respect que les anciens Gaulois avaient pour cette plante. C'est à Pline que nous devons le souvenir de cette tradition; voici ce qu'il en dit (1):

« Il y a trois sortes de gui (*viscum*): celui qui croît « sur l'*abies* ou le sapin et le *larix*, et qui est appelé « *stélis* dans l'île d'Eubée; et celui que les Arcadiens « appellent *hyphéar;* enfin le gui qui croît sur le *quer-* « *cus,* sur le roure, sur le poirier sauvage, et sur le « térébinthe. La plupart des auteurs disent qu'il ne « vient sur aucun autre arbre. Celui qu'on appelle « *adasphéar* croît abondamment sur le *quercus.* Dans « tous les arbres, si l'on en excepte le *quercus* et l'*ilex,* « le *stélis* et l'*hyphéar* sont différens du gui propre- « ment dit, en ce que les grains et les feuilles des deux « premiers ont une mauvaise odeur, au lieu que ceux « des deux derniers sont amers et gluans. L'*hyphéar* « vaut mieux pour engraisser les moutons. Son pre- « mier effet est de purger des mauvaises humeurs : en- « suite il engraisse ceux qui ont eu assez de force pour « soutenir la purgation; mais on prétend qu'il fait « mourir ceux qui ont quelque partie gâtée au dedans. « Cette purgation se donne en été, et pendant quarante « jours. Il existe, à l'égard des guis, une autre diffé-

(1) Livre XVI, chap 44.

« rence : c'est que le gui des arbres qui perdent leurs « feuilles en hiver, perd aussi les siennes : au con- « traire, le gui des arbres qui conservent les leurs, « conserve aussi des feuilles. Au reste nul gui ne vient « d'avoir été semé, à moins que sa graine n'ait passé « auparavant par le ventre des oiseaux, surtout des « pigeons ramiers et des grives; car telle est la nature « de cette plante, qu'elle ne peut croître, à moins que « sa graine n'ait mûri dans le ventre des oiseaux. Le « gui n'a pas plus d'une coudée (44 centimètres) de « hauteur; il est toujours vert et fort branchu. Le gui « mâle porte du fruit; mais sa femelle est stérile : et « quelquefois le mâle lui-même n'en porte point.

« La glu se fait avec des grains de gui cueillis au « tems de la moisson, avant d'être mûrs; car s'il sur- « vient des pluies, ils deviennent à la vérité plus gros, « mais ne sont pas si bons pour faire de la glu. Après « donc qu'on les a cueillis, on les met sécher; et quand « ils sont bien secs, on les pile, puis on les laisse pour- « rir dans l'eau pendant douze jours ou environ : sur « quoi j'observerai que c'est la seule chose au monde « qui devienne meilleure en se pourrissant. Ensuite « on les bat de nouveau avec le pilon, mais dans une « eau courante, afin d'en ôter la peau, et qu'il ne « reste que la chair intérieure, qui pour lors est « gluante et visqueuse. Voilà comment se fait cette glu « qui sert à prendre les oiseaux : on la mêle avec de « l'huile quand on veut s'en servir.

« Je ne dois pas oublier ici ce qui fait l'admiration « des Gaules. Les druides, qui sont les prêtres et les

« philosophes des Gaulois, ne pensent pas qu'il y ait « rien de plus sacré que le gui et que l'arbre sur « lequel il croît, pourvu que ce soit le chêne-roure. « Aussi choisissent-ils pour leurs sacrifices des forêts « de roures, et ils ne sacrifient jamais sans avoir des « feuilles de cet arbre ; en sorte qu'il semblerait que « c'est de son nom grec *drus*, qu'ils ont été appelés « druides (1). Quand donc ils trouvent du gui sur « un roure, ce qui est extrêmement rare, ils le re- « gardent comme un présent du ciel, et comme une « preuve que cet arbre est le choix spécial de la Divi- « nité. C'est pourquoi ils cueillent le gui avec une « grande dévotion, et avec de grandes cérémonies : « ils choisissent surtout pour cet acte le sixième jour « de la lune, parce qu'alors cet astre est déjà dans la « force de son ascendant, sans toutefois être parvenu « à son moyen terme, qui est équivoque. Car il faut « savoir que les Gaulois règlent par la lune le com- « mencement de leurs mois, de leurs années et de « leurs siècles; et que ceux-ci ne sont que de trente « ans. Le nom qu'ils donnent au gui dans leur langue « signifie remède universel ou panacée. Lorsque les « choses nécessaires pour le sacrifice et le festin sacrés « sont prêtes sous le chêne, ils y amènent deux tau- « reaux blancs qui n'ont jamais été sous le joug, et « que l'on attache alors par les cornes pour la pre- « mière fois. Le prêtre, vêtu d'une robe blanche et « armé d'une serpe d'or, monte sur l'arbre et coupe

(1) Voyez ce qui a été dit sur cette étimologie à l'article XLIX, p. 4 de ce volume.

« le gui, qui est reçu en bas dans une casaque blanche « (*sago candido*). Ensuite ils immolent les victimes, « et prient Dieu de vouloir bien leur rendre utile et « profitable le présent qu'il leur a fait. Ils croient que « ce gui donne la fécondité à tous les animaux sté- « riles auxquels ils en font prendre, et que c'est un « antidote contre toute sorte de poison; tant la su- « perstition, le plus souvent, a d'empire sur l'esprit « des peuples, pour leur faire respecter les choses les « plus frivoles! »

Le mot *Deus*, par lequel Pline désigne Dieu dans ce passage, et qui était celui qu'employaient les Latins, ressemble au *Zeus* des Grecs et à l'Hésus ou *Hæsus* des Gaulois (*art.* LXXI). Dom Martin (1) en conclut que l'être appelé ici par Pline du nom indéfini de Dieu est Hésus ou Ésus, puisque *Ésus* et *Deus* sont deux termes conversibles l'un dans l'autre, hipothèse qui s'accorde encore mieux avec le grec *Zeus*.

Ce Dieu dont parle Pline fesait choix du chêne pour y faire croître le gui; le chêne même, indépendamment du gui, était aussi sacré que le gui, quoiqu'à leur égard le gui fût ce qu'il y avait de plus sacré au monde, en quelque genre que ce pût être (2). C'est pour cela que les Druides choisissaient exprès les bois de chênes pour y faire leur séjour; qu'ils ne fesaient aucun acte de religion sans qu'il y entrât des feuilles de chêne; enfin, qu'ils étaient persuadés que

(1) La Religion des Gaulois. Paris, 1727, I, 258.

(2) *Nihil habent Druidæ... visca et arbore in quâ gignatur, si modo sit robur, sacratius.* Pline.

tout ce qui naissait et croissait sur le chêne était envoyé du ciel. On ne peut guère douter, après cela, qu'Ésus ne fût le Dieu que les Gaulois honoraient dans le chêne; si donc l'on s'en rapporte à eux, Ésus opérait dans le chêne, et dans le gui qui naissait sur cet arbre, toutes les merveilles qu'il leur plaisait d'inventer.

Mais pourquoi aller chercher si loin ce que nous avons si près de nous? Qu'on jette les ieux sur la face de la cathédrale de Paris, qui représente Ésus (1); elle est une image mistérieuse, mais sensible, de la description que Pline fait de la cérémonie du gui de chêne. Ésus est ici auprès du chêne, sur lequel il a fait naître le gui, qu'il a fait descendre du ciel; il le coupe lui-même, le distribue, et y attache le degré de bonheur dont il veut favoriser ceux entre lesquels doit tomber cette plante salutaire.

CXXIII. Vitrum, dans Vitruve, est employé comme signifiant le pastel. Voyez *Glastrum* (art. LXIV).

CXXIV. Volcæ, nom latin des Volces, qui ont eu une grande puissance dans la Celtique. Deux peuples auxquels ce nom était commun, l'un distingué par le surnom d'*Arecomici*, l'autre par celui de *Tectosages*, occupaient tout l'intervalle qu'il y a du Rhône à la Garonne dans cette contrée, qui fut depuis appelée la province Narbonnaise. J'ai parlé plus haut des *Tectosages* (art. CX). Je n'ai donc plus ici qu'à m'occuper des *Arecomici*. On voit que les *Volcæ* composaient l'ancienne province connue sous le nom de

(1) On la trouvera gravée ici avec le plus grand soin.

Languedoc. Les *Tectosages* étaient les habitans du haut Languedoc, et les *Arecomici* ceux du bas.

Les *Volcæ Arecomici* étaient voisins du Rhône, et s'étendaient le long de la mer dans ce que l'on nommait, avant la révolution de 1789, le bas Languedoc. Lorsque Annibal, l'an 218 avant notre ère, traversa la partie méridionale de la Gaule, pour passer en Italie, les *Arecomici* n'étant point bornés par le Rhône, possédaient des terres au-delà de cette rivière. C'est d'eux qu'il faut entendre ce que dit Tite-Live sous le nom de *Volcæ*, qu'ils étaient établis sur l'une et l'autre rive du Rhône : *In Volcarum pervenerat agrum (Annibal), gentis validæ, colunt enim utramque ripam Rhodani* (1). Alors apparemment un peuple de moindre considération, les Cavares (2), alliés aux Marseillais Phocéens, ne possédaient pas la rive droite du Rhône, comme cela est arrivé depuis sous le gouvernement des Papes.

La chaîne du mont *Cébenna* séparait les *Arecomici* dans les terres, d'avec les *Ruteni* et les *Gabali*. Il est beaucoup plus difficile de savoir à quoi s'en tenir sur les limites du côté des Tectosages. Selon Strabon, livre IV, page 186, Narbonne était le port des *Arecomici*. Autrefois Narbonne était sur l'Aude (*Atax*), et l'étang de la Rubine lui formait un très-bon port. Le cours du fleuve ayant été détourné depuis, la mer

(1) Tite-Live, XXI, 26.

(2) D'Anville, nomme ici les *Anatilii* peuple plus méridional et plus moderne. *Aëria*, rendue célèbre par le passage d'Annibal, est donnée aux Cavares par Strabon.

s'est retirée, et Narbonne a perdu l'importance qu'elle avait au siècle de Strabon (1).

Ptolémée donne une telle extension aux Tectosages, que non-seulement Narbonne, mais encore Béziers, et Cesséro sur l'Araur, appartiennent aux Tectosages. D'Anville pense qu'en ceci il faut distinguer les tems. Avant que les Romains eussent fait de Narbonne la capitale de leur première province conquise dans la Gaule, cette ville pouvait être des *Arecomici* plutôt que des Tectosages, comme on doit l'inférer de Strabon. Mais, élevée à cette dignité, Narbonne a dû se trouver indépendante du corps politique de l'un comme de l'autre des deux peuples *Volcæ*, et prendre un territoire distinct et séparé. Il existe un indice non équivoque de ce territoire dans une position de *Fines*, entre Carcassonne et Toulouse. Mais comme il ne se distingue point par un nom de peuple qui lui soit propre, Ptolémée, qui n'est point arrêté par cette distinction, adjuge plutôt Narbonne et quelques autres villes aux Tectosages qui se présentent les premiers dans l'ordre de sa description, qu'aux *Arecomici* qui les suivent, et dont le district paraît ainsi réduit à celui de la capitale, ou de *Nemausus* en particulier, et n'être point celui de la nation en général. Quand on considère en même tems que les limites du territoire de Narbonne, en s'avançant vers Toulouse, selon cette opinion de *Fines* dont je viens de parler, ne sont point vraisemblablement ceux des Tectosages, qui se trouveraient ainsi extrêmement resserrés; on

(1) Note de M. Gossellin dans la traduction française de Strabon.

est persuadé qu'une ligne de division entre les *Arecomici* et les *Tectosages* serait téméraire et trop hasardée sur une carte (1).

On peut seulement dire que les *Arecomici* étaient à 44 degrés de latitude, et 22 degrés de longitude, comptés de l'île de Fer, c'est-à-dire à 2 degrés de longitude de Paris (2).

Nîmes, en latin *Nemausus*, et en grec Νέμαυσος, était, selon Strabon (3), la capitale des *Arecomici*. Quoique bien inférieure à Narbonne pour le commerce, ajoute-t-il, et pour le nombre des étrangers que ce commerce attire, Nîmes surpasse cette dernière ville par une nombreuse population de citoyens (4); car elle possède vingt-quatre bourgs, tous bien peuplés et habités par la même nation : ils lui paient des contributions, et d'ailleurs ils jouissent du droit des villes latines; en sorte que ceux des habitans de Nîmes qui parviennent à la questure ou à l'édilité sont censés Romains : c'est pourquoi ce peuple n'est pas non plus soumis aux gouverneurs envoyés de Rome. C'est encore Strabon qui nous apprend tous ces détails.

La capitale des *Arecomici*, qui est située à 44 degrés de latitude et 23 degrés de longitude de l'île de Fer,

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, p. 717 et 718, art. *Volcæ arecomici*.

(2) *Id.* p. 716.

(3) Livre IV, p. 186.

(4) Et non par les avantages du gouvernement, comme ont traduit d'Anville et Brequigny. Voyez la note de la traduction française de Strabon. Paris, 1809, II, 30.

ou 3 de Paris (1), porte aujourd'hui le nom de Nîmes. Elle était sur la grande route qui conduisait en Espagne, et que Strabon (2) dit être incommode en hiver, comme étant fangeuse et inondée par les rivières; ce que les historiens de Languedoc (3) entendent de la ville même de Nîmes, plutôt que de la route. Cependant le texte de Strabon ne laisse aucun doute à cet égard.

« La ville de Nîmes, » dit-il, « est située sur la route « qui conduit de l'Ibérie (l'Espagne) en Italie; route « assez belle en été, mais qui devient très-mauvaise « pendant l'hiver et le printems, à cause du débordement des fleuves, et de la boue qui en résulte. On « passe ces fleuves sur des bacs ou sur des ponts de « pierre ou de bois. Les inondations qui embarrassent « et qui dégradent les chemins proviennent des torrens qui se précipitent des Alpes, quelquefois jusque vers l'été, après la fonte des neiges. »

Nîmes est une ville très-ancienne, et M. Sabbathier, de Castres, écrivait, l'an 1783, qu'on pouvait lui trouver environ trois mille quatre cents ans de durée depuis sa première fondation, dont il ajoute que l'on fesait honneur à Némausus, fils d'Hercules de Libie, vers l'an 1715 avant notre ère (4).

Je serais tenté de croire que les Volces sont les

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, p. 476, art. *Némausus*.

(2) Livre IV, p. 187.

(3) Tome I, p. 58.

(4) Voyez le tableau histor. et géograph. du monde. Paris, 1810, IV, 232. J'y entre dans quelques détails sur ce sujet.

mêmes que les Volsques, qui dès le règne d'Ancus Martius (1), l'an 624 avant notre ère, occupaient une partie de la campagne de Rome depuis Pasiano, le cap d'Anzio, Vellétri, et une petite partie de la terre de Labour. Il est naturel qu'ayant leur port à Narbonne, ils aient voulu en avoir un en Italie, et celui d'Antium leur convenait parfaitement. Dans Tite-Live (I, 53), Sextus, fils de Tarquin-le-Superbe, parle des Volsques comme d'une nation chez laquelle il peut trouver un asile contre les fureurs de son père.

CXXV. Volemum, est un mot dont se servaient les Gaulois pour exprimer ce qui était bon et grand. *Quidam autem volemum Gallicâ linguâ bonum et magnum intelligunt* (2).

Z.

CXXVI. Zuthos en grec, en latin Zuthum, boisson faite avec de l'orge, n'était en usage que dans les provinces où les fruits étaient les plus rares. C'est Osiris qui la donna aux peuples dont le terroir ne convenait point à la vigne. Diodore de Sicile, qui nous apprend cette particularité, fait mention du *zuthos* en trois endroits différens, comme on a pu le voir à l'article *Cervisia* (art. XXXIX). Il avait

(1) Dionysii Halic. *Antiquit. roman. lib. III*, p. 529, dans l'édition de Leipsick, 1774.

(2) Isid. *l. XVII*, *Origin. c. v.*

peut-être puisé ce fait dans Hérodote qui, en décrivant l'Égipte où il avait été, dit (1) :

« Parmi les Égiptiens que j'ai connus, ceux qui « habitent aux environs de cette partie de l'Égipte « où l'on sème des grains, sont sans contredit les « plus habiles, et ceux qui, de tous les hommes, cul- « tivent le plus leur mémoire. Voici quel est leur ré- « gime : ils se purgent tous les mois pendant trois « jours consécutifs; ils ont grand soin d'entretenir « leur santé par des vomitifs et des lavemens, per- « suadés que toutes nos maladies viennent des alimens « que nous prenons : d'ailleurs, après les Libiens, « il n'y a point d'hommes si sains, et d'un meilleur « tempérament que les Égiptiens. Je crois qu'il faut « attribuer cet avantage aux saisons, qui ne varient « jamais dans ce pays; car ce sont les variations dans « l'air, et surtout celles des saisons qui occasionnent « les maladies. Leur pain s'appelle *callestis :* ils le « font avec de l'épeautre. Comme ils n'ont point de « vignes dans leur pays, ils boivent un vin fait avec « de l'orge. » οἴνῳ δ' ἐκ κριθέων πεποιημένῳ διακρέωνται.

Comme le vin était rare en Égipte, du moins dans la partie destinée à la culture du blé, on y avait suppléé par une boisson que l'on fesait avec de l'orge, et que l'on peut appeler, par cette raison, de la bierre. Le houblon étant inconnu dans ce pays, les Égiptiens y ajoutaient du chervi et du lupin, qui lui donnaient de l'amertume, de même que la racine d'une plante

(1) Livre II, ch 77.

qui venait d'Assirie, que Saumaise (1) croit être le *gingidion*. C'est Columelle qui nous fait connaître ce mélange par ces vers (2):

> *Jàm siser, Assyrioque venit quæ semine radix*
> *Sectaque præbetur madido satiata lupino;*
> *Ut Pelusiaci proritet pocula zythi.*

« Semez le chervi et cette racine produite par une « graine d'Assirie que l'on sert coupée par morceaux, « avec des lupins détrempés, pour exciter à boire la « bierre de Pélusium. »

Au reste Strabon ne dit pas, comme le prétend M. de Pauw (3), que la manière de brasser la bierre variait beaucoup en Égipte, mais qu'elle y était préparée d'une manière particulière, et il ajoute: « C'est « une boisson commune à beaucoup de peuples, et « chacun la fait par des procédés différens (4). »

Ce vin d'orge, ou bierre, dit M. Larcher, s'appelait en grec, en un seul mot, βρύτος, comme nous l'apprend Athénée (5), qui rapporte un vers de *Triptolême* de Sophocles, tragédie actuellement perdue, où ce mot se trouve employé. Mais Athénée ajoute qu'Hellanicus distinguait le βρύτος fait avec des racines, du vin d'orge que buvaient les Thraces. Ainsi

(1) *Salmas. Exercit. ad Solinum, cap.* LIII, p. 820, *quem et confer de homonymis Hyles Iatricæ, cap.* XVII.

(2) *Columellæ, lib. X; de cultu hortorum*, vers 114.

(3) Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois, tome I, sect. III, p. 149.

(4) Strabon, liv. XVII, p. 824.

(5) *Deipnos. lib. X, cap.* XIV, p. 447. B.

M. Larcher semble n'avoir pas lu tout le chapitre d'Athénée qu'il cite.

Diodore de Sicile (1), ainsi qu'on l'a vu à l'article *Cervisia* (art. XXXIX), nous apprend aussi que les Égiptiens fesaient avec de l'orge une boisson qu'ils appelaient *zuthos*, qui était peu inférieure au vin par son odeur agréable. Eschile avait fait la même remarque dans la tragédie intitulée les *Suppliantes* (2), ainsi qu'Hécatée de Milet (3), tous deux antérieurs à Hérodote.

Les Grecs, qui buvaient d'excellent vin, reprochaient aux Égiptiens, dans le passage d'Eschile, d'être des buveurs d'orge. Le héraut des fils d'Egiptus dit au roi des Pélasges à Argos : « Vous voulez la guerre ? « la force et la victoire seront pour les hommes. » Le roi lui répond : « Tu en trouveras ici, des hommes, « et que n'abreuve point un vin fait avec de l'orge. »

Εὑρήσετ' ἐ πίνοντας ἐκ κριθῶν μέθυ.

Si donc les Gaulois apprirent d'un peuple étranger l'usage de la bierre, ce ne fut pas des Grecs, mais des Égiptiens. C'est ce qui résulte encore de la dénomination de vin d'orge donnée à la bierre par Eschile et par Hérodote, tandis que les Égiptiens la désignaient par le seul mot de *zuthos*. Mais il faut lire en entier le chapitre d'Athénée cité plus haut, si l'on veut étudier à fond cette matière.

(1) Livre I, § 34.

(2) Vers 958, dans l'avant-dernière scène.

(3) Athénée, *lib. X*, *cap.* XIV, p. 447, B. dans l'édition de Casaubon, et ch. 67 dans celle de Schweighaeuser.

CONCLUSION DU CHAPITRE IV.

CXXVII. Parvenus à la fin du glossaire d'anciens mots celtiques, nous observerons que la plupart de ces mots ne se trouvent plus dans nos langages modernes, ni même dans nos patois. Nous en conclurons que la difficulté de retrouver le premier idiôme des Gaulois et des Celtes est aujourd'hui si grande qu'il serait bien inutile de le tenter. Si l'on veut encore mieux s'en convaincre, on jettera un coup d'œil sur la table suivante qui nous est fournie par le savant Alsacien Schœpflin (1), en 1751.

CHAPITRE V.

CXXVIII. Table des mots patois alsaciens, qui n'ont rien de commun avec le latin, ni avec l'allemand.

Patois alsacien.	*Latin.*	*Français.*
Ailombrate	Hirundo	Hirondelle.
Aiquiaisse (2)	Pica	Pie.
Aitschégéon	Blatta	Teigne.
Baibaine	Cucurbita	Citrouille.
Baichatte	Puella	Fille.
Bâne	Cœcus	Aveugle.
Baniquiait	Strabo	Louche.
Bat	Bufo	Crapaud.
Beuné	Fons	Fontaine.

(1) *Alsatia illustrata. Colmariæ*, 1751, p. 97.

(2) La pie s'appelle aussi en vieux français agasse ou agace. Voyez ce dernier mot dans le Dictionnaire de Ménage.

Patois alsacien.	*Latin.*	*Français.*
Biasson	Pirum silvestre	Poire sauvage.
Boërre	Anas	Canard.
Breuya	Fraus in ludo	Tricherie au jeu.
Câle	Calantica	Bonnet de femme.
Chiasai	Animo linqui	S'évanouir.
Chioëchai	Flare	Souffler.
Chyelle	Debilis	Faible.
Coincoërre	Scarabeus stridulus	Hanneton.
Combe	Vallis	Vallée.

On observera que ce mot de combe est très-usité en Provence, pour signifier vallée: on l'emploie aussi avec cette acception en Franche-Comté et même dans l'ancienne province connue sous le nom d'Ile-de-France. Isidore de Séville, et après lui Ménage, disent qu'il signifie vallée (1).

Creuchon	Furfur	Son.
Dscherainne	Gallina	Poule.
Dschenâi	Magus	Sorcier.
Éplüe	Scintilla	Étincelle.
Éqyeupai	Spuere	Cracher.
Éqysse	Sipha	Seringue.
Fuate	Pinus	Pin.
Geainyai	Mentiri	Mentir.
Goëné	Tunica fœminea	Jupe de femme.
Grélon	Ruga	Ride.
Gruate	Fecur	Foie.
Kervoigié	Sutor	Cordonnier.
Lavon	Tabula lignea	Planche.
Mésé	Leprosus	Lépreux.
Nonnai	Merendare	Goûter.
Qyaisse	Lebes ou sertago	Poêle.
Qyeudre	Corylus	Coudrier ou noisetier.
Qyeuniat	Spurius	Bâtard.

(1) Dictionnaire étymologique. Paris, 1694, art. *Combe*.

Patois alsacien.	*Latin.*	*Français.*
Qyeutschi	Hortus	Jardin.
Raigaitsche	Tenax	Tenace.
Sevré	Frons	Front.
Taychiate	Passulus	Loquet.
Tésion	Cimex	Punaise.
Trâce	Bilix	Coutis.
Voeteusse	Favilla	Cendre chaude.

CHAPITRE VI.

Traductions diverses de l'oraison dominicale, usitées en France à diverses époques.

CXXIX. Si l'on veut se convaincre encore mieux de la multiplicité des langues employées autrefois dans ce que nous appelons la France, qu'on lise l'oraison dominicale dans les sept idiômes qui suivent : nous les diviserons en huit phrases pour que l'on puisse les comparer plus facilement.

1° EN FRANÇAIS.

1. Notre père, qui êtes aux cieux,
2. Que votre nom soit sanctifié ;
3. Que votre règne arrive ;
4. Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
5. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.
6. Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs

7. Et ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Au lieu de finir comme nous le fesons, Schœpflin ajoute après : délivrez-nous du mal, ce qu'on lit dans l'évangile de saint Matthieu :

8. Parce que le royaume, la puissance et la gloire vous appartiennent dans les siècles. Ainsi soit-il.

2° EN LATIN.

1. *Pater noster, qui es in cœlis,*
2. *Sanctificetur nomen tuum ;*
3. *Adveniat regnum tuum ;*
4. *Fiat voluntas tua in terrâ et* (1) *in cœlo.*
5. *Da nobis hodiè panem nostrum quotidianum* (2).
6. *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.*
7. *Et ne nos inducas in tentationem : sed libera nos à malo. Amen.*
8. Schœpflin après *à malo* écrit, ainsi que cela se trouve dans l'évangile de saint Matthieu : *Quià tuum est regnum, et potentia et gloria, in secula. Amen.*

Cette prière est à très peu près la même que dans l'évangile de saint Matthieu, VI, 9 et suivans ; elle est un peu abrégée dans l'évangile de saint Luc, XI,

(1) Au lieu de *et*, Schœpflin écrit *quemadmodum*. Saint Matthieu dit en effet (VI, 10) *sicut in cœlo et in terrâ.*

(2) Au lieu de *quotidianum*, saint Matthieu dit (VI, 11) *super substantialem.*

2 et suivans, mais l'addition de Schœpflin n'est littéralement dans aucun de ces deux évangiles.

3° EN GREC.

La traduction ou le texte grec que je donne ici, est puisé dans la Poliglotte de Walton (1), et dans l'évangile de saint Matthieu. J'ai cru devoir l'écrire aussi en lettres romaines, afin qu'il soit plus facile d'en comparer les mots à ceux des autres versions. Je remplacerai l'esprit rude du grec par une *h*.

1. Πάτερ ἡμειῶν ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς,
Pater hêmeiôn ho en tois ouranois,

2. ἁγιασθήτω τὸ ὄνομά σου.
agiasthêtô to onoma sou.

3. Ἐλθέτω ἡ βασιλεία σου.
Elthetô hê basileia sou :

4. γεννηθήτω τὸ θέλημά σου, ὡς ἐν οὐρανῷ, καὶ ἐπὶ τῆς γῆς.
gennêthêtô to thelêma sou, ôs en ouranô, kai epi tês gês.

5. Τὸν ἄρτον ἡμειῶν τὸν ἐπιούσιον δὸς ἡμῖν σήμερον.
Ton arton hêmeiôn ton epiousion dos hêmin sêmeron.

6. Καὶ ἄφης ἡμῖν τὰ ὀφειλήματα ἡμειῶν,
Kai aphês hêmin ta opheilêmata hêmeiôn,

(1) *Bibliorum sacrorum tomus quintus*, p. 24.

ὡς καὶ ἡμεῖς ἀφίεμεν τοῖς ὀφειλέταις ἡ-
ôs kai hêmeis aphiemen tois opheiletais hê-
μειῶν.
meiôn.
7. Καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς ἐν πειρασμὸν,
Kai mê eisenenkês hêmas en peirasmon,
ἀλλὰ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ.
alla rhusai hêmas apo tou ponêrou.
8. Ὅτι σοῦ ἐστὶν ἡ βασιλεία, καὶ ἡ δύναμις,
Hoti sou estin hê basileia, kai hê dunamis,
καὶ ἡ δόξα, εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμὴν.
kai hê doxa, eis tous aiônas. Amên.

4° EN CELTIQUE-ARMORIQUE.

Ce celtique-armorique de Schœpflin est sans doute le bas-breton.

1. *Hon tad pehudy sou en efaou.*

2. *Da hanou bezet sanctifiet.*

3. *Devet aornomp da rovantelaez.*

4. *Da eol bezet graet en dovar, evalmaz eon en cuf.*

5. *Ro dimp hyzion hon bara pemdeziec.*

6. *Pardon dimp hon pechedou, evalma pardonomp da nep pegant ezomp offanczet.*

7. *Ha nas dilaes-quet a hanomp en temptation; hoguen hon diliur dyouz drouc.*

8. *Rac dit ez aparchant an rovantelaez an gloar, hac an galhout da byz avyquen. Amen.*

5° EN BRETON-CAMBRIQUE.

Le breton-cambrique de Schœpflin est le langage du pays de Galles.

1. *Ein tad yr hwn wyt yn y nefoedd.*

2. *Sancteiddier dy enw.*

3. *Deled dy deyrnas.*

4. *Gwneler dy ewyllys, magis yn y nef, felly ar y ddaearhesyd.*

5. *Dyro i ni heddyw ein bara beunyddiol.*

6. *A maddeu i ni ein dyledion, fel y maddewn ninnau i'n dyledwir.*

7. *Ac nac arwain ni i brofedigaeth, aithr gwared ni rhag drwg.*

8. *Canys eiddot ti yw'r deyrnas, a'r nerth, a'r gogoniant, yn oes oesoedd. Amen.*

6° EN CANTABRE OU EN GASCON.

Ce langage est celui que nous nommons le béarnais, ou plutôt le basque.

1. *Guure aita cervetan çarena erabil bedi,*

2. *Sainduqui çure iccna.*

3. *Ethor bedi çure erresuma :*

4. *Eguin bedi çure borondatea cervàn beçala lurrean ere.*

5. *Iguçu egun gure eguneco oguia.*

6. *Eta barkha detçagutçu gure çorrac, gue gure gana çordun direnei barkharœn derauztegun beçala :*

7. *Eta ezgaitçatçula utz tentamendutan erorcera ;*

8. *Aitcitic beguira gaitçatçu gaitcetic. Halabiz.*

7° THÉOTISQUE DU NEUVIÈME SIÈCLE.

Le théotisque de Schœpflin est ce que nous appelons aussi le teutonique ou le tudesque, le langage que parlaient les Teutons ou les Allemands du neuvième siècle.

1. *Fater unser thu in himilon bist,*

2. *Giwihit si namo thin.*

3. *Quæme richi thin.*

4. *Werdhe willeo thin, sama so in himile endi in erthu.*

5. *Broot unseraz emezzigan gib uns hiutu.*

6. *Endi farlaz uns sculdhi unsero, samo so wir farlazzan scolem unserem.*

7. *Endi ni giladi unsih in costunga.*

8. *Auh arlosi unsih fona ubile.*

8° SAXON.

1. *Thu vre fader, the eart on heofenum,*

2. *Si thin noman gehalgod.*

3. *Cune thin rike.*

4. *Si thin willa on eorthan swa on hoefenum* (1).

5. *Syle vs to dag urne dægwanlican hlaf.*

(1) Je crois qu'il faut lire ici *heofenum* pour *cœlis* comme au verset 1.

6. *And forgif vs vre gylter, swa we forgifath tham the with vs agylthat.*

7. *And ne læd thu na vs on Kostnunge.*

8. *Ac alys vs fram yfele. Si hil swa* (1).

La simple lecture de ces huit idiomes fait voir combien il serait absurde de vouloir les réduire à trois (2). Il n'y a presque pas de province en France qui ne pût fournir son patois souvent inintelligible pour la province voisine. J'ai déjà observé (Art. VIII), que pour former une langue, il fallait une grande nation civilisée, et que c'était une absurdité de chercher une langue primitive chez un peuple encore sauvage.

Au reste, les oraisons dominicales qui viennent d'être rapportées sont des prières chrétiennes dont la forme a dû être influencée par la langue latine. Il n'est pas douteux que les mots ne passent souvent d'une langue dans une autre : l'art de distinguer ces transmissions mérite de nous occuper ici.

CHAPITRE VII.

Des Étimologies (3).

CXXX. L'*Étimologie* signifie l'origine d'un mot ;

(1) *Alsatia illustrata. Colmariæ*, 1751, p. 98.

(2) C'est le sistème de M. Amédée Thierry dans son Histoire des Gaulois. Paris, 1828, t. I, p. 12 et suivantes.

(3) Cet article est tiré de l'Encyclopédie. Paris, 1756, tom. VI,

le mot dont vient un autre mot s'appelle *primitif*, et celui qui vient du primitif se nomme *dérivé*. On donne quelquefois au primitif même le nom d'étimologie : ainsi l'on dit que *pater* est l'étimologie de *père*.

Les mots, dans nos langues européennes (1), n'ont point avec ce qu'ils expriment un rapport nécessaire ce n'est pas même en vertu d'une convention formelle et fixée invariablement entre les hommes, que certains sons réveillent dans nos esprits certaines idées. Cette liaison est l'effet d'une habitude formée dans l'enfance à force d'entendre répéter les mêmes sons dans des circonstances à peu près semblables : elle s'établit dans l'esprit des peuples, sans qu'ils y pensent ; elle peut s'effacer par l'effet d'une autre habitude qui se formera aussi sourdement et par les mêmes moyens. Les circonstances dont la répétition a déterminé dans l'esprit de chaque individu le sens d'un mot, ne sont jamais exactement les mêmes pour deux hommes ; elles sont encore plus différentes pour deux générations. Ainsi, à considérer une langue indépendamment de ses rapports avec les autres langues, elle a dans elle-même un principe de variation. La prononciation s'altère en passant des pères aux

p. 98 et suivantes, copié sans aucun changement dans l'Encyclopédie méthodique. Paris, 1784. Dictionnaire de grammaire et de littérature, t. II, p. 20, art. *Étymologie*. J'y ai fait quelques additions et corrections que j'indiquerai ; et j'ai appliqué les principes à des exemples afin de mieux éclaircir la matière.

(1) J'ajoute cette restriction pour ne pas comprendre dans cette assertion la langue chinoise, à laquelle elle ne convient pas.

enfans; les acceptions des termes se multiplient, se remplacent les unes les autres; de nouvelles idées viennent accroître les richesses de l'esprit humain; il faut détourner la signification primitive des mots par des métaphores, la fixer à certains points de vue particuliers par des inflexions grammaticales; réunir plusieurs mots anciens pour exprimer de nouvelles combinaisons d'idées. Ces sortes de mots n'entrent pas toujours dans l'usage ordinaire. Pour les comprendre, il est nécessaire de les analiser, de remonter des composés ou dérivés aux mots simples ou radicaux, et des acceptions métaphoriques au sens primitif. Les Grecs qui ne connaissaient guère que leur langage, et dont la langue, par l'abondance de ses inflexions grammaticales, et par sa facilité à composer des mots, se prêtait à tous les besoins de leur génie, se livrèrent de bonne heure à ce genre de recherches, et lui donnèrent le nom d'*étimologie*, c'est-à-dire, connaissance du vrai sens des mots : car ἔτυμον τῆς ληξέως signifie le vrai sens d'un mot, d'ἔτυμος vrai.

Lorsque les Latins étudièrent leur langue, à l'exemple des Grecs, ils s'aperçurent qu'ils la devaient presque tout entière à ceux-ci, ou plutôt que les deux langues étant dérivées du phénicien avaient nécessairement des racines analogues (1). Le travail ne se borna plus à analiser les mots d'une seule langue, à remonter du dérivé à la racine; on apprit à

(1) J'ajoute *ou plutôt* etc., qui m'a paru nécessaire pour lier ici les idées.

chercher les origines de sa langue dans des langues plus anciennes, à décomposer non plus les mots, mais les langues; on les vit se succéder et se mêler comme les peuples qui les parlent. Les recherches s'étendirent dans un champ immense; mais quoiqu'elles devinssent souvent indifférentes pour la connaissance du vrai sens des mots, on garda l'ancien nom d'étimologie. Aujourd'hui les savans donnent ce nom à toutes les recherches sur l'origine des mots; et c'est en ce sens qu'il sera employé dans cet article et les suivans.

L'histoire nous a transmis quelques étimologies, comme celles des noms des villes ou des lieux auxquels les fondateurs ou les navigateurs ont donné, soit leur propre nom, soit quelque autre nom relatif aux circonstances de la fondation ou de la découverte. A la réserve du petit nombre d'étimologies de ce genre, qu'on peut regarder comme certaines, et dont la certitude purement testimoniale ne dépend pas des règles de l'art étimologique, l'origine d'un mot est en général un fait à deviner, un fait ignoré, auquel on ne peut arriver que par des conjectures, en partant de quelques faits connus. Le mot est donné; il faut chercher dans l'immense variété des langues les différens mots dont il peut tirer son origine. La ressemblance du son, l'analogie du sens, l'histoire des peuples qui ont successivement occupé la même contrée, ou qui y ont entretenu un grand commerce, sont les premières lueurs qu'on suit : on trouve enfin un mot assez semblable à celui dont on cherche l'étimo-

logie. Ce n'est encore qu'une supposition qui peut être vraie ou fausse. Pour s'assurer de la vérité, on examine plus attentivement cette ressemblance; on suit les altérations graduelles qui ont conduit successivement du primitif au dérivé; on pèse le plus ou le moins de facilité du changement de certaines lettres en d'autres; on discute les rapports entre les conceptions de l'esprit et les analogies délicates qui ont pu guider les hommes dans l'application d'un même son à des idées très-différentes; on compare le mot à toutes les circonstances de l'énigme: souvent il ne soutient pas cette épreuve, et l'on en cherche un autre quelquefois (et c'est la pierre de touche des étimologies comme de toutes les vérités de fait), toutes les circonstances s'accordent parfaitement avec la supposition qu'on a faite; l'accord de chacune en particulier forme une probabilité; cette probabilité augmente dans une progression rapide, à mesure qu'il s'y joint de nouvelles vraisemblances; et bientôt, par l'appui mutuel que celles-ci se prêtent, la supposition n'en est plus une, et acquiert la certitude d'un fait. La force de chaque vraisemblance en particulier, et leur réunion sont donc l'unique principe de la certitude des étimologies, comme de tout autre fait, et le fondement de la distinction entre les étimologies possibles, probables et certaines. Il suit de là que l'art étimologique est, comme tout art conjectural, composé de deux parties: l'art de former des conjectures ou des suppositions, et l'art de les vérifier; ou, en d'autres termes, l'invention et la critique. Les sources

de la première, les règles de la seconde, sont la division naturelle de cet article; car je n'y comprendrai point les recherches que l'on peut faire sur les causes primitives de l'institution des mots, sur l'origine et les progrès du langage, sur les rapports des mots avec l'organe qui les prononce, et les idées qu'ils expriment. La connaissance philosophique des langues est une science très-vaste, une mine riche de vérités nouvelles et intéressantes. Les étimologies ne sont que des faits particuliers sur lesquels elle appuie quelquefois des principes généraux. Ceux-ci, à la vérité, rendent à leur tour la recherche des étimologies plus facile et plus sûre; mais si nous disions ici tout ce qui peut fournir aux étimologistes des conjectures ou des moyens de les vérifier, il faudrait traiter de toutes les sciences. Je me contenterai d'expliquer ce que c'est que la grammaire.

§ I. DE LA GRAMMAIRE.

CXXXI. La *Grammaire* est la science de la parole prononcée ou écrite. Ce mot vient du grec Γράμμα, en latin *littera;* aussi les latins l'appellent quelquefois *litteratura* (1). La parole est une sorte de tableau dont la pensée est l'original; elle doit en être une fidèle imitation, autant que cette fidélité peut se trouver dans la représentation sensible d'une chose purement spirituelle. La logique, par le secours de

(1) Ce mot est employé par Cicéron dans son Dialogue *de Partitione*, n. 7. Il n'y signifie autre chose que l'écriture.

l'abstraction, vient à bout d'analiser en quelque sorte la pensée, tout indivisible qu'elle est, en considérant séparément les idées différentes qui la composent, et la relation que l'esprit aperçoit entr'elles. C'est cette analise qui est l'objet immédiat de la parole; et c'est pour cela que l'art d'analiser la pensée est le premier fondement de l'art de parler, ou en d'autres termes, qu'une saine logique est le fondement de la *grammaire*.

En effet, quels que soient les termes qu'il plaise aux différens peuples de la terre d'employer, de quelque manière qu'ils les modifient, quelque disposition qu'ils leur donnent, ces nations diverses auront toujours à rendre des perceptions, des jugemens, des raisonnemens; il leur faudra des mots pour exprimer les sujets, les modifications et les corrélations de leurs idées; elles auront à rendre sensibles les différens points de vue sous lesquels elles auront envisagé toutes ces choses; souvent le besoin les obligera d'employer des termes appellatifs et généraux, même pour exprimer des individus; et conséquemment ils ne pourront se passer des mots déterminatifs pour restreindre la signification trop vague des premiers. Dans toutes les langues on trouvera des propositions qui auront leurs sujets et leurs attributs; des termes dont le sens incomplet exigera un complément, un régime; en un mot, toutes les langues assujétiront indispensablement leur marche aux lois de l'analise logique de la pensée; et ces lois sont invariablement les mêmes partout et dans tous les tems, parce que la

nature et la manière de procéder de l'esprit humain sont essentiellement immuables. Sans cette uniformité et cette immuabilité absolues, il ne pourrait y avoir aucune communication entre les hommes de différens siècles ou de différens lieux, pas même entre deux individus quelconques, parce qu'il n'y aurait pas une règle commune pour comparer leurs procédés respectifs.

Il doit donc y avoir des principes fondamentaux, communs à toutes les langues, dont la vérité indestructible est antérieure à toutes les conventions arbitraires ou fortuites qui ont donné naissance aux différens idiomes que le genre humain a créés.

On sent bien qu'aucun mot ne peut être le tipe essentiel d'aucune idée; il n'en devient le signe que par une convention tacite, mais libre; on aurait pu lui donner un sens tout contraire. Il y a une égale liberté sur le choix des moyens que l'on peut employer pour exprimer la corrélation des mots dans l'ordre de l'énonciation, et celles de leurs idées, dans l'ordre analitique de la pensée. Mais les conventions une fois adoptées, c'est une obligation indispensable de les suivre dans tous les cas pareils; et il n'est plus permis de s'en départir, que pour se conformer à quelque autre convention également authentique, qui déroge aux premières dans quelque point particulier, ou qui les abroge entièrement. De là vient la possibilité et l'existence des différentes langues qui ont été, qui sont, et qui seront parlées sur la terre.

La grammaire admet donc deux sortes de prin-

cipes. Les uns sont d'une vérité immuable et d'un usage universel; ils tiennent à la nature de la pensée même; ils en suivent l'analise; ils n'en sont que le résultat. Les autres n'ont qu'une vérité hipothétique et dépendante des conventions libres et muables; celles-ci ne sont d'usage que chez les peuples qui les ont adoptées librement, sans perdre le droit de les changer ou de les abandonner, quand il plaira à l'usage de les modifier ou de les prescrire. Les premiers constituent la *grammaire générale*, les autres sont l'objet de diverses *grammaires particulières*.

La *grammaire générale* est donc la science raisonnée des principes immuables et généraux de la parole prononcée ou écrite dans toutes les langues.

Une *grammaire particulière* est l'art d'appliquer aux principes immuables et généraux de la parole prononcée ou écrite, les institutions arbitraires et usuelles d'une langue particulière.

La grammaire *générale* est une science, parce qu'elle n'a pour objet que la spéculation raisonnée des principes immuables et généraux de la parole; une grammaire *particulière* est un art, parce qu'elle envisage l'application pratique des institutions arbitraires et usuelles d'une langue particulière aux principes généraux de la parole. La science grammaticale est antérieure à toutes les langues, parce que ses principes sont d'une vérité éternelle, et qu'ils ne supposent que la possibilité des langues: l'art grammatical, au contraire, est postérieur aux langues, parce que les usages des langues doivent exister avant qu'on les

rapporte artificiellement aux principes généraux. Malgré cette distinction de la science grammaticale et de l'art grammatical, nous ne prétendons pas insinuer que l'on doive ou que l'on puisse même en séparer l'étude. L'art ne peut donner aucune certitude à la pratique, s'il n'est éclairé et dirigé par les lumières de la spéculation; la science ne peut donner aucune consistance à la théorie, si elle n'observe les usages combinés et les pratiques différentes, pour s'élever par degrés jusqu'à la généralisation des principes. Mais il n'en est pas moins raisonnable de distinguer l'un de l'autre; d'assigner à l'un et à l'autre son objet propre, de prescrire leurs bornes respectives, et de déterminer leurs différences (1).

Après avoir ainsi bien défini la grammaire, rentrons dans notre sujet en nous occupant des étimologies d'après le plan que nous avons tracé.

§ II. SOURCES DES ÉTIMOLOGIES.

CXXXII. En matière d'étimologie, comme en toute autre matière, l'invention n'a point de règles bien déterminées. Dans les recherches où les objets se présentent à nous, où il ne faut que regarder et voir, dans celles aussi que l'on peut soumettre à la rigueur des démonstrations, il est possible de prescrire à l'esprit une marche invariable qui le mène sûrement à la vérité; mais toutes les fois qu'on ne s'en tient pas à observer simplement ou à déduire des

(1) Encyclopédie, art. *Grammaire*.

conséquences de principes connus, il faut deviner; c'est-à-dire qu'il faut, dans le champ immense des suppositions possibles, en saisir une au hazard, puis une seconde, et plusieurs successivement, jusqu'à ce que l'on ait rencontré l'unique vraie. C'est ce qui serait impossible, si la gradation qui se trouve dans la liaison de tous les êtres, et la loi de continuité généralement observée dans la nature, n'établissaient entre certains faits, et un certain ordre d'autres faits propres à leur servir de causes, une espèce de voisinage qui diminue beaucoup l'embarras du choix, en présentant à l'esprit une étendue moins vague, et en le ramenant d'abord du possible au vraisemblable; l'analogie lui trace des routes où il marche d'un pas plus sûr : des causes déjà connues indiquent des causes semblables pour des effets semblables. Ainsi une mémoire vaste et remplie, autant qu'il est possible, de toutes les connaissances relatives à l'objet dont on s'occupe; un esprit exercé à observer dans tous les changemens qui le frappent l'enchaînement des effets et des causes, et à en tirer des analogies; surtout l'habitude de se livrer à la méditation, ou, pour mieux dire peut-être, à cette rêverie nonchalante dans laquelle l'ame semble renoncer au droit d'appeler ses pensées, pour les voir en quelque sorte passer toutes devant elle, et pour contempler, dans cette confusion apparente, une foule de tableaux et d'assemblages inattendus, produits par la fluctuation rapide des idées, que des liens aussi imperceptibles que multipliés amènent à la suite les unes des autres :

voilà, non les règles de l'invention, mais les dispositions nécessaires à quiconque veut inventer, dans quelque genre que ce soit, et nous n'avons plus ici qu'à en faire l'application aux recherches étimologiques, en indiquant les rapports les plus frappans, et les principales analogies qui peuvent servir de fondement à des conjectures vraisemblables.

Première source des étimologies. La langue elle-même.

CXXXIII. Il est naturel de ne pas chercher d'abord loin de soi ce que l'on peut trouver sous sa main. L'examen attentif du mot même dont on cherche l'étimologie, et de tout ce qu'il emprunte, si j'ose ainsi parler, de l'analogie propre de sa langue, est donc le premier pas à faire; si c'est un dérivé, il faut le rappeler à sa racine, en le dépouillant de cet appareil de terminaisons et d'inflexions grammaticales qui le déguisent; si c'est un composé, il faut en séparer les différentes parties : ainsi la connaissance profonde de la langue dont on veut éclaircir les origines, de sa grammaire, de son analogie, est le préliminaire le plus indispensable pour cette étude. Une connaissance très-médiocre du français fera voir qu'emprisonner vient de prison; empoisonner, de poison; enfermer, de fermer. Ces dérivations sont purement françaises; mais les mots prison, poison et fermer ont une origine plus compliquée, comme on va le voir pour le mot poison.

Seconde source des étimologies. Altérations de notre langue.

CXXXIV. Souvent le résultat de la décomposition se termine à des mots absolument hors d'usage ; il ne faut pas perdre pour cela l'espérance de les éclaircir, sans recourir à une langue étrangère : la langue même dont on s'occupe s'est altérée avec le tems ; l'étude des révolutions qu'elle a essuyées fera voir dans les monumens des siècles passés, ces mêmes mots, dont l'usage s'est perdu, et dont on a conservé les dérivés ; la lecture des anciennes chartes et des vieux glossaires en découvrira beaucoup ; les dialectes ou patois usités dans les différentes provinces, qui n'ont pas subi autant de variations que la langue polie, ou qui du moins n'ont pas subi les mêmes, en contiennent aussi un grand nombre : c'est là qu'il faut chercher. Par exemple, le mot *empoisonner* vient évidemment de *poison*. Mais ce mot poison, si nous en croyons Ménage (1), vient du latin *potione* ablatif de *potio*, auquel nos dictionnaires latins donnent trois significations, savoir 1° le boire ou l'action de boire; 2° une potion, un breuvage médicinal ; et 3° un poison (2). Examinons ces trois assertions dont les deux dernières paraissent plus que douteuses.

(1) Dictionnaire étymologique. Paris, 1694, p. 589, art. *Poison.*

(2) Le Dictionnaire italien de Torcellini ne fait pas cette faute, et dit *potio*, *potionis*; Bevanda, *pozione*, *actus bibendi et ipsa vis quæ bibitur* en citant les deux passages du plaidoyer pour Cluentius, qui seront rapportés plus bas.

Le premier de ces sens est donné par Cicéron (1) : *Quùm cibo et potione fames sitisque depulsa est:* « Lorsqu'on a chassé la faim par le boire et le man- « ger. » Cicéron l'emploie encore lorsqu'il dit (2) : *demus scutellam dulciculæ potionis:* « Présentons- « lui quelque boisson un peu douce. » Enfin il ne lui donne pas un autre sens, lorsqu'il dit (3) : *tenuissimo victu, id est contemtissimis escis et potionibus.* « De la nourriture la plus légère, c'est-à-dire de « ce qu'il y a de plus vil en mets et en boissons. » On voit que l'acception du mot *potio* employée par Cicéron en ces trois endroits, est constante. Jamais il ne lui donne la signification de poison. Ce qui le prouvera mieux encore est son plaidoyer pour Cluentius où il est continuellement question de poison. Le mot *potio* n'y signifie que l'action de boire. L'orateur y dit (chap. 10) : *Quùm ipse poculum dedisset, subitò illa in mediâ potione exclamavit, se maximo cum dolore mori.* « Lorsqu'il lui eut présenté de sa main « une coupe, avant de l'avoir entièrement vidée, « cette femme s'écria qu'elle mourait dans des douleurs « affreuses ; » plus bas (chap. 14), il dit : *Primâ potione mulierem sustulit.* « Le premier breuvage « mit la femme au tombeau. » C'est ainsi que *potio* désigne seulement l'action de boire, pendant qu'à tout instant le poison est désigné constamment dans ce discours par le mot *venenum.*

(1) *De Finibus bonorum et malorum*, chap. xi dans l'édition de Le Clerc.

(2) *Tusc. quæst. lib. III*, chap. xix.

(3) *De Finib. bon. et mal.*, chap. xxviii.

De plus les Latins n'ont pas dérivé du mot *potio* le mot *impotionare*. On lit dans Suétone le mot *potionatus* (1) : en parlant de Caligula, il dit : *creditur potionatus à Cæsoniâ uxore, amatorio quidem medicamento, sed quod in furorem verterit.* « On « croit que Césonie lui avait fait boire un philtre « amoureux qui le rendit furieux. » Il est clair que le mot *potionare* ne veut pas dire empoisonné dans ce passage, et qu'il dérive du mot *potio* pris dans le même sens que Cicéron.

Aussi poison, dans nos anciens livres français, ne signifie que potion ou breuvage, et ne se prend qu'en bonne part. On lit dans Perceforest : « Puis leur firent « boire *poisons*, qu'elles sceurent que bonnes leur « estoient, etc., et lui donnèrent à boire d'unes *poi-* « *sons* tant souveraine, qu'il n'est nul tant soit tour- « menté, ne traveillis, qu'il ne soit incontinent frais « et nouveaux, ne que aucunement sente blechure, « ne playe qu'ils ayet. »

On voit que le sens attribué au mot poison n'est venu que tard et qu'il est particulier à notre langue. Les Latins l'appelaient *venenum* dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui. C'est de ce dernier mot que nous sont venus *venin*, *vénéneux*, *envenimer*.

Les Grecs usaient du mot φάρμακον en bonne ou en mauvaise part. Ce mot signifiait chez eux un poison et une potion ; il désignait aussi un remède. Aujourd'hui nous appelons pharmacien, celui qui compose et qui vend les remèdes.

(1) Vie de Caligula, chap. L.

De *potio*, les Espagnols ont fait *ponçona*, et de ce dernier mot *empoçonar* qui ressemble bien au mot empoisonner, en sorte que Ménage a cru pouvoir l'en dériver.

Le sens du mot empoisonner est donc une altération de notre ancien langage ; mais il nous vient peut-être d'une langue étrangère.

Troisième source des étimologies. Altérations de l'ortographe.

CXXXV. 3o Quelquefois les changemens arrivés dans la prononciation, effacent dans le dérivé presque tous les vestiges de sa racine; l'étude de l'ancien langage et des dialectes, fournira aussi des exemples des variations les plus communes de la prononciation ; et ces exemples autorisent à supposer des variations pareilles dans d'autres cas ; l'ortographe qui se conserve lorsque la prononciation change, devient un témoin assez sûr de l'ancien état de la langue, et indique aux étimologistes la filiation des mots, lorsque la prononciation la leur déguise.

Le mot *connaître*, par exemple, s'écrivait autrefois *cognoistre*, qui dérive évidemment du mot latin *cognoscere* dont le sens est le même.

L'origine du mot *Clovis* qui désigne plusieurs rois de la première race, doit être cherchée dans la langue des Francs, et l'on aura de la peine à la reconnaître dans les noms de Loys et de Louis qui lui correspondent pour un grand nombre de rois de la seconde et

de la troisième race. A Venise, on disait *Aloisio*, dans le reste de l'Italie, *Luigi;* en latin, *Ludovicus;* en teuton, *Hlodvech;* en latin teutonique, *Chlodoveus.*

Quatrième source des étimologies. Variations dans le sens des mots.

CXXXVI. 4° Le problème devient plus compliqué, lorsque les variations dans le sens concourent avec les changemens de la prononciation. Toutes sortes de tropes et de métaphores détournent la signification des mots; le sens figuré fait oublier peu à peu le sens propre, et devient quelquefois à son tour le fondement d'une nouvelle figure; en sorte qu'à la longue, le mot ne conserve plus aucun rapport avec sa première signification. Pour retrouver la trace de ces changemens, entés les uns sur les autres, il faut connaître les fondemens les plus ordinaires des tropes et des métaphores; il faut étudier les différens points de vue sous lesquels les hommes ont envisagé les divers objets, les rapports, les analogies entre les idées, qui rendent les figures plus naturelles ou plus justes : en général, l'exemple du présent est ce qui peut le mieux diriger nos conjectures sur le passé; les métaphores que produisent à chaque instant sous nos ieux les enfans, les gens grossiers, et même les gens d'esprit, ont dû se présenter à nos pères; car le besoin donne de l'esprit à tout le monde : or une grande partie de ces méta-

phores, devenues habituelles dans nos langues, dérivent du besoin où les hommes se sont trouvés de faire connaître les idées intellectuelles et morales, en se servant des noms des objets sensibles; c'est par cette raison, et parce que la nécessité n'est pas délicate, que le peu de justesse des métaphores n'autorise pas toujours à les rejeter des conjectures étimologiques. Il y a des exemples de ces sens détournés, très-bizarres en apparence, et qui sont indubitables.

Nous avons vu, par exemple (art. CXXXIV), que le mot poison dérivé d'un mot latin qui signifie potion ou breuvage, n'est employé aujourd'hui que pour désigner un aliment qui donne la mort. Je citerai encore le mot *propre*, en latin *proprius*, qui signifie dans les deux langues le rapport d'un être avec un autre auquel il appartient exclusivement. Cette dérivation étant évidente, il semble qu'elle devrait fixer invariablement le sens du mot propre. Point du tout. Nous traduisons aussi par ce mot le latin *mundus*, c'est-à-dire net, qui n'est pas sale, et nous ne disons jamais monde en ce sens, comme l'étimologie latine semblerait l'exiger; mais nous admettons cette dernière dérivation pour le négatif immonde qui signifie impur, sale. On voit quelle est la bizarrerie de ces étimologies, et c'est celle de beaucoup d'autres mots de notre langue.

Cinquième source des étimologies. Langues étrangères.

CXXXVII. 5° Il n'y a aucune langue, dans l'état

actuel des choses, qui ne soit formée du mélange ou de l'altération de langues plus anciennes, dans lesquelles on doit retrouver une grande partie des racines de la langue nouvelle. Lorsqu'on a poussé aussi loin qu'il est possible, sans sortir de celle-ci, la décomposition et la filiation des mots, c'est à ces langues étrangères qu'il faut recourir. Lorsqu'on sait les principales langues des peuples voisins, ou qui ont occupé quelquefois le même pays, on n'a pas de peine à découvrir quelles sont celles d'où dérive immédiatement une langue donnée, parce qu'il est impossible qu'il ne s'y trouve une très-grande quantité de mots communs à celle-ci, et si peu déguisés, que la dérivation n'en peut être contestée. C'est ainsi qu'il n'est pas nécessaire d'être versé dans l'art étimologique, pour savoir que le français et les autres langues modernes du midi de l'Europe se sont formées par la corruption du latin mêlé avec le langage des nations qui ont détruit l'empire romain; cette connaissance grossière, où mène la connaissance purement historique des invasions successives du pays par différens peuples, indique suffisamment aux étimologistes dans quelles langues ils doivent chercher les origines de celle qu'ils étudient.

On voit par ces principes incontestables combien de travaux sont nécessaires pour arriver à la connaissance des étimologies. L'étude des langues parlées par les peuples voisins, les connaissances historiques nécessaires pour découvrir les différentes invasions qui ont pu altérer notre langage, exigent un tems considé-

rable. Il n'est pas très-difficile d'étudier les langues grecque et latine; une foule d'ouvrages de différens auteurs, des grammaires et des dictionnaires nous en donnent les moyens; mais les langues seulement parlées qui varient d'un village à l'autre, où pourrons-nous en acquérir la connaissance? Pallas a compté deux cens langues en Europe; il serait facile d'en trouver davantage, surtout en remontant aux tems antérieurs. Car le français d'aujourd'hui, par exemple, diffère totalement de celui qu'on parlait il y a cinq cens ans.

Sixième source des étimologies. Langues corrompues ou patois.

CXXXVIII. 6° Lorsque les mots d'une langue moderne doivent être puisés dans une langue ancienne, par exemple lorsqu'on veut tirer les mots français du latin, il est très-bon d'étudier ces deux langues, non-seulement dans leur pureté et dans les ouvrages des bons auteurs, mais encore dans les tours les plus corrompus, dans le langage du plus bas peuple et des provinces. Les personnes élevées avec soin et instruites de la pureté du langage, s'attachent ordinairement à parler chaque langue sans la mêler avec d'autres : c'est le peuple grossier qui a le plus contribué à la formation des nouveaux langages; c'est lui qui, ne parlant que pour le besoin de se faire entendre, néglige toutes les lois de l'analogie, ne se refuse à l'usage d'aucun mot, sous prétexte que ce mot est étranger, dès que l'habitude le lui a rendu fami-

lier; c'est de lui que le nouvel habitant est forcé, par les nécessités de la vie et du commerce, d'adopter un plus grand nombre de mots; enfin c'est toujours par le bas peuple que commence ce langage mitoyen, qui s'établit nécessairement entre deux nations rapprochées par un commerce quelconque; parceque de part et d'autre, personne ne voulant se donner la peine d'apprendre une langue étrangère, chacun de son côté en adopte un peu, et cède un peu de la sienne.

C'est surtout dans les réunions nombreuses, et spécialement dans les armées, que les mots passent ainsi d'une langue à l'autre. Ainsi les ingénieurs ont puisé chez les Italiens le mot *parapet* par lequel on désigne une élévation au-dessus du rempart, un mur d'appui sur un pont, une terrasse, un quai. Ce mot vient évidemment de l'italien *parapetto*, qui défend la poitrine : *detto così*, dit le dictionnaire de la Crusca, *perche sù la sponda s'appoggia il petto*. C'est donc mal à propos que plusieurs disent *parapel*, qui se trouve dans le prologue du troisième livre de Rabelais. La nouvelle édition de cet auteur (1) écrit *parapectes*, et en conclut que le mot français vient immédiatement du latin *pectus;* mais la locution *parapetto* est tout-à-fait italienne.

Septième source des étimologies. Diverses inflexions des langues.

CXXXIX. 7° Lorsque d'une langue primitive, plu-

(1) Paris, 1823. IV, 188.

sieurs se sont formées à la fois en différens pays, l'étude de ces diverses langues dérivées, de leurs dialectes, des variations qu'elles ont éprouvées; la comparaison de la manière différente dont elles ont altéré les mêmes inflexions ou les mêmes sons de la langue mère en se les rendant propres, celle des directions opposées, si j'ose ainsi parler, suivant lesquelles elles ont détourné le sens des mêmes expressions; la suite de cette comparaison dans tout le cours de leur progrès et dans leurs différentes époques, serviront beaucoup à donner des vues pour les origines de chacune d'entre elles : ainsi l'italien et le gascon, qui viennent du latin, comme le français, présentent souvent le mot intermédiaire entre un mot français et un mot latin, dont le passage eût paru trop brusque et trop peu vraisemblable, si l'on eût voulu tirer immédiatement l'un de l'autre, soit que le mot ne soit effectivement devenu français que parce qu'il a été emprunté de l'italien ou du gascon, ce qui est très-fréquent, soit qu'autrefois ces trois langues aient été moins différentes qu'elles ne le sont aujourd'hui. C'est ainsi que l'on a vu dans l'article précédent le mot *parapet* ne pas venir de *parapecte* ni du latin *pectus*, mais de l'italien *parapetto* où la terminaison *petto*, qui en italien signifie poitrine, vient évidemment du latin *pectus.*

La terminaison *atio* assez fréquente en latin, devient en français *ation* ou *aison,* et cette dernière inflexion nous est peut-être venue de l'italien. Ainsi nous avons tiré directement du latin nation pour

natio, natation pour *natatio,* tandis qu'oraison semble venir de l'italien *orazione* qui vient du latin *oratio.* Ration est dérivé directement du latin *ratio*, tandis que raison s'est dérivé de l'italien *razione* qui vient du latin *ratio* pris dans un autre sens. Nous distinguons ainsi deux désignations confondues dans un seul mot latin. Les Romains exprimaient de la même manière cette faculté de juger, qui distingue l'homme de la brute, et cette mesure déterminée par une règle ou une proportion convenables. Nous au contraire, en variant le sens de ce mot *ratio* par deux inflexions différentes, nous sommes parvenus à éviter la confusion de deux idées distinctes.

Huitième source des étimologies. Diversité des langues employées dans un même pays.

CXL. 8° Quand plusieurs langues ont été parlées dans le même pays et dans le même tems, les traductions réciproques de l'une à l'autre fournissent aux étimologistes une foule de conjectures précieuses ; ainsi pendant que notre langue et les autres langues modernes se formaient, tous les actes étaient écrits en latin ; et dans ceux qui ont été conservés, le mot latin nous indique très-souvent l'origine du mot français, que les altérations successives de la prononciation nous auraient dérobée : c'est cette voie qui nous a appris que métier vient de *ministerium ;* marguillier de *matricularius*, etc. En effet les Italiens ont fait de *ministerium* leur mot *mestiere,* duquel nous avons dérivé métier; et les marguilliers s'écrivaient

autrefois *maregliers*. Un arrêt du parlement de Paris mentionné dans les *libertez* de l'Église Gallicane (1), porte : « L'arrest des *maregliers*, qui est pour cause « d'offrandes. » Dans une transaction entre les chanoines de Saint-Benoist de Paris, et les Marguilliers Lays, et le curé de la même Église, qui est de 1453, il y a *marcliers*, mot qui se rapproche encore mieux que *maregliers* du latin *matricularii*. Cujas sur le premier titre du livre cinquième des sentences du jurisconsulte Paulus, s'exprime ainsi :

Idemque aliàs obtinuit in Galliâ, in eo qui pro foribus Ecclesiæ (hi sunt qui nunc MARGUILLIERS *appellantur) pretio dato : idque hæc vetus formula à matriculariis collecti infantis et distracti indicat :* Nos, in Dei nomine, *matricularii* sancti Martini, dùm manè ad ostia ipsius Ecclesiæ observanda convenissemus, ibi infantulum sanguinolentum invenimus, et per triduum an quisquam eum suum esse diceret, perquisivimus. Nullo invento, Gaio nutriendum dedimus, ut eum in suo servitio, juxtà legis ordinem, retineat, pro quo pretium accepimus solidorum x.

Sur ces mots *nos quoque in Dei nomine* matricularii *sancti illiûs*, du chapitre XI des anciennes formules selon la loi romaine, Bignon dit : *Matriculam, pro Indice albo, seu notitiâ, accipi notum est. Præter innumeras Imperatorum constitutiones quæ eo vocabulo utuntur, Vegetius de Re militari, lib.* 2, *cap.* 5. Punctis milites inscripti, et matriculis inserti jurare solent (2).

(1) Tome 2, p. 996.

(2) « On imprime sur la peau de chacun des soldats une marque

Eodem sensu, matriculæ ecclesiarum, *in Testamento beati, Remigii, dicuntur Catalogi pauperum, qui ab unâquâque ecclesiâ stipendia recipere soliti erant.* Pauperibus duodecim in matriculâ positis, antè fores Ecclesiæ expectantibus stipem, duo solidi undè se reficiant inferantur. *In Testamento Sonnatii, Remensis episcopi apud Flodoardum, lib. II, cap.* 5. Ad matriculam Remensis ecclesiæ, nonnulla contulit donaria. Cæteris quoque matriculis, vel congregationibus, diversa delegavit munera. *Quem morem apertissimè describit Hincmarus epist. VII, cap.* 30. Episcopi de matriculariis per singulas Ecclesias, juxtà facultatem et possibilitatem loci curam adhibeant, ne Presbyteri pro locis matriculæ xenia accipiant, ne suos parentes sanos et robustos in eâdem matriculâ collocent, nec opera ab ipsis matriculariis exigant, non de matriculariis bubulcos et porcarios faciant, sed pauperes ac debiles, et de eâdem villâ de quâ decimam accipiunt, matricularios faciant. *Quo loci* matricularii *dicuntur qui in matriculâ inscripti sunt; ut etiàm apud Gregorium Turonensem lib. VII, cap.* 29. Nonnulli matriculariorum, et reliquorum pauperum, pro scelere commisso tectum cellulæ conantur evertere. *Sed in hoc capite, et alibi passim, qui in singulis Ecclesiis matriculæ pauperum curam agebant, et eorum stipendia dispensa-*

» légère, on les inscrit sur une matricule ou rôle commun à cha- » que légion, et l'on exige d'eux un serment militaire. » Ce passage de Végice est curieux, et la note de Bongars, dans la traduction qu'il a faite de cet auteur (Paris, 1772.) mérite d'être lue avec attention.

bant, matricularii *appellantur hodiè* MARGUILLIERS, *rerum Ecclesiæ administratores*. Matricularios *porrò custodes Ecclesiarum Vandalbertus Diaconus interpretatur, vidit hanc formulam Cujacius, ejusque partem exscribit ad sententias Pauli, lib.* 5.

J'ai cru tous ces détails nécessaires pour bien faire connaître l'origine des marguilliers et de leur nom. Le dictionnaire de Ménage est rempli de ces sortes d'étimologies, et le glossaire de Ducange en est une source inépuisable. Ces mêmes traductions ont l'avantage de nous procurer des exemples constatés d'altérations considérables dans la prononciation des mots, et de différences singulières entre le dérivé et le primitif, qui sont surtout très-fréquentes dans les noms des saints; ces exemples peuvent autoriser à former des conjectures auxquelles, sans eux, on n'aurait osé se livrer. Fréret a fait usage de ces traductions d'une langue à une autre, dans sa dissertation sur le mot *dunum*, où, pour prouver que cette terminaison celtique signifie une ville et non pas une montagne, il allègue que les Bretons du pays de Galles ont traduit ce mot dans le nom de plusieurs villes, par le mot *caër*, et les Saxons par le mot *burgh*, qui signifient incontestablement ville : il cite en particulier la ville de *Dumbarton*, en gallois *Caërbriton*; et celle d'Édimbourg, appelée par les anciens Bretons *Duneden*, et par les Gallois d'aujourd'hui *Caer-eden*. Mais cette observation ne paraît pas assez concluante pour détruire celles dont je me suis servi à l'article *Dun* ou *Dunum* (art. LI). J'y ai

prouvé que ce mot signifiait éminence, et comme il n'est qu'accessoire dans les noms de ville, les Gallois ont pu facilement y substituer un autre accessoire dans un tems où peut-être la ville était descendue de l'éminence dans la plaine, comme cela est arrivé très-souvent. Au reste nous reviendrons sur ce sujet dans la suite.

Neuvième source des étimologies. Emprunts faits aux langues anciennes et modernes, pour les arts et les sciences.

CXLI. 9° Indépendamment de ce que chaque langue tient de celles qui ont concouru à sa première formation, il n'en est aucune qui n'acquière journellement des mots nouveaux, qu'elle emprunte de ses voisines et de tous les peuples avec lesquels elle a quelque commerce; c'est surtout lorsqu'une nation reçoit d'une autre quelque connaissance ou quelque art nouveau, qu'elle en adopte en même tems les termes; le nom de *boussole* nous est venu des Italiens avec l'usage de cet instrument. On sait que la boussole est un cadran de mer, appelé en latin *pixis nautica*. Il vient du mot italien *buxola* qui signifie boîte faite avec la racine du buis. En effet le buis, en latin, se dit *buxum* ou *buxus*, d'où sont venus *buxolus*, *buxola*, *bussola* et enfin BOUSSOLE. Les Italiens disent *bossolo* au masculin. C'est une boîte balancée sur quatre pivots, dans laquelle il y a une aiguille frottée d'aimant, que soutient une rose de carton divisée en trente-deux vents. L'aiguille

par son mouvement vers le nord, marque la direction du vaisseau par l'angle que cette direction fait avec elle. Le père Labbe, dans la seconde partie de ses *Étymologies des mots françois*, au mot *bourse*, veut que *boussole* ait été dit par corruption pour *boursole*; comme qui dirait petite bourse ou coffre pour mettre l'aiguille aimantée (1). Mais cette étimologie n'a aucun fondement solide, et la première que j'ai donnée est universellement admise.

Un grand nombre de termes de l'art de la verrerie sont italiens, parce que cet art nous est venu de Venise. La minéralogie est pleine de mots allemans. Les Grecs ayant été les premiers inventeurs des arts et des sciences, dans nos tems historiques, et le reste de l'Europe les ayant reçus d'eux, c'est à cette cause que l'on doit rapporter l'usage général parmi toutes les nations européennes, de donner des noms grecs à presque tous les objets scientifiques. Nous l'avons déjà vu (art. CXXXI) pour le nom de la grammaire; il en est de même de ceux de l'astronomie, de la philosophie, de la chimie, de la phisique, de la métaphisique et de la plupart des sciences. Un étimologiste doit donc encore connaître cette source, et diriger ses conjectures d'après toutes ces observations, et d'après l'histoire de chaque art en particulier.

(1) Dictionnaire étymologique. Paris, 1694, p. 122, article Boussole.

Dixième source des étimologies. Langues perdues.

CXLII. 10° Tous les peuples de la terre se sont mêlés en tant de manières différentes, et le mélange des langues est une suite si nécessaire du mélange des peuples, qu'il est impossible de limiter le champ ouvert aux conjectures des étimologistes. Par exemple, on voudra, du petit nombre de langues dont une langue s'est formée immédiatement, remonter à des langues plus anciennes; souvent même quelques-unes de ces langues se sont totalement perdues; le celtique et le gallois, dont notre langue française a pris plusieurs racines, sont dans ce cas : on en rassemblera les vestiges épars dans le basque, l'irlandais, le gallois moderne, le bas-breton, dans les anciens noms des lieus de la Gaule, etc., etc. Le saxon, le gothique et les différens dialectes anciens et modernes de la langue germanique, nous rendront en partie la langue des Francs. On examinera soigneusement ce qui s'est conservé de la langue des premiers maîtres du pays, dans quelques cantons particuliers, comme la Basse-Bretagne, la Biscaie, l'Épire, dont l'âpreté du sol et la bravoure des habitans ont écarté les conquérans postérieurs. L'histoire indiquera les invasions faites dans les tems les plus reculés, les colonies établies sur les côtes par des étrangers, les différentes nations que le commerce ou la nécessité de chercher un asile a conduites successivement dans une contrée. On sait que le commerce des Phéniciens s'est étendu sur toutes

les côtes de la Méditerranée, dans un tems où les autres peuples étaient encore barbares; qu'ils y ont établi un très-grand nombre de colonies; que Carthage, une de ces colonies, a dominé sur une partie de l'Afrique, et s'est soumis presque toute l'Espagne méridionale; qu'enfin les Phéniciens ont enseigné l'art de l'écriture aux Grecs, aux Étrusques, aux Romains et aux Gaulois. On peut donc chercher dans le phénicien et dans l'hébreu qui en est un dialecte, un grand nombre de mots grecs, latins, espagnols, celtiques, etc. On pourra, par la même raison, supposer que les Phocéens, établis à Marseille, ont porté dans la Gaule méridionale plusieurs mots grecs que l'on y retrouve effectivement. Au défaut même de l'histoire, on peut quelquefois fonder des suppositions sur les mélanges de peuples plus anciens que l'histoire même. Les courses connues des Goths et des autres nations septentrionales d'un bout de l'Europe à l'autre; celles des Gaulois et des Cimmériens dans des siècles plus éloignés; celles des Scithes en Asie, donnent droit de soupçonner des migrations semblables, dont les dates trop reculées seront restées inconnues, parce qu'il n'y avait point alors de nations policées pour en conserver la mémoire, et par conséquent le mélange de toutes les nations de l'Europe et de leurs langues, qui a dû en résulter. Ce soupçon, tout vague qu'il est, peut être confirmé par des étimologies qui en supposeront la réalité, si d'ailleurs elles portent avec elles un caractère marqué de vraisemblance; et dès-lors on sera autorisé à re-

courir encore à des suppositions semblables, pour trouver d'autres étimologies. Ἀμέλγειν, traire le lait, composé de l'ἀ privatif et de la racine inusité μὲλ, lait; *mulgeo* et *mulceo* en latin, où le premier de ces mots signifie je trais, et le second j'amollis, j'adoucis, se rapportent manifestement à la racine *milk* ou *mulk*, qui signifie lait dans toutes les langues du Nord; cependant cette racine n'existe seule ni en grec ni en latin. Nos dictionnaires latins donnent une fausse origine au mot *mulceo* en le dérivant du grec μαλκέω, qui veut dire être transi de froid.

Le mot *styern* suédois; *star*, anglais; ἀστὴρ grec; *stella*, latin, ne sont-ils pas évidemment la même racine, ainsi que le mot μήνη, la lune, et μὴν, mois, d'où *mensis* en latin; ainsi que les mots *moon*, anglais; *mann*, danois; *mond*, allemand? Des étimologies si bien vérifiées, indiquent des rapports étonnans entre les langues polies des Grecs et des Romains, et les langues grossières des peuples du Nord. On devra donc se prêter, quoique avec réserve, aux étimologies d'ailleurs probables qui seront fondées sur ces mélanges anciens des nations et de leurs langages.

Onzième source des étimologies. Origine du langage.

CXLIII. 11° La connaissance générale des langues dont on peut tirer du secours pour éclaircir lès origines d'une langue donnée, montre plutôt aux étimologistes l'espace où ils peuvent étendre leurs conjectures, qu'elle ne peut servir à les diriger; il faut

que ceux-ci tirent de l'examen du mot même dont ils cherchent l'origine, des circonstances ou des analogies sur lesquelles ils puissent s'appuyer. Le sens est le premier guide qui se présente : la connaissance détaillée de la chose exprimée par le mot, et de ses circonstances principales, peut ouvrir des vues. Par exemple, si c'est un lieu ; sa situation sur une montagne ou dans une vallée ; si c'est une rivière, sa rapidité, sa profondeur ; une couleur, le nom des objets les plus communs, les plus visibles auxquels elle appartient ; si c'est une qualité, une notion abstraite, un être, en un mot, qui ne tombe pas sous les sens, il faudra étudier la manière dont les hommes sont parvenus à s'en former l'idée, et quels sont les objets sensibles dont ils ont pu se servir pour faire naître la même idée dans l'esprit des autres hommes, par voie de comparaison ou autrement. La théorie philosophique de l'origine du langage et de ses progrès, des causes de l'imposition primitive des noms, est la lumière la plus sûre que l'on puisse consulter ; elle montre autant de sources aux étimologistes, qu'elle établit de résultats généraux, et qu'elle décrit de pas de l'esprit humain dans l'invention des langues. Si l'on voulait entrer ici dans les détails, chaque objet fournirait des indications particulières qui dépendent de sa nature, de celui de nos sens par lequel il a été connu, de la manière dont il a frappé les hommes, et de ses rapports avec les autres objets, soit réels, soit imaginaires. J'en donnerai les principes les plus généraux après avoir épuisé tout ce qui concerne les

sources des étimologies : les détails de l'application ne peuvent être bien connus qu'après un examen attentif de chaque objet en particulier. L'exemple des étimologies déjà découvertes, et l'analogie qui en résulte, sont le secours le plus général dont on puisse s'aider dans cette sorte de conjectures, comme dans toutes les autres, et j'en ai déjà parlé. Ce sera encore une chose très-utile de se supposer soi-même à la place de ceux qui ont eu à donner des noms aux objets; pourvu qu'on se mette bien à leur place, et qu'on oublie de bonne foi tout ce qu'ils ne devaient pas savoir, on connaîtra par soi-même, avec la difficulté, toutes les ressources et les adresses du besoin : pour la vaincre, on formera des conjectures vraisemblables sur les idées qu'ont voulu exprimer les premiers nomenclateurs, et l'on cherchera dans les langues anciennes les mots qui répondent à ces idées.

Douzième source des étimologies : analogie des sons.

CXLIV. 12° Je ne sais si, en matière de conjectures étimologiques, les analogies fondées sur la signification des mots, sont préférables à celles qui ne sont tirées que du son même. Le son paraît appartenir directement à la substance même du mot : mais la vérité est que l'un sans l'autre n'est rien, et qu'ainsi l'un et l'autre rapport doivent être perpétuellement combinés dans toutes nos recherches. Quoi qu'il en soit, non-seulement la ressemblance des sons, mais encore des rapports plus ou moins éloignés, servent

à guider les étimologistes du dérivé à son primitif. Dans ce genre, rien peut-être ne doit borner les inductions, et tout peut servir de fondement, depuis la ressemblance totale, qui, lorsqu'elle concourt avec le sens, établit l'identité des racines, jusqu'aux ressemblances les plus légères; on peut ajouter, jusqu'au caractère particulier de certaines différences. Les sons se distinguent en *voyelles* et en *consonnes*, et les voyelles sont *brèves* ou *longues*. La ressemblance dans les sons suffit pour supposer des étimologies, sans aucun égard à la quantité, qui varie souvent dans la même langue d'une génération à l'autre, ou d'une ville à une ville voisine : il serait superflu d'en citer des exemples. Lors même que les sons ne sont pas entièrement les mêmes, si les consonnes se ressemblent, on n'aura pas beaucoup d'égard à la différence des voyelles; effectivement, l'expérience nous prouve qu'elles sont beaucoup plus sujètes à varier que les consonnes : ainsi les Anglais, en écrivant *grâce* comme nous, prononcent *grêce*. Les Grecs modernes prononcent *ita* et *epsilon*, ce que les anciens prononçaient *êta* et *upsilon :* ce que les Latins prononçaient *ou*, nous le prononçons *u*. Les anciens Grecs eux-mêmes lorsqu'ils traduisaient la langue latine dans leur propre langue, variaient sur la valeur de la lettre *u* des Latins. En effet Plutarque écrit les noms des rois Romulus et Numa, *Rômulos* ou *Rômylos*, et *Nouma*, représentant dans ces deux mots la lettre latine *u*, correspondante à notre *ou*, de trois manières différentes; savoir par la voïelle *u*, de la-

quelle on a fait en français *y*; par la voïelle *o* et par la diphtongue *ou*.

On ne s'arrête pas même lorsqu'il y a quelque différence entre les consonnes, pourvu qu'il reste entre elles quelque analogie, et que les consonnes correspondantes dans le dérivé et dans le primitif, se forment par des mouvemens semblables des organes; en sorte que la prononciation, en devenant plus forte ou plus faible, puisse changer aisément l'une et l'autre. D'après les observations faites sur les changemens habituels de certaines consonnes en d'autres, les grammairiens les ont rangées par classes relatives aux différens organes qui servent à les former : ainsi le *p*, le *b* et l'*m* sont rangées dans la classe des lettres *labiales*, parce qu'on les prononce avec les lèvres. On pourra voir au mot *lettres* dans l'Enciclopédie, quelques considérations sur le rapport des lettres avec les organes.

Toutes les fois donc que le changement ne se fait que d'une consonne à une autre consonne, l'altération du dérivé n'est point encore assez grande pour faire méconnaître le primitif. On étend même ce principe plus loin; car il suffit que le changement d'une consonne en une autre soit prouvé par un grand nombre d'exemples, pour qu'on se permette de le supposer; et véritablement on a toujours droit d'établir une supposition dont les faits prouvent la possibilité.

Treizième source des étimologies. Retranchement des lettres gutturales.

CXLV. 13° En même tems que la facilité qu'ont les lettres à se transformer les unes dans les autres, donne aux étimologistes une liberté illimitée de conjecturer, sans égard à la quantité prosodique des sillabes, au son des voyelles, et presque sans égard aux consonnes même, il est cependant vrai que toutes ces choses, sans en excepter la quantité, servent quelquefois à indiquer des conjectures heureuses. Je prendrai pour exemple la quantité, parce que qui prouve le plus, prouve le moins; une sillabe longue autorise souvent à supposer la contraction de deux voyelles, et même le retranchement d'une consonne intermédiaire. Je cherche l'étimologie de *pinus*, mot latin qui signifie pin; et comme la première sillabe de *pinus* est longue, je suis porté à croire qu'elle est formée des deux premières du mot *picinus*, poisseux, employé par Pline, et dérivé de *pix*, poix. Ce nom de *pix* a dû être d'abord celui du pin, que l'on a sans doute voulu définir par la principale de ses productions. Il est significatif et propre à désigner l'action de la poix. On a voulu distinguer ensuite l'arbre de son fruit, en l'appelant *picinus*, et par contraction *pinus*.

On sait que l'*x*, le *c*, le *g*, toutes lettres *gutturales*, se retranchent souvent en latin, lorsqu'elles sont placées entre deux voyelles; et qu'alors les deux sillabes sont confondues en une seule qui reste longue : *maxilla*, mâchoire; *axilla*, aisselle; *vexillum*,

drapeau; *texela*, tissu; sont ainsi devenus *mala*, *ala*, *velum*, *tela*.

Quatorzième source des étimologies: substitution des lettres.

CXLVI. 14° Ce n'est pas que ces sillabes contractées et réduites à une seule sillabe longue, ne puissent, en passant dans une autre langue, ou même par le seul laps de tems, devenir brèves; aussi ces sortes d'inductions sur la quantité des sillabes, sur l'identité des voyelles, sur l'analogie des consonnes, ne peuvent guère être d'usage que lorsqu'il s'agit d'une dérivation immédiate. Lorsque les degrés de filiation se multiplient, les degrés d'altération se multiplient aussi à un tel point, que le mot n'est souvent plus reconnaissable. En vain prétendrait-on expliquer les transformations de lettres en d'autres lettres très-éloignées. Il n'y a qu'à supposer un plus grand nombre d'altérations intermédiaires; et deux lettres qui ne pouvaient être substituées immédiatement l'une à l'autre, se rapprocheront par le moyen d'une troisième. Qu'y a-t-il de plus éloigné qu'un *b* et une *s*? Cependant le *b* a souvent pris la place de l'*s* consonne ou du *digamma* éolique. Le *digamma* éolique, dans un très-grand nombre de mots adoptés par les Latins, a été substitué à l'esprit rude des Grecs, qui n'est autre chose que notre *h*, témoin ἕσπερος, *vesper*, l'étoile du soir; et même quelquefois à l'esprit doux, comme dans ἦρ, *ver*, le printems; etc. de son côté, l'*s* a été substituée dans beaucoup d'autres mots latins à l'esprit rude des

Grecs; ὑπὲρ, *super*, sur; *sex*, ἕξ six; ὗς, *sus*, cochon, etc. La même aspiration a donc pu se changer indifféremment en *b* et en *s*. Qu'on jette les ieux sur le vocabulaire hagiologique de l'abbé Chastelain, imprimé en tête du Dictionnaire de Ménage, et l'on se convaincra par les prodigieux changemens qu'ont subis les noms des saints depuis un petit nombre de siècles, qu'il n'y a aucune étimologie, quelque bizarre qu'elle paraisse, qu'on ne puisse justifier par des exemples avérés; et que par cette voie on peut, au moyen des variations intermédiaires multipliées à volonté, démontrer la possibilité du changement d'un son quelconque en tout autre son donné. J'en ai rapporté un exemple pour le nom de Louis (art. CXXXV).

Ces variations se trouvent aussi dans les noms qui sont d'un usage très-fréquent, tels que celui de jour. En effet il y a peu de dérivations aussi étonnantes au premier coup d'œil, que celle de jour tiré du latin *dies;* et il y en a peu d'aussi certaines. En effet ce nom vient de l'italien *dgiorno,* et les Italiens ont souvent changé le *d* des Latins en *g,* comme on le voit dans *oggi,* venant de *hodie,* aujourd'hui; *moggio,* venant de *modius*, muid; et *raggio,* venant de *radius*, rayon.

CONCLUSION.

CXLVII. Voilà donc quatorze sources différentes pour les étimologies; on pourra juger par ce nombre de la facilité que l'on a d'en créer et de forger des sistèmes entièrement puisés dans notre imagination,

surtout si l'on néglige l'étude de l'histoire. On observera de plus que la variété des métaphores, entées les unes sur les autres, a produit des bizarreries peut-être plus grandes, et propres à justifier par conséquent des étimologies aussi éloignées par rapport au son. Il faut donc avouer que tout a pu se changer en tout, et qu'on n'a droit de regarder aucune supposition étimologique comme absolument impossible. Mais que faut-il conclure de là? Qu'on peut se livrer avec tant de savans hommes à l'arbitraire des conjectures, et bâtir, sur des fondemens aussi ruineux, de vastes sistèmes d'érudition; ou bien qu'on doit regarder l'étude des étimologies comme un jeu puéril, bon seulement pour amuser les enfans? Il faut prendre un juste milieu. Il est bien vrai qu'à mesure qu'on suit l'origine des mots, en remontant de degré en degré, les altérations se multiplient, soit dans la prononciation, soit dans les sons, parce que, excepté les seules inflexions grammaticales, chaque passage est une altération dans l'un et dans l'autre; par conséquent, la liberté de conjecturer s'étend en même raison. Mais cette liberté qu'est-elle, sinon l'effet d'une incertitude qui augmente toujours? Cela doit-il empêcher qu'on ne puisse discuter de plus près les dérivations les plus immédiates, et même quelques autres étimologies qui compensent, par l'accumulation d'un plus grand nombre de probabilités, la distance plus grande entre le primitif et le dérivé, et le peu de ressemblance entre l'un et l'autre, soit dans le sens, soit dans la prononciation? Il faut donc, non

pas renoncer à rien savoir en ce genre, mais seulement se résoudre à beaucoup ignorer. Il faut, puisqu'il y a des étimologies certaines, d'autres simplement probables, et quelques-unes évidemment fausses, étudier les caractères qui distinguent les unes des autres, pour apprendre, sinon à ne se tromper jamais, du moins à se tromper rarement. Dans cette vue, je proposerai quelques règles de critique, d'après lesquelles on pourra vérifier ses propres conjectures et celles des autres. Cette vérification est la seconde partie et le complément de l'art étimologique. Je la ferai précéder de quelques observations sur les principes généraux de l'origine des langues.

§ III. Principes de l'origine des langues.

CXLVIII. Une langue est l'ensemble des termes propres à une nation pour exprimer ses pensées par l'organe de la voix.

Distinction entre la langue, le patois, l'idiôme et le langage.

CXLIX. Si une langue est parlée par une nation composée de plusieurs peuples égaux et indépendans les uns des autres, tels qu'étaient anciennement les Grecs et tels que sont aujourd'hui les Italiens et les Allemands, avec l'usage général des mêmes mots et de la même sintaxe, chaque peuple peut avoir des usages particuliers sur la prononciation et sur les terminaisons des mêmes mots : ces usages subal-

ternes, également légitimes, constituent les dialectes de la langue nationale. Si, comme les Romains autrefois, et comme les Français aujourd'hui, la nation est une par rapport au gouvernement, il ne peut y avoir dans sa manière de parler, qu'un usage légitime; tout autre qui s'en écarte dans la prononciation, dans les terminaisons, dans la sintaxe, ou en quelque façon que ce puisse être, ne fait ni une langue à part, ni un dialecte de la langue nationale; c'est un *patois* abandonné à la populace des provinces, et chaque province a le sien.

Si, dans la totalité des usages de la voix, propres à une nation, on ne considère que l'expression de la communication des pensées, d'après les vues de l'esprit les plus universelles et les plus communes à tous les hommes; le nom de *langue* exprime parfaitement cette idée générale. Mais si l'on prétend encore envisager les vues particulières à cette nation, et les tours singuliers qu'elles occasionnent nécessairement dans son élocution, le terme d'*idiôme* est alors celui qui convient le mieux à l'expression de cette idée moins générale et plus restreinte.

La différence que l'on vient d'assigner entre *langue* et *idiôme*, est encore bien plus considérable entre *langue* et *langage*, quoique ces deux mots paraissent plus rapprochés par l'identité de leur origine. C'est le matériel des mots, et leur ensemble, qui déterminent une langue; elle n'a rapport qu'aux idées, aux conceptions, à l'intelligence de ceux qui la parlent. Le langage paraît avoir plus de rapport au ca-

ractère de celui qui parle, à ses vues, à ses intérêts; c'est l'objet du discours qui détermine le langage; chacun a le sien selon son caractère et ses passions (1). Ainsi la même nation, avec la même *langue*, peut, dans des tems différens, tenir divers langages, si elle a changé de mœurs, de vues, d'intérêts; deux nations au contraire, avec différentes langues, peuvent tenir le même langage, si elles ont les mêmes vues, les mêmes intérêts, les mêmes mœurs : c'est que les mœurs nationales tiennent aux passions nationales, et que les unes demeurent stables ou changent comme les autres. Il en est des hommes comme des nations : on dit le langage des ieux, du geste, parce que les ieux et les gestes sont destinés par la nature à suivre les mouvemens qu'impriment les passions, et conséquemment à les exprimer avec d'autant plus d'énergie, que la correspondance est plus grande entre le signe et la chose signifiée.

Après avoir ainsi déterminé le véritable sens du mot langue par la définition la plus exacte qu'il ait été possible d'en donner, et par l'exposition précise des différences qui le distinguent des mots qui lui sont sinonimes ou subordonnés, je passe aux principes généraux de l'origine des langues.

Principes généraux de l'origine des langues.

CL. Quelques-uns ont pensé que les premiers hommes, nés muets par le fait, vécurent quelque tems

(1) Origine des connaissances humaines, par l'abbé de Condillac IIe partie; 1re section; chap. xv.

comme les bêtes dans les cavernes et dans les forêts, isolés, sans liaison entre eux, ne prononçant que des sons vagues et confus, jusqu'à ce que réunis par la crainte des bêtes féroces, par la voix pressante du besoin, et par la nécessité de se prêter des secours mutuels, ils arrivèrent par degrés à articuler plus distinctement leurs sons, à les prendre, en vertu d'une convention unanime, pour signes de leurs idées ou des choses mêmes qui en étaient les objets, et enfin, à se former une langue. Cette opinion est celle qu'ont admise les anciens auteurs grecs et spécialement celui qui nous a laissé la première histoire que nous connaissions écrite en cette langue. C'est d'après lui que nous allons parler.

Expérience d'un roi d'Égipte sur l'origine des langues.

CLI. Voici l'anecdote curieuse que nous a transmise Hérodote (1) au sujet de l'origine des langues.

« Avant le règne de Psammitikhos », qui gouverna l'Égipte avec onze autres rois l'an 704 avant notre ère, et seul de l'an 689 à l'an 650 (2), « les Égip-« tiens se regardaient comme le premier de tous les « peuples par l'antiquité; mais depuis ce roi, qui « voulut approfondir quelle était réellement la race « d'hommes la plus ancienne, les Phrigiens furent « reconnus pour l'être, et les Égiptiens ne vinrent

(1) Livre II, § 2 de son Histoire.

(2) Table chronologique d'Hérodote, par M. Larcher. Paris, 1802, p. 74.

« plus qu'après eux. Voici comment ce roi, peu sa-
« tisfait des recherches qu'il avait faites sur cette
« question, et qui ne lui avaient rien fourni de po-
« sitif, parvint à la résoudre : il fit remettre deux
« enfans nouveau-nés, pris au hazard, entre les
« mains d'un berger chargé de les élever au milieu de
« ses troupeaux, avec injonction de ne jamais proférer
« devant eux une seule parole, et de les laisser cons-
« tamment seuls dans une habitation séparée. Il de-
« vait leur amener des chèvres à de certains inter-
« valles, les faire téter, et ne plus s'en occuper en-
« suite. Psammitikhos, en prescrivant ces diverses
« précautions, se proposait de connaître, lorsque le
« tems des vagissemens du premier âge serait passé,
« dans quel langage ces enfans commenceraient à
« s'exprimer.

« Les choses s'étant exécutées comme il l'avait
« ordonné, il arriva qu'après deux années écoulées,
« au moment où le berger, qui s'était conformé exac-
« tement aux instructions qu'il avait reçues, ouvrait
« la porte et se préparait à entrer, les deux enfans,
« tendant les mains vers lui, se mirent à crier en-
« semble : *Bécos*. Le berger n'y fit pas d'abord beau-
« coup d'attention; mais en réitérant ses visites et ses
« observations, il reconnut que les enfans répétaient
« toujours le même mot, et en instruisit le roi, qui
« ordonna de les amener en sa présence. Psammi-
« tikhos, ayant ouï de leur bouche le mot *Bécos*, fit
« rechercher si cette expression avait un sens dans
« la langue de quelque peuple, et apprit que les

« Phrigiens s'en servaient pour dire du pain. Les « Égiptiens, après avoir pesé les conséquences de « cette expérience, consentirent depuis à regarder « les Phrigiens comme issus d'une race plus an- « cienne que la leur.

« C'est de cette manière que le fait m'a été rapporté « par les prêtres de Vulcain à Memphis. Les Grecs « racontent sur le même sujet beaucoup d'absurdités; « entre autres que Psammitikhos avait donné les en- « fans à nourrir à des femmes auxquelles il avait « fait couper la langue. »

Ces enfans prononcèrent, suivant toutes les apparences, le mot *bec*, qui est le cri des chèvres qu'ils tâchaient d'imiter, comme l'observe très-bien le scholiaste d'Apollonios de Rhodes (1), *os* étant une terminaison particulière à la langue grecque. Il est évident qu'ils nommaient cet animal βήκη par une onomotapée ou imitation de son cri, et ce cri ne ressemblait peut-être que par hazard au *bek* (pain) des Phrigiens.

C'est au récit d'Hérodote que fait allusion Clément d'Alexandrie lorsqu'il dit (2) : « Les chèvres ne prou- « vent-elles pas l'ancienneté des Phrigiens? » En effet on sait qu'après la prise de Troie qui n'était antérieure que de quatre siècles au règne de Psammitikhos, les Phrigiens firent un grand nombre d'émigrations qui les avaient rendus célèbres et qui avaient fait connaître l'ancienneté de leur histoire

(1) *Scholiast. Apollonii Rhodii ad versum* 262, *lib.* 10, p. 204.

(2) *Clementis Alexandrini cohortatio ad gentes*, p. 6, lig. 29.

liée à celle des Assiriens chez lesquels Pline (*Hist. nat.*, VIII, 56) dit que l'usage des lettres était éternel.

La preuve que les deux enfans donnèrent de cette antiquité était sans doute bien équivoque. Mais elle était fondée sur ce que l'on croyait autrefois qu'il y avait de certains noms dictés par la nature. « Les « premiers dialectes, » dit encore Clément d'Alexandrie (1), « ceux qui ont donné naissance aux autres, « sont barbares; la nature les leur a dictés. » Il est en effet possible que les Phrigiens, peuple pasteur, aient puisé dans le cri des chèvres et des brebis, le nom de leur aliment le plus ordinaire.

Platon, discourant dans le Cratylos (2), sur la conformité des premiers noms avec la nature, en apporte pour raison que les Grecs en avaient reçu plusieurs de quelques peuples barbares; et que les barbares sont plus anciens qu'eux. Ils convenaient qu'ils devaient l'art de l'écriture aux Phéniciens; peut-être avaient-ils aussi puisé dans leur langue quelques expressions. Or il paraît que la langue des Phéniciens était originaire de Babilone comme celle des Phrigiens. Il faut, pour former une langue, un grand empire et une grande capitale.

Mais les Égiptiens, malgré la décision de leur prince, ne renoncèrent pas à leurs prétentions d'ancienneté, et ils firent bien. Leurs traditions historiques remontaient bien plus haut que celles des Phrigiens. Diodore de Sicile, mieux instruit de leurs

(1) *Clement. Alex. Stromatum lib.* I, p. 405, lig. 18.

(2) Édition de Serranus, tome I, page 425, E.

opinions qu'Hérodote, indique ainsi d'après eux l'origine du monde et celle du langage dans sa Bibliothèque universelle qu'il commence ainsi:

Opinion des Anciens sur l'origine du monde et celle du langage.

CLII. Il y a, dit cet historien (1), deux opinions différentes sur l'origine des hommes parmi les phisiciens (le texte dit les phisiologues ou interprètes de la nature) et les historiens les plus fameux. Les uns croyant le monde éternel et incorruptible, prétendent que le genre humain a toujours été, et qu'il est impossible de remonter au premier homme. Les autres donnent un commencement et une fin à toutes choses, soumettant les hommes à la même loi, et expliquent ainsi la formation de leur espèce (2).

Toute la nature, selon ces derniers (3), ayant été dans le chaos et la confusion, le ciel et la terre mêlés ensemble ne fesaient qu'une masse informe : mais les corps s'étant séparés peu à peu les uns des autres, le monde parut enfin dans l'ordre où nous le voyons. L'air demeura dans une agitation continuelle. Sa partie la plus vive et la plus légère s'éleva au plus

(1) Livre I, chap. 6, dans l'édition de Wesseling, et chap. 2, dans la traduction de Terrasson.

(2) Voyez dans les Œuvres morales de Plutarque, traduites par Ricard; Paris, 1790, tome XII, le Traité intitulé : Opinions des Philosophes. Plutarque les appelle aussi *Phisiciens*.

(3) Diodore de Sicile donne ici le sistème d'Épicure, expliqué au chap. 4 du Traité dont je viens de parler.

haut lieu de l'univers, et devint un feu pur et sans mélange. Le soleil et les astres formés de ce nouvel élément furent emportés par le mouvement perpétuel de la sphère du feu. La matière terrestre demeura encore quelque tems mêlée avec l'humide par la pesanteur de l'une et de l'autre. Mais ce globe particulier roulant sans cesse sur lui-même, se partagea par le moyen de cette agitation, en eau et en terre; de telle sorte pourtant, que la terre demeura molle et fangeuse. Les rayons du soleil donnant sur elle en cet état, causèrent différentes fermentations en sa superficie. Il se forma dans les endroits les plus humides, des excroissances couvertes d'une membrane déliée, ainsi qu'on le voit encore arriver dans les lieux marécageux, lorsqu'un soleil ardent succède immédiatement à un air frais. Ces premiers germes reçurent leur nourriture des vapeurs grossières qui couvrent la terre pendant la nuit, et se fortifièrent insensiblement par la chaleur du jour. Étant arrivés enfin à leur point de maturité, et s'étant dégagés des membranes qui les enveloppaient, ils parurent sous la forme de toutes sortes d'animaux. Ceux en qui la chaleur dominait, s'élevèrent dans les airs; ce sont les oiseaux. Ceux qui participaient davantage de la terre, comme les hommes, les animaux à quatre piés, et les reptiles, demeurèrent sur sa surface; et ceux dont la substance était plus aqueuse, c'est-à-dire les poissons, cherchèrent dans les eaux le séjour qui leur était propre. Peu de tems après, la terre s'étant entièrement desséchée, ou par l'ardeur du

soleil, ou par les vents, devint incapable de produire des animaux parfaits, et les espèces déjà produites ne s'entretinrent plus que par voie de génération. Euripides, disciple du philosophe (le texte dit *phisicien*) Anaxagoras (natif de Clazomène), paraît avoir adopté sur l'origine des êtres le sentiment que nous venons d'exposer (1); car il parle ainsi dans sa Ménalippe (tragédie aujourd'hui perdue):

Tout était confondu; mais le seul mouvement
Ayant du noir chaos tiré chaque élément,
Tout prit forme; bientôt la nature féconde
Peupla d'êtres vivans le ciel, la terre et l'onde,
Fit sortir de son sein les ornemens divers,
Et donna l'homme enfin pour maître à l'univers (2).

Au reste, si quelqu'un révoque en doute la propriété que ces phisiciens donnent à la terre d'avoir produit tout ce qui a vie, on lui alléguera pour exemple ce que la nature fait encore aujourd'hui dans la Thébaïde d'Égipte. Car lorsque les eaux du Nil se sont retirées après l'inondation ordinaire, et que le soleil,

(1) Si cela est, ce sistème a été puisé dans Euripides par Épicure. Car Euripides est né l'an 480 avant notre ère, et Épicure l'an 341, c'est-à-dire 139 ans après lui. Mais si Euripides a cru que les êtres animés étaient sortis du cahos, il n'a pas révoqué en doute que l'intervention de Dieu ne fût nécessaire puisqu'il dit ailleurs:

Ces globes dont l'éclat pare le firmament,
Annoncent aux mortels un être intelligent.

(PLUTARQUE, *Opinions des Philosophes*, *liv. I*, *chap.* 6.)

Le poète latin Manilius a très-bien développé cet argument d'Euripides, livre I, de son poëme sur l'Astronomie, vers 463 et suivans.

(2) Diodore de Sicile, livre I, chap. 7, dans Wesseling, et 2 dans Terrasson.

échauffant la terre, cause de la pourriture en divers endroits, on en voit éclore une infinité de rats. Ainsi, disent nos phisiciens, la terre s'étant desséchée par l'attouchement de l'air qui l'environne et qui a subi divers changemens, doit avoir produit, au commencement du monde, différentes espèces d'animaux (1).

Les hommes nés de cette manière menaient d'abord une vie sauvage. Chacun allait de son côté manger sans apprêt dans les champs, les fruits et les herbes qui y naissent sans culture. Mais étant souvent attaqués par les bêtes féroces, ils sentirent bientôt qu'ils avaient besoin d'un secours mutuel; et s'étant ainsi rassemblés par la crainte, ils s'accoutumèrent les uns avec les autres. Ils n'avaient eu auparavant qu'une voix confuse et inarticulée; mais en prononçant différens sons à mesure qu'ils se montraient divers objets, ils formèrent enfin une langue propre à exprimer toutes choses. Ces petites troupes, ramassées au hazard en divers lieux, et sans communication les unes avec les autres, ont été l'origine des nations différentes, et ont donné lieu à la diversité des langues. Cependant les hommes n'ayant alors aucun usage des commodités de la vie, ni même d'une nourriture convenable, demeuraient sans habitation, sans feu, sans provisions; et les hivers les fesaient périr presque tous par le froid ou par la faim. Mais ensuite s'étant

(1) *Id.* Chap. 2 dans Terrasson. Wesseling rejette tout cet alinéa dans une note, le croyant interpolé. Mais je n'en vois pas la raison, cette génération des rats étant répétée plus bas au chap. 10 de Wesseling et 5 de Terrasson. Je reviendrai sur ce sujet dans l'article suivant.

creusé des antres pour leurs retraites, ayant trouvé le moyen d'allumer du feu, et ayant remarqué les fruits qui pouvaient se garder, ils parvinrent enfin jusqu'aux arts qui contribuent aujourd'hui, non seulement à l'entretien de la vie, mais encore à l'agrément de la société. C'est ainsi que le besoin a été le maître de l'homme, et qu'il lui a montré à se servir de l'intelligence, de la langue et des mains que la nature lui a données préférablement à tous les autres animaux (1).

De la production des animaux par le limon.

CLIII. Pomponius Méla donne de plus grands détails que Diodore de Sicile sur la fécondité du Nil. « Les eaux de ce fleuve, » dit-il (2), « sont naturelle-« ment si fécondes et si nutritives, qu'outre qu'elles « produisent une abondante quantité de poissons et « même des animaux d'une grosseur prodigieuse, tels « que les hippopotames et les crocodiles, elles ani-« ment jusqu'à la terre et en forment des êtres vivans. « La preuve en est qu'à la suite des inondations, et « lorsque le fleuve est rentré dans son lit, on trouve « çà et là, dans les campagnes encore fraîches et li-« moneuses, certains animaux qui ne sont pas entiè-« rement formés, et qui, commençant à peine de

(1) Diodore de Sicile, chap. 8 dans Wesseling, et 3 dans Terrasson.

(2) Livre I, chap. 9 ligne 25, dans l'édition d'Isaac Vossius qui donne à cette occasion une note où il en parle assez au long. Il croit à cette génération, que Wesseling nie p. 13, note 83 de son Diodore de Sicile, éd. in-folio.

« vivre, laissent apercevoir, dans leur organisation « incomplète, une certaine portion de terre inanimée « fesant corps avec la partie vivante. »

Plutarque, Élien, parlent aussi de la fécondité du Nil. Ovide, après avoir raconté comment, après le déluge, Deucalion et Pirrha rendirent l'existence au genre humain en jetant derrière eux des pierres qui furent changées en hommes, ajoute (1) :

« D'elle-même, la terre enfanta sous diverses formes « les autres animaux. Lorsque le soleil eut échauffé le « limon qui couvrait la terre, lorsque ses feux eurent « mis en fermentation la fange des marais, les semences « fécondes des êtres, nourries dans un sol vivifiant « comme dans le sein de leur mère, se développèrent « insensiblement, et chacun de ces êtres revêtit sa « forme particulière. Ainsi, lorsque le Nil aux sept « bouches (2) a quitté les champs qu'il fertilise en « les inondant, et qu'il a resserré ses flots dans ses « anciens rivages, le limon par lui déposé, desséché « par les feux de l'astre du jour, produit de nombreux « animaux que le laboureur trouve dans ses sillons : « ce sont des êtres imparfaits qui commencent d'é- « clore, dont la plupart sont privés de plusieurs or- « ganes de la vie; et souvent dans le même corps « une partie est animée et l'autre est encore une terre « grossière. L'humide et le chaud, tempérés l'un par

(1) Métamorphoses, livre I, vers 415.

(2) *Id.*, vers 422.

Sic ubi deseruit madidos septemfluus agros
Nilus, etc.

« l'autre, sont la source de la fécondité, et la cause « productrice de tous les êtres. Quoique le feu com- « batte l'onde, tout est engendré par la vapeur hu- « mide; et l'union des deux élémens contraires est le « principe de la génération.

« Ainsi, quand la terre, converte de l'épais limon « que laissa le déluge, eut été profondément péné- « trée par les feux du soleil, elle produisit d'innom- « brables espèces d'animaux; les uns reparaissant « sous leurs antiques traits, les autres avec des formes « inconnues jusqu'alors. »

Avicenne, dans son livre des Cataclismes ou Déluges, prétend qu'une nouvelle race d'hommes naquit, après les immenses inondations du globe, de la semence des cadavres humains. Porphire dit que, suivant l'opinion des Égiptiens, la terre, échauffée par les rayons du soleil, peut enfanter divers animaux (1).

Critique de l'opinion des Anciens sur la formation des langues.

CLIV. Il était naturel que ceux qui ne se croyaient pas obligés de faire intervenir la Divinité dans la formation de l'homme, ne jugeassent pas non plus qu'il y eût rien de surnaturel dans la formation des langues. L'opinion de Diodore de Sicile sur la manière dont les hommes avaient eux-mêmes créé leur langage

(1) Note de M. Villenave sur sa traduction des Métamorphoses d'Ovide. Paris, 1825. I, 117 et 118.

(*art.* CLII), est aussi celle de Vitruve comme on a vu qu'elle était celle de Platon. Elle a paru probable à Richard Simon (1) qui l'a adoptée avec d'autant plus de confiance qu'il a cité en sa faveur saint Grégoire de Nysse (2). Il aurait pu citer Clément d'Alexandrie dont j'ai rapporté le passage. Quant à Grégoire de Nysse, le père Thomassin prétend que loin de défendre ce sentiment, le saint Docteur le combat au contraire dans l'endroit même que l'on allègue; et plusieurs autres passages de ce saint Père prouvent évidemment qu'il avait sur cet objet des pensées bien différentes, et que Richard Simon l'entendait mal.

« A juger seulement par la nature des choses, » dit Warburton (3), « et indépendamment de la ré-« vélation, qui est un guide plus sûr, on serait dis-« posé à admettre l'opinion de Diodore de Sicile et « de Vitruve. » Cette manière de penser sur la question présente semble moins hardie et plus circonspecte que la première. Mais aux ieux des théologiens rigoureux, Diodore et Vitruve étaient peut-être encore moins répréhensibles que l'auteur anglais. Diodore et Vitruve n'étaient guidés que par les lumières de la raison et par une tradition confuse. S'il leur échappait quelque fait important, il était naturel qu'ils n'en aperçussent pas les conséquences (4). Croyant

(1) Histoire critique du Vieux Testament. Livre I, chap. XIV et XV; et livre III, chap. XXI.

(2) *Contrà Eunomium*, XII.

(3) Essai sur les hiéroglyphes, c. I, p. 48, à la note.

(4) Encyclopédie, art. Langues.

le monde plus ancien que nous le disons aujourd'hui, ils ne se refusaient pas à donner aux premiers hommes le tems nécessaire pour acquérir par leurs propres forces les connaissances les plus compliquées.

Il n'en est plus ainsi pour ceux qui puisent les principes de toutes leurs croyances dans les livres de Moïse. Un prélat anglais ne prétendait sans doute pas les attaquer. Or il est difficile de concevoir comment on peut admettre la révélation avec le degré de soumission qu'elle a droit d'exiger, et prétendre cependant que la nature des choses indique des principes opposés. La raison et la révélation sont, pour ainsi dire, deux canaux divers qui nous transmettent les eaux d'une même source, et qui ne diffèrent que par la manière de nous les présenter : le canal de la révélation nous met plus près de la source, et nous en offre une émanation plus plure; celui de la raison nous en tient plus éloignés, nous expose davantage aux mélanges hétérogènes; mais ces mélanges sont toujours discernables, et la décomposition en est toujours possible. D'où il suit que les lumières véritables de la raison ne peuvent jamais être opposées à celles de la révélation, et que l'une, par conséquent, ne doit pas prononcer autrement que l'autre sur l'origine des langues. La révélation doit servir en quelque sorte de pierre de touche à la raison, et ce n'est que lorsque l'une et l'autre parviennent au même but, qu'elles ne laissent aucun doute dans l'esprit (1). Telle est du moins la manière de voir de nos théo-

(1) Encyclopédie, art. Langues.

logiens, et en cela ils paraissent d'accord avec leurs principes.

C'est donc, suivant eux, s'exposer à contredire, sans pudeur et sans succès, le témoignage le plus authentique qui ait été rendu à la vérité par l'auteur même de toute vérité, que d'imaginer ou d'admettre des hipothèses contraires à quelques faits connus par la révélation pour parvenir à rendre raison des faits naturels; et nonobstant les lumières et l'autorité de quantité d'écrivains, qui ont cru bien faire en admettant la supposition de l'homme sauvage, pour expliquer l'origine et le développement successif du langage, les théologiens pensent que de toutes les hipothèses c'est la moins soutenable (1). Cependant nous connaissons encore aujourd'hui des nations sauvages qui ont des langages informes qu'elles ont perfectionnés peu à peu par leurs communications avec des nations civilisées. Ces langages informes ne donnent-ils pas l'idée d'une langue primitive par laquelle l'homme a pu commencer?

Opinion de Jean-Jacques Rousseau sur l'origine des langues.

CLV. Jean-Jacques Rousseau, dans son *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, première partie (2), a pris pour base de ses recherches cette supposition un peu humiliante de

(1) Encyclopédie, art. Langues.

(2) T. 1, p. 241, dans l'édition de Déterville. Paris, 1817.

l'homme né sauvage et sans autre liaison avec les individus même de son espèce, que celle qu'il avait avec les brutes, une simple co-habitation dans les mêmes forêts. Quel parti a-t-il tiré de cette hipothèse un peu hazardée, pour expliquer le fait de l'origine des langues? Il y a trouvé les difficultés les plus grandes, et il est contraint à la fin de les trouver insolubles.

« La première qui se présente, » dit-il, « est d'i-« maginer comment les *langues* peuvent devenir né-« cessaires; car les hommes n'ayant nulle correspon-« dance entr'eux, ni aucun besoin d'en avoir, on ne « conçoit ni la nécessité de cette invention, ni sa « possibilité, si elle ne fut pas indispensable. Je dirais « bien, comme beaucoup d'autres, que les langues « sont nées dans le commerce domestique des pères, « des mères et des enfans; mais, outre que cela ne « résoudrait point les objections, ce serait commettre « la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de na-« ture, y transportent des idées prises dans la so-« ciété, voient toujours la famille rassemblée dans « une même habitation, et ses membres gardant en-« tr'eux une union aussi intime et aussi permanente « que parmi nous, où tant d'intérêts communs les « réunissent; au lieu que dans cet état primitif, « chacun se logeait au hazard, et souvent pour une « seule nuit; les mâles et les femelles s'unissaient for-« tuitement, selon la rencontre, l'occasion et le désir, « sans que la parole fût un interprète fort nécessaire « des choses qu'ils avaient à se dire. Ils se quittaient « avec la même facilité. La mère alaitait d'abord ses

« enfans pour son propre besoin; puis l'habitude « les lui ayant rendu chers, elle les nourrissait en- « suite pour le leur. Sitôt qu'ils avaient la force « de chercher leur pâture, ils ne tardaient pas à « quitter la mère elle-même : et comme il n'y avait « presque point d'autre moyen de se retrouver que « de ne pas se perdre de vue, ils en étaient bientôt « au point de ne se pas même reconnaître les uns les « autres. Remarquez encore que l'enfant ayant tous « ses besoins à expliquer, et par conséquent plus de « choses à dire à la mère, que la mère à l'enfant, c'est « lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention, « et que la langue qu'il emploie doit être en grande « partie son propre ouvrage; ce qui multiplie autant « les langues qu'il y a d'individus pour les parler, à « quoi contribue encore la vie errante et vagabonde, « qui ne laisse à aucun idiôme le tems de prendre de « la consistance : car de dire que la mère dicte à « l'enfant les mots dont il devra se servir pour lui « demander telle ou telle chose, cela montre bien « comment on enseigne des langues déjà formées; « mais cela n'apprend point comment elles se forment.

« Supposons cette première difficulté vaincue, « franchissons pour un moment l'espace immense qui « doit se trouver entre le pur état de nature et le « besoin des langues, et cherchons, en les supposant « nécessaires, comment elles purent commencer à « s'établir. Nouvelle difficulté, pire encore que la « précédente; car si les hommes ont eu besoin de la « parole pour apprendre à penser, ils ont eu besoin

« encore de savoir penser pour trouver l'art de la pa-
« role : et quand on comprendrait comment les sons
« de la voix ont été pris pour interprètes con-
« ventionels de nos idées, il resterait toujours à
« savoir quels ont pu être les interprètes même de
« cette convention pour les idées qui, n'ayant point
« un objet sensible, ne pouvaient s'indiquer ni par le
« geste, ni par la voix; de sorte qu'à peine peut-on
« former des conjectures supportables sur la naissance
« de cet art de communiquer ses pensées et d'établir
« un commerce entre les esprits : art sublime, qui est
« déjà si loin de son origine, mais que le philosophe
« voit encore à une si prodigieuse distance de sa per-
« fection, qu'il n'y a point d'homme assez hardi pour
« assurer qu'il y arriverait jamais, quand les révolu-
« tions que le tems amène nécessairement seraient
« suspendues en sa faveur, que les préjugés sorti-
« raient des Académies ou se tairaient devant elles,
« et qu'elles pourraient s'occuper de cet objet épineux
« pendant des siècles entiers sans interruption.

« Le premier langage de l'homme, le langage le
« plus universel, le plus énergique, et le seul dont il
« eût besoin avant qu'il fallût persuader des hommes
« assemblés, est le cri de la nature. Comme ce cri
« n'était arraché que par une sorte d'instinct dans les
« occasions pressantes, pour implorer du secours
« dans les grands dangers ou du soulagement dans
« les maux violens, il n'était pas d'un grand usage
« dans le cours ordinaire de la vie où règnent des
« sentimens plus modérés. Quand les idées des

« hommes commencèrent à s'étendre et à se multiplier, « et qu'il s'établit entr'eux une communication plus « étroite, ils cherchèrent des signes plus nombreux « et un langage plus étendu ; ils multiplièrent les in- « flexions de la voix, et y joignirent les gestes, qui, « par leur nature, sont plus expressifs, et dont le sens « dépend moins d'une détermination antérieure. Ils « exprimaient donc les objets visibles et mobiles par « des gestes, et ceux qui frappent l'ouïe par des sons « imitatifs : mais comme le geste n'indique guère que « les objets présens ou faciles à décrire, et les actions « visibles; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque « l'obscurité ou l'interposition d'un corps le rendent « inutile, et qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne « l'excite; on s'avisa enfin de lui substituer les arti- « culations de la voix, qui, sans avoir le même rap- « port avec certaines idées, sont plus propres à les « représenter toutes comme signes institués; substi- « tution qui ne put se faire que d'un commun consen- « tement et d'une manière assez difficile à pratiquer « pour des hommes dont les organes grossiers n'a- « vaient encore aucun exercice, et plus difficile en- « core à concevoir en elle-même, puisque cet accord « unanime dut être motivé, et que la parole semble « avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la « parole.

« On doit juger que les premiers mots dont les « hommes firent usage eurent dans leur esprit une « signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux « qu'on emploie dans les langues déjà formées, et

« qu'ignorant la division du discours en ses parties « constitutives, ils donnèrent d'abord à chaque mot « le sens d'une proposition entière. Quand ils com« mencèrent à distinguer le sujet d'avec l'attribut, et « le verbe d'avec le nom, ce qui ne fut pas un mé« diocre effort de génie, les substantifs ne furent « d'abord qu'autant de noms propres, le présent de « l'infinitif fut le seul tems des verbes; et, à l'égard « des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que « fort difficilement, parceque tout adjectif est un mot « abstrait, et que les abstractions sont des opérations « pénibles et peu naturelles.

« Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, « sans égard aux genres et aux espèces, que ces « premiers instituteurs n'étaient pas en état de distin« guer; et tous les individus se présentèrent isolés à « leur esprit comme ils le sont dans le tableau de la « nature. Si un chêne s'appelait A, un autre chêne « s'appelait B; car la première idée que l'on tire de « deux choses, c'est qu'elles ne sont pas la même; et « il faut souvent beaucoup de tems pour observer ce « qu'elles ont de commun : de sorte que plus les con« naissances étaient bornées, et plus le dictionnaire « devint étendu. L'embarras de toute cette nomen« clature ne put être levé facilement : car, pour ranger « les êtres sous des dénominations communes et gé« nériques, il en fallait connaître les propriétés et les « différences; il fallait des observations et des défini« tions, c'est-à-dire de l'histoire naturelle et de la

« métaphisique, beaucoup plus que les hommes de ce
« tems-là n'en pouvaient avoir.

« D'ailleurs, les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit qu'à l'aide des mots, et l'entendement ne les saisit que par des propositions. C'est
« une des raisons pourquoi les animaux ne sauraient
« se former de telles idées, ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un singe va sans
« hésiter d'une noix à l'autre, pense-t-on qu'il ait
« l'idée générale de cette sorte de fruit, et qu'il compare son archétipe à ces deux individus? non, sans
« doute; mais la vue de l'une de ces noix rappelle à
« sa mémoire les sensations qu'il a reçues de l'autre;
« et ses ieux, modifiés d'une certaine manière, annoncent à son goût la modification qu'il va recevoir.
« Toute idée générale est purement intellectuelle;
« pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient
« aussitôt particulière. Essayez de vous tracer l'image
« d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à
« bout; malgrez vous il faudra le voir petit ou grand,
« rare ou touffu, clair ou foncé; et s'il dépendait de
« vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre,
« cette image ne ressemblerait plus à un arbre. Les
« êtres purement abstraits se voient de même, ou ne
« se conçoivent que par le discours. La définition
« seule du triangle vous en donne la véritable idée:
« sitôt que vous en figurez un dans votre esprit, c'est
« un tel triangle et non pas un autre, et vous ne
« pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles ou le

« plan coloré. Il faut donc énoncer des propositions, « il faut donc parler pour avoir des idées générales : « car, sitôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne « marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les pre- « miers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux « idées qu'ils avaient déjà, il s'ensuit que les premiers « substantifs n'ont jamais pu être que des noms « propres.

« Mais lorsque, par des moyens que je ne conçois « pas, nos nouveaux grammairiens commencèrent à « étendre leurs idées et à généraliser leurs mots, « l'ignorance des inventeurs dut assujétir cette mé- « thode à des bornes fort étroites; et, comme ils « avaient d'abord trop multiplié les noms des indi- « vidus, faute de connaître les genres et les espèces; « ils firent ensuite trop peu d'espèces et de genres, « faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs « différences. Pour pousser les divisions assez loin, « il eût fallu plus d'expérience et de lumières qu'ils « n'en pouvaient avoir, et plus de recherches et de « travail qu'ils n'y en voulaient employer. Or, si, « même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de « nouvelles espèces qui avaient échappé jusqu'ici à « toutes nos observations, qu'on pense combien il « dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeaient des « choses que sur le premier aspect. Quant aux classes « primitives et aux notions les plus générales, il est « superflu d'ajouter qu'elles durent leur échapper « encore. Comment, par exemple, auraient-ils ima- « giné ou entendu les mots de *matière*, d'*esprit*, de

« *substance*, de *mode*, de *figure*, de *mouvement*,
« puisque nos philosophes qui s'en servent depuis si
« long-tems, ont bien de la peine à les entendre eux-
« mêmes, et que, les idées qui s'attachent à ces mots
« étant purement métaphisiques, ils n'en trouvaient
« aucun modèle dans la nature? »

Suite des idées de Jean-Jacques Rousseau sur l'origine des langues, et leur réfutation.

CLVI. Après s'être étendu, comme on vient de le voir, sur les premiers obstacles qui s'opposent à l'institution conventionelle des langues, Jean-Jacques Rousseau se fait un terme de comparaison de l'invention des seuls substantifs phisiques, qui font la partie de la langue la plus facile à trouver, pour juger le chemin qui lui reste à faire jusqu'au terme où elle pourra exprimer toutes les pensées des hommes, prendre une forme constante, être parlée en public, et influer sur la société : il invite le lecteur à réfléchir sur ce qu'il a fallu de tems et de connaissances pour trouver les nombres qui supposent les méditations philosophiques les plus profondes et l'abstraction la plus métaphisique, la plus pénible et la moins naturelle; les autres mots abstraits, les aoristes et tous les tems des verbes, les particules, la sintaxe; lier les propositions, les raisonnemens, et former toute la logique du discours : après quoi, voici comme il conclut (1): « Quant à moi, effrayé des difficultés qui se

(1) P. 249 dans l'édition de Déterville.

« multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque « démontrée que les langues aient pu naître et s'éta- « blir par des moyens purement humains, je laisse à « qui voudra l'entreprendre la discussion de ce diffi- « cile problème: lequel a été le plus nécessaire de la « société déjà liée à l'institution des langues, ou des « langues déjà inventées à l'établissement de la so- « ciété? »

Il était difficile d'exposer plus nettement la difficulté de déduire l'origine des langues de l'hipothèse de l'homme supposé sauvage dans les premiers jours du monde; et pour faire sentir cette difficulté, il a paru important de ne rien perdre des raisonnemens d'un philosophe qui adopte cette hipothèse pour y fonder l'inégalité des conditions, et qui, malgré la pénétration et la subtilité qu'on lui connaît, n'a pu tirer de ce principe chimérique tout l'avantage qu'il s'en était promis, ni peut-être même celui qu'il croit en avoir tiré.

En effet le philosophe de Genève a bien senti que l'inégalité des conditions était une suite nécessaire de l'établissement de la société; que l'établissement de la société et l'institution du langage se supposaient respectivement, puisqu'il regarde comme un problème difficile de discuter lequel des deux a été pour l'autre d'une nécessité antécédente plus considérable. Que ne fesait-il encore quelques pas? Ayant vu d'une manière démonstrative que les langues ne peuvent tenir à l'hipothèse de l'homme né sauvage, ni s'être établies par des moyens purement humains, que ne con-

cluait-il la même chose de la société ? Que n'abandonnait-il entièrement son hipothèse, comme aussi incapable d'expliquer l'un que l'autre ? D'ailleurs, la supposition d'un fait que nous savons, par le témoignage de nos livres saints, n'avoir point existé, loin d'être admissible comme principe explicatif de faits réels, ne doit être regardée que comme une fiction dangereuse.

Mais suivons le simple raisonnement. Une langue est, sans contredit, la totalité des usages propres à une nation pour exprimer les pensées par la voix ; et cette expression est le véhicule de la communication des pensées. Ainsi toute langue suppose une société préexistante, qui, comme société, aura eu besoin de cette communication, et qui, par des actes déjà réitérés, aura fondé les usages propres à constituer le corps de la langue. D'autre part, une société formée par les moyens humains que nous pouvons connaître, présuppose un moyen de communication pour fixer d'abord les devoirs respectifs des associés, et ensuite pour les mettre en état de les exiger les uns des autres. Que suit-il de là ? Que si l'on s'obstine à vouloir fonder la première société par des voies humaines, il faut admettre l'éternité du monde et des générations humaines et renoncer par conséquent à une première societé et à une première langue proprement dites : sentiment qui implique contradiction. Car si les hommes commencent par exister sans parler, il est bien difficile de comprendre comment ils parleront. Quand on sait quelques langues, on pourra

facilement en inventer une autre : mais si l'on n'en sait aucune, on ne parviendra guère à en former une, à moins qu'on n'entende parler quelqu'un. L'organe de la parole est un instrument qui demeure oisif et inutile, s'il n'est mis en jeu par les impressions de l'ouïe; personne n'ignore que c'est la surdité originelle qui tient dans l'inaction la bouche des muets de naissance; et l'on sait par plus d'une expérience bien constatée, que des hommes élevés par accident, loin du commerce de leurs semblables et dans le silence des forêts, n'y avaient appris à prononcer aucun son articulé, qu'ils imitaient seulement les cris naturels des animaux avec lesquels ils s'étaient trouvés en liaison; et que, transplantés dans notre société, ils avaient eu bien de la peine à imiter le langage qu'ils entendaient, et ne l'avaient jamais fait que très-imparfaitement (1).

Observations sur l'expérience de Psammitikhos.

CLVII. On n'avait peut-être pas encore fait assez de réflexions du tems de Psammitikhos, de Platon, de Diodore de Sicile et de Clément d'Alexandrie, sur l'homme et sur sa nature. En le suivant depuis sa naissance jusqu'à la première lueur de raison qu'il fait apercevoir, il semble que la faculté de parler n'est point un don de la nature, mais un talent acquis comme tous les autres. En effet si l'on ne prenait pas autant de peine qu'il en faut avec les enfans que l'on veut instruire, ils n'apprendraient jamais à articuler. Le sauvage

(1) Voyez les notes de Jean-Jacques Rousseau.

trouvé dans les bois d'Hanovre, sous George Ier, roi d'Angleterre, ne put jamais apprendre à parler. Cet art s'oublie comme tous les autres arts. Selkirk, cet Écossais délaissé dans une île déserte, n'oublia pas seulement sa langue, mais eut encore beaucoup de peine à l'apprendre de nouveau, lorsqu'il se vit dans le sein de sa patrie. Il y a même dans toutes les langues des lettres que l'on ne prononcera jamais bien, si l'on n'y a point été exercé dans sa jeunesse. Tel était le *thêta* des Grecs, que les Anglais prononcent si aisément aujourd'hui, et qui est l'écueil des autres nations; tel est le *ch* des Allemands et des Écossais (1); les Romains ne peuvent prononcer notre *u* qui est l'*upsilon* des Grecs; le docteur Pallas, dans son Vocabulaire de deux cents langues, écrit en caractères russes, n'a pu distinguer *pié* de *pieu*, le son *eu* ne pouvant être écrit en russe; etc., etc.

Si Dieu, en créant l'homme, ne lui eût pas donné un langage sistématique, la race humaine aurait pu se perpétuer long-tems sans pouvoir se faire entendre autrement que par signes (2), et par quelques articulations informes. Ainsi ceux qui veulent que les hommes aient formé eux-mêmes le sistème de leurs langues, sont obligés de croire que notre monde est infiniment plus ancien que nous ne le croyons aujourd'hui, et cette opinion était en effet celle de toute l'Antiquité.

Le dessein de découvrir la langue primitive,

(1) Note de Larcher sur Hérodote. Paris 1802. II, 154.

(2) *Id. Ibid.*

tout absurde qu'il est, s'est renouvelé, pour ainsi dire, de nos jours. Dans le quinzième siècle, Jacques IV, roi d'Écosse, fit enfermer dans l'île d'Inchkeith deux enfans avec un muet pour en prendre soin. Lorsqu'ils eurent atteint l'âge mûr, ils parlèrent, dit-on. la langue du Paradis, c'est-à-dire le pur hébreu. Le docteur Henry, qui rapporte ce trait dans le sixième volume de son Histoire d'Angleterre, s'en moque avec raison (1).

Si la conséquence que le roi d'Égipte tira de son observation, en était mal déduite, elle était encore vicieuse par la supposition d'un principe erroné qui consistait à croire qu'il y eût une langue naturelle à l'homme. C'est la pensée de ceux qui, effrayés des difficultés du sistème que l'on vient d'examiner sur l'origine des langues, ont cru ne devoir pas prononcer que la première vint miraculeusement de l'inspiration de Dieu même.

Mais s'il y avait une langue qui tînt à la nature de l'homme, ne serait-elle pas commune à tout le genre humain, sans distinction de tems, de climats, de gouvernemens, de religion, de mœurs, de lumières acquises, de préjugés, ni d'aucune des autres causes qui occasionent les différentes langues? Les muets de naissance, que nous savons ne l'être que faute d'entendre, ne s'aviseraient-ils pas du moins de parler la langue naturelle, vu surtout qu'elle ne serait étouffée chez eux par aucun usage, ni aucun préjugé contraire?

(1) Note de Larcher sur Hérodote. Paris, 1802. II, 152 et 153.

Ce qui est vraiment naturel à l'homme, est immuable comme son essence : aujourd'hui comme dès l'aurore du monde, une pente secrète, mais invincible, met dans son ame un désir constant du bonheur, suggère aux deux sexes ce penchant mutuel qui perpétue l'espèce, fait passer de génération en génération cette aversion pour une entière solitude, qui ne s'éteint jamais dans le cœur même de ceux que la sagesse ou la religion a jetés dans la retraite. Mais revenons à notre objet : le langage naturel de chaque espèce de brute, ne voyons-nous pas qu'il est inaltérable? Depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, on a partout entendu les lions rugir, les taureaux mugir, les chevaux hennir, les ânes braire, les moutons bêler, les chiens aboyer, les loups hurler, les chats miauler, etc. Ces mots mêmes formés dans toutes les langues par onomatopée, sont des témoignages rendus à la distinction du langage de chaque espèce, et à l'incorruptibilité, si on peut le dire, de chaque idiôme spécifique.

On ne peut guère affirmer que le langage des animaux soit propre à peindre le précis analitique de leurs pensées; on ne peut croire qu'il faille leur accorder une raison comparable à la nôtre, comme le pensaient Plutarque (1), Sextus Empiricus, Porphire, et comme l'ont avancé quelques modernes, parmi lesquels on doit surtout citer Isaac Vossius. Ce hardi penseur a poussé l'indécence jusqu'à trouver plus de

(1) Voyez son Traité des animaux de terre et de mer, XIII, 189. dans la traduction de Ricard. Paris, 1791.

raison dans le langage des animaux, *quæ vulgò bruta creduntur*, dit il (1).

La parole nous a été donnée pour exprimer les sentimens intérieurs de notre ame, et les idées que nous avons des objets extérieurs; en sorte que chacune de nos langues fournit des expressions au langage du cœur et à celui de l'esprit. Le langage des animaux paraît n'avoir pour objet que les sensations intérieures, et c'est pour cela qu'il est invariable comme leur manière de sentir, si même l'invariabilité de leur langue n'en est la preuve. C'est la même chose parmi nous : nous ferons entendre partout l'état actuel de notre ame par nos interjections, parce que les sons que la nature nous dicte dans les grands et premiers mouvemens de notre ame, sont les mêmes pour toutes les langues : nos usages à cet égard ne sont point arbitraires, parce qu'ils sont naturels. Il en serait de même du langage analitique de l'esprit; s'il était naturel, il serait immuable et unique (2).

Sistème théologique sur l'origine des langues.

CLVIII. Nous avons vu combien il était difficile d'admettre l'opinion des Anciens en Égipte, en Grèce et à Rome sur la formation de nos langues. Que reste-t-il donc à conclure, pour indiquer une origine raisonnable au langage? l'hipothèse de l'homme sauvage, démentie par l'histoire authentique de la Ge-

(1) *Libro de viribus rythmi.*

(2) Encyclopédie, art. Langues (Origine des).

nèse, ne semble d'ailleurs fournir aucun moyen plausible de former une première langue : la supposer naturelle, est une autre pensée qui paraît inalliable avec les procédés constans et uniformes de la nature : c'est donc Dieu lui-même, disent nos théologiens, qui, non content de donner aux deux premiers individus du genre humain la précieuse faculté de parler, la mit encore aussitôt en plein exercice, en leur inspirant immédiatement le désir et l'art d'imaginer les mots et les tours nécessaires aux besoins de la société naissante. C'est à peu près ce que paraît en dire l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, Jésus, fils de Sirach, qui écrivait l'an 171 avant l'ère chrétienne (1), lorsqu'il s'exprime ainsi (2):

« Dieu a créé l'homme de limon, et l'a fait selon « son image.

« Et il l'a rendu ensuite à la terre, et il l'a revêtu « de force selon sa nature;

« Et il lui a donné un nombre de jours et un tems, « et il lui a assigné l'empire de ce qui est sur la « terre.

« Il a mis sa crainte en toute chair, et il a établi sa « domination sur les bêtes et sur les oiseaux.

« Il a créé de sa substance une aide semblable à « lui; et il leur a donné le conseil, et une langue, et « des ieux, et des oreilles, un cœur; et il les a rem- « plis de la lumière de l'intelligence. » *Consilium et*

(1) Sainte Bible, traduite par M. Genoude. Paris, 1821. Livres sapientiaux. Tome II, p. 15.

(2) XVII, 1 et suiv.

LINGUAM *et oculos et aures, et cor dedit illis excogitandi; et disciplinis intellectûs explevit illos.* Voilà bien exactement tout ce qu'il faut pour justifier l'opinion des théologiens; l'envie de communiquer sa pensée, *consilium;* la faculté de le faire, *linguam;* des ieux pour reconnaître au loin les objets environnans et soumis au domaine de l'homme, afin de les distinguer par leurs noms, *oculos;* des oreilles, afin de s'entendre mutuellement, sans quoi la communication des pensées, et la tradition des usages qui servent à les exprimer, auraient été impossibles, *aures;* l'art d'assujétir les mots aux lois d'une certaine analogie, pour éviter la trop grande multiplication des mots primitifs, et cependant donner à chaque être son signe propre, *cor excogitandi;* enfin, l'intelligence nécessaire pour distinguer et nommer les points de vue abstraits les plus essentiels, pour donner à l'ensemble de l'élocution une forme aussi expressive que chacune des parties du discours peut-être en particulier, et pour retenir le tout, *disciplinæ intellectus.* Cette doctrine se confirme par le texte de la Genèse (1), dont elle est en quelque sorte le développement.

Ce livre nous apprend en effet que ce fut Adam lui-même qui fut le nomenclateur primitif des animaux, et nous le présente comme occupé de ce soin fondamental, par l'avis exprès et sous la direction du Créateur (2). *Formatis igitur, Dominus Deus, de*

(1) Encyclopédie, art. Langues (Origine des).

(2) Genèse, II, 19, 20.

humo cunctis animalibus terræ, et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea; omne enim quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus: appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ. »

« Le Seigneur Dieu, après avoir formé de limon « tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du « ciel, les fit venir devant Adam, afin qu'il vît com« ment il les nommerait, et que chacun d'eux portât « le nom qu'Adam lui aurait donné. Et Adam donna « leurs noms aux animaux domestiques, aux oiseaux « du ciel, et aux bêtes sauvages. »

Avec un témoignage si respectable et si bien établi de la véritable origine et de la société et du langage, comment se trouve-t-il encore parmi nous, disent toujours les théologiens, des hommes qui osent interpréter l'œuvre de Dieu par les délires de leur imagination, et substituer leurs pensées aux documens que l'Esprit-Saint lui-même nous a fait passer? A moins d'introduire le pirrhonisme historique le plus ridicule et le plus scandaleux tout à la fois, le récit de Moïse a droit de subjuguer la croyance de tout homme raisonnable, plus que tout autre historien (1).

Sans doute si la Genèse était une enciclopédie, si Dieu se fût proposé de nous enseigner l'histoire de la géographie du monde entier dans cet ouvrage, il n'y aurait rien à répliquer à ces assertions tranchantes faites au nom d'une religion sainte que tout nous en-

(1) Encyclopédie, art. Langues (Origine des).

gage à respecter. Mais c'est ce qui n'est nullement vraisemblable. Dieu parlait aux Juifs leur langage. Il ne prétendait pas leur donner l'histoire des antipodes, ni même celle de la Chine. Les Chinois ont aussi leurs annales qu'ils étudient avec d'autant plus de soin qu'ils ne sont pas comme nous obligés de recourir à des peuples étrangers et à des langues étrangères. C'est dans leurs propres monumens qu'ils s'instruisent, et ils seraient bien surpris s'ils croyaient que nous voulons leur enseigner leur propre histoire. On peut donc soutenir que Moïse n'a parlé que d'un déluge partiel après lequel s'est conservée la nation dont il rapporte la généalogie. Mais prenant les formes poétiques des premiers historiens, il a transformé cette régénération d'une société en création du genre humain, ces souvenirs de l'homme qui a le courage d'entreprendre le rétablissement des anciennes institutions, en conversations avec la Divinité à laquelle ce régénérateur s'associe par ses bienfaits. La description que donne la Genèse du Paradis terrestre est courte, et le changement des noms portés par les quatre fleuves qu'elle désigne, la rend ambiguë. Plusieurs savans ont fait de grandes recherches pour déterminer sa situation, et n'ont pu s'accorder. Les critiques disputent encore tous les jours sur les paroles du texte hébreu; et rien ne prouve mieux la difficulté de cette matière, que la diversité des sentimens qu'elle a fait naître (1).

(1) Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature, par M. l'abbé d'Artigny. Paris, 1750, III, 51. L'ouvrage le plus

Philon et Origènes prétendaient que le jardin d'Éden n'avait jamais existé et que ce n'était qu'une allégorie (1). Une lecture attentive de la Genèse suffit pour s'en convaincre. Il faut lire le passage d'Origènes dans le texte même, ou du moins la version latine (2).

Philon était le Platon des Juifs; il s'était familiarisé avec les explications allégoriques et métaphoriques des Égiptiens, étant lui-même natif d'Alexandrie, et il naquit dans le beau siècle d'Auguste.

Origènes, né dans la même ville à la fin du second siècle de notre ère, a publié une édition du Pentateuque à six colonnes, connue sous le nom de Hexaples. On regarde son Apologie du Christianisme comme la plus achevée et la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité.

Ces deux témoignages sont certainement très-respectables, et le second surtout prouve qu'on peut être excellent chrétien et habile théologien sans admettre le sistème exposé dans cet article, ou du moins le principe sur lequel il est fondé. Car les Chinois admettent aussi un premier homme et une première femme, mais à une époque beaucoup plus reculée que ne le fait la Genèse, et alors rien n'empêche que le tems nécessaire pour la formation d'une

savant et le mieux raisonné qui m'ait paru composé sur ce sujet, est celui du père Hardouin, traduit du latin en français par Des Roches. La Haye, 1730, in-12. Il y soutient que le paradis terrestre est le pays de Chanaan.

(1) *Id. Ibidem.*

(2) Édition du père de Larue. Paris, 1733. I, 175.

langue se soit écoulé. Mais craignons de nous égarer dans la solution d'un problème si difficile à résoudre (voyez ci-après l'*art.* CLXXXIII) et revenons aux étimologies qui sont le principal objet dont nous devons nous occuper ici. Nous avons promis de proposer quelques règles de critique d'après lesquelles on pourra vérifier ses propres conjectures et celles des autres. Cette vérification est la seconde partie et le complément de l'art étimologique.

§ IV. PRINCIPES DE CRITIQUE POUR APPRÉCIER LA CERTITUDE DES ÉTIMOLOGIES.

CLIX. La marche de la critique est l'inverse, à quelques égards, de celle de l'invention : entièrement occupée de créer, de multiplier les sistèmes et les hipothèses, celle-ci abandonne l'esprit à tout son essor, et lui ouvre la sphère immense des possibles; celle-là, au contraire, ne paraît s'étudier qu'à détruire, à écarter successivement la plus grande partie des suppositions et des possibilités; à rétrécir la carrière, à fermer presque toutes les routes, et à les réduire, autant qu'il se peut, au point unique de la certitude et de la vérité. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille séparer, dans le cours de nos recherches, ces deux opérations, comme on les trouve séparées ici, pour ranger les idées sous un ordre plus facile : malgré leur opposition apparente, elles doivent toujours marcher ensemble dans l'exercice de la méditation : et bien loin que la critique, en modérant sans cesse l'essor de l'esprit, diminue sa fécondité, elle l'empêche au

contraire d'user ses forces, et de perdre un tems utile à poursuivre des chimères : elle rapproche continuellement les suppositions des faits; elle analise les exemples, pour réduire les possibilités et les analogies trop générales qu'on en tire, à des inductions particulières et resserrées dans de justes bornes : elle balance les probabilités et les rapports éloignés, par des probabilités plus grandes et des rapports plus prochains. Quand elle ne peut opposer les uns aux autres, elle les apprécie; où la raison de nier lui manque, elle établit la raison de douter. Enfin elle se rend très-difficile sur les caractères du vrai; au risque de le rejeter quelquefois, pour ne pas risquer d'admettre le faux avec lui. Le fondement de toute la critique est un principe bien simple, que toute vérité s'accorde avec tout ce qui est vrai; et que réciproquement ce qui s'accorde avec toutes les vérités, est vrai : de là il suit qu'une hipothèse imaginée pour expliquer un effet, en est la véritable cause, lorsqu'elle explique toutes les circonstances de l'effet, dans quelque détail qu'on analise ces circonstances, et qu'on développe les corollaires de l'hipothèse. On sent aisément que l'esprit humain ne pouvant connaître qu'une très-petite partie de la chaîne qui lie tous les êtres, ne voyant de chaque effet qu'un petit nombre de circonstances frappantes, et ne pouvant suivre une hipothèse que dans ses conséquences les moins éloignées, le principe ne peut jamais recevoir cette application complète et universelle qui nous donnerait une certitude du même genre que

celle des mathématiques. Le hazard a pu tellement combiner un certain nombre de circonstances d'un effet, qu'elles correspondent parfaitement avec la supposition d'une cause qui ne sera pourtant pas la vraie. Ainsi l'accord d'un certain nombre de circonstances produit une probabilité toujours contrebalancée par la possibilité du contraire, dans un certain rapport; et l'objet de la critique est de fixer ce rapport. Il est vrai que l'augmentation du nombre des circonstances augmente la probabilité de la cause supposée, et diminue la probabilité du hazard contraire dans une progression tellement rapide, qu'il ne faut pas beaucoup de termes pour mettre l'esprit dans un repos aussi parfait que le pourrait faire la certitude mathématique elle-même. Cela posé, voyons ce que fait le Critique sur une conjecture ou une hipothèse donnée.

D'abord il la compare avec le fait considéré, autant qu'il est possible, dans toutes ses circonstances, et dans ses rapports avec d'autres faits. S'il se trouve une seule circonstance incompatible avec l'hipothèse, comme il arrive le plus souvent, l'examen est fini : si au contraire, la supposition répond à toutes les circonstances, il faut peser celles-ci en particulier, discuter le plus ou le moins de facilité avec laquelle chacune se prêterait à la supposition d'autres causes; estimer chacune des vraisemblances qui en résultent, et les compter pour en former la probabilité totale. La recherche des étimologies a, comme toutes les autres, ses règles de critique particulières, relatives

à l'objet dont elle s'occupe, et fondées sur sa nature. Plus on étudie chaque matière, plus on voit que certaines classes d'effets se prêtent plus ou moins à certaines classes de causes; il s'établit des observations générales, d'après lesquelles on exclut tout d'un coup certaines suppositions, et l'on donne plus ou moins de valeur à certaines probabilités. Ces observations et ces règles peuvent sans doute se multiplier à l'infini; il y en aurait même de particulières à chaque langue et à chaque ordre de mots; il serait impossible de les renfermer toutes dans ce paragraphe, et je me contenterai de quelques principes d'une application générale, qui pourront mettre sur la voie : le bon sens, la connaissance de l'histoire et des langues, indiqueront assez les différentes règles relatives à chaque langue en particulier.

Première règle : Il faut éviter les suppositions multipliées.

CLX. 1° Il faut rejeter toute étimologie qu'on ne rend vraisemblable qu'à force de suppositions multipliées. Toute supposition renferme un degré d'incertitude, un risque quelconque; et la multiplicité de ces risques détruit toute assurance raisonnable. Si donc on propose une étimologie dans laquelle le primitif soit tellement éloigné du dérivé, soit pour le sens, soit pour le son, qu'il faille supposer entre l'un et l'autre plusieurs changemens intermédiaires, la vérification la plus sûre qu'on en puisse faire sera l'examen de chacun de ces changemens. L'étimologie est bonne si la chaîne de ces altérations est une suite de

faits connus directement, ou prouvés par des inductions vraisemblables; elle est mauvaise, si l'intervalle n'est rempli que par un tissu de suppositions gratuites. Ainsi, quoique jour soit aussi éloigné de *dies* dans la prononciation, qu'*alfana* l'est d'*equus*, l'une de ces étimologies est ridicule, et l'autre est certaine. Quelle en est la différence? Il n'y a entre jour et *dies* que l'italien *giorno*, que les Italiens prononcent *dgiorno*, et le latin *diurnus;* tous mots connus et usités; au lieu que *fanacus*, *anacus*, *aquus*, pour dire cheval, n'ont jamais existé que dans l'imagination de Ménage. Cet auteur est un exemple frappant des absurdités dans lesquelles on tombe en adoptant sans choix ce que suggère la malheureuse facilité de supposer tout ce qui est possible : car il est très-vrai qu'il ne fait aucune supposition dont la possibilité ne soit justifiée par des exemples. Mais on vient de prouver qu'en multipliant à volonté les altérations intermédiaires, soit dans le son, soit dans la signification, il est aisé de dériver un mot quelconque de tout autre mot donné : c'est le moyen d'expliquer tout, et dès lors de ne rien expliquer; c'est aussi le moyen de justifier tous les mépris de l'ignorance (1), qui oppose souvent aux étimologistes, sans beaucoup de raison, l'épigramme célèbre du chevalier de Cailly :

Alfana vient d'*equus* sans doute;
Mais il faut convenir aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route (2).

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) Biographie Universelle. Art. Cailly

Au reste Ménage était le premier à plaisanter de cette étimologie, et lui-même rapporte l'épigramme au mot *haquenée*. Malgré les défauts de son *Dictionnaire étymologique*, la dernière édition publiée par Jault, Paris 1750, en deux volumes in-folio, enrichie des étimologies de Huet, Le Duchat, etc., et augmentée du Trésor des recherches gauloises et françaises de Borel, est aujourd'hui l'ouvrage le plus complet que nous ayons en ce genre : trois ou quatre essais, publiés depuis avec plus de critique ou d'érudition, n'ont pas été terminés (1).

Seconde règle : Suppositions à rejeter.

CLXI. 2° Il y a des suppositions qu'il faut rejeter, parce qu'elles n'expliquent rien ; il y en a d'autres qu'on doit rejeter, parce qu'elles expliquent trop. Une étimologie tirée d'une langue étrangère n'est pas admissible, si elle rend raison d'une terminaison propre à la langue du mot que l'on veut éclaircir ; toutes les vraisemblances dont on voudrait l'appuyer ne prouveraient rien, parce qu'elles prouveraient trop : ainsi, avant de chercher l'origine d'un mot dans une langue étrangère, il faut l'avoir décomposé, l'avoir dépouillé de toutes ses inflexions grammaticales, et réduit à ses élémens les plus simples. Rien n'est plus ingénieux que la conjecture de Bochart sur le nom d'*Insula Britannica*, qu'il dérive de l'hébreu *Barat-anac*, pays de l'étain, et qu'il suppose avoir été donné à cette île par les marchands phéniciens ou

(1) Biogr. Univ. art. Ménage, rédigé par M. Foisset aîné.

carthaginois qui allaient y chercher ce métal. Notre règle détruit cette étimologie : *Britannicus* est un adjectif dérivé, où la grammaire latine ne connaît de radical qne le mot *britan* (1). Il paraît que les Phéniciens découvrirent d'abord les îles *Cassitérides* dont le nom signifie l'étain en grec. C'est le nom que les Grecs ont donné aux îles de Scilly, ou Sorlingues, situées près de Cornouailles (2). L'île de la Grande-Bretagne portait alors le nom d'Albion, et la Petite-Bretagne, province de France, s'appelait Armorique.

L'étimologie de Bochart (3) est donc fausse. Il en est de même de la terminaison celtique *magum*, que Bochart fait encore venir de l'hébreu *molum* (4), sans considérer que la terminaison *um* ou *us* (car *magus* est aussi commun que *magum*), est évidemment une addition faite par les Latins pour décliner la racine celtique *mag*. La plupart des étimologistes hébraïsans ont été plus sujets que les autres à cette faute. Buchanan ne la fait point et dit (5) que la terminaison *magus*, qui appartient aux Gaulois, indique une origine gauloise dans les villes qui le portent, et signifie domicile, ville, ou édifice (6).

On doit avouer que la faute commise en ces deux occasions par Bochart est souvent difficile à éviter,

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) Histoire d'Angleterre par Rapin de Thoyras. La Haye 1749. I, 4.

(3) Traité des colonies des Phéniciens, p 720.

(4) Id. livre I, chap. 42.

(5) Histoire d'Écosse, livre 2.

(6) Dictionnaire étymologique de Ménage. Art. Magus

surtout lorsqu'il s'agit de ces langues dont l'analogie est fort compliquée et riche en inflexions grammaticales. Tel est le grec, où les augmens et les terminaisons déguisent quelquefois entièrement la racine. Qui reconnaîtrait, par exemple, dans le mot ἡμμένος, le verbe ἅπτω, dont il est cependant le participe très-régulier? S'il y avait un mot hébreu *hemmen* qui signifiât comme ἡμμένος, arrangé ou joint, il faudrait rejeter cette origine pour s'en tenir à la dérivation grammaticale. On a dû appuyer sur cette espèce d'écueil, pour faire sentir ce que l'on doit penser de ceux qui écrivent des volumes d'étimologies, et qui ne connaissent les langues que par un coup d'œil rapide jeté sur quelques dictionaires (1).

Troisième règle : Exclusion des étimologies qui ne sont que possibles.

CLXII. 3° Une étimologie probable exclut celles qui ne sont que possibles. Par cette raison, c'est une règle de critique presque sans exception, que toute étimologie étrangère doit être écartée, lorsque la décomposition du mot dans sa propre langue répond exactement à l'idée qu'il exprime. Ainsi parabole signifie en français une allégorie, une similitude qui enveloppe une vérité importante, et ce mot vient du grec *paraballô* qui signifie je compare, je mets en parallèle. De même paralogisme désigne en français un faux raisonnement et vient évidemment du grec où

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

παραλογισμὸς a le même sens et vient de παραλογίζομαι, qui signifie faire un faux raisonnement, tromper par un faux calcul.

On trouvera facilement d'autres exemples semblables; mais celui qui, guidé par l'analogie des mots de ce genre, chercherait dans la préposition grecque παρὰ l'origine de *parasol* et *parapluie*, se rendrait ridicule (1).

J'observerai à cette occasion que l'ancienne Enciclopédie écrit παρὰ́, et la nouvelle, classée par ordre de matières, copie exactement cette faute. Il en est ainsi en d'autres occasions; et je pourrais même citer des erreurs qui n'appartiennent qu'à l'Enciclopédie par ordre de matières, telles que le nom de la ville de *Dumbarton*, écrit exactement dans l'ancienne Enciclopédie, page 100, et *Dumbartum* dans la nouvelle, page 23. Mais d'un autre côté la nouvelle Enciclopédie a l'avantage d'être en général beaucoup plus complète que l'ancienne.

Quatrième règle : Une étimologie doit rarement être puisée dans deux langues.

CLXIII. 4° Les étimologies grecques de *parasol* et de *parapluie* devraient encore être rebutées par une autre règle presque toujours sûre, quoiqu'elle ne soit pas entièrement générale, ainsi qu'on le verra dans l'article suivant : c'est qu'un mot n'est jamais composé de deux langues différentes, à moins que le mot étranger ne soit naturalisé par un long usage

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

avant la composition; en sorte que ce mot n'ait besoin que d'être prononcé pour être entendu. Ceux même qui composent arbitrairement des mots scientifiques, s'assujétissent à cette règle, guidés par la seule analogie; si ce n'est lorsqu'ils joignent à beaucoup de pédanterie beaucoup d'ignorance: ce qui arrive quelquefois. C'est pour cela que notre règle a quelques exceptions.

Afin de la faire mieux comprendre, nous citerons l'exemple du mot parasol par lequel on désigne un petit pavillon portatif qui garantit du soleil. Ce mot, d'après notre règle, ne peut venir du mot grec παρὰ, parceque le mot *sol* n'est pas grec. Lorsque l'on a voulu faire entrer en composition le mot παρὰ avec le soleil, qui, en grec, se dit ἥλιος, on a dit *parélie* (1), mot par lequel on désigne l'image du soleil réfléchi dans une nuée, et qui vient de παρὰ (*para*), à côté, et de ἥλιος (*hélios*), soleil (2).

Le mot parasol vient évidemment de l'italien *parasole*. Ménage, mort en 1692, disait qu'il n'était pas ancien (3). Ce sont vraisemblablement les Italiens qui ont porté en France les parasols, et les parapluies. Ce dernier mot a été imaginé à l'imitation de celui de parasol. Mais au lieu de dire *parapioggia* avec les Italiens, nous avons dit parapluie, plus intelligible pour nous.

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) Je tire cette explication du Recueil de mots dérivés de la langue grecque, par D. Levade. Lausanne, 1804. p. 90.

(3) Dictionnaire étymologique. Art. Parasol.

C'est encore de l'italien *parapetto*, qui défend la poitrine, qu'est dérivé le mot parapet qui signifie une élévation au-dessus du rempart, ou le mur d'appui sur une terrasse, sur un pont, ou sur un quai. On le prend au figuré quand on dit que l'homme courageux s'appuie sur les obstacles comme sur un parapet, pour les franchir (1).

Cinquième règle : Il ne faut s'arrêter qu'à des suppositions appuyées d'un grand nombre d'inductions.

CLXIV. 5° Ce sera une très-bonne loi à s'imposer, si l'on veut s'épargner bien des conjectures frivoles, de ne s'arrêter qu'à des suppositions appuyées sur un certain nombre d'inductions, qui leur donnent déjà un commencement de probabilité, et les tirent de la classe trop étendue des simples possibles. Ainsi, quoiqu'il soit vrai en général que toutes les nations et toutes les langues se soient mêlées en mille manières, et dans des tems inconnus, on ne doit pas se prêter volontiers à faire venir de l'hébreu ou de l'arabe le nom d'un village des environs de Paris. La distance des tems et des lieux est toujours une raison de douter; et il est sage de ne franchir cet intervalle qu'en s'aidant de quelques connaissances positives et historiques des anciennes migrations des peuples, de leurs conquêtes, du commerce qu'ils ont entretenu les uns chez les autres; et au défaut de ces connaissances, il

(1) Dictionnaire Universel, par Boiste. Paris 1829. Art. Parapet.

faut au moins s'appuyer sur des étimologies déjà connues assez certaines, et en assez grand nombre pour établir un mélange des deux langues. D'après ces principes, il n'y a aucune difficulté à remonter du français au latin, du tudesque au celtique, du latin au grec. On admettra même plus aisément une étimologie orientale d'un mot espagnol que d'un mot français, parce que l'on sait que les Phéniciens, et surtout les Carthaginois, ont eu beaucoup d'établissemens en Espagne; qu'après la prise de Jérusalem, sous Vespasien, un grand nombre de Juifs furent transportés en Lusitanie, et que, depuis, toute cette contrée a été possédée par les Arabes (1).

Ainsi nous savons que les chiffres nous viennent des Arabes, et nous ne serons pas surpris d'apprendre que notre mot *almanach* par lequel nous désignons un livret qui nous enseigne le calcul des tems par le cours des astres, est dérivé de la langue arabe où *al* signifie le; et *manach,* supputer.

Scaliger (2) semble faire ici la faute indiquée dans l'article précédent. Il veut puiser cette étimologie dans deux langues. Au lieu de prendre le mot *manach* dans la langue arabe comme nous venons de le faire, il affirme qu'il faut le chercher dans la langue grecque, où selon lui, μανακὸς indique le cercle lunaire; en effet, *manacus*, dans Vitruve (3), est le cercle qui représente la ligne écliptique, divisée en douze parties

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) Notes sur le *culex* de Virgile.

(3) Livre IX.

pour les douze signes, par le moyen duquel on reconnaît l'accroissement des ombres chaque mois (1). Cette signification conviendrait peut-être mieux à nos almanachs que celle de l'arabe *manach*. Elle paraît dérivée du grec où les Doriens écrivaient μὰν pour μὴν qui signifie mois. Mais je n'ai trouvé μανακὸς dans aucun dictionnaire grec. Ainsi l'étimologie de Scaliger peut être contestée (2).

Il la fortifie cependant par trois exemples du même genre. Le premier est celui du mot *almageste* par lequel nous désignons, d'après les Arabes, un livre de Ptolémée, intitulé composition astronomique, et qui renferme un recueil très-ancien d'observations astronomiques. On croit que ce mot vient de l'arabe *al* (le, par excellence) et du grec *magos* (mage) (3). Scaliger préfère de dériver la seconde partie du mot almageste, du grec μεγίστη πραγματεία très-grand travail d'esprit (4). Mais *mégisté* n'est pas *mageste*, et il semble que l'analogie des sons se trouve mieux dans l'autre dérivation.

Le second exemple est celui du mot alchimie, science, philosophie hermétique, art chimérique de la transmutation des métaux, dont on a formé aussi le nom d'alchimiste pour désigner celui qui s'occupe de

(1) Dictionnaire latin-français, par Fr. Noel. Paris, 1810. Art. Manacus.

(2) Elle l'a été par Saumaise. Voyez le Dictionnaire étymologique de Ménage art. Almanac, et les Commentaires de Saumaise sur Solin.

(3) Dictionnaire de Boiste. Art. Almageste.

(4) Dictionnaire étymologique de Ménage. Art. Almanac.

cet art. Ce mot paraît dérivé de l'article arabe *al* (la, par excellence) et du grec *chêméia,* chimie (1), écrit en grec par un *êta* qui se prononce *i.* Ici tout paraît exact, et cette étimologie ne peut guère être contestée.

Le troisième exemple est celui du mot alambic, vaisseau pour distiller, dérivé encore de l'article arabe *al* et du grec *ambix*, vase (2). On trouve en effet ἄμβιξ employé en ce sens par Dioscorides (3), livre v, et dans Athénée, livre xi. Ménage a donc tort d'écrire alembic. Cette étimologie est admise par Vossius et par Casaubon, ce qui ne paraît laisser aucun doute.

Un assez grand nombre d'inductions prouve donc l'étimologie mélangée d'arabe et de grec, et l'on sentira facilement l'importance de cette application de notre cinquième règle.

Sixième règle : Il faut connaître les migrations des peuples.

CLXV. 6° Nous venons de voir comment le séjour des Arabes en Espagne nous a porté des mots dérivés de leur langue du moins en partie. On puisera dans cette connaissance détaillée des migrations des peuples d'excellentes règles de critique pour juger des étimologies tirées de leurs langues, et en apprécier la vrai-

(1) Dictionnaire de Boiste. Art. Alchimie.

(2) Id. Art. Alambic.

(3) Dictionnaire étymologique de Ménage. Art. Almanac, et avec plus de détail à l'article Alembic.

semblance: quelques-unes seront fondées sur le local des établissemens du peuple ancien. Par exemple, les étimologies phéniciennes des noms de lieu seront plus recevables, s'il s'agit d'une côte ou d'une ville maritime, que si cette ville était située dans l'intérieur des terres; une étimologie arabe conviendra dans les plaines et les parties méridionales de l'Espagne; on préfèrera pour des lieus voisins des Pirénées, des étimologies latines ou basques (1). Je prendrai pour exemple l'un de nos plus grands fleuves.

Le Rhône (on écrivait autrefois *Rhosne*) s'appelait en latin *Rhodanus*. C'est l'un des quatre principaux fleuves de la France. On a dit que son nom était purement gaulois (2). Un Bas-Breton observe que ce nom vient de ce qu'il nomme la langue celtique, où il trouve le mot *rhódan* qui signifie tourner comme une roue (3). Ce mot manque à la vérité dans le dictionnaire cependant très-volumineux de Bullet. On y trouve seulement sa racine *rhód*, avec la signification de roue (4), et cela suffit pour un étimologiste, d'autant plus que le Dictionnaire français-celtique publié par Rostrenen, traduit aussi le nom français roue, par le mot *rod* (5). Il paraît que ce son

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) Encyclopédie. Neufchastel 1765. t. XIV, p. 260. Art. Rhône, par le chevalier de Jaucourt.

(3) Dissertation sur les Brigantes. 1761, p. 76.

(4) Mémoires sur la langue celtique, par Bullet. Besançon 1754. t. III, p. 211.

(5) Dictionnaire françois-celtique. Rennes 1732, p. 831. Art. Roue.

qui peint véritablement l'action d'une roue, a eu cette signification dans la plupart des langues anciennes et modernes, et l'on ne peut disconvenir qu'il ne soit propre à exprimer le cours d'un fleuve rapide. Mais cette étimologie, parce que sa racine appartient effectivement à toutes les langues, n'en rappelle exclusivement aucune.

L'erreur que je viens de signaler dans Rostrenen qui confond le celtique avec le bas-breton, a été déjà combattue dans cet ouvrage (*art.* VIII) par le témoignage formel de Diodore de Sicile. Les Grecs appelaient le Rhône *Rhodanos*, et cette forme est évidemment grecque. L'opinion du célèbre naturaliste Pline est en effet que son étimologie est grecque, lorsqu'il dit (1) : « En cet endroit, c'est-à-dire auprès « des Volces Tectosages, fut Rhoda, qui donna son « nom au Rhône, le fleuve le plus fertile des Gaules. » *Agatha quondàm Massiliensium, et regio Volcarum Tectosagum : atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit, unde dictus multò Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis.*

Charmés par la douceur du climat du Languedoc, dit un historien moderne de la ville de Lion (2), quelques Rhodiens abandonnèrent pour toujours l'île de Rhodes, leur patrie, pour venir fonder une colonie près des embouchures du Rhône. Ils y bâtirent

(1) *Historia Naturalis lib.* III, cap. 5.

(2) Histoire littéraire de la ville de Lyon, par le P. de Colonia. Lyon 1728. t. I, p. 15. Il cite Lacarry, *Historia coloniarum* ; et Briet, *Gallia antiqua.* Voyez M. Ménard, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions. t. XXVII, p. 120.

la ville de *Rhoda* ou *Rhodé* qu'Étienne de Bizance appelle *Rhodanusia.* C'est aujourd'hui Pécais situé sur la rive droite du Rhône, à cinq quarts de lieue est-sud-est d'Aigues-Mortes et autant de la Méditerranée. Telle est du moins l'opinion du père Colonia qui cite deux auteurs graves, et on la combattrait mal en disant qu'on ne trouve à Pécais que des salines, presque sans maisons et sans habitans, en sorte qu'il n'y a pas même une commune. Le passage de Pline que je viens de citer, et le mot *fuit* qu'il emploie, font voir que cette ancienne ville était ruinée de son tems, c'est-à-dire dans le premier siècle de notre ère. Il y a cependant aujourd'hui un fort pour la défense du lieu et de ses dix-sept salines (1).

Dalechamp, en latin *Dalecampius*, prétend que *Rhoda* avait été bâtie au lieu dit aujourd'hui *Foce du Rhône* (2) c'est-à-dire Foz, dans le département des Bouches-du-Rhône. Je pense que l'on doit préférer Pécais dont les salines durent attirer un peuple qui en connaissait tout le prix, puisqu'il en avait pris son nom (3). D'ailleurs Pécais est situé dans le département du Gard, qui fesait partie des *Volcæ Tectosages* où Pline semble le placer. Étienne de Bizance dit qu'elle appartenait aux Marseillais; mais c'était dans des tems postérieurs puisque ce géographe vivait

(1) Dictionnaire d'Expilly; et Dictionnaire de La Martinière. Art. Peccais.

(2) Histoire Naturelle de Pline, traduite en françois. Paris 1771, tome II, p. 64. Note du traducteur.

(3) Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe, tome I. Histoire des Saliens.

vers la fin du cinquième siècle, et Pécais est peu éloigné de Marseille. Il est à six lieues de Nîmes et autant d'Arles.

Quelques commentateurs ont cru qu'il est ici question de la ville de Roses, dans l'Espagne Tarraconaise, et aujourd'hui dans la Catalogne, *Rhoda* ou *Rhodæ* des Latins, *Rhodope* de Strabon, et *Rhodipolis* de Ptolémée. Mais quel rapport cette ville étrangère à la Gaule peut-elle avoir avec un lieu situé à l'embouchure du Rhône?

Le traducteur moderne de Pline (1) trouve probable que la ville ici mentionnée est la Ῥόη de Strabon, jointe par lui à la ville d'Agde, Ἀγαθὴ (2) dans les anciennes éditions. Ce traducteur appuie cette mauvaise conjecture par laquelle il confond *Rhoda* avec *Agatha* contre le texte de Pline, sur le témoignage de Casaubon qui dit précisément le contraire. Cet habile commentateur corrige Rhodê et Agatha, et sa correction est adoptée dans la traduction française du géographe grec. Pline distingue en effet ces deux villes, et Strabon lui-même (3) nomme plus bas la ville d'Agatha sans addition. Il dit cette ville fondée par les Marseillais et située sur le Rauraris, c'est-à-dire l'Hérault, où elle est encore aujourd'hui. Strabon se trompe seulement en disant que Rhodê a aussi été fondée par les Marseillais, tandis que Pline dit qu'elle a été bâtie par les Rhodiens, ainsi que

(1) Paris, Panckoucke. 1829. III, 125.

(2) Strabon, éd. de Casaubon, p. 180. livre IV.

(3) Id. p. 182.

l'indique son nom. Marcien d'Héraclée distingue aussi la ville d'Agde de celle de Rhodanusia que Sidonius Apollinaris a cru être Lion (1). D'autres l'ont placée à Saint-Gilles d'après une inscription supposée (2). C'est évidemment une erreur. Saint-Gilles est beaucoup plus loin de la mer que Pécais, dont elle est à quatre lieues et demie au nord-est, c'est-à-dire à plus de six lieues de la mer.

Quel qu'ait été le lieu où ils s'arrêtèrent et où ils fondèrent leur ville de Rhôda, il paraît que ce furent eux qui, après avoir donné leur nom à cette nouvelle ville, l'imposèrent aussi au fleuve sur lequel ils la bâtirent. Telle est la véritable étimologie du nom grec *Rhodanos* duquel dérive évidemment le latin *Rhodanus;* et Pline qui nous l'a conservée, a mieux connu la Gaule que le Grec Strabon, et mérite plus de confiance que les modernes qui ont voulu puiser ce nom dans des langues qu'ils ne connaissaient que bien imparfaitement. Ainsi l'on peut regarder comme de simples allusions, ingénieuses si l'on veut, mais faites après coup, ces étimologies que Munster dans sa Cosmographie, et le savant Bochart dans son Phaleg (3), sont allés chercher, l'un dans le verbe latin *rodo*, je ronge, et l'autre dans l'ancienne langue celtique, ou dans la phénicienne, d'où l'on assure

(1) Voyez la note d'Étienne de Byzance, dans l'édition d'Amsterdam, 1678. p. 572.

(2) Histoire générale du Languedoc, par deux religieux Bénédictins. Paris 1730, I, 60. Voyez la note 46 de cet ouvrage, à la fin du volume.

(3) Livre III, chap. 6.

que la première avait tiré son origine (1), apparemment dans le sistème des théologiens sur l'origine des langues (*art.* CLVIII). C'est le seul fondement que l'on puisse trouver à cette assertion. Nous ne connaissons pas assez bien l'histoire de ces tems reculés pour savoir si la langue phénicienne ne détruisit pas au contraire la langue celtique ou pélasgique dans la Grèce. Car Prométhée, dans Eschile (2), se vante « d'avoir découvert pour les Grecs la plus « belle des sciences, celle des nombres ; d'avoir formé « l'assemblage des lettres, et d'avoir fixé la mémoire, « mère des muses, ame de la vie. »

La colonie des Rhodiens est postérieure de plusieurs siècles aux inventions de Prométhée. Le père de Colonia la place vers l'an 492 avant l'ère chrétienne (3), mais il n'en donne aucune preuve, et la conquête des Rhodiens doit naturellement être placée avant celle des Phocéens, c'est-à-dire lorsque Homère florissait, pendant les vingt-trois ans qu'ils dominèrent sur la mer (4). C'est ce que nous apprend Diodore de Sicile cité par le Sincelle, et c'est ainsi que la connaissance des migrations des peuples vient

(1) Histoire littéraire de la ville de Lyon. Lyon 1728, t. I, p. 15.

(2) Tragédie de Prométhée Enchaîné, acte III, scène I. Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet dans mon Discours sur la nécessité d'un nouveau sistème de calcul.

(3) J'ai discuté cette époque d'après lui dans les Antiquités de Vaucluse. Paris 1808. p. 25.

(4) *Georgii Syncelli chronographia*. Parisiis 1650, p. 180. Voyez le Tableau historique et géographique du monde. Paris 1810. IV. 215

fortifier ici le témoignage de Pline et constater son étimologie.

Septième règle : Il faut connaître l'époque du mélange des peuples.

CLXVI. 7° La date du mélange des deux peuples, comme on vient de le voir, et du tems où les langues anciennes ont été remplacées par de nouvelles, ne sera pas moins utile; on ne tirera point d'une racine celtique le nom d'une ville bâtie, ou d'un art inventé sous les rois Francs (1).

La Celtique et la Gaule formaient un pays tellement étendu, qu'il est difficile de croire qu'elles aient jamais été réunies en corps de nation dans les tems qui ont précédé l'arrivée des Rhodiens. Nous avons vu en effet dans l'histoire de Jacques de Guyse que les Belges formaient un corps de nation particulier. Il y avait donc des rois Celtes et Gaulois, mais non des souverains de tous les Celtes ni de tous les Gaulois. Il n'y avait pas conséquemment une langue véritablement celtique; mais il pouvait y avoir un langage distingué en divers dialectes, de la même manière qu'aujourd'hui où l'Italie est subdivisée en plusieurs gouvernemens, on distingue le piémontais du vénitien, le vénitien du toscan, le toscan du romain et du napolitain, quoique la langue italienne, dans ces différentes modifications, conserve un caractère particulier qui empêche qu'elle puisse être confondue, par exemple, avec le français ou l'allemand.

(1) Encycl pédie Art Étymologie

Si donc nous parvenons jamais à former un bon vocabulaire celtique, il y faudra distinguer avec attention la peuplade à laquelle chaque mot appartient; et lorsque l'on retrouvera un mot dans le bas-breton, le bourguignon et le provençal, on pourra dire qu'il fait partie de la langue générale. Sans cela, il sera nécessaire de particulariser l'ancienne expression que l'on aura retrouvée, et de ne point se hâter de dire que tel mot est ou n'est pas celtique, mais surtout qu'il ne l'est pas; car nous ne devons point nous flatter de découvrir un vocabulaire complet et entier.

Il est donc important d'étudier chaque ancienne peuplade en particulier; et si la civilisation nous est venue par les Grecs que nous ne pouvons guère nier être le peuple de l'Europe qui a eu le premier une littérature et une véritable histoire, il est clair que les peuples méridionaux de la France, plus voisins de la mer Méditerranée où se trouve la Grèce, mieux situés pour profiter des avantages du commerce, furent aussi les premiers civilisés. Les Saliens et les Cavares, dont les premiers habitaient Aix, Marseille et Arles, les seconds Avignon, Cavaillon et Orange, méritent donc d'être étudiés avec attention, même par ceux qui s'occupent de l'histoire de France en général.

L'ancien nom des Saliens, est *Salues*, chez les Grecs, *Salyes* ou *Salluvii* chez les Latins. Leur nom vient du sel et des salaisons qui remontent à la plus haute antiquité (1). Ils donnèrent évidemment leur

(1) Voyez les Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe, Paris 1811. I, 255 et suivantes

nom à *Massàlia*, habitation Salienne, à l'ancienne ville de Marseille. En effet dans notre patois provençal, le mot *mas* signifie habitation, et comme il conserve ce sens, dit-on, dans le langage bas-breton, à l'extrémité de la Gaule, on peut croire que ce mot appartient véritablement à l'ancienne langue celtique.

Lorsque les Phocéens vinrent s'emparer de Marseille l'an 600 avant l'ère chrétienne, deux siècles après les Rhodiens, ils voulurent aussi fonder leurs colonies, et les distinguèrent par la terminaison *iòn*, parce qu'ils étaient ioniens, pendant que les Rhodiens étaient doriens. C'est par cette raison qu'ils fondèrent chez les Cavares quatre villes appelées *Arausiòn*, *Cabelliòn*, *Acousiòn* et *Aouéniòn*, c'est-à-dire Orange, Cavaillon, Cairanne et Avignon, auxquelles on peut ajouter *Ouasiòn*, Vaison dans le pays des Voconces, *Ouindaliòn*, Bédarrides, dans celui des Cavares, et *Douriòn* sur les bords de la Durance (1). C'est ainsi que l'époque des migrations des Rhodiens et des Phocéens suffit pour nous faire conaître l'origine des noms de sept villes différentes.

Huitième règle : L'altération du mot primitif s'augmente par le nombre des dérivés.

CLXVII. 8° On pourra encore comparer la date du mélange des peuples à la quantité d'altérations que le primitif aura dû souffrir pour produire le dé-

(1) Voyez les Antiquités de Vaucluse, Paris 1808, p. 17 et suivantes.

rivé; car les mots, toutes choses d'ailleurs égales, ont éprouvé une altération d'autant plus grande, qu'ils ont été transmis par un plus grand nombre de générations, et surtout que les langues ont essuyé plus de révolutions dans cet intervalle. Un mot oriental qui aura passé dans l'espagnol par l'arabe, sera bien moins éloigné de sa racine que celui qui sera venu des anciens Carthaginois (1). Dans chacune de nos langues modernes, le fond est latin, la forme souvent barbare; un grand nombre de mots ont été importés dans la langue par les conquérans; mais un nombre infiniment plus grand appartenait au peuple vaincu. La grammaire fut aussi la conséquence de concessions réciproques; plus compliquée que chez les nations purement teutoniques, plus simple que chez les Grecs et les Romains, elle n'a, dans aucune des langues du midi, conservé les cas dans les noms; mais choisissant entre les terminaisons diverses du mot latin, elle a fait le mot nouveau avec le nominatif en italien, avec l'accusatif en espagnol, avec une contraction qui s'éloigne de tous deux en français. Cette règle doit surtout s'entendre du pluriel. Voici quelques exemples de ces contractions :

Oculi, en latin; *occhi*, italien, *ojos*, espagnol; *oilhos*, portugais; *hueths*, provençal; *ieux* (œils), français.

Cœli, latin; *cieli*, italien; *cielos*, espagnol; *ceos*, portugais; *ceus*, provençal; *cieux*, français.

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

Gaudium, latin; *godimento*, *gioia*, italien; *gozo*, espagnol; *gozo*, portugais; *gaug*, provençal; *joie*, français.

Dans la grammaire qui précède son *Choix des poésies originales des Troubadours*, M. Raynouard, montre que, dans leur langue, les noms furent formés des substantifs latins, en retranchant toutes les désinences caractéristiques qui désignaient les cas, parce que les Barbares, ignorant les déclinaisons et les règles de la grammaire, ne savaient plus comment les employer. Le plus souvent, c'était de l'accusatif qu'ils retranchaient la désinence. *Abbatem* devient *abbat*; *infantem*, *infant*; *florem*, *flor*. Les exemples de cette contraction méthodique qu'il a recueillis se présentent en foule long-tems avant l'an 1000, et comme cette première modification du latin est en même tems la plus naturelle et la plus méthodique, il en conclut non-seulement que la langue romane des troubadours naquit avant toutes les autres, mais qu'elle commença par être uniforme chez tous les peuples qui abandonnaient l'usage du latin; que ce n'est que long-tems après qu'elle se partagea en dialectes, et que toutes les autres langues du midi se sont formées immédiatement de celle-là (1).

Neuvième règle : Le mélange des langues est proportionné à la nature et à la durée des conquêtes.

CLXVIII. 9° La nature de la migration, la forme,

(1) De la littérature du midi de l'Europe, par Sismondi. Paris 1809 I, 15 et 16.

la proportion et la durée du mélange qui en a résulté, peuvent aussi rendre probables ou improbables plusieurs conjectures; une conquête aura apporté bien plus de mots dans un pays, lorsqu'elle aura été accompagnée de transplantations d'habitans; une possession durable, plus qu'une conquête passagère; plus, lorsque le conquérant aura donné ses lois aux vaincus, que lorsqu'il les a laissés vivre selon leurs usages; une conquête en général, plus qu'un simple commerce. C'est en partie à ces causes combinées avec les révolutions postérieures, qu'il faut attribuer les différentes proportions dans le mélange du latin avec les langues qu'on parle dans les différentes contrées soumises autrefois aux Romains; proportions d'après lesquelles les étimologies tirées de cette langue auront, tout le reste égal, plus ou moins de probabilité. Dans ce mélange, certaines classes d'objets garderont les noms que leur donne le conquérant; d'autres, celui de la langue des vaincus; et tout cela dépendra de la forme du gouvernement, de la distribution, de l'autorité et de la dépendance entre les deux peuples; des idées qui doivent être plus ou moins familières aux uns ou aux autres, suivant leur état et les mœurs que leur donne cet état (1).

Dixième règle : Le mélange des langues vient aussi de la communauté des habitudes.

CLXIX. 10° Lorsqu'il n'y a eu entre deux peuples qu'une simple liaison sans qu'ils se soient mélangés,

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

les mots qui passent d'une langue dans l'autre sont le plus ordinairement relatifs à l'objet de cette liaison. La religion chrétienne a étendu la connaissance du latin dans toutes les parties de l'Europe où les armes des Romains n'avaient pû pénétrer. Un peuple adopte plus volontiers un mot nouveau avec une idée nouvelle, qu'il n'abandonne les noms des objets anciens auxquels il est accoutumé. Une étimologie latine d'un mot polonais ou irlandais recevra donc un nouveau dégré de probabilité, si ce mot est relatif au culte, aux mistères et aux autres objets de la religion. Par la même raison, s'il y a quelques mots auxquels on doive se permettre d'assigner une origine phénicienne ou hébraïque, ce sont les noms de certains objets relatifs aux premiers arts et au commerce. Il n'est pas étonnant que ces peuples qui. les premiers, ont commercé sur toutes les côtes de la Méditerranée, et qui ont fondé un grand nombre de colonies dans toutes les îles de la Grèce, y aient porté les noms de choses ignorées des peuples sauvages chez lesquels ils trafiquaient, et surtout les termes de commerce. Il y aura même quelques-uns de ces mots que le commerce aura fait passer des Grecs à tous les Européens, et de ceux-ci à toutes les autres nations. Tel est le mot *sac*, qui signifie proprement en hébreu une étoffe grossière, propre à emballer les marchandises. De tous les mots qui ne dérivent pas immédiatement de la nature, c'est peut-être le plus universellement répandu dans toutes les langues. Notre mot arrhes, *arrhabou*, est encore purement hébreu.

et nous est venu par la même voie. Les termes de commerce parmi nous sont portugais, hollandais, anglais, etc., suivant la date de chaque branche de commerce et le lieu de son origine (1).

Nous sommes obligés de prendre les origines phéniciennes dans la langue hébraïque, parce que le peu de monumens phéniciens qui sont parvenus jusqu'à nous n'ont pu être expliqués que par le moyen de l'hébreu.

Onzième règle : La comparaison des langues se fait par celle des nations.

CLXX. 11° On peut en généralisant l'observation que nous avons faite dans l'article précédent sur les Phéniciens, établir un nouveau moyen d'estimer la vraisemblance des suppositions étimologiques, fondée sur le mélange des nations et de leurs langages, c'est d'examiner quelle était au tems du mélange la proportion des idées des deux peuples, les objets qui leur étaient familiers, leur manière de vivre, leurs arts, et le degré de connaissances auquel ils étaient parvenus. Dans les progrès généraux de l'esprit humain, toutes les nations partent du même point, marchent au même but, suivent à peu près la même route, mais d'un pas très-inégal. On trouvera prouvé à l'article *Langues* dans l'Enciclopédie, que les langues, dans tous les tems, sont à peu près la mesure des idées actuelles du peuple qui les parle; et

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

sans entrer dans un grand détail, il est aisé de sentir qu'on n'invente des noms qu'à mesure qu'on a des idées à exprimer. Lorsque des peuples inégalement avancés dans leurs progrès se mêlent, cette inégalité influe à plusieurs titres sur la langue nouvelle qui se forme du mélange. La langue du peuple policé, plus riche, fournit au mélange, dans une plus grande proportion, et le teint, pour ainsi dire, plus fortement de sa couleur : elle peut seule donner les noms de toutes les idées qui manquaient au peuple sauvage. Enfin, l'avantage que les lumières de l'esprit donnent au peuple policé, le dédain qu'elles lui inspirent pour tout ce qu'il pourrait emprunter des barbares, changent encore la proportion du mélange en faveur de la langue policée, et contrebalancent souvent toutes les autres circonstances favorables à la langue barbare; celle même de la disproportion du nombre entre les anciens et les nouveaux habitans. S'il n'y a qu'un des deux peuples qui sache écrire, cela seul donne à sa langue le plus prodigieux avantage, parce que rien ne fixe mieux que l'écriture les impressions dans la mémoire.

Pour appliquer cette considération générale, il faut la détailler; il faut comparer les nations aux nations sous les différens points de vue que nous offre leur histoire, apprécier les nuances de la politesse et de la barbarie. La barbarie des Gaulois n'était pas la même que celle des Germains, et celle-ci n'était pas la barbarie des sauvages d'Amérique : la politesse des anciens Tiriens, des Grecs, des Européens modernes, forme

une gradation aussi sensible; les Mexicains, barbares en comparaison des Espagnols (je ne parle que par rapport aux lumières de l'esprit), étaient policés par rapport aux Caraïbes. Or, l'inégalité d'influence des deux peuples dans le mélange des langues n'est pas toujours relative à l'inégalité réelle des progrès, au nombre des pas de l'esprit humain, et à la durée des siècles interposés entre un progrès et un autre progrès; parce que l'utilité des découvertes, et surtout leur effet imprévu sur les mœurs, les idées, la manière de vivre, la constitution des nations et la balance de leurs forces, n'est en rien proportionnée à la difficulté de ces découvertes, à la profondeur qu'il faut percer pour arriver à la mine, et au tems nécessaire pour y parvenir : qu'on en juge par la poudre à canon et l'imprimerie. Il faut donc suivre la comparaison des nations par un détail plus grand encore, y faire entrer la connaissance de leurs arts respectifs, des progrès de leur éloquence, de leur philosophie, etc.; voir quelle sorte d'idées elles ont pu se prêter les unes aux autres, diriger et apprécier ses conjectures d'après toutes ces connaissances, et en former autant de règles de critique particulière (1).

Douzième règle : Il faut distinguer les mots français latinisés des mots véritablement latins.

CLXXI. 12° On veut quelquefois donner à un mot d'une langue moderne, comme le français,

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

une origine tirée d'une langue ancienne, comme le latin, qui, pendant que la nouvelle se formait, était parlée et écrite dans le même pays en qualité de langue savante. Or, il faut bien se garder de prendre pour des mots latins les mots nouveaux auxquels on ajoutait des terminaisons de cette langue, soit qu'il n'y eût véritablement aucun mot latin correspondant, soit plutôt que ce mot fût ignoré des écrivains du tems. Faute d'avoir fait cette légère attention, si nous en croyons M. Turgot, Ménage a dérivé marcassin de *marcassinus;* et il a perpétuellement assigné pour origine à des mots français de prétendus mots latins, inconnus lorsque la langue latine était vivante, et qui ne sont que ces mêmes mots français latinisés par des ignorans: ce qui, en fait d'étimolologie, est un cercle vicieux (1).

Le marcassin est un jeune sanglier qui n'a pas encore de défenses. On donne aussi ce nom aux jeunes cochons dans quelques cantons (2). Ménage prétend que comme nous avons appelé un baudet du nom de Martin, nous avons appelé autrefois un sanglier du nom de Marc, en latin *Marcus*, d'où il dérive *marcassus* et *marcassinus* (3). En effet nous avons souvent donné des noms d'hommes aux animaux. Non-seulement l'âne a été désigné par celui de *Martin;* mais le merle par celui de petit *Sanson* ou *Sansonnet;* la pie, *Margot;* le corbeau, *Colas;* le geai,

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) Nouveau cours complet d'Agriculture. Paris 1809. VIII, 191.

(3) Dictionnaire étymologique. Paris 1694. Art. Marcassin

Richard; le singe, *Robert;* l'écureuil, petit *Foulque* ou *Fouquet;* la chèvre, *Guionne*, et en Basse-Normandie, *Jeanne*; le perroquet, *Perrot*, diminutif de Pierre (1). Mais on ne voit pas que le sanglier ait jamais été appelé Marc, et Ménage n'en cite aucun exemple. Saint Marc est désigné par le lion, dans la vision d'Ézéchiel.

Treizième règle: Le nom d'une chose doit se rapporter à sa qualité. Nouvelles observations sur le mot DUNUM.

CLXXII. 13° Comme l'examen attentif de la chose dont on veut expliquer le nom, de ses qualités, soit absolues, soit relatives, est une des plus riches sources de l'invention, il est aussi un des moyens les plus sûrs pour juger certaines étimologies. Comment fera-t-on venir le nom d'une ville, d'un mot qui signifie pont, s'il n'y a point de rivière? Fréret a employé ce moyen avec beaucoup de confiance dans sa dissertation sur l'étimologie de la terminaison celtique *dunum*, où il réfute l'opinion commune qui fait venir cette terminaison d'un prétendu mot celtique et tudesque, que l'on veut, dit-il, qui signifie montagne. Il produit une longue énumération des lieus dont le nom ancien se terminait ainsi: Tours s'appelait autrefois *Cæsarodunum;* Leyde, *Lugdunum Batavorum*. Tours et Leyde, observe-t-il, sont situés dans des plaines. Plusieurs lieus, dit-il encore, se sont appelés *Uxellodunum*, et *Uxel* signifiait aussi

(1) Dictionnaire étymologique. Paris, 1694. Art. Perroquet.

une montagne; ce serait un pléonasme. Le mot de *Noviodunum*, aussi très-commun, se trouve désigner des lieux qui sont situés dans des vallées : ce serait une contradiction (1).

J'ai exposé plus haut (*art.* LI) l'opinion commune avec de grands détails. J'ai fait voir que l'explication était fondée sur une étimologie puisée dans un traité curieux attribué à Plutarque, et qui cite en cette occasion un auteur ancien appelé Clitophon. Cette autorité m'a semblé très-grave, d'autant plus qu'elle explique le mot *Lugdunum*, c'est-à-dire le nom de la ville de Lion qui, dans l'origine, paraît avoir été bâtie sur le rocher de Pierre-Encise. Discutons successivement les exemples donnés par Fréret en y comprenant ceux que j'ai rapportés plus haut (*art.* CXI), et les disposant par ordre alfabétique.

Cæsarodunum est son premier exemple. C'était la ville de Tours (2). Or M. de La Sauvagère place le gisement de cette ville où lui-même était né, sur les hauteurs de Luynes (3); M. Dufour, autre Tourangeau, dit que ce savant s'est trompé, et que Luynes n'était qu'une *Mansio.* Plus bas, ce même M. Dufour distingue Tours, ville gauloise, *Cæsarodunum,* et ville romaine *Cæsarodunum Turonum.* La ville gauloise était située dans les rochers et sur les hauteurs de Saint-Simphorien et de ses environs :

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) P. 20 de ce volume.

(3) Dictionnaire du département d'Indre et Loire par Dufour. Tours 1812. p. 5.

quoique l'histoire ne nous indique pas l'époque de sa ruine, on peut cependant être fondé à la dater de la ligue commandée par Vercingétorix (1). La ville romaine se trouvait sur le bord opposé de la Loire (2).

Ainsi la cité gauloise qui est la première, était située sur des hauteurs, ce qui justifie la terminaison celtique *dunum* : dont il est fort inutile d'aller chercher le sens dans le bas-breton comme l'a fait La Tour d'Auvergne (3), qui dit que dans la langue celtique, *dun* n'exprime point une élévation, mais *down* ou *dufu*, c'est ainsi qu'il écrit, un lieu profond ou enfoncé (4). C'est précisément ce qui prouve que la terminaison *dunum* n'est pas prise dans le bas-breton appelé ici langue celtique, mais dans l'ancienne langue véritablement celtique, ainsi que l'a dit Clitophon.

Quant à *Uxellodunum*, nous avons prouvé (*art.* LI, p. 12) que c'est le *puech* d'Issolu, défendu de tous côtés par des rochers escarpés, où l'on ne peut monter qu'en grimpant, comme le dit César. Rien ne ressemble moins à un lieu profond ou enfoncé.

Noviodunum ou *Noviomagus*, aujourd'hui Noyon dans le département de l'Oise, arrondissement de Compiègne, est située sur une pente douce qui fait face au midi, sur la petite rivière de Verse, qui à un quart de lieue de là se jette dans l'Oise (5).

(1) Cæsar, *de Bello Gallico*, l. VII, c. 15.
(2) Dictionnaire par Dufour, p. 13.
(3) Origines gauloises, p. 288.
(4) Voyez Du Cange, gloss. au mot *dunum*, éd. de 1773.
(5) Dictionnaire des Gaules et de la France, par l'abbé Expilly 1768. V, 266.

Cette pente douce suffit pour justifier la terminaison *dunum*. J'en ai parlé ci-dessus, page 19.

J'y ai parlé aussi, page 18, de *Noviodunum Æduorum*, aujourd'hui Nevers, chef-lieu du département de la Nièvre. Cette ville est située fort avantageusement, *sur le penchant d'une colline*, à la rive droite de la Loire (1).

Au même endroit, j'ai fait mention de *Noviodunum Biturigum* qui est Neuvy-sur-Baranjon ou Nouan-le-Fuzelier, dont la position ne m'est pas connue.

Enfin j'ai parlé à la page 19 de *Noviodunum Suessionum* qui est Soissons, chef-lieu du département de l'Aisne. Elle est située sur la rivière d'Aisne, dans un vallon agréable et fertile (2). C'est sans doute sur la partie élevée de ce vallon que la ville a été bâtie primitivement selon l'usage des Celtes.

Lugdunum Batavorum, dont Ptolémée fait mention comme d'une ville déjà célèbre de son tems, et que l'Itinéraire d'Antonin donne pour capitale à la Germanie, en l'appelant *Lugdunum ad Rhenum caput Germaniæ*, est en effet située dans une plaine et entourée de tous côtés de canaux, de prairies et de jardins. Son enceinte renferme cinquante îles. Mais elle a sur le bord du Rhin, un château qui était autrefois une forteresse construite sur une élévation de terres rapportées. Cette espèce de colline a au bas

(1) Dictionnaire des Gaules et de la France, par l'abbé Expilly, 1768, p. 165.

(2) Géographie de Mentelle. Paris 1803 VI, 268.

trois cens toises de circonférence, et cent quarante à son sommet. Ce château communément appelé le *Burght*, n'est qu'une seule enceinte de pierres sans maisons. Il est bordé en dehors de plusieurs arbres fruitiers. La figure de l'enceinte est ronde. On y monte par un escalier d'environ cinquante marches; sa muraille est fort épaisse et a en dedans vingt-et-un piés de hauteur. Il y a tout à l'entour une galerie voûtée, au-dessus de laquelle on a une très-belle vue qui s'étend sur la ville et la campagne. Dans le voisinage du château, on voit une pierre fameuse par son ancienneté qui approche de celle du château. On la nomme la pierre *bleue* (1). La colline sur laquelle est construit le château, paraît avoir donné le nom de *Lugdunum* à l'ancienne enceinte auprès de laquelle a été bâtie la ville qui a conservé le même nom.

J'ai parlé plus haut (2) de *Vellaunodunum*, dont je n'ai pas fixé la situation actuelle. MM. Le Tors, Maillard et l'abbé Le Beuf ont eu divers sentimens sur la position de cette ancienne ville. Voyez le catalogue de leurs écrits dans la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. Quant à *dunum*, ces trois auteurs n'y trouvent aucune difficulté, et disent qu'il signifie *collis* ou *oppidum in colle* (3). Deux savans, dom Toussaint Duplessis, bénédictin, et l'abbé Le Beuf, se sont exercés sur ce mot celtique. Le recueil de leurs dis-

(1) Le grand Dictionnaire géographique, par La Martinière. Paris 1768. III, 810. Art. Leyde.

(2) Art. LI. p. 20 de ce volume.

(3) Mélanges historiques et philologiques par Michault. Paris 1754. II, 236

sertations critiques a été imprimé à Paris (1). *Au* ou *aug*, veut dire *pré*. *Aven* ou *aun*, car nos ancêtres étaient grands mangeurs de voyelles, c'est *prairie*, et quelquefois *marécageux*: de là le nom de *Aulnes* ou *Aunes*, dont Virgile dit :

Fluminibus salices, crassisque paludibus Alni
Nascuntur. Georg. II. 110.

« L'aune (aime) un marais dormant, le saule une « onde pure. »

Ce mot latin vient de la langue des Celtes : *vell*, *vallis irrigua et fertilis*. Ainsi *Vellaunodunum* est une ville située sur une colline élevée au milieu d'une plaine fertile et arrosée, *in colle imminente regioni irriguæ et pratensi* (2).

Voyez aussi sur ce sujet La Martinière qui cite Du Chêne et Vigenère (3).

Avant de terminer cet article, je donnerai ici la liste alfabétique de toutes les villes dont j'ai parlé et dont les noms latins finissent par *dunum*. Je citerai la page pour ceux dont j'ai fait mention précédemment, et une étoile désignera ceux dont je me suis occupé ici.

Augustodunum. 12.
Cæsarodunum. 20. *.
Castellodunum. 18.
Dumbarton. 264.

(1) Chez J. B. de L'Espine, 1736. in-12.
(2) Mélanges par Michault. II, 236 et 237.
(3) Le grand Dictionnaire. Art. *Vellauno dunum*.

Duneden. 264.
Juliodunum. 20.
Lugdunum. 11.
Lugdunum Batavorum. *.
Melodunum. 18.
Noviodunum ou Noviomagus. 19. *.
Noviodunum Æduorum. 18. *.
Noviodunum Biturigum. 18. *.
Noviodunum Suessionum. 19. *.
Segodunum. 20.
Uxellodunum. 13. *.
Vellaunodunum. 20. *.
Virodunum. 18.

Quatorzième règle : Attention qu'il faut donner à la justesse des métaphores.

CLXXIII. 14° On a vu dans l'article précédent l'attention qu'il fallait faire à la signification des mots employés dans la formation des étimologies. C'est cet examen attentif de la chose, qui peut seul éclairer sur les rapports et les analogies que les hommes ont dû saisir entre les différentes idées, sur la justesse des métaphores et des tropes, par lesquels on a fait servir les noms anciens à désigner les objets nouveaux. Il faut l'avouer; c'est peut-être par cet endroit que l'art étimologique est le plus susceptible d'incertitude. Très-souvent le défaut de justesse et d'analogie ne donne pas droit de rejeter les étimologies fondées sur des métaphores : C'est ce que nous avons dit plus haut (*art.* CXXXVI) en traitant de

l'invention. Il y en a surtout deux raisons : l'une est le versement d'un mot, si j'ose ainsi parler, d'une idée principale sur l'accessoire ; la nouvelle extension de ce mot à d'autres idées, uniquement fondée sur le sens accessoire, sans égard au primitif, comme quand on dit un cheval *ferré d'argent ;* et les nouvelles métaphores entées sur ce nouveau sens, puis les unes sur les autres, au point de présenter un sens entièrement contradictoire avec le sens propre. L'autre raison qui a introduit dans les langues des métaphores peu justes, est l'embarras où les hommes se sont trouvés pour nommer certains objets qui ne frappaient en rien le sens de l'ouïe, et qui n'avaient avec les autres objets de la nature que des rapports très-éloignés. La nécessité est leur excuse. Quant à la première de ces deux espèces de métaphores si éloignées du sens primitif, j'ai déjà donné la seule règle de critique sur laquelle on puisse compter; c'est de ne les admettre que dans le seul cas où tous les changemens intermédiaires sont connus : elle resserre nos jugemens dans des limites un peu étroites; mais il faut bien les resserrer dans les limites de la certitude. Pour ce qui regarde les métaphores produites par la nécessité, cette nécessité même procurera un secours pour les vérifier : en effet, plus elle a été réelle et pressante, plus elle s'est fait sentir à tous les hommes, plus elle a marqué toutes les langues de la même empreinte. Le rapprochement des tours semblables dans plusieurs langues très-différentes devient alors une preuve que cette façon détournée d'envi-

sager l'objet était aussi nécessaire pour pouvoir lui donner un nom, qu'elle semble bizarre au premier coup d'œil.

Voici un exemple assez singulier, qui justifiera notre règle. Rien ne paraît d'abord plus étonnant que de voir le nom de *pupilla*, pupille, orpheline, fille en minorité, donné aussi à la prunelle de l'œil (1). Le premier sens a été dérivé de l'autre. Cette étimologie devient indubitable par le rapprochement du grec Κόρη, qui a aussi ces deux sens, et de l'hébreu *bath-gnaïn*, la prunelle, et, mot à mot, « la fille de l'œil. »

A plus forte raison ce rapprochement est-il utile pour donner un plus grand degré de probabilité aux étimologies fondées sur des métaphores moins éloignées. La tendresse maternelle est peut-être le premier sentiment que les hommes aient eu à exprimer; et l'expression en semble indiquée par le mot de *mama* ou *ama*, le plus ancien mot de toutes les langues. Il ne serait pas étonnant que le mot latin *amare* en tirât son origine. Ce sentiment devient plus vraisemblable, quand on voit en hébreu le même mot *amma*, mère, former le verbe *amam*, *amavit*, il aima; et il est presque porté jusqu'à l'évidence, quand on voit dans la même langue *rekhem*, *uterus* le

(1) M. Turgot paraît se tromper en disant que *pupilla* est le diminutif de *pupa* qui, selon lui, signifie prunelle de l'œil. *Pupa* n'a jamais eu ce sens. Martial lui fait signifier petite fille; Varron et le grammairien Nonius Marcellus lui donnent le sens que nous attribuons au mot poupée. Cicéron *de Nat. Deor.* II, 57 dit *pupula* pour *pupilla*, pupille.

sein, former le verbe *rukham, vehementer amavit* (1), il a aimé avec ardeur.

Quinzième règle : Le primitif s'altère dans le dérivé.

CLXXIV. 15° L'altération supposée dans les sons forme seule une grande partie de l'art étimologique, et mérite aussi quelques considérations particulières. J'ai déjà dit (*art.* CLXVII) que l'altération du dérivé augmentait à mesure que le tems l'éloignait du primitif, et j'ai ajouté, « toutes choses d'ailleurs égales, » parce que la quantité de cette altération dépend aussi du cours que ce mot a dans le public. Il s'use, pour ainsi dire, en passant dans un plus grand nombre de bouches, surtout dans la bouche du peuple ; et la rapidité de cette circulation équivaut à une plus longue durée. Les noms des saints et les noms de batême les plus communs en sont un exemple. Les mots qui reviennent le plus souvent dans les langues, tels que les verbes *être*, *faire*, *vouloir*, *aller*, et tous ceux qui servent à lier les autres mots dans le discours, sont sujets à de plus grandes altérations ; ce sont ceux qui ont le plus besoin d'être fixés par la langue écrite. Le mot *inclinaison* dans notre langue, et le mot *inclination*, viennent tous deux du latin *inclinatio ;* mais le premier, qui a gardé le sens phisique, est plus ancien dans la langue ; il a passé par la bouche des arpenteurs, des marins, etc. le mot *in-*

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie. J'ajoute la traduction de mots latins.

clination nous est venu par les philosophes scolastiques, et a souffert moins d'altération (1). On a vu plus haut (*art.* CXLII) l'exemple du mot latin *ratio* qui a formé de même les mots raison et ration, mais par une cause qui semble différente.

Celle qui vient d'être exposée exige que l'on sache quel est celui des deux dérivés qui a été employé avant l'autre. On doit donc se prêter plus ou moins à l'altération supposée d'un mot, suivant qu'il est plus ancien dans la langue, que la langue était plus ou moins formée, était surtout ou n'était pas fixée par l'écriture lorsqu'il y a été introduit; enfin, suivant qu'il exprime des idées d'un usage plus ou moins familier, plus ou moins populaire (2). Par exemple le mot *riding coat* qui en anglais signifie un habit de cheval, des mots *riding* allant à cheval et *coat* just'au corps, a changé de forme et de sens en français où nous appelons redingote un vêtement long et large (3), que l'on porte en marchant.

Seizième règle : L'euphonie adoucit les noms qui passent d'une langue dans l'autre.

CLXXV. 16°. L'exemple que je viens de citer dans l'article précédent est frappant. C'est par le même principe que le tems et la fréquence de l'usage d'un mot se compensent mutuellement pour l'altérer dans

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) Id. *ibidem.*

(3) Dictionnaire anglais-français de Boyer et Dictionnaire français de Boiste.

le même dégré. C'est principalement la pente générale que tous les mots ont à s'adoucir ou à s'abréger, qui les altère ; et la cause de cette pente est la commodité de l'organe qui les prononce. Cette cause agit sur tous les hommes; elle agit d'une manière insensible, et d'autant plus que le mot est plus répété. Son action continue, et la marche des altérations qu'elle a produites, a dû être et a été observée. Une fois connue, elle devient une pierre de touche sûre pour juger d'une foule de conjectures étimologiques ; les mots adoucis ou abrégés par l'euphonie ne retournent pas plus à leur première prononciation que les eaux ne remontent vers leur source. Au lieu d'*optinere*, l'euphonie a fait prononcer aux Latins *obtinere ;* mais jamais à la prononciation d'*optare*, on n'a substitué celle d'*obtare*. Ainsi dans notre langue, ce qui se prononçait *oi* comme dans *exploits* tend de jour en jour à se prononcer comme *è* dans *succès ;* mais une étimologie où l'on ferait passer un mot de cette dernière prononciation à la première ne serait pas recevable (1). On peut cependant citer un fait qui est en quelque sorte un exemple contraire.

Le mot latin *cognoscere* a été d'abord traduit et imité en français par le mot *congnoistre,* que l'on a ensuite écrit *connoître*, et enfin *connaître*. Les Latins avaient dérivé de *cognoscere* le mot *cognitio* pour désigner l'idée ou la notion d'un être quelconque. Nous avons remplacé ce mot par celui de *connais-*

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

sance qui a la même signification. Mais les sectaseurs de la philosophie de Kent viennent d'adopter les mots *cognition* pour exprimer la faculté de connaître, et *cognitif* pour énoncer que l'on est capable de connaître (1). Le mot latin *cognitio* est donc revenu dans notre langue pour y prendre une signification qu'il n'a pas en latin.

Dix-septième règle : Il faut comparer les diverses suppositions.

CLXXVI. 17° C'est ainsi qu'après avoir donné une règle qui paraît s'étendre à tous les cas, si de ce point de vue général on veut descendre dans les détails, et considérer dans tous les langages les différentes suites d'altérations, que l'euphonie produisait en même tems, et en quelque sorte parallèlement les unes aux autres dans toutes les contrées de la terre ; si l'on veut fixer aussi les ieux sur les différentes époques de ces changemens, on sera surpris de leur irrégularité apparente. On verra que chaque langue, et dans chaque langue chaque dialecte, chaque peuple, chaque siècle, changent constamment certaines lettres en d'autres lettres, et se refusent à d'autres changemens aussi constamment usités chez leurs voisins. On conclura qu'à cet égard il n'existe aucune règle générale. Plusieurs savans, et particulièrement ceux qui ont fait leur étude des langues orientales, ont, il est vrai, posé pour principe que les lettres distinguées dans la grammaire hébraïque, et rangées

(1) Dictionnaire de Boiste. Art. Cognitif et Cognition.

par classes sous le titre de lettres des mêmes organes, se changent réciproquement entre elles, et peuvent être substituées indifféremment les unes aux autres dans la même classe; ils ont affirmé la même chose des voyelles, et en ont disposé arbitrairement, sans doute parce que le changement des voyelles est plus fréquent dans toutes les langues que celui des consonnes, mais peut-être aussi parce qu'en hébreu les voyelles ne sont point écrites. Toutes ces observations ne sont qu'un sistème, une conclusion générale de quelques faits particuliers, démentie par d'autres faits en plus grand nombre. Quelque variable que soit le son des voyelles, leurs changemens sont aussi constans dans le même tems et dans le même lieu, que ceux des consonnes. Les Grecs ont changé le son de l'*é* (1) et de l'*u* en *i;* les Anglais donnent, suivant des règles constantes, à notre *a* l'ancien son de l'*hêta* des Grecs. C'est ainsi que le nom de *Shakspeare* se prononce *Shêkspire*. Les voyelles font, comme les consonnes, partie de la prononciation dans toutes les langues; et dans aucune langue la prononciation n'est arbitraire, parce qu'en tous lieux on parle pour être entendu.

Les Italiens, sans égard aux divisions de l'alfabet hébreu, qui met l'*iod* au rang des lettres du palais, et l'*l* au rang des lettres de la langue, changent l'*l* précédé d'une consonne en ï tréma, ou mouillé faible,

(1) L'ancienne Encyclopédie dit l'*n* pour l'*n*, et l'Encyclopédie méthodique le répète aveuglément; mais il s'agit ici des voyelles, et conséquemment de l'*é* ou de l'*éta*, prononcé en *ita* par les Grecs modernes.

qui se prononce comme l'*iod* des Hébreux; c'est ainsi qu'ils ont changé le *platea* des Latins en *piazza*, et notre mot *blanc* en *bianco*. Les Portugais, dans les mêmes circonstances, changent constamment cet *l* en *r*; pour *blanc*, ils disent *branco*. Les Français ont changé ce mouillé faible ou *i* en consonne des Latins, en notre *j* consonne, et les Espagnols en une aspiration gutturale.

Ne cherchons donc point à ramener à une loi fixe des variations multipliées à l'infini, dont les causes nous échappent; étudions-en seulement la succession comme on étudie les faits historiques. Leur variété connue, fixée à certaines langues, ramenée à certaines dates, suivant l'ordre des lieus et des tems, deviendra une suite de pièges tendus à des suppositions trop vagues, et fondées sur la simple possibilité d'un changement quelconque. On comparera ces suppositions au lieu et au tems, et l'on n'écoutera point celui qui, pour justifier dans une étimologie italienne un changement de l'*l* latin précédé d'une consonne, en *r*, allèguera l'exemple des Portugais et l'affinité de ces deux sons. La multitude des règles de critique que l'on peut former sur ce plan, et d'après les détails que fournira l'étude des grammaires, des dialectes et des révolutions de chaque langue, est le plus sûr moyen pour donner à l'art étimologique toute la solidité dont il est susceptible; parce qu'en général la meilleure méthode pour assurer les résultats de tout art conjectural, c'est d'éprouver toutes ses suppositions en les rapprochant sans cesse d'un

ordre certain de faits très-nombreux et très-variés (1).

Dix-huitième règle : Toutes les altérations des mots ne doivent pas être attribuées à l'euphonie.

CLXXVII. 18° Tous les changemens que souffre la prononciation, ne viennent pas de l'euphonie. Lorsqu'un mot, pour être transmis de génération en génération, passe d'un homme à l'autre, il faut qu'il soit entendu avant d'être répété; et s'il est mal entendu, il sera mal répété. Voilà deux organes et deux sources d'altération. On ne peut guère décider que la différence entre ces deux sortes d'altérations puisse être facilement aperçue. Cela dépend de savoir à quel point la sensibilité de notre oreille est aidée par l'habitude où nous sommes de former certains sons, et de nous fixer à ceux que la disposition de nos organes rend plus faciles (2). Quoi qu'il en soit, j'insèrerai ici une réflexion qui, dans le cas où cette différence pourrait être aperçue, servirait à distinguer un mot venu d'une langue ancienne ou étrangère, d'avec un mot qui n'aurait subi que ces changemens insensibles que souffre une langue d'une génération à l'autre, et par le seul progrès des tems. Dans ce dernier cas, c'est l'euphonie seule qui cause toutes les altérations. Un enfant naît au milieu de sa

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) On trouvera dans l'Encyclopédie un long article sur l'oreille, et un autre assez étendu sur l'ouïe : mais cette question n'y est point examinée.

famille, et de gens qui savent leur langue. Il est forcé de s'étudier à parler comme eux. S'il entend, s'il répète mal, il ne sera point compris, ou bien on lui fera connaître son erreur, et à la longue il se corrigera. C'est au contraire l'erreur de l'oreille qui domine et qui altère le plus la prononciation, lorsqu'une nation adopte un mot qui lui est étranger, et lorsque deux peuples différens confondent leurs langages en se mêlant. Celui qui ayant entendu un mot étranger, le répète mal, ne trouve point, dans ceux qui l'écoutent, de contradicteur légitime, et il n'a aucune raison pour se corriger (1).

Dix-neuvième règle : Les étimologies ne sont que des probabilités multipliées.

CLXXVIII. 19° Il résulte de tout ce qui a été dit dans le cours de ce chapitre, qu'une étimologie est une supposition; qu'elle ne reçoit un caractère de vérité et de certitude que de sa comparaison avec les faits connus; du nombre des circonstances de ces faits qu'elle explique; des probabilités qui en naissent, et que la critique apprécie. Toute circonstance expliquée, tout rapport entre le dérivé et le primitif supposé, produit une probabilité; aucun n'est exclus : la probabilité augmente avec le nombre des rapports, et parvient rapidement à la certitude. Le sens, le son, les consonnes, les voyelles, la quantité, se prêtent une force réciproque. Tous les rapports ne

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

donnent pas une égale probabilité. Une étimologie qui donnerait la définition exacte d'un mot, l'emporterait sur celle qui n'aurait avec lui qu'un rapport métaphorique. Des rapports supposés d'après des exemples, cèdent à des rapports fondés sur des faits connus; les exemples indéterminés, aux exemples pris des mêmes langues et des mêmes siècles. Plus on remonte de degrés dans la filiation des étimologies, plus le primitif est loin du dérivé; plus toutes les ressemblances s'altèrent, plus les rapports deviennent vagues et se réduisent à de simples possibilités; si les suppositions sont multipliées, chacune est une source d'incertitude : Il faut donc se faire une loi de ne s'en permettre qu'une à la fois, et par conséquent de ne remonter de chaque mot qu'à son étimologie immédiate; ou bien il faut qu'une suite de faits incontestables remplisse l'intervalle entre l'un et l'autre, et dispense de toute supposition. Il est bon en général de ne se permettre que des suppositions déjà rendues vraisemblables par quelques inductions. On doit vérifier par l'histoire des conquêtes et des migrations des peuples, du commerce, des arts, de l'esprit humain en général, et du progrès de chaque nation en particulier, les étimologies qu'on établit sur les mélanges des peuples et des langues; par des exemples connus, celles que l'on tire des changemens du sens, au moyen des métaphores; par la connaissance historique et grammaticale de la prononciation de chaque langue et de ses révolutions, celles que l'on fonde sur les altérations

de la prononciation; comparer toutes les étimologies supposées, soit avec la chose nommée, sa nature, ses rapports et son analogie avec les différens êtres, soit avec la chronologie des altérations successives, et l'ordre invariable des progrès de l'euphonie; rejeter enfin toute étimologie contredite par un seul fait, et n'admettre comme certaines que celles qui seront appuyées sur un grand nombre de probabilités ré unies.

CONCLUSION.

Vingtième règle : Il faut douter.

CLXXIX. 20° Je finis ce tableau en raccourci de tout l'art étimologique par la plus générale de toutes les règles, qui les renferme toutes; celle de douter beaucoup. On n'a point à craindre que ce doute conduise à une incertitude universelle; il y a, même dans le genre étimologique, des choses évidentes à leur manière, des dérivations si naturelles, qui portent un air de vérité si frappant, que peu de gens s'y refusent. A l'égard de celles qui n'ont pas ces caractères, ne vaut-il pas beaucoup mieux s'arrêter en-deçà des bornes de la certitude, que d'aller au-delà? Le grand objet de l'art étimologique n'est pas de rendre raison de l'origine de tous les mots sans exception, et j'ose dire que ce serait un but assez frivole. Cet art est principalement recommandable en ce qu'il fournit à la philosophie des matériaux et des observations pour élever le grand édifice de la théorie

générale des langues; or, pour cela, il importe bien plus d'employer des observations certaines, que d'en accumuler un grand nombre. J'ajoute qu'il serait aussi impossible qu'inutile de connaître l'étimologie de tous les mots : nous avons vu combien l'incertitude augmente dès qu'on est parvenu à la troisième ou quatrième étimologie, combien on est obligé d'entasser de suppositions, combien les probabilités deviennent vagues; que serait-ce si l'on voulait remonter au-delà? et combien cependant ne serions-nous pas loin encore de la première imposition des noms? Qu'on réfléchisse à la multitude des hazards qui ont souvent présidé à cette imposition; combien de noms tirés de circonstances étrangères à la chose, qui n'ont duré qu'un instant, et dont il n'est resté aucun vestige! En voici un exemple : Un prince s'étonnait en traversant les salles du Palais de Justice, de la quantité des marchands qu'il voyait. « Ce qu'il y a de plus « singulier, » lui dit quelqu'un de sa suite, « c'est que « l'on ne peut rien demander à ces gens-là, qu'ils ne « vous le fournissent sur-le-champ, la chose n'eût-« elle jamais existé. » Le prince rit; on le pria d'en faire l'essai : il s'approcha d'une boutique, et dit : « Madame, vendez-vous des..... des *falbalas?* » La marchande, sans demander l'explication d'un mot qu'elle entendait pour la première fois, lui dit : « Oui, « Monseigneur; » et lui montrant des pretintailles et des garnitures de robe de femmes, « voilà ce que « vous demandez; c'est cela même qu'on appelle des « *falbalas.* » Ce mot fut répété, et fit fortune.

Combien de mots doivent leur origine à des circonstances aussi légères et aussi propres à mettre en défaut toute la sagacité des étimologistes? Concluons de tout ce qui vient d'être dit, qu'il y a des étimologies certaines, qu'il y en a de probables, et qu'on peut toujours éviter l'erreur, pourvu qu'on se résolve à beaucoup ignorer.

Avant de terminer ce long chapitre, il me reste à y insérer quelques réflexions sur l'utilité des recherches étimologiques, pour les disculper du reproche de frivolité qu'on leur fait souvent.

§ V. Utilité de l'art étimologique.

CLXXX. Depuis que l'on connaît l'enchaînement général qui unit toutes les vérités; depuis que la philosophie ou plutôt la raison, par ses progrès, a fait dans les sciences ce qu'avaient fait autrefois les conquêtes des Romains parmi les nations; qu'elle a réuni toutes les parties du monde littéraire, et renversé les barrières qui divisaient les gens de lettres en autant de petites républiques étrangères les unes aux autres, que leurs études avaient d'objets différens : il est difficile de croire qu'aucune sorte de recherches ait grand besoin d'apologie : quoi qu'il en soit, le développement des principaux usages de l'étude étimologique ne peut être inutile ni déplacé à la suite des règles que nous venons d'établir.

L'application la plus immédiate (1) de l'art étimo-

(1) La première édition de l'Encyclopédie, p. 107 et l'Encyclo-

logique, est la recherche des origines d'une langue en particulier : le résultat de ce travail, poussé aussi loin qu'il peut l'être sans tomber dans des conjectures trop arbitraires, est une partie essentielle de l'analise d'une langue, c'est-à-dire de la connaissance du sistème de cette langue, de ses élémens radicaux, de la combinaison dont ils sont susceptibles, etc. Le fruit de cette analise est la facilité de comparer les langues entre elles sous toutes sortes de rapports, grammatical, philosophique, historique, etc. Voyez dans l'ancienne *Encyclopédie*, au mot *Langue*, les deux articles *Analyse* et *Composition des Langues* (1). On sent aisément combien ces préliminaires sont indispensables pour saisir en grand et sous son vrai point de vue la théorie générale de la parole, et la marche de l'esprit humain dans la formation et les progrès du langage; théorie qui, comme toute autre, a besoin, pour n'être pas un roman, d'être continuellement rapprochée des faits. Cette théorie est la source d'où découlent les règles de cette grammaire générale qui gouverne toutes les langues, à laquelle toutes les nations s'assujétissent en croyant ne suivre que les caprices de l'usage, et dont enfin les grammaires de toutes nos langues ne sont que des applications partielles et incomplètes. Voyez ce que j'ai dit plus haut sur la grammaire (*art.* CXXXI).

pédie par ordre des matières, son écho fidèle pour l'article Étymologie, écrivent *médiate*; j'ai cru que c'était une faute d'impression.

(1) Voyez plus haut les articles CXLVIII, CXLIX et CL.

L'histoire philosophique de l'esprit humain en général, et des idées des hommes, dont les langues sont à la fois l'expression et la mesure, est encore un fruit précieux de cette théorie. Tout l'article *Langues* dans l'*Encyclopédie*, auquel j'ai renvoyé plusieurs fois, est un développement de cette vérité. J'y ai déjà puisé trois longs articles que je viens de citer. J'y ajouterai seulement ici un exemple des services que l'étude des langues et des mots, considérée sous ce point de vue, peut rendre à la saine philosophie, en détruisant des erreurs invétérées.

1. *Vérité dérivée de l'étude étimologique sur l'origine de nos connaissances.*

CLXXXI. On sait combien de sistèmes ont été fabriqués sur la nature et l'origine de nos connaissances; l'entêtement avec lequel on a soutenu que toutes nos idées étaient innées, et la multitude innombrable de ces êtres imaginaires dont nos scolastiques avaient rempli l'univers, en prêtant une réalité à toutes les abstractions de leur esprit; virtualités, formalités, degrés métaphisiques, entités, quiddités, etc., etc. Rien, je parle d'après Locke et Condillac, n'est plus propre à en détromper, qu'un examen suivi de la manière dont les hommes sont parvenus à donner des noms à ces sortes d'idées abstraites ou spirituelles, et même à se donner de nouvelles idées par le moyen de ces noms. On les voit partir des premières images des objets qui frappent

les sens, et s'élever par degrés jusqu'aux idées des êtres invisibles et aux abstractions les plus générales; on voit les échelons sur lesquels ils se sont appuyés; les métaphores et les analogies qui les ont aidés, surtout les combinaisons qu'ils ont faites de signes déjà inventés, et l'artifice de ce calcul des mots, par lequel ils ont formé, composé, analisé toutes sortes d'abstractions inaccessibles aux sens et à l'imagination, précisément comme les nombres exprimés par plusieurs chiffres sur lesquels cependant le calculateur s'exerce avec facilité. Or, de quel usage n'est pas dans ces recherches délicates l'art étimologique, l'art de suivre les expressions dans tous leurs passages d'une signification à l'autre, et de découvrir la liaison secrète des idées, qui a facilité ce passage? On me dira que la saine métaphisique et l'observation assidue des opérations de notre esprit doivent suffire pour convaincre tout homme sans préjugé, que les idées, même des êtres spirituels, viennent toutes des sens : On aura raison (1); mais l'éxpérience nous prouve le contraire. On revient aujourd'hui au dogme des idées innées. Condillac est accusé de matérialisme pour avoir soutenu l'opinion opposée. Il est donc utile et même nécessaire de faire voir clairement combien il est indubitable que nous avons senti avant de réfléchir.

Cette vérité à présent contestée n'est-elle pas mise en quelque sorte sous les ieux d'une manière bien plus frappante, et n'acquiert-elle pas toute l'évidence

(1) Encyclopédie Art. Étymologie.

d'un point de fait, par l'étimologie si connue des mots *spiritus*, *animus*, πνεῦμα, *rouakh*, etc., pensées, délibération, intelligence, etc.?

Il serait superflu de s'étendre ici sur les étimologies de ce genre, que l'on pourrait accumuler; mais je crois qu'il est très-utile (1) que l'on s'en occupe un peu d'après ce point de vue; en effet l'esprit humain, en se repliant ainsi sur lui-même pour étudier sa marche, ne peut-il pas retrouver dans les tours singuliers que les premiers hommes ont imaginés pour expliquer des idées nouvelles, en partant des objets connus, bien des rapports de toute espèce que la nécessité, toujours ingénieuse, avait saisis, et que la paresse avait depuis oubliés? N'y peut-il pas voir souvent la gradation qu'il a suivie dans le passage d'une idée à une autre, dans l'invention de quelques arts? et par là cette étude ne devient-elle pas une branche intéressante de la métaphisique expérimentale? Si ces détails sur les langues et les mots, dont l'art étimologique s'occupe, sont des grains de sable, il est précieux de les ramasser, puisque ce sont des grains de sable que l'esprit humain a jetés dans sa route, et qui peuvent seuls nous indiquer la trace de ses pas (2). Indépendamment de ces vues curieuses et philosophiques, l'étude dont il est ici question, peut devenir d'une application usuelle,

(1) Au lieu d'*utile*, le texte des deux Encyclopédies écrit *difficile*, qui m'a paru n'avoir pas de sens.

(2) M. Turgot, ou plutôt les éditeurs de l'Encyclopédie renvoient encore ici à l'article Origine des langues. J'ai refait cet article au § 3 de ce chapitre.

et prêter à la logique des secours pour appuyer nos raisonnemens sur des fondemens solides. Locke, et après lui l'abbé de Condillac, ont montré que le langage est véritablement une espèce de calcul, dont la grammaire, et même la logique en grande partie ne sont que les règles; mais ce calcul est bien plus compliqué que celui des nombres, sujet à bien plus d'erreurs et de difficultés. Une des principales est l'espèce d'impossibilité où les hommes se trouvent de fixer exactement le sens des signes auxquels ils n'ont appris à lier des idées, que par une habitude formée dans l'enfance, à force d'entendre répéter les mêmes sons, dans des circonstances semblables, mais qui ne le sont jamais entièrement; en sorte que ni deux hommes, ni peut-être le même homme, dans des tems différens, n'attachent précisément au même mot la même idée; les métaphores multipliées par le besoin et par une espèce de luxe d'imagination, qui s'est aussi dans ce genre créé de faux besoins, ont compliqué de plus en plus les détours de ce labirinthe immense, où l'homme introduit, si j'ose ainsi parler, avant que ses ieux fussent ouverts, méconnaît sa route à chaque pas. Cependant tout l'artifice de ce calcul ingénieux, dont Aristote nous a donné les règles, tout l'art du sillogisme est fondé sur l'usage des mots dans le même sens; l'emploi d'un même mot dans deux sens différens, fait de tout raisonnement un sophisme, et ce genre de sophisme, peut-être le plus commun de tous, est une des sources les plus ordinaires de nos erreurs (1).

(1) Encyclopedie. Art. Etymologie.

2. *Nécessité des définitions, et défauts que l'on doit y éviter.*

CLXXXII. Le moyen le plus sûr, ou plutôt le seul de nous détromper, et peut-être de parvenir un jour à ne rien affirmer de faux, serait de n'employer dans nos inductions aucun terme dont le sens ne fût exactement connu et défini. Je ne prétends assurément pas que l'on ne puisse donner une bonne définition d'un mot sans connaître son étimologie; mais du moins est-il certain qu'il faut connaître avec précision la marche et l'embranchement de ses diverses acceptions. Qu'on me permette quelques réflexions à ce sujet.

On reconnaît deux défauts régnans dans la plupart des définitions que nous donnent les meilleurs ouvrages philosophiques; j'en pourrais citer des exemples tirés des auteurs les plus estimés et les plus estimables, sans sortir même de l'Enciclopédie qui les a signalés. Le premier consiste à donner pour la définition d'un mot l'énonciation d'une seule de ses acceptions particulières : l'autre défaut est celui de ces définitions dans lesquelles, pour vouloir y comprendre toutes les acceptions du mot, il arrive qu'on n'y comprend dans le fait aucun des caractères qui distinguent la chose de toute autre, et par conséquent, on ne définit rien.

Le premier défaut est très-commun, surtout quand il s'agit de ces mots qui expriment les idées abstraites les plus familières, et dont les acceptions se multi-

plient d'autant plus par l'usage fréquent de la conversation, qu'ils ne répondent à aucun objet phisique et déterminé qui puisse ramener constamment l'esprit à un sens précis. Il n'est pas étonnant que l'on s'arrête à celle de ces acceptions dont on est le plus frappé dans l'instant où l'on écrit, ou bien la plus favorable au sistème qu'on a entrepris de prouver. Accoutumé, par exemple, à entendre louer l'imagination comme la qualité la plus brillante du génie; saisi d'admiration pour la nouveauté, la grandeur, la multitude et la correspondance des ressorts dont sera composée la machine d'un beau poëme, un homme dira : « J'appelle *imagination* cet esprit inventeur qui sait créer, « disposer, faire mouvoir les parties et l'ensemble « d'un grand tout. » Il n'est pas douteux que si, dans toute la suite de ses raisonnemens, l'auteur n'emploie jamais dans un autre sens le mot imagination, ce qui est rare, on n'aura rien à lui reprocher contre l'exactitude de ses conclusions; mais qu'on y prenne garde, un philosophe n'est point autorisé à définir arbitrairement les mots : il parle à des hommes pour les instruire; il doit leur parler dans leur propre langue. et s'assujétir à des conventions déjà faites, dont il n'est que le témoin, et non le juge. Une définition doit donc fixer le sens que les hommes ont attaché à une expression, et non lui en donner un nouveau. En effet, un autre jouira aussi du droit de borner la définition du même mot, à des acceptions toutes différentes de celles auxquelles le premier s'était fixé : dans la vue de ramener davantage ce mot

à son origine, il croira y réussir, en l'appliquant au talent de présenter toutes ses idées sous des images sensibles, d'entasser les métaphores et les comparaisons; un troisième appellera imagination cette mémoire vive des sensations, cette représentation fidèle des objets absens, qui nous les rend avec force, qui nous tient lieu de leur réalité, quelquefois même avec avantage, parce qu'elle rassemble, sous un seul point de vue, tous les charmes que la nature ne nous présente que successivement. Ces derniers pourront encore très-bien raisonner, en s'attachant constamment au sens qu'ils auront choisi : mais il est évident que tous trois parleront une langue différente, et qu'aucun des trois n'aura fixé toutes les idées qu'excite le mot imagination dans l'esprit des Français qui l'entendent, mais seulement l'idée momentanée qu'il a plu à chacun d'eux d'y attacher.

Le second défaut est né du désir d'éviter le premier: quelques auteurs ont bien senti qu'une définition arbitraire ne répondait pas au problème proposé, et qu'il fallait chercher le sens que les hommes attachent à un mot, dans les différentes occasions où ils l'emploient. Or, pour y parvenir, voici le procédé que l'on a suivi le plus communément. On a rassemblé toutes les phrases où l'on s'est rappelé d'avoir vu le mot que l'on voulait définir; on en a tiré les différens sens dont il était susceptible, et l'on a tâché d'en faire une énumération exacte; on a cherché ensuite à exprimer, avec le plus de précision qu'on a pu, ce qu'il y a de commun dans toutes ces accep-

tions différentes, que l'usage donne au même mot : c'est ce que l'on a nommé le sens le plus général du mot ; et sans penser que le mot n'a jamais eu ni pu avoir dans aucune occasion ce prétendu sens, on a cru en avoir donné la signification exacte. Je ne citerai point ici plusieurs définitions où se trouve ce défaut ; je serais obligé de justifier ma critique, et cela serait peut-être long. Un homme d'esprit, même en suivant une méthode propre à l'égarer, ne s'égare jamais que jusqu'à un certain point : l'habitude de la justesse le ramène toujours à certaines vérités capitales de la matière ; l'erreur n'est pas complète, et devient plus difficile à développer ; les auteurs que j'aurais à citer sont dans ce cas ; il vaut mieux, pour rendre plus sensible le défaut de leur méthode, le porter à l'extrême ; et c'est ce que je vais faire dans l'exemple suivant (1).

3. *Définitions diverses du mot* ESPRIT, *et conséquences des défauts qui s'y trouvent.*

CLXXXIII. Qu'on se représente la foule des acceptions du mot *esprit*, depuis son sens primitif *spiritus*, haleine, jusqu'à ceux qu'on lui donne dans la chimie, dans la littérature, dans la jurisprudence, *esprits acides*, *esprit de Montaigne*, *Esprit des Lois etc.* ; qu'on essaie d'extraire de toutes ces acceptions une idée qui soit commune à toutes : on verra s'évanouir tous les caractères qui distinguent l'esprit,

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

dans quelque sens qu'on le prenne, de toute autre chose; il ne restera pas même l'idée vague de *subtilité;* car ce mot n'a aucun sens lorsqu'il s'agit d'une substance immatérielle; et il n'a jamais été appliqué à l'esprit dans le sens de *talent*, que d'une manière métaphorique. Mais quand on pourrait dire que l'esprit, dans le sens le plus général, est une chose subtile, avec combien d'êtres cette qualification ne lui serait-elle pas commune? et serait-ce là une définition qui doit convenir au défini, et ne convenir qu'à lui?

Je sais bien que les disparates de cette multitude d'acceptions différentes sont un peu plus grandes, à prendre le mot dans toute l'étendue que lui donnent les deux langues latine et française; mais on m'avouera que si le latin fût resté langue vivante, rien n'aurait empêché que le mot *spiritus* n'eût reçu tous les sens que nous donnons aujourd'hui au mot *esprit*. J'ai voulu rapprocher les deux extrémités de la chaîne, pour rendre le contraste plus frappant : il le serait moins si nous n'en considérions qu'une partie; mais il serait toujours réel. A se renfermer même dans la langue française seule, la multitude et l'incompatibilité des acceptions du mot *esprit* sont telles, que personne, je crois, n'a été tenté de les comprendre ainsi toutes dans une nouvelle définition, et de définir l'esprit en général. Mais le vice de cette méthode n'est pas moins réel, lorsqu'il n'est pas assez sensible pour empêcher qu'on ne la suive : à mesure que le nombre et la diversité des acceptions diminue,

l'absurdité s'affaiblit; et quand elle disparaît, il reste encore l'erreur. J'ose dire que presque toutes les définitions où l'on annonce que l'on va définir les choses dans le sens le plus général, ont ce défaut, et ne définissent véritablement rien; parce que leurs auteurs, en voulant renfermer toutes les acceptions du mot, ont entrepris une chose impossible : je veux dire, de rassembler sous une seule idée générale des idées très-différentes entre elles, et qu'un même mot n'a jamais pu désigner que successivement, cessant en quelque sorte d'être le même mot.

Ce n'est point ici le lieu de fixer les cas où cette méthode est nécessaire, et ceux où l'on pourrait s'en passer, ni de développer l'usage dont elle pourrait être, pour comparer les mots entre eux (1).

On trouverait des moyens d'éviter les deux défauts ordinaires aux définitions (*art.* CLXXXII), dans l'étude historique de la génération des termes, et de leurs révolutions : il faudrait observer la manière dont les hommes ont successivement augmenté, resserré, modifié, changé totalement les idées qu'ils ont attachées à chaque mot; le sens propre de la racine primitive, autant qu'il est possible d'y remonter; les métaphores qui lui ont succédé; les nouvelles métaphores entées souvent sur ces premières, sans aucun rapport au sens primitif. On dirait : « Tel mot, dans « un tems, a reçu cette signification; la génération « suivante y a ajouté cet autre sens; les hommes l'ont

(1) Ici M. Turgot renvoie aux articles *Mots* et *Synonymes*, dans l'Encyclopédie.

« ensuite employé à désigner telle idée; ils ont été « conduits par analogie; cette signification est le sens « propre; cette autre est un sens détourné, mais « néanmoins en usage. » On distinguerait dans cette généalogie d'idées un certain nombre d'époques : *spiritus*, souffle; esprit, principe de vie; esprit, substance pensante; esprit, talent de penser; etc. Chacune de ces époques donnerait lieu à une définition particulière; on aurait du moins toujours une idée précise de ce que l'on doit définir; on n'embrasserait point à la fois tous les sens d'un mot; et en même tems, on n'en exclurait arbitrairement aucun; on exposerait tous ceux qui sont reçus; et sans se faire le législateur du langage, on lui donnerait toute la netteté dont il est susceptible; dont nous avons besoin pour raisonner juste (1).

4. *Application de la même méthode à d'autres exemples. Utilité des étimologies pour faire connaître les différens ordres d'idées.*

CLXXXIV. Sans doute la méthode que je viens de tracer est souvent mise en usage, surtout lorsque l'incompatibilité des sens d'un même mot est trop frappante; mais pour l'appliquer dans tous les cas, et avec toute la finesse dont il est susceptible, on ne pourra guère se dispenser de consulter les mêmes analogies qui servent de guides dans les recherches étimologiques. Quoi qu'il en soit, je crois qu'elle

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

doit être générale, et que le secours des étimologies y est utile dans tous les cas.

Au reste, ce secours devient d'une nécessité absolue, lorsqu'il faut connaître exactement, non pas le sens qu'un mot a dû ou doit avoir, mais celui qu'il a eu dans l'esprit de tel auteur, dans tel tems, dans tel siècle. Ceux qui observent la marche de l'esprit humain dans l'histoire des anciennes opinions, et plus encore ceux qui, comme les théologiens, sont obligés d'appuyer des dogmes respectables sur les expressions des livres révélés, ou sur les textes des auteurs témoins de la doctrine de leur siècle, doivent marcher sans cesse le flambeau de l'étimologie à la main, s'ils ne veulent pas tomber dans mille erreurs. Si l'on part de nos idées actuelles sur la matière et ses trois dimensions; si l'on oublie que le mot qui répond à celui de matière, *materia*, ὕλη, signifiait proprement du bois, et par métaphore, dans le sens philosophique, les matériaux dont une chose est faite, ce fonds d'être qui subsiste parmi les changemens continuels des formes, en un mot ce que nous appelons aujourd'hui substance, on sera souvent porté mal à propos à charger les anciens philosophes d'avoir nié la spiritualité de l'ame, c'est-à-dire, d'avoir mal répondu à une question que beaucoup d'entre eux ne se sont jamais faite. Presque toutes les expressions philosophiques ont changé de signification; et toutes les fois qu'il faut établir une vérité sur le témoignage d'un auteur, il est indispensable de commencer par examiner la force de ses expressions.

non dans l'esprit de nos contemporains et dans le nôtre, mais dans le sien et dans celui des hommes de son siècle. Cet examen, fondé si souvent sur la connaissance des étimologies, fait une des parties les plus essentielles de la critique : on pourra lire sur ce sujet l'Art critique du célèbre Leclerc : ce savant homme a recueilli dans cet ouvrage plusieurs exemples d'erreurs très-importantes ; et il donne en même tems des règles pour les éviter (1).

L'habile métaphisicien Locke a aussi tellement senti combien l'examen des mots était nécessaire pour parvenir à la connaissance de l'esprit humain, qu'il n'a pas craint d'y employer une partie considérable de son Traité de l'Entendement. Indépendamment de ce qu'il en a dit dans cet ouvrage auquel le lecteur peut avoir recours, il est constant que cette matière considérée avec des vues métaphisiques devient une partie essentielle de l'histoire de l'esprit humain.

Elle nous indique comment les hommes doués de la faculté de se servir des sons comme des signes de leurs conceptions intérieures, sont parvenus par des considérations naturelles et primitives à appliquer certains sons à certains objets :

Comment après avoir établi un premier ordre d'idées simples, étant venus à considérer un objet d'une manière réfléchie, relative et combinée avec un autre objet, ils ont établi un second ordre d'idées et un second ordre de sens qui conserve avec le premier la même corrélation qu'ont entre eux le premier et le second ordre d'idées :

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

Comment de ce second ordre est né un troisième ordre pareillement proportionel et corrélatif d'idées plus compliquées et de sons plus composés; de ce troisième un quatrième, et ainsi de suite :

Comment les hommes variant à l'infini ces idées à mesure que leurs mœurs se poliçaient, et que leurs esprits s'exerçaient, ont trouvé le secret d'exprimer par un seul mot une quantité de circonstances de leurs idées, c'est-à-dire par ce que nous appelons des noms, pronoms, verbes, adverbes, déclinaisons, conjugaisons, etc., en variant ou augmentant un peu le son radical du mot :

Comment ces terminaisons une fois établies pour un mot ont servi de règle pour les autres dans la même langue, et d'exemples dans d'autres langues, ce qui a donné naissance aux grammaires :

Comment on est venu à bout d'exprimer par le son, non-seulement les objets réels, mais même la négation de ces objets, en joignant par la dérivation une idée positive à l'absence de la chose dont cette idée est le sujet :

Comment pour remédier à l'inconvénient de la multiplicité des sons, qui en aurait trop embarrassé l'usage, on a inventé les termes généraux qui comprennent sous un même signe une multitude d'êtres particuliers : comment ces termes sont devenus d'un usage encore plus fréquent que tous les autres; et comment l'esprit humain dans les dérivations a tantôt conclu du général au particulier, et tantôt du particulier au général : tantôt on a tiré les noms gé-

néraux des qualités, de celui de certaines substances où elles dominaient, et plus souvent les noms des substances de celui des qualités qu'on y apercevait.

En effet les qualités sensibles des corps, telles que leur couleur, leur figure, leur étendue, sont ce qui a d'abord frappé les hommes, plus promtement même, en quelque façon, que la substance simple qui en est le sujet. C'est ce que l'on aperçoit dès que l'on commence à faire usage de ses sens et à jouir de la faculté de concevoir. Les termes qui expriment ces qualités sont néanmoins de ceux que nous regardons comme destinés à n'exprimer que des accidens; ce sont des adjectifs. Mais dans l'ordre primitif de nos connaissances, ils ont la priorité sur les substantifs, ils servent à former le concept, et ensuite la définition de chaque objet particulier. Il est donc très-naturel de penser que ces adjectifs ont souvent servi de racines aux noms d'une infinité d'objets particuliers; soit que ce nom se trouve tiré d'une des principales qualités extérieures de l'objet, également frappante pour tout le monde; soit, comme il arrive souvent, que le premier qui a donné le nom à la chose, ait été par hazard frappé d'abord de quelque particularité singulière, qui n'aurait peut-être pas tant affecté d'autres personnes. Car rien ne montre mieux la marche de l'esprit de l'homme dans la suite de ses idées que la suite exacte de certaines dérivations; et alors on est étonné de voir la bizarrerie de la route qu'il a souvent prise; et de quelle manière la moindre circonstance superficielle des qualités extérieures d'un objet a suffi pour

le faire ranger dans la classe où il se trouve (1).

5. *Les mots sont le fondement de la science. Leur examen donne le moyen d'apprécier les opinions. Exemple tiré de l'astrologie.*

CLXXXV. Quoique les mots ne soient en eux-mêmes que les signes dont on est convenu pour s'entendre, ils ne sont devenus que trop souvent les fondemens de la science. A la vérité cela ne devrait pas être; mais comme l'imposition des noms a souvent été faite sur des rapports arbitraires, et en conséquence des divers points de vue sous lesquels on a considéré les objets, la route s'est ouverte sur la trace de ces rapports; elle a tourné de ce côté la direction ainsi que l'enchaînement des idées subséquentes : on a frayé le chemin où il était ouvert : on l'a étendu dans la même ligne. Les esprits des hommes se sont formés sur les idées de leurs prédécesseurs. C'est ainsi que peu à peu s'est construit l'édifice entier de chaque opinion générale. Car les hommes ne font que porter de nouveaux matériaux qu'ils ajoutent aux constructions déjà commencées : rarement en font-ils de nouvelles, et ce n'est même la plupart du tems que sur les vieilles ruines d'un ancien édifice.

Nos opinions générales n'embrassent d'ailleurs que des idées générales; et celles-ci n'étant composées que des idées particulières, sont relatives à l'échelle con-

(1) Traité de la formation méchanique des langues. Paris 1765 I, 42 et suiv.

tinue des objets particuliers, et des noms qu'on leur a souvent donnés d'une manière très-imparfaite en ne considérant qu'une petite partie de l'objet (1).

Ainsi pour retrouver le fondement d'une opinion, pour découvrir la base de tous les accessoires dont on l'a grossie; pour connaître la liaison qu'ont entre elles les diverses parties de la machine, pour suivre le plan sur lequel elle est construite, et sentir combien le pivot sur lequel elle porte est faible, il ne faut quelquefois que remonter à la source des expressions qu'une science ou qu'une croyance met en usage; ou que démêler toutes les ramifications d'une même racine, en considérant combien de matières hétérogènes elles ont élevées avec elles en s'écartant de leur tronc.

Y eut-il jamais d'art plus faux, plus insensé, plus dénué de liaison dans sa pratique, plus généralement reçu en même tems, et plus impérieux sur la conduite des hommes, ainsi qu'on l'a vu dans la fondation de la ville de Bavai, telle que la rapporte Jacques de Guyse, que celui de l'astrologie judiciaire? Comment a-t-il pu s'établir une première fois, et subsister encore parmi des peuples qui ne sont pas imbécilles? Comment n'a-t-on pas vu qu'il n'y a pas la moindre relation entre les préceptes de cette prétendue science et leurs résultats? On n'a pour le savoir qu'à rechercher l'origine et la signification des premiers noms donnés aux astres, des riches épithètes attribuées à la lumière admirable de ces beaux objets : on n'a qu'à réfléchir à l'idée de puissance naturellement jointe à

(1) *Id.* p. 48 et 49

de telles expressions qu'on avait employées comme les plus belles; à l'affinité de dérivation entre les termes qui expriment le respect et ceux qui expriment le pouvoir; au culte des astres établi en conséquence; à l'identité des titres donnés aux rois et aux astres; identité de mots qui a fait naître l'opinion connue de l'ancien Orient: que les rois devenaient des astres; c'est-à-dire que les ames des grands souverains allaient, après leur séparation d'avec le corps, habiter, animer, régir les étoiles; d'où elles continuaient à gouverner le monde comme auparavant, et à y envoyer des influences dont elles disposaient. Ces influences ne peuvent manquer d'avoir les qualités conformes à la signification du terme arbitraire employé pour nommer l'astre; tristes si elles viennent du vieillard Saturne, meurtrier de ses propres enfans, sanglantes si elles partent du guerrier Mars. Les principes chimériques de cette science sont-ils fondés sur autre chose que sur les noms que certaines allusions ont jadis fait donner aux étoiles? On se figura que ces noms exprimaient leurs fonctions et spécifiaient leurs influences. Le moment le plus décisif à choisir pour que les influences pussent déterminer la destinée générale d'un homme, parut être celui de sa naisssance: et le moment le plus marqué du pouvoir de l'étoile, celui où elle monte sur l'horizon. Ainsi l'homme né à l'instant où le lion se lève, devait être courageux. Le scorpion mal-fesant ne pouvait donner que des inclinations pareilles; au lieu que la balance était le présage d'un esprit d'ordre et d'équité.

On rafina davantage sur l'art en combinant l'ascension de l'étoile avec celle du soleil et des planètes; au moyen de quoi l'on parvenait à rendre un peu mieux raison de la grande différence qui se trouve entre les destinées; article fort intéressant pour les astrologues. Comme les astres décidaient des inclinations et de la fortune générale d'un homme au moment de sa naissance, l'aspect du ciel pouvait aussi avoir son influence sur chaque action particulière de la vie, et marquer l'instant essentiel où il était à propos de l'entreprendre. On attend encore aujourd'hui cet instant en Asie; on le combine avec le plus grand scrupule. C'est un usage commun et reçu dans les actions ordinaires de la vie, dès qu'on y attache quelque importance. La profession d'astrologue demande beaucoup d'appareil, d'exactitude et de calculs : tellement qu'on est parvenu à joindre à cet art ridicule un travail réel et une apparence de savoir qui n'a fait que lui donner plus de relief. A quoi servirait de s'étendre sur de telles absurdités où les mots seuls n'ayant qu'un rapport absolument faux aux choses qu'ils désignent, ou pour mieux dire n'y en ayant aucun, n'ont pas laissé que d'établir une science reçue, qui s'est long-tems attiré partout un respect aveugle? L'Europe infatuée de ce préjugé pendant tant de siècles, n'en est entièrement guérie que depuis peu; mais les Persans, peuple spirituel et policé, sont aussi crédules que jamais sur ce point. Un des meilleurs moyens de faire revenir à la vérité ceux qui y croient, serait de leur montrer l'origine des mots,

dont celle de leur croyance n'est qu'une suite. (1).

6. *Usage de l'art étimologique pour l'histoire ancienne, et d'abord pour la mithologie.*

CLXXXVI. Je n'ai point encore parlé de l'usage le plus ordinaire que les savans aient fait jusqu'ici de l'art étimologique, et des grandes lumières qu'ils ont cru en tirer pour l'éclaircissement de l'histoire ancienne. Je ne me laisserai point emporter à leur enthousiasme; j'inviterai même ceux qui pourraient y être plus portés que moi, à lire la Démonstration évangélique de M. Huet; l'explication de la mithologie par Lavaur; les longs commentaires que l'évêque Cumberland et le célèbre Fourmont ont donnés sur le fragment de Sankhoniaton; l'Histoire du Ciel de M. Pluche, les ouvrages du père Pezron sur les Celtes, l'Atlantide de Rudbeck, la Théogonie d'Hésiode, commentée par le docte abbé Bergier (2), etc. Il sera très-curieux de comparer les diverses explications que ces auteurs ont données de la mithologie et de l'histoire des anciens héros. L'un voit tous les patriarches de l'Ancien Testament, et leur histoire suivie, où l'autre ne voit que des héros suédois ou celtes; un troisième des leçons d'astronomie et de labourage, etc. Tous présentent des sistèmes assez bien liés, à peu près également vraisemblables; et tous ont la même

(1) *Id.* p. 49-54.

(2) J'ajoute cette Théogonie aux exemples cités par M. Turgot

chose à expliquer. On sentira probablement, avant d'avoir fini cette lecture, combien il est frivole de prétendre établir des faits sur des étimologies purement arbitraires, et dont la certitude serait évaluée très favorablement en la réduisant à de simples possibilités. Ajoutons qu'on y verra en même tems que si ces auteurs s'étaient astreints à la sévérité des règles que nous avons données (*art.* CLX et suivans), ils se seraient épargné bien des volumes. Après cet acte d'impartialité, j'ai droit d'appuyer sur l'utilité dont peuvent être les étimologies pour l'éclaircissement de l'ancienne histoire et de la fable. Avant l'invention de l'écriture, et depuis, dans les pays qui sont restés barbares, les traces des révolutions s'effacent en peu de tems; et il n'en reste d'autres vestiges que les noms imposés aux montagnes, aux rivières, etc., par les anciens habitans du pays, et qui se sont conservés dans la langue des conquérans. Les mélanges des langues servent à indiquer les mélanges des peuples (*art.* CLXVIII), leurs courses, leurs transplantations, leurs navigations, les colonies qu'ils ont portées dans des climats éloignés. En matière de conjectures, il n'y a point de cercle vicieux, parce que la force des probabilités consiste dans leur concert; toutes donnent et reçoivent mutuellement : ainsi les étimologies confirment les étimologies : par la même raison, celles-ci empruntent et répandent une lumière réciproque sur l'origine et la migration des arts, dont les nations ont souvent adopté les termes avec les manœuvres qu'ils expriment. La décomposition des langues mo-

dernes peut encore nous rendre, jusqu'à un certain point, des langues perdues, et nous guider dans l'interprétation d'anciens monumens, que leur obscurité, sans cela, nous rendrait entièrement inutiles. Ces faibles lueurs sont précieuses, surtout lorsqu'elles sont seules, mais il faut l'avouer : si elles peuvent servir à indiquer certains événemens à grande masse, comme les migrations et les mélanges de quelques peuples, elles sont trop vagues pour servir à établir aucun fait circonstancié.

En général, des conjectures sur des noms paraissent un fondement bien faible pour asseoir quelque assertion positive ; et si je voulais faire usage de l'étimologie pour éclaircir les anciennes fables et le commencement de l'histoire des nations, ce serait bien moins pour élever que pour détruire : loin de chercher à identifier, à force de suppositions, les dieux des différens peuples, pour les ramener, ou à l'histoire corrompue, ou à des sistèmes raisonnés d'idolâtrie, soit astronomique, soit allégorique, la diversité des noms des dieux de Virgile et d'Homère, quoique les personages soient calqués les uns sur les autres, me ferait penser que la plus grande partie de ces dieux latins n'avait dans l'origine rien de commun avec les dieux Grecs; que tous les peuples assignaient aux divers effets qui frappaient leurs sens, des êtres pour les produire et y présider; qu'on partageait entre ces êtres fantastiques l'empire de la nature, arbitrairement, comme on partageait l'année entre plusieurs mois; qu'on leur donnait des noms relatifs à leurs

fonctions, et tirés de la langue du pays, parce qu'on n'en avait pas d'autres; que, par cette raison, le dieu qui présidait à la navigation s'appelait *Neptunus*, comme la déesse qui présidait aux fruits s'appelait *Pomona;* que chaque peuple fesait ses dieux à part et pour son usage, comme son calendrier; que si dans la suite on a cru pouvoir traduire les noms de ces dieux les uns par les autres, comme ceux des mois, et identifier le *Neptune* des Latins avec le *Poseidôn* des Grecs, cela vient de la persuasion où chacun était de la réalité des siens, et de la facilité avec laquelle on se prêtait à cette croyance réciproque, par l'espèce de courtoisie que la superstition d'un peuple avait, en ce tems-là, pour celle d'un autre : enfin j'attribuerais en partie à ces traductions et à ces confusions de dieux, l'accumulation d'une foule d'aventures contradictoires sur la tête d'une seule divinité; ce qui a dû compliquer de plus en plus la mithologie jusqu'à ce que les poètes l'aient fixée dans des tems postérieurs (1).

7. *Usage des étimologies pour l'intelligence des premiers tems de l'histoire ancienne.*

CLXXXVII. Nous venons d'expliquer la mithologie avec le secours de l'art étimologique. A l'égard des premiers tems de l'histoire ancienne, j'examinerais les connaissances que les différentes nations prétendent avoir sur l'origine du monde; j'étudierais le

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

sens des noms qu'elles donnent dans leurs récits aux premiers hommes, et à ceux dont elles remplissent les générations; dans le fragment de Sankhoniatôn (1), je verrais, après l'air ténébreux et le chaos l'esprit produire l'amour; puis naître successivement les êtres intelligens, les astres, les hommes immortels; et enfin, d'un certain vent de la nuit *Aeon* et *Protogonos*, c'est-à-dire, mot pour mot, le tems (que l'on représente cependant ici comme un homme), et le premier homme; ensuite plusieurs générations, qui désignent autant d'époques des inventions successives des premiers arts. Les noms donnés aux chefs de ces générations sont ordinairement relatifs à ces arts, le chasseur, le pêcheur, le bâtisseur; et tous ont inventé les arts dont ils portent le nom. A travers toute la confusion de ce fragment, Sankhoniatôn semble n'avoir fait que compiler d'anciennes traditions qu'il n'a pas toujours comprises : mais dans quelque source qu'il ait puisé, peut-on jamais reconnaître dans son récit des faits historiques? Ces noms, dont le sens est toujours assujetti à l'ordre sistématique de l'invention des arts, ou identique avec la chose même qu'on raconte, comme celui de *Protogonos*, présente sensiblement le caractère d'un homme qui dit ce que lui ou d'autres ont imaginé et cru vraisemblable, et répugnent à celui d'un témoin qui rend compte de ce

(1) M. Turgot dit *le prétendu Sankhoniatôn*; mais j'ai démontré l'authenticité de ce fragment dans le premier volume de la Vie d'Aristarque de Samos, d'où je vais extraire mes principales preuves.

qu'il a vu ou de ce qu'il a entendu dire à d'autres témoins. Les noms répondent aux caractères dans la comédie et non dans la société; on peut juger par là ce qu'ont pu penser des auteurs qui ont préféré ces traditions informes, à la narration simple et circonstanciée de la Genèse (1).

Cependant si l'on fait attention que ce fragment nous a été transmis par un évêque chrétien, Eusèbe de Césarée, qui ne le révoque nullement en doute, on le croira plus digne de notre confiance. C'est Eusèbe qui, dans sa Préparation évangélique (2), nous a donné un long extrait de l'ancien historien de Phénicie, appelé Sankhoniatôn. Il dit que cet auteur écrivait avant la guerre de Troie et passait pour avoir été très-exact dans ses recherches. Sankhoniatôn avait écrit dans sa langue naturelle, c'est-à-dire en phénicien; mais son ouvrage avait été traduit en grec par Philon de Biblos, que l'on ne doit pas confondre avec Philon le juif, dont les écrits sont venus jusqu'à nous. Philon avait distribué en neuf livres la traduction qu'il avait faite de Sankhoniatôn. Il y avait ajouté quelques préfaces dont Eusèbe donne même des extraits. Philon disait entre autres choses: « Que Sankhoniatôn, homme fort savant et de grande expérience, souhaitant extrêmement de connaître les histoires de tous les peuples, avait fait une perquisition exacte des écrits de Taaut, persuadé que comme

(1) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(2) Livre I, chap. 9 de l'édition grecque et latine.

« inventeur des lettres et de l'écriture, Taaut était le « premier des historiens. »

Sankhoniatôn avait donc, suivant le témoignage de son traducteur, posé les fondemens de son histoire sur les écrits de ce chef de savans, appelé par les égiptiens Thoüth, nom que les Grecs ont rendu par celui d'Hermès, et les Latins par celui de Mercure (1). Cet extrait de Sankhoniatôn est certainement un des plus curieux monumens de l'antiquité.

Taaut ou Hermès qui avait écrit avant lui avait été doué d'un talent extraordinaire pour tout ce qui peut contribuer au bonheur de la société humaine. Il forma le premier une langue exacte et réglée, des dialectes grossiers et incertains dont on se servait. Il imposa des noms à une infinité de choses d'usage qui n'en avaient point. Il inventa les premiers caractères, et régla jusqu'à l'harmonie des mots et des phrases. Il institua plusieurs pratiques concernant les sacrifices et les autres parties du culte des dieux, et il donna aux hommes les premiers principes du cours des astres. Il leur proposa ensuite, pour divertissement, la lutte et la danse, et leur fit concevoir quelle force et même quelle grace le corps humain peut acquérir par ces exercices. Il imagina la lire dans laquelle il mit trois cordes pour faire allusion aux trois saisons qui partageaient alors l'année; car, ajoute Diodore de Sicile (2), qui nous fournit tous ces détails, ces trois cordes rendent trois sons, le grave,

(1) Eusèbe, *ibidem*, p. 32.

(2) Livre I, § 16 dans l'édition de Wesseling.

l'aigu et le moyen. Le grave répond à l'hiver, le moyen au printems, l'aigu à l'été. C'est lui qui apprit l'interprétation ou l'élocution des Grecs qui, pour cette raison, l'ont appelé Hermès ou interprète; il a été le confident d'Osiris qui lui communiquait tous ses secrets, et qui fesait un grand cas de ses conseils. Enfin c'est lui qui, selon les Égiptiens, a planté l'olivier que les Grecs croyaient devoir à leur Athéné, la Minerve des Latins.

Plus bas (1) le même historien répète qu'Hermès a été l'inventeur de toutes les sciences et de tous les arts. En reconnaissance de ces bienfaits, les Égiptiens donnèrent son nom au premier mois de l'année. Mais ce nom n'était pas Hermès, dont nous avons vu que l'étimologie était grecque; c'était Thoth.

Les inventions que Diodore de Sicile (2), Platon (3), Plutarque et Cicéron, attribuent à Hermès, durent le rendre fort célèbre (4). Il n'est pas étonnant qu'on le retrouve sous le nom de Teutatès (*art* CXI) chez les Germains qui l'ont fait père de Mannus, à qui ils rapportent leur origine. C'est donc par une mauvaise étimologie que cette tradition a été expliquée (5), lorsqu'on a dit qu'elle ne voulait dire autre chose, sinon que Dieu créa l'homme. C'est le mot *Gott* qui signifie Dieu en allemand et non *Theut*.

(1) *Id.* chap. 43.

(2) Livre I, chap. 15, 16 et 43 dans l'édition de Wesseling.

(3) Dans son *Phileb.* et dans son *Phed.*

(4) Voyez un long article sur lui dans ma Bibliographie alfabétique. Paris 1822.

(5) Encyclopédie. Art. Étymologie.

Thoth fut le père des hommes par ses bienfaits, et la Genèse n'était pas connue par les Germains lorsqu'ils adoptèrent la tradition que Theut était le père de Mannus. Au reste le Mannus dont les Allemands prétendent descendre et avoir pris le nom, n'était pas fils de Theut, mais du dieu Tuiscon (1). « Les Germains, » dit Tacite (2), « célèbrent par des chants antiques, qui leur servent d'histoire et d'annales, un dieu nommé Tuiston, issu de la Terre, et son fils Mann; ils les considèrent comme origine et fondateurs de leur nation. » Le manuscrit de Zurich, le texte de Kappius, et l'édition de Rhagius portent *Tuisconem*: la première édition de Jean de Spire et plusieurs autres écrivent *Tuistonem*. Il paraît que c'est de Tuiston qu'est venu le nom des Teutons. On ne peut guère douter que ce nom n'ait été commun à toutes les nations germaniques, qui prétendaient descendre d'un dieu *Teuto* et qui encore dans leur langue si peu changée, s'appellent *Teutshe*, nom qui n'est que l'adjectif du substantif *Teut*, dont le pluriel ancien est *Teution*: ce nom est identique avec celui de *Theotisci* du moyen âge (3).

8. *Usages des étimologies pour expliquer les noms des villes.*

CLXXXVIII. Les anciens expliquaient presque

(1) *Dictionarium historicum. authore Carolo Stephano. Recensuit Nicolaus LLoydius. Oxonn* 1671. Art. *Mannus*.

(2) *Germania*, *cap*. 2.

(3) Géographie de Mentelle et Malte-Brun, tome I, p. 238.

toujours les noms des villes par le nom de leur fondateur; mais cette façon de nommer les villes est-elle réellement bien commune? et beaucoup de villes ont-elles un fondateur? n'est-il pas arrivé quelquefois que l'on a imaginé le fondateur et son nom d'après le nom de la ville, pour remplir le vide que l'histoire laisse toujours dans les premiers tems d'un peuple? l'étimologie peut, dans certaines occasions, éclaircir ce doute. Les historiens grecs attribuent la fondation de Ninive à Ninus; et l'histoire de ce prince, ainsi que de sa femme Sémiramis, est assez bien circonstanciée. Cependant Ninive, en hébreu, langue presque absolument la même que le caldéen, *Nineveh*, est le participe passif du verbe *navah*, habiter; et suivant cette étimologie, ce nom signifiait habitation : il aurait été assez naturel pour une ville, surtout dans les premiers tems, où les peuples, bornés à leur territoire, ne donnaient guère un nom à la ville, que pour la distinguer de la campagne. Si cette étimologie est vraie, tant que ce mot a été entendu, c'est-à-dire jusqu'au tems de la domination persane, on n'a pas été lui chercher d'autre origine, et l'histoire de Ninus n'aura été imaginée que postérieurement à cette époque. Les historiens grecs qui nous l'ont racontée, n'ont écrit effectivement que long-tems après; et le soupçon que nous avons formé s'accorde d'ailleurs très-bien avec les livres sacrés qui donnent Assur pour fondateur à la ville de Ninive (1), si toutefois on peut entendre d'Assur le

(1) Encyclopédie. Art Étymologie.

passage de la Genèse qui parle de la fondation de cette ville. On a révoqué en doute l'existence de cet Assur (1). Il n'est cependant guère permis d'hésiter sur ce point si l'on s'en rapporte aux autorités les plus graves.

Assur, nommé de même *Assur* en latin, et Ἀσσοὺρ en grec (2), est le nom d'un des fils de Sem (3). Il y en a qui le regardent comme le fondateur de l'empire d'Assirie, auquel il donna son nom. D'autres sont d'un sentiment contraire. L'abbé Sabbathier croit avec l'abbé Sévin, que l'on doit la préférence à l'opinion des premiers : et comme d'habiles critiques ont réfuté avec succès l'opinion des seconds, il suffira d'observer que les Septante, la Vulgate et les interprètes juifs et chrétiens rapportent tous au second des enfans de Sem l'origine de l'empire des Assiriens. Cela n'est pas étonnant, puisque les historiens sacrés et profanes sont également d'accord sur ce point (4).

Nous voyons en effet que le nom d'Assur a subsisté pendant plusieurs siècles dans le pays où Ninus se retira après sa défaite; témoin Dion Cassius et Strabon, qui, l'un et l'autre, font mention de l'As-

(1) Nouveau dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon 1804. Tables chronologiques, p. 24.

(2) Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. tome III, page 343 et suivantes.

(3) Genèse X, 22.

(4) Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabbathier. Châlons-sur-Marne. 1768. tome V, pages 39 et 40, Art. Assur.

sirie (1). Strabon place Ninive dans un canton particulier qu'il nomme Aturie. Mais selon Dion Cassius, ce mot est sinonime d'Assurie que nous prononçons Assirie, et il n'en diffère que parce qu'il est écrit d'après la prononciation barbare (2); ce qui montre que le nom d'Assirie était resté proprement au pays de Ninive. L'ancienne Assirie proprement dite était le Kourd-Istan moderne. Mais le lieu de Nina ou Ninia où se trouvent les restes de Ninive est sur le Tigre, vis-à-vis de Mossoul. (3).

Le terme d'Aturie ne diffère de celui d'Assirie que par un changement de lettre très-reconnaissable. Xiphilin, avant nous, l'avait observé en abrégeant Dion Cassius qu'il copiait, et ces sortes de minuties n'échappent pas même aux moins éclairés. Au reste, je ne dois pas oublier que la remarque de Strabon cadre parfaitement avec les témoignages de Pline et d'Ammien Marcellin. Ces auteurs nous apprennent que le pays qui, de leur tems, s'appelait Adiabène, avait autrefois porté le nom d'Assirie (4). Mais Strabon ne fait de l'Adiabène qu'une partie de l'Assirie (5). Il n'entendait par là qu'une partie du pays au-dessous des montagnes de l'Arménie, et au nord de Ninive, sur les deux rives du Tigre. D'autres auteurs ont pris ce mot dans un sens plus étendu, pour le pays

(1) Strabon, livre XVI, p. 36.

(2) Dion Cassius. XVIII § 26.

(3) Note de Gosselin sur la traduction française de Strabon.

(4) Dictionnaire de Sabbathier. V, 40.

(5) Strabon, livre XVI, p. 736.

au nord des deux Zab, d'où le nom d'Adiabène paraît dérivé (1) : c'est en ce sens que l'Adiabène a pu être considérée comme la même chose que l'Assirie propre (2).

Les anciens paraissent donc avoir eu raison de regarder Assur comme le premier fondateur de ce vaste empire. C'est le sentiment de Flavius Joseph, que plusieurs auteurs ont suivi, et qui lui est commun avec Ératosthènes, comme le paraît insinuer un fragment de cet auteur qui nous a été conservé par Eustathe (3).

Ninive peut donc avoir été bâtie par Assur comme le dit formellement la Genèse (4), et son nom ne serait pas alors celui de son premier fondateur. Il est certain qu'en général le nom d'une ville a, dans la langue qu'on y parle, un sens naturel et vraisemblable. On est en droit de suspecter l'existence du prince qu'on prétend lui avoir donné son nom, surtout si cette existence n'est connue que par des auteurs qui n'ont jamais su la langue du pays.

On voit assez jusqu'où et comment on peut faire usage des étimologies, pour éclaircir les antiquités de l'histoire (5). Mais les témoignages historiques doivent être préférés à toutes les conjectures, et ce serait en vain qu'un Américain voudrait nous per-

(1) Ammien Marcellin. XXIII, §.6.

(2) Note de M. Le Tronne sur le passage de Strabon, XVI, 744.

(3) Dictionnaire de Sabbathier, V, 40.

(4) X, 11.

(5) Encyclopédie. Art. Étymologie.

suader que les mots *Amérique* et *Pensilvanie* ont été puisés dans sa langue, pendant que nous savons bien positivement que le premier vient d'Améric Vespuce, et le second de Guillaume Penn, joint au latin *sylva.*

9. *Utilité des étimologies pour recouvrer en partie les anciennes langues perdues; manière d'y parvenir.*

CLXXXIX. A ne considérer l'art étimologique qu'en ce qu'il a de grammatical, il est certain qu'outre son usage le plus commun qui est de faire la généalogie des mots, il peut en avoir un autre beaucoup plus curieux; ce serait de recouvrer en partie les anciennes langues, en décomposant les langues modernes. Voici la méthode proposée pour y parvenir. Que l'on ôte du français, par exemple, tout le grec et le latin qu'y ont apportés les Marseillais et les Romains; que l'on ôte du résidu, tout le saxon ou le theuton qu'y ont apporté les Francs; que l'on ôte de ce second résidu tout ce que l'on reconnaîtra par la comparaison des langues d'Orient venir des colonies phéniciennes; il est presque certain que le restant sera le pur celtique des anciens Gaulois. Par de semblables opérations, on aurait le cambrique ou *cimraèc* en Angleterre; le cantabre (1) en Espagne; l'osque, le sabin, l'ombrien en Italie; l'illirien en Esclavonie, le runique en Scandinavie. La confusion

(1) La Cantabrie contient la Biscaie, la Navarre, une partie de l'Asturie et le Guispuscoa.

que le mélange des peuples a mise entre leurs langues n'empêche pas d'en pouvoir démêler l'origine et le fond, en séparant l'alliage qui les déguise. Il faudrait choisir, en fesant ce travail, le langage de la campagne dans chaque royaume, où l'ancienne langue s'est le mieux conservée; telles que la Bretagne, le pays de Galles, la Biscaie. Peut-être tirerait-on d'assez grands secours de l'irlandais (1). J'ai publié ailleurs l'alfabet de cette langue, qui prouve sa haute antiquité (2).

Je citerai encore un exemple de la même méthode, que l'on pourrait employer pour expliquer les monumens qui nous restent de la langue punique. L'île de Malte, au rapport de Diodore de Sicile (3), est originairement une colonie de Phéniciens qui, commerçant jusque dans l'océan occidental ou le grand océan, y établirent un entrepôt, parce qu'elle est située en pleine mer à moitié chemin de Tir à Gades, aujourd'hui Cadix, et que l'on y trouve de bons ports.

Ce récit de Diodore est confirmé par l'étimologie du nom des traités de ce canton de la mer : *Malit* en phénicien signifie *refugium*, refuge; *Gaulos*, dans la même langue, veut dire *rotunda*, ronde; enfin *Lampas* ou *Lampedusa* vient de *Lapid*, qui en phénicien est *lampas*, flambeau. Le géographe Scilax rapporte en effet qu'il y avait dans cette dernière île

(1) Traité de la formation méchanique des langues. Paris 1765. I, 94 et 95.

(2) Tableau historique et géographique du monde. Paris 1810. I, 202.

(3) Livre V, chap. 12 dans l'éd. de Wesseling.

deux grandes tours qui probablement servaient de phares (1). Le langage de l'île de Malte, selon Jean Quintin dans la description qu'il nous a donnée de cette île, est fort mêlé d'africain. « J'ai vu à Malte « en 1533, » dit-il (2), « certaines colonnes de pierre « sur lesquelles sont gravées des lettres puniques avec « des espèces de points; leur figure approche assez « de l'hébreu, et il est si vrai que l'idiôme maltais « participe du phénicien, que les insulaires entendent, « prononcent fort bien, et ont dans leur langue quel- « ques-uns des mêmes termes que l'on trouve dans la « scène de Plaute, dans Avicenne et dans l'Évangile, « entre autres ceux-ci de l'Évangile *Eloï*, *epphta*, « *kumi*. On sait que les mots de cette espèce ne s'é- « crivent pas facilement en caractères latins, et ne « sont bien prononcés que par ceux à qui la langue « est naturelle. »

Si les restes du vieux langage que l'on retrouve à Malte viennent véritablement de la colonie phénicienne, comme l'a cru Quintin, il serait fort à désirer qu'un homme habile dans les langues d'Orient s'y transportât pour rechercher les vestiges du phénicien et du punique. Mais il ne faudrait pas qu'il bornât ses courses à ce seul endroit. Peut-être les découvertes seraient-elles plus assurées dans deux autres îles de

(1) Voyez Bochart, Chanaan, I, 26; et Soldani, *della lingua punica usata da Maltesi*.

(2) Joh. Quintinus Heduus, *Insulæ Melite descriptio* Lugduni, 1536. in-4°. On a inséré cet ouvrage dans le *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ* publié par Grævius et Burmann en 1725.

la Méditerranée, la Sardaigne et la Corse. Il est constant, à la vérité, par le rapport de tous les voyageurs, que le langage vulgaire de Malte est à demi mêlé d'oriental : mais les Arabes et les Sarrasins se sont rendus maîtres de cette île l'an 870 de notre ère ; ils n'ont été chassés de ce beau séjour que deux cent vingt ans après, c'est-à-dire l'an 1090 de notre ère. C'est peut-être à raison de cette longue occupation que les Maltais entendent si bien les termes d'Avicenne. Il est à craindre que l'oriental qui se trouve mêlé dans leur langue ne vienne au moins autant de ces derniers que des Tiriens ou des Carthaginois (1) qui à la vérité y sont demeurés plus long-tems. En effet M. Louis de Boisgelin, dans son Histoire de Malte, composée en anglais, traduite et imprimée à Paris en 1809, dit que les Phéniciens abordèrent à Malte vers l'an 1519 avant notre ère, et n'en furent chassés par les Grecs que l'an 736 avant notre ère. Ils y ont donc séjourné, selon lui, 783 ans. Est-il surprenant que dans un aussi long espace de tems, ils y aient laissé des traces nombreuses de leur existence ?

Il est fâcheux que leur langue soit encore si peu connue. Pour travailler avec succès sur cette matière, il faudrait séparer tous les mots maltais qui peuvent venir des racines grecques ou latines par les langues modernes d'Europe : puis séparer tous les termes qui sont purement arabes et ne laisser que ceux qui, ne se trouvant point dans l'arabe, auraient un rapport

(1) Traité de la formation méchanique des langues. I, 96-98.

analogique pour la figure, le son ou la signification, avec les langues d'Orient, surtout avec le samaritain et le caldéen. Alors on pourrait assurer que ces mots sont vraiment phéniciens. Mais comme ils seraient sans doute difficiles à démêler d'avec les termes de la langue arabe qui n'est elle-même qu'un dialecte assez semblable au phénicien, on travaillerait avec succès à vérifier ce qui est punique, en observant avec soin les langues sarde et corse moins mélangées que celle de Malte. Les peuples de ces deux îles, surtout de la Corse, sont véritablement le reste des anciens sauvages de l'Europe. Nul pouvoir n'a pu les assujétir parfaitement : nul gouvernement, les policer. Les grandes puissances Carthaginoise et Romaine auxquelles ils ont été soumis, n'ont pas autrefois mieux réussi à cet égard que leurs maîtres modernes. Les contrées intérieures de l'île de Corse ne sont pas fréquentées par les étrangers; les Sarrasins l'ont possédée trop peu de tems pour que leur langue y ait pu faire de grands progrès. Avant les Carthaginois, on n'y avait vu d'autres étrangers qu'une colonie de Phocéens et une autre d'Étrusques. Ainsi la langue des Corses peut être considérée comme une des moins mélangées parmi celles où l'on peut faire des recherches. Leur idiôme doit être composé 1° de l'ancienne langue barbare des insulaires autochtones; 2° de quelque teinture de Phocéen d'Asie et d'Étrusque; 3° de punique; 4° de grec, de latin, et de l'italien qui y domine. Mais comme la langue barbare des insulaires était sans doute aussi pauvre que le sont d'ordinaire les

langues des sauvages, et que c'est seulement par le moyen des Carthaginois, dont les établissemens dans la Sardaigne et la Corse furent grands et durables, que les naturels du pays commencèrent à àcquérir un plus grand nombre d'idées et de connaissances, et conséquemment de mots, il est probable que la langue corse doit abonder en termes puniques, et qu'ils doivent être moins difficiles a démêler et à comparer, que nulle part ailleurs (1).

La langue phénicienne qui nous a occupé beaucoup dans cet article, mérite quelques détails que je placerai ici. C'est de cette langue que viennent toutes les nòtres, et il est important de la connaître.

10. *Sur la langue phénicienne.*

CXC. On convient assez généralement que nous devons aux Phéniciens l'écriture alfabétique qu'ils ont transmise aux Grecs, de qui nous la tenons, si toutefois les Romains et nous ne la tenons pas aussi directement des Phéniciens. Dans tous les cas, c'est toujours aux Phéniciens qu'il faut remonter, et c'est une justice que Lucain rend à ce peuple, lorsqu'il s'exprime ainsi (2) :

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole, et de parler aux ieux,
Et par les traits divers de figures tracées
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

(1) Traité de la formation méchanique des langues. I, 98-100.

(2) Pharsale, livre IV, vers 220 et 221, traduction de Brébeuf. Paris 1659. p. 85.

Pline a reconnu cette vérité en disant (1) que Cadmus avait porté les lettres de Phénicie en Grèce au nombre de seize, auxquelles Palamèdes en ajouta quatre. Mais il convient qu'Aristote reconnaît dix-huit anciennes lettres phéniciennes auxquelles Épicharme en ajouta deux; ce sont en tout vingt lettres selon les deux calculs; elles composaient sans doute l'ancien alfabet grec. Celui que nous connaisons aujourd'hui en a vingt-quatre. Lancelot, dans la méthode pour apprendre la langue grecque (2), connue sous le nom de Port-Royal, spécifie les seize lettres que Cadmus porta de Phénicie en Grèce 1518 ans avant notre ère (3); il dit que ce sont :

Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ, Υ,

qui pouvaient suffire pour exprimer tous les sons de la langue, les huit autres ayant été inventées depuis avec plus d'utilité que de nécessité.

Aristote, qui attribuait à l'alfabet de Cadmus dix-huit lettres, ajoutait aux seize précédentes Ζ et Φ, suivant ce que nous apprend Pline (4).

Lorsque Cadmus arriva dans ce qui fut appelé après lui la Thébaïde, les Pélasges que Pline dit

(1) Histoire Naturelle de Pline, livre VII, chap. 56. J'ai examiné ce passage dans les Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe, VII, 14.

(2) Paris, 1682, p. 2.

(3) Chronique des marbres de Paros dans l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. III, 141.

(4) Histoire Nat. VII, 56.

avoir apporté les lettres dans le Latium, les avaient déjà portées dans le Péloponèse, puisque Prométhée, selon Eschile (1), avait enseigné à ses concitoyens l'art de tracer des caractères. Or Prométhée peut être placé sous l'an 1606 avant notre ère, puisque, selon les marbres de Paros, son fils Deucalion commença l'an 1573 à régner en Licorie près du Mont-Parnasse (2).

Un peu plus tard que Prométhée, mais à peu près dans le même tems et au moins deux générations avant Cadmus, l'an 1581 avant notre ère (3), Cécrops était venu d'Égipte pour régner dans l'Actique, qui prit de lui le nom de Cécropie, et qui s'est rendue célèbre sous le nom de l'Attique. Or, si nous en croyons Anticlidès, cité par Pline (4), les lettres avaient été inventées en Égipte par un certain Ménon, quinze ans avant Phoronée, le plus ancien roi de la Grèce; et cet Anticlidès avait tâché de le prouver par des monumens. Eusèbe, dans sa Chronique (5), fait commencer le règne de Phoronée l'an 211 d'Abraham, qui, dans sa manière de compter, répond à l'an 1808 avant notre ère. C'est donc sous l'an 1823 avant notre ère qu'il faudrait placer l'invention de Ménon, venu peut-être d'Égipte à la suite d'Inakhos, père de Phoronée. Ainsi, long-tems avant Prométhée,

(1) Tragédie de Prométhée enchaîné, acte III, scène 1.

(2) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. III, 140.

(3) *Id.* p. 139.

(4) Hist. Nat. VII. 56.

(5) *Mediolani* 1818, p. 272.

Inakhos avait porté d'Égipte à Argos la sublime découverte de l'art de l'écriture. Mais c'était peut-être l'écriture hiérogliphique inventée en Égipte très-anciennement par Hermès (1), tandis que les Phéniciens avaient un alfabet long-tems auparavant.

En effet selon Épigènes, auteur que Pline dit doué d'un grand mérite (2), on trouvait chez les Babiloniens des observations astronomiques remontant à sept cent vingt mille ans, gravées sur des briques cuites. Bérose et Critodème, qui, toujours selon Pline, donnaient le moins de durée à ces observations, les fesaient remonter à quatre cent quatre-vingt-dix mille ans : d'où le savant naturaliste romain conclut que les lettres étaient de toute antiquité. Cette conclusion prouve qu'Épigènes, Bérose, Critodème et Pline ont cru qu'il s'agissait ici de véritables années et non de jours comme l'ont prétendu quelques modernes. Elle fortifie le raisonnement que j'ai fait plus haut (art. CLVIII), et l'appuie sur une base historique.

Plutarque (3) assure comme Pline que les lettres de Cadmus étaient au nombre de seize, auxquelles Palamèdes en ajouta quatre et Simonides quatre autres. Il ajoute que Cadmus donna à l'*alpha* le premier rang parmi les lettres, parce qu'*alpha* en phénicien signifie bœuf, animal qu'il croyait, non le

(1) Plutarque. Symposiaques. IX, 3.

(2) Hist. Nat. VII, 14.

(3) Symposiaques. IX, 3.

second ou le troisième, comme fait Hésiode (1), mais le premier des ustensiles nécessaires à l'homme.

Des huit lettres ajoutées à l'alfabet de Cadmus, Palamèdes en inventa quatre à la guerre de Troie vers l'an 1188 avant notre ère (2) et 330 ans environ après l'arrivée de Cadmus, savoir le Ξ et les trois aspirées Θ, Φ, Χ, quoique quelques-uns attribuent le Θ et le Χ à Épicharme de Cos (3), ainsi que nous l'apprend Aristote. Ce poète vivait à la Cour de Hiéron Ier, roi de Sicile, 470 ans avant notre ère (4). Il était donc postérieur à celui dont nous allons parler.

Simonides, de Céos, qu'Eusèbe fait vivre sous la soixante-et-unième olimpiade, l'an 536 avant notre ère, près de 650 ans après la guerre de Troie, inventa les quatre autres lettres, qui sont Η, Ω, Ζ et Ψ. Elles complétèrent les vingt-quatre lettres de l'alfabet grec. Son Η a la signification d'une voyelle longue, qu'elle a conservée. Ainsi fut porté à sept le nombre des signes destinés à exprimer les voyelles de la langue grecque (5).

Tacite répète à peu près la même chose que Pline (6). Nous rapportons ici ce passage, à cause de son importance :

(1) Dans son poëme des ouvrages et des jours, où ce poète dit qu'il faut d'abord une maison, une femme et un bœuf propre au labourage.

(2) Chronologie de Tacite. p. 210.

(3) Histoire de la littérature grecque, par Schœll. I, 87.

(4) *Id.* II, 83.

(5) *Id.* I, 87 et 88.

(6) Annales, XI, 14.

« Ce fut d'abord avec des figures d'animaux que « les Égiptiens exprimèrent la pensée : tels sont leurs « plus anciens monumens historiques, et ces monu- « mens existent encore gravés sur des pierres. Ils se « prétendent aussi inventeurs des lettres. Ils disent « que c'est de leur pays qu'elles furent portées dans la « Grèce par les Phéniciens, qui, navigateurs plus ha- « biles, obtinrent la gloire d'avoir découvert ce qu'on « leur avait enseigné. En effet, la tradition générale « est que Cadmus, arrivé sur une flotte de Phéniciens, « enseigna, le premier, cet art aux peuples de la « Grèce, encore barbares. Ce fut, selon quelques- « uns, l'Athénien Cécrops, ou le Thébain Linus, ou, « au siège de Troie, l'Argien Palamèdes, qui inven- « tèrent les formes des seize lettres; d'autres, princi- « palement Simonides, ne tardèrent pas à créer le « reste de l'alfabet. En Italie, les Étrusques les re- « çurent du Corinthien Démarate; les Aborigènes, de « l'Arcadien Évandre; et l'on voit que la forme des « lettres latines est la même que les Grecs avaient « d'abord adoptée. Au reste nous n'eûmes d'abord que « quelques lettres; les autres sont venues ensuite. »

Ce passage rappelle celui de Pline le naturaliste que j'ai cité plusieurs fois dans cet article, et que j'ai rapporté dans un autre ouvrage avec d'assez longs commentaires (1). Tacite n'en donne ici qu'un extrait; il supprime ce qui regarde les Assiriens, que Pline, qui connaissait bien mieux l'antiquité que cet historien, reconnaît comme ayant employé de tout tems l'écri-

(1) Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. VII, 12.

ture alfabétique, tandis que les Égiptiens se servaient de l'écriture hiérogliphique inventée par Hermès ou Mercure. Il veut que les Phéniciens n'aient eu que la gloire de transmettre ce que les Égiptiens leur avaient enseigné. Mais il convient que c'était seulement une prétention des Égiptiens. Or les Phéniciens peuvent être regardés comme Assiriens, ainsi que nous allons le voir.

11. *Sur les Phéniciens.*

CXCI. Les Phéniciens, dit Hérodote (1) d'après l'opinion des Perses qu'il croit les plus savans dans l'histoire de leur pays, vinrent par terre des bords de la Mer Rouge sur les côtes de la mer Méditerranée (2). Strabon, qui avait d'abord rapporté ce sentiment sans y ajouter foi (3), convient vers la fin de son ouvrage (4) que les Sidoniens de la mer Méditerranée sont une colonie des habitans du golfe Persique. Il est conforme aux anciennes traditions et à la marche des peuples asiatiques qui se sont portés vers l'occident, que des habitans de la mer Érithrée et du golfe Persique soient venus s'établir sur les rivages de la Méditerranée. Il existait encore, du tems d'Alexandre, dans le golfe Persique, une ville nommée *Sidodona* (5), qui était située près du cap Gherd

(1) Dans son Histoire, I, 1.
(2) Voyez la note de M. Larcher sur ce passage.
(3) Livre I, p. 42.
(4) Livre XVI, p. 784.
(5) Arriani *Histor. Indic. cap.* 37.

d'aujourd'hui. Il y avait dans le même golfe, l'île de *Tir* et celle d'*Aradus*, dont les noms ont aussi été transportés sur les côtes de la Phénicie (1). Dans la belle carte qui a été gravée pour la seconde édition de l'Examen critique des Historiens d'Alexandre par M. de Sainte-Croix (2), on trouvera sur la rive gauche du golfe Persique et vers son embouchure dans la mer Érithrée une ville de *Sidodona*, et plus haut sur la rive droite les îles de *Tylos* et d'*Arados*.

Quinte-Curce se trompe quand il dit que Sidon et Tir eurent le même fondateur, Agénor (3), à moins qu'il ne s'agisse ici d'un autre Agénor que de celui qui était père de Cadmus. Tir fut bâtie, selon Justin (4), long-tems après Sidon dont elle est appelée la fille. Dès les tems les plus reculés, disent les partisans de Justin, Sidon était déjà une ville remarquable, avant qu'on eût pensé à construire dans une île la nouvelle Tir, appelée néanmoins la mère des plus anciennes villes, à cause du grand nombre de ses colonies (5).

En effet il est question de Sidon dans la Genèse (6) où il est dit qu'au nombre de ses fils Chanaan eut

(1) Note de M. Gosselin sur Strabon, dans la trad. franç. de Strabon. I, 94.

(2) Paris 1804.

(3) Quinte-Curce, livre IV, c. 4.

(4) Justini *Historia*, lib. XVIII, cap. 3.

(5) Examen crit. des historiens d'Alexandre. Paris 1804. p. 277 et 278.

(6) Chap. X, verset 15 et suiv.

Sidon et que de lui descendirent les Héthéens, les Jébuséens, les Amorrhéens, les Gergéséens, les Hévéens, les Aracéens, les Sinéens, les Aradiens, les Tsémuriens et les Amathiens, en sorte que les familles des Cananéens s'étendirent, et que l'enceinte de leur pays était fermée d'un côté par les villes de Sidon, de Gérara et de Gaza; et de l'autre par celles de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, et de Séboïm jusqu'à Lésa. Plus bas (1) Jacob, dans son testament, annonce que Zabulon habitera le rivage où abordent les navires, et s'étendra jusqu'à Sidon. En effet nous apprenons par le livre de Josué (2) que lorsque Jabin, roi d'Asor, voulut attaquer Israël, il envoya des députés à plusieurs rois et entre autres vers les Cananéens en orient et en occident, vers les Amorrhéens, les Héthéens, les Phérézéens et les Jébuséens qui habitaient les montagnes; et vers les Hévéens qui habitaient sous l'Hermon, en la terre de Maspha. Josué les vainquit tous; il les poursuivit jusqu'à la *grande Sidon* (3), de manière qu'il n'en resta pas un seul.

Mais il est question de Tir en même tems que de Sidon dans ce même livre de Josué où lorsqu'il est question du partage fait entre les tribus, celle des enfans d'Aser a un lot qui s'étend jusqu'à la grande Sidon (4) et jusqu'à la forte ville de Tir (5). Ces deux

(1) Chap. XLIX, verset 13.
(2) Chap. XI, vers. 1 et suiv.
(3) *Id.* verset 8.
(4) *Id.* ch. XIX, verset 28.
(5) *Id.* verset 29.

villes existaient donc dès-lors, c'est-à-dire dès l'an 1605 avant notre ère, si l'on adopte le calcul de l'Art de vérifier les dates. Il n'est ainsi nullement prouvé par la Genèse que Sidon fût plus ancienne que Tir qui existait déjà à une époque si reculée.

Quant au nom de Phéniciens ou rouges, que portaient les habitans de ces lieux, il leur venait de la couleur rouge des terres et des rochers qui bordent une partie du golfe arabique et des côtes méridionales de l'Arabie; couleur que l'on retrouve jusque dans les montagnes de l'île d'Ormuz. Cette espèce de phénomène avait fait donner à toutes les mers comprises entre les côtes orientales de l'Afrique et de l'Inde, le nom de mer Rouge, que les Grecs exprimèrent par le mot *Érithrée*, et il se communiqua à plusieurs des peuples qui en occupaient les bords (1).

Il paraît que les habitans du golfe Persique s'établirent d'abord dans la partie la plus méridionale de l'Arabie heureuse, où ils furent appelés Homérites, nom qui en arabe, dit-on, signifie la même chose que phénicien en grec. Ils fixèrent leur demeure sur les bords de la mer à laquelle ils communiquèrent leur nom. Cette nation s'étant accrue, peupla les côtes de proche en proche, et l'on voit près de Hippos, port du golfe d'Ailath ou Ælana, *abalitès* selon Pline (2), *aralitès* selon Étienne de Bizance (3), une

(1) Note de M. Gosselin sur Strabon dans la traduction française de Strabon. I, 14.

(2) VI, 29.

(3) Ce dernier nom est celui que préfère M. Brué dans la seconde carte de son atlas, intitulée : Monde connu des anciens.

ville nommée *Phœnicum Oppidum*, ville des Phéniciens. Les Grecs l'avaient ainsi appelée par la même raison qui les avait engagés à donner le nom de Phéniciens aux Homérites transportés sur les bords de la mer Méditerranée. De cette ville aux côtes de Phénicie, il y a deux ou trois cens lieues, distance qui ne choque en aucune manière la vraisemblance, surtout si, comme le dit Denis le Périégète (1), les Phéniciens essayèrent les premiers de traverser la mer sur des vaisseaux. Les Espagnols, dans l'Amérique méridionale, les Anglais dans l'Amérique septentrionale, ont eu bien plus de chemin à faire pour établir leurs colonies.

La Phénicie que les auteurs profanes confondent avec le pays des Philistins, en est distinguée par les écrivains sacrés, qui donnent pour limites à la première de ces deux contrées le mont Carmel au midi, qui la sépare de la seconde; le mont Liban au nord; la Méditerranée au couchant, et une chaîne de montagnes au levant. L'origine des Philistins et des Phéniciens est encore plus différente que leur position. Ceux-ci, comme nous venons de le voir, étaient Cananéens, et ceux-là descendaient de Mesraïm, frère de Canaan. Sidon, fils aîné de ce dernier, fonda sur la Méditerranée la ville de son nom qui fut longtems la métropole de la Cilicie (2). Quant à Tir, la Genèse ne parle point de sa fondation bien plus ancienne que les tems dont elle nous donne l'histoire,

(1) *Orbis descriptio*, vers 905.

(2) L'Art de vérif. les dates. Chronologie des rois de Tyr.

et antérieure au déluge d'Ogigès. C'est ce que nous apprenons d'Hérodote qui dit (1) : « Je me transportai « à Tir, en Phénicie ; j'y vis un temple superbe de « l'Hercules Tirien ; les prêtres me dirent que ce « temple était aussi ancien que la ville, et qu'il y « avait 2300 ans que cette ville était bâtie. »

Les voyages d'Hérodote sont à peu près de l'an 460 avant notre ère. Donc la fondation de Tir est, selon l'opinion des Tiriens eux-mêmes attestée par l'historien grec, de l'an 2760 avant notre ère (2), c'est-à-dire environ cinq siècles avant le déluge d'Ogigès, et cette assertion n'étonnera pas ceux qui admettent que l'histoire d'Égipte commence cinq mille ans avant notre ère (3).

12. *Nouvelles observations sur la langue phénicienne.*

CXCII. On s'est servi d'un passage d'Isaïe pour prouver que la langue phénicienne était parfaitement conforme au langage des Hébreux (4) ; en effet ce prophète dit (5) qu'il y avait de son tems cinq villes d'Égipte, dont l'une était Héliopolis, qui parlaient la langue de Canaan, et qui juraient par le nom de

(1) Livre II, § 44.

(2) Chronologie d'Hérodote par M. Larcher. p. 129 dans l'édition de 1802.

(3) Voyez dans le Journal des savans pour le mois de septembre 1823, p. 558, le discours prononcé par M. Saint-Martin.

(4) Nouveau journal asiatique. I, 17.

(5) Au chapitre XIX, verset 18, et non au chapitre XVIII, verset 19.

Jéhovah. Ce passage a donné lieu à beaucoup de discussions et d'interprétations différentes, et l'on en a même disputé l'authenticité (1). Rosenmüller l'explique en disant que la langue cananéenne était la langue hébraïque, et que ce nom de cananéenne lui venait soit de ce qu'elle était la même que celle des Phéniciens ou Cananéens, anciens habitans du pays, restés alors à Tir ou à Sidon, soit plus simplement de ce qu'elle était la langue des descendans d'Abraham qui habitaient la terre de Canaan. Ce dernier sens paraît assez naturel, et il est difficile de tirer quelque conclusion d'un passage aussi obscur. D'ailleurs le fait n'aurait rapport qu'au tems d'Isaïe qui vivait sous le règne d'Ézéchias, c'est-à-dire vers l'an 712 avant notre ère (2), plus de huit siècles après Cadmus. Les Juifs de la tribu de Juda chassés de Jérusalem par les Israélites, les Iduméens et les Philistins (3), se réfugièrent peut-être dans les cinq villes d'Égipte désignées par Isaïe, et l'on parla alors dans ces cinq villes la langue de Canaan, comme on y fit les sermens sous le nom sacré de Jéhovah.

M. Sarchi, dans sa nouvelle grammaire hébraïque (4), convient que la langue primitive avait subi diverses

(1) Voyez *Jesajæ vaticinia* avec les Commentaires de Rosenmüller. *Volumen secundum*, *editio secunda*. *Lipsiæ* 1818. p. 36.

(2) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. II, 39. La Biographie Universelle, Art. Isaïe, le fait prophétiser dès l'an 759.

(3) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. Histoire des rois de Juda.

(4) Paris 1828, préface, p. 7.

altérations, et s'était partagée en plusieurs dialectes dès les tems les plus voisins de Phaleg, sous lequel on place la confusion des langues, c'est-à-dire vers l'an 2777 avant notre ère, suivant le calcul de l'Art de vérifier les dates (1). En effet la Genèse dit que, lors de leur dernière entrevue, Jacob et Laban ayant élevé un monument, qu'ils appelèrent monceau du témoignage, c'est-à-dire une pierre gravée, Laban lui donna un nom caldéen, et Jacob un nom hébreu. Rosenmüller en conclut aussi (2) qu'alors on parlait en Mésopotamie une autre langue que dans le pays de Canaan. Or; la séparation de Jacob et de Laban est placée (3) sous l'an 2109 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire 668 ans après la confusion des langues, et près de 1400 ans avant Isaïe. Nous pouvons juger par les altérations successives de nos langues modernes, de celles qu'a dû subir le phénicien dans un aussi long intervalle.

Isidore, évêque de Séville, né à Carthagène vers l'an 570 de notre ère, nous donne une tradition intermédiaire entre Pline et nos grammairiens grecs. Dans son Traité des origines (4), il dit aussi que Cadmus, fils d'Agénor, apporta le premier de Phénicie en Grèce, non pas seize, mais dix-sept lettres grecques, savoir Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ζ, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ, Φ. Lors de la guerre de Troie, continue-t-il, Palamèdes

(1) Avant l'ère chrétienne. Chronologie de l'Histoire Sainte.

(2) *Pentateuchus, volumen primum. editio tertia. Lipsiæ* 1821. p. 497.

(3) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrét. I. 350.

(4) Livre I, chap. 3. Voyez la traduction de ce chapitre dans mon nouveau sistême de Bibliographie Alfabétique, p. 134.

leur ajouta ces trois H, X, Ω. Après lui, Simonides le Milésien ajouta de même les trois autres : Ξ, Θ, Ψ. Pithagore, de Samos, forma le premier la lettre Υ, ce qui fait en tout les vingt-quatre lettres dont se compose l'alfabet grec. Isidore ajoute que les Phéniciens portèrent les lettres de la mer Rouge en Sirie où ils bâtirent la ville de Sidon. *Phéniciens*, dit-il encore, désigne en grec et en latin une couleur d'un rouge éclatant. C'est pour cela, selon lui, que les titres de ce qu'il nomme les livres et de ce que nous appellerions aujourd'hui les manuscrits, sont écrits en cette couleur, parce que les lettres ont commencé chez eux.

L'antiquité de la langue phénicienne n'était donc point contestée par les Grecs, et ne peut l'être par nous. Quant à la forme des lettres, n'ayant point imprimé d'ouvrage phénicien, nous ne l'avons pas fixée. Nous connaissons l'alfabet hébreu, composé de vingt-deux lettres, qui sont toutes des consonnes à l'exception de la première. Celle-ci est la voyelle א, *a*, comme dans l'alfabet grec. Mais en hébreu l'*aleph* n'a point de son particulier; les voyelles de l'alfabet hébreu n'ont commencé à être indiquées par des points que vers la fin du cinquième siècle, époque à laquelle il paraît que l'on inventa cinq voyelles longues, cinq brèves, et quatre très-brèves qui furent désignées par des points (1). L'*aleph* prend le son de la voyelle qui est dessous; ce n'est qu'une aspiration presque insensible : à peine a-t-il un autre son que celui de la

(1) Nouvelle méthode hébraïque, p. 5.

voyelle dont il est accompagné (1). M. de Sacy observe que c'est un avantage, en ce que la prononciation est ainsi mieux notée, l'organe vocal étant obligé d'aspirer avant d'émettre le son d'une voyelle isolée.

L'ordre des lettres de l'alfabet hébreu est d'une haute antiquité, comme le prouvent plusieurs psaumes acrostiches, ainsi que les quatre premiers chapitres des lamentations de Jérémie et le premier chapitre des Proverbes (2). Les Arabes, qui ont aujourd'hui un autre ordre alfabétique, ont conservé l'ordre hébraïque dans la valeur numérique de leurs lettres (3).

On voit que le caractère de l'alfabet hébraïque est tout différent de celui de l'alfabet grec qui énonce toutes les voyelles. La prononciation des Grecs est claire et sonore; elle n'est point gutturale comme celle des Arabes et des Juifs. Si donc les Phéniciens ont enseigné leur alfabet aux Grecs, les lettres phéniciennes doivent ressembler aux lettres grecques et non aux hébraïques.

13. *Travaux des savans sur la langue phénicienne.*

CXCIII. On lit dans une comédie de Plaute un assez long passage en langue punique. Le colonel Valençay, Irlandais, a découvert ou cru découvrir que les fragmens puniques sont littéralement irlandais. Il a traduit le passage suivant : *Handone silli hanum be-*

(1) Grammaire de Sarchi, p. 4. Nouvelle méthode hébraïque. Paris 1708. p. 4.

(2) Grammaire hébraïque de Sarchi. Paris 1828, p. 2.

(3) Je dois cette observation à M. de Sacy.

num silli in mustine, par ces mots : quand Vénus accorde une faveur, elle est presque toujours accompagnée de quelque désagrément (1).

Suivant l'opinion regardée comme la plus probable, il est question dans ce fragment d'un « grand esprit des divinités, et de leur providence (2). » Mais l'interprétation de Bochart est toute différente, comme l'observe M. Münter. Les diverses traductions tentées jusqu'ici d'un texte à peu près impossible à rétablir, sont loin d'atteindre un haut degré de probabilité, même celles de M. Bellermann. Les dix premières lignes publiées en 1815 par l'abbé Mai, dans les fragmens inédits de Plaute, offrent des leçons totalement neuves, et qui rendent nécessaire un nouveau travail (3).

On pourrait consulter, pour le faire, Agius de Soldanis, auteur d'un ouvrage intitulé : *della lingua punica, presentamente usata da Maltesi. In Roma*, 1750 in-8°.

L'abbé Barthélemy, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions (4), donne ses réflexions sur quelques monumens phéniciens et sur les alfabets qui en résultent. Il admet en principe que l'alfabet phénicien n'est qu'une forme de l'alfabet hébreu, ou de l'alfabet samaritain. Il examine les monumens qu'il a

(1) Journal général de la littérature étrangère, février 1829. p. 57.

(2) Bellermann. *Pœnul. act.* V, v. 4, p. 26.

(3) Religions de l'antiquité, trad. de l'allemand. Paris 1829. II, 249.

(4) Paris 1764. XXX, 405.

sous les ieux, avec une grande sagacité, et en déduit trois alfabets (1) qui ne sont pas complets, puisque sur les vingt-deux lettres hébraïques, il en manque deux. Sur les vingt qu'il donne, on assure (2) qu'il y en a une de fautive. Il a pris un *schin* pour un *hé*, et s'est ainsi trouvé réduit à proposer des conjectures peu vraisemblables, en sorte que la gloire de découvrir la véritable interprétation dont il s'était occupé, a, dit-on, été réservée au chanoine Pérez Bayer.

Francisco Pérez Bayer, savant espagnol, chanoine dignitaire de l'église de Valence, a composé une dissertation sur l'alfabet et la langue des Phéniciens et de leurs colonies. Il y cherche à prouver que le langage phénicien était un dialecte de la langue hébraïque, surtout celui de Sidon et de la colonie *Leptis*. Pomponius Méla (3) distingue dans l'Afrique proprement dite deux villes du nom de Leptis: l'une appeléeaujourd'hui *Lenta*, c'est la petite Leptis, indiquée dans la table de Peutinger sous le nom de *Lepteminus:* elle était située sur le bord de la mer, et avait plus d'un mille de tour; l'autre, aujourd'hui *Lebida* au sud-est de Tripoli. Pline la nomme *Leptis altera quæ vocatur magna* (4), et dit ainsique c'était la grande Leptis. Elle fut bâtie par des Phéniciens selon d'Anville (5). Strabon (6) et Ptolémée (7) la

(1) *Id.* p. 427.

(2) Nouveau Journal asiatique. Paris 1828. p 22.

(3) Livre I, chap. 7

(4) *Hist. Natur. lib.* V, *cap.* 4.

(5) Géogr. anc. Abrégée. tome III, pages 71 et 72.

(6) Livre XVII, p. 835, mal cotée 834 dans la traduction française.

(7) Livre IV, chap. 3.

confondent mal à propos avec *Neopolis*, dont la situation est bien différente selon le père Hardouin.

Le chanoine Pérez rend compte de la controverse entre MM. Barthélemy et Swinthon, sur l'alfabet des Phéniciens ; il examine plusieurs médailles et monnaies du tems des colonies phéniciennes dans la Sicile, à Malte, Casterra, Carthage, en Numidie et en Mauritanie; ce qui le conduit à parler des médailles espagnoles, bartalo et bético-phéniciennes. En parlant de cet ouvrage de Bayer, dans les *Éphémérides de Rome*, on dit que « son auteur s'est montré le pre-« mier dans ce genre de littérature. »

En 1781, il publia : *Francisci Perezii Bayerii, archidiaconi Valentini Sc. hispa. infantium Caroli III regis filiorum institutoris primarii de nummis hebreo-samaritanis. Valentiæ edetanorum ; ex officinâ Benedicti Monfortis.*

Dans cet ouvrage, Bayer voulant frayer la route pour l'intelligence des monnaies très-anciennes de l'Espagne, réputées inconnues, parce que personne ne s'était cru assez instruit pour en aborder l'explication, jusqu'à ce que don Louis Vélasquez eût publié son *Essai*, et convaincu que pour bien expliquer les monumens anciens hispano-grecs et hispano-phéniciens, surtout ces derniers, il fallait s'occuper auparavant des médailles *hébraïco-samaritaines*, sujet qui n'avait encore été traité, ni par les rabbins, ni par les écrivains modernes, songea à réunir sur cette matière tous les monumens qu'il pourrait trouver. Ce ne fut pas sans peine, et après bien des années

de travail et de recherches, qu'il parvînt à se procurer trente-une médailles, dont il dut douze hébraïco-samaritaines à M. Savorgniani, qui, avec une rare générosité, lui en fit cadeau, sans consentir à accepter d'autres monumens qu'on lui offrit en échange.

Cet ouvrage fut accueilli par les savans antiquaires de l'Europe avec une faveur extraordinaire. « Qui ne « te louerait pas, » dit M. Woide dans sa réponse, « homme respectable, dont l'érudition consommée est « jointe à tant de douceur et de modestie, que tu « veux t'instruire à l'école de ceux que tu peux enri- « chir des trésors de ton érudition? » M. Barthélemy lui écrivit dans des termes aussi flatteurs (1).

14. *Colonnes des enfans de Seth.*

CXCIV. Nous apprenons de Suidas et de Flavius Joseph qu'il a existé des monumens anté-diluviens. Voici d'abord ce que dit l'historien juif dans son ouvrage sur les antiquités de sa nation (2).

« Lorsque après sa première éducation, Seth fut « parvenu à cet âge où l'on est capable de connaître « le bien, il se donna tout entier à la vertu; et comme « il vécut toujours en homme de bien, il laissa des « enfans qui imitèrent sa conduite. Ils furent tous « vertueux; et comme il ne leur arriva aucun acci- « dent, et qu'ils furent toujours unis entre eux, ils « menèrent jusqu'à leur mort une vie fort heureuse.

(1) L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon. Paris 1827. IV, 368 et 369.

(2) Livre I, chap. 2

« On leur doit la première connaissance des choses « célestes, et de l'ordre qu'elles observent. Adam avait « prédit que le monde périrait deux fois: l'une par « un déluge d'eau, et l'autre par la violence du « feu.

« Les descendans de Seth, dans la crainte que leurs « découvertes ne fussent pas connues, et qu'elles ne « périssent avant de venir à la connaissance des « hommes, élevèrent deux colonnes, une de briques « et l'autre de pierre, sur lesquelles ils les gravèrent; « afin que si la colonne de briques était détruite par « le déluge d'eau, celle de pierre y résistant, on pût « lire ce qui y était gravé, et apprendre qu'on en « avait élevé une autre de briques. La colonne de « pierre subsiste encore aujourd'hui dans le pays de « Siriade. »

Voilà ce qu'a écrit Flavius Joseph, mort l'an 95 de notre ère (1). Croire tout sans preuves, c'est l'effet d'une stupide simplicité; nier tout sans raison, c'est celui d'une orgueilleuse présomption. Que les enfans de Seth aient élevé des colonnes, et qu'ils aient gravé quelque chose sur ces colonnes, le fait est extraordinaire; et l'autorité de Joseph n'est pas assez grande pour nous obliger à le croire. Mais elle l'est assez pour nous empêcher de pouvoir le rejeter avec raison comme une fable, sans en apporter des preuves. La différence qui est entre l'historien juif et les historiens profanes, sur ceux qui firent ériger ces co-

(1) Biographie Universelle. Art. Joseph.

lonnes, et sur le tems auquel elles furent érigées, mérite d'être discutée (1).

Les écrivains profanes ont eu la tradition des grands événemens que rapporte l'Écriture sainte, mais une tradition vague, confuse, et qu'ils ont souvent altérée pour l'appliquer à quelques princes de leur nation ou à quelques traits de leur histoire. L'Écriture ne dit rien à la vérité de ces colonnes; mais la mémoire pouvait s'en être conservée chez les Juifs par tradition, ou même dans quelques-uns de leurs anciens auteurs, dont les ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous. De quelque manière qu'elle se soit conservée, comme Philon rapporte le même fait, on a lieu de présumer que c'était le sentiment général de la nation, que les enfans de Seth avaient élevé des colonnes. Ce que M. Simon (2) prétend que « les Juifs hellénistes voulurent faire voir par ces « prétendues colonnes des enfans de Seth, que l'in« vention des arts, surtout de l'astronomie, venait de « leurs ancêtres et non des Égiptiens, » est une de ces conjectures que ce savant avançait, dit-on, avec d'autant plus de confiance, qu'elles étaient moins soutenables. Les Juifs pouvaient-ils prétendre avoir eu, avant le déluge, des ancêtres différens de ceux des Égiptiens? Noë, suivant eux, n'était-il pas le père commun de l'une et de l'autre nation (3)? Il est vrai

(1) Remarque du Père Gillet sur ce passage de Joseph, p. 136 de sa traduction. Paris 1756.

(2) Bibliothèque critique, tome II, p. 341.

(3) Remarque du Père Gillet, p. 136 et 137.

qu'il n'est pas prouvé que les Juifs crussent à l'universalité du déluge. Lorsqu'ils disaient toute la terre, ils ne parlaient que de la Judée. Cette observation appartient à M. Genoude qui ayant traduit toute la Bible, en connaissait bien le langage (1). Il en donne pour preuve ce passage du prophète Isaïe : « Voici le « tems que le Seigneur fera un désert de toute la « terre; il la dépouillera, il en dispersera les habi- « tans. » Il est même probable que Flavius Joseph qui vient de parler ne crût pas lui-même à un déluge universel. La manière dont il s'exprime au commencement de son histoire le donne à penser, et il ne conteste en aucun endroit les anciennes dinasties d'Égipte rapportées par Manéthon. Il cite toujours avec une grande confiance le témoignage de ce prêtre égiptien. Le raisonnement par lequel M. Simon a été combattu porte donc à faux, et Flavius Joseph peut avoir ici attribué aux enfans de Seth les inventions d'Hermès.

Aussi convient-on que les découvertes astronomiques de ces enfans ont tout l'air d'une fable quoiqu'on n'ait aucune preuve de leur fausseté; mais le père Gillet qui fait cet aveu, ne regarde pas du même œil ce qu'affirme Joseph, qu'Adam avait prédit que le monde périrait par un double déluge. « Car, » ajoute-t-il, « ne trouvant aucune raison de juger fa- « buleux ce qu'il dit de ces colonnes en général, c'est « une conséquence qu'il ait eu un pressentiment d'un

(1) Sainte Bible. Isaie. Paris. 1821, p. 149. chap. XXIV, verset 1.

« déluge d'eau et de feu. Comme la lumière naturelle « ne pouvait pressentir rien de semblable, ce pres- « sentiment était nécessairement l'effet d'une révéla- « tion, soit que Dieu l'ait adressée à Adam, soit qu'il « l'ait adressée à Seth ou à ses enfans (1). »

Ceux qui ont pensé comme Origènes (*art.* CLVIII) que le commencement de la Genèse n'était qu'une belle allégorie, y ont sans doute vu les deux déluges prévus par Adam: le déluge d'eau par lequel débute ce livre, et le déluge de feu figuré par le glaive flamboyant du chérubin qui chasse Adam et Ève du jardin de délices (2).

15. *Colonnes de Thoth ou Hermès.*

CXCV. On désignait par le nom d'*Hermée* des espèces de colonnes chargées d'inscriptions, ou destinées à fixer les limites d'un territoire (3). Il était bien naturel de donner à ces monumens le nom de l'inventeur de toutes les sciences, de tous les arts, et spécialement des premiers caractères de l'écriture (*article* CLXXXVII). J'ai déjà observé que Sanchoniathôn avait puisé dans les écrits d'Hermès dont le véritable nom est Thoth, les fondemens de son histoire. C'est ce que fit aussi Manéthon, ainsi que nous l'apprend George le Sincelle qui après avoir cité sur le

(1) Nouvelle traduction de l'historien Joseph. Paris 1756. I, 137.

(2) Genèse, III, 24.

(3) Platon, dialogue d'Hipparque. Voyez ma note sur la traduction française de ce dialogue.

déluge les historiens Alexandre Polyhistor, Abydène et Apollonios, ajoute : « Il nous reste à citer sur ce « fait Manéthon le Sébennyte, qui, au tems de Pto-« lémée Philadelphe, était prêtre dans un temple pro-« fane des Egyptiens. Manéthon lui-même avoue avoir « puisé ce qu'il en dit dans ce qu'avait écrit Thoth « ou le premier Hermès, en caractères sacrés et en « langue aussi sacrée sur des colonnes placées dans « la terre sacrée connue sous le nom de Sériadique (1). »

On voit que les écrivains profanes, ainsi que le dit Ammien Marcellin (2), ont eu quelque pressentiment d'un déluge, et que pour conserver la mémoire de leurs cérémonies religieuses, ils les firent graver sur des colonnes qu'ils élevèrent dans la Siriade. C'est, à quelque différence près, la même chose que Joseph raconte des enfans de Seth. Cependant on veut que cette crainte d'un déluge qui fit perdre la mémoire des cérémonies religieuses, et qui, pour la conserver, obligea de les graver sur des colonnes, n'ait aucun rapport avec ce que raconte Joseph. Ce fut, selon Manéthon qui nous a transmis ce fait, Thoth, le premier Mercure, qui fit élever ces colonnes, et ce prince est bien antérieur (3) au déluge de Noé. On a conjecturé qu'il était arrivé aux auteurs profanes re-

(1) *Georgii Syncelli Chronographia. Parisiis* 1652 p. 40.

(2) *Lib. XXII. Quos, ut fertur, periti rituum vetustorum adventare diluvium præscii, metuentesque ne ceremoniarum oblitera-retur memoria, penitùs operosis digestos fodinis per tota diversa struxerunt, et excisis parietibus volucrum ferarumque genera multa scripserunt.*

(3) Gillet le dit postérieur ; mais il se trompe évidemment.

lativement à ces colonnes ce que l'on croit leur être arrivé à l'égard de plusieurs événemens rapportés dans l'Écriture Sainte. Ils en ont eu, dit-on, quelque connaissance confuse, et l'ont altérée en voulant rapporter l'érection de ces colonnes à un de leurs rois. Quand Manéthon dit qu'on avait gravé sur des colonnes que la crainte du déluge fesait élever, quelque chose dont on voulait conserver la mémoire, c'est la tradition des Égiptiens; mais lorsqu'il ajoute que ce fut le premier Thoth qui les fit ériger et qui y fit graver les mistères religieux, on peut croire que l'historien n'a fait que hazarder une conjecture propre à faire voir l'antiquité prétendue de sa nation. Ce sont des circonstances qui, aux ieux du père Gillet, peuvent être fausses sans que leur fausseté altère la vérité (1) qu'il reconnaît conséquemment. Mais des reproches qui n'ont point été faits à Manéthon par Joseph plus intéressé à les adresser pour défendre l'honneur de sa nation, peuvent-ils être hazardés par des modernes qui n'ont pas même l'avantage d'avoir conservé l'ouvrage de Manéthon et qui ne peuvent le bien connaître?

Aussi d'autres modernes ont tiré une conclusion bien différente de ce que Joseph ne se concilie pas avec Manéthon ni sur le nom de ceux qui firent élever les colonnes, ni sur ce qui y était gravé, ni enfin sur le tems auquel cet événement a eu lieu. Par une attaque opposée, ils observent la conformité qui est entre les deux historiens sur le pays où les colonnes

(1) Nouvelle traduction, I, 137.

furent placées, et ils en infèrent que le passage de Joseph n'est qu'un plagiat déguisé. Les partisans de l'historien juif répondent que ce n'est nullement sa manière. Il tire, il est vrai, autant qu'il le peut, parti de ce que les auteurs profanes ont écrit sur l'objet qui l'intéresse; mais c'est toujours en les citant et en rapportant ordinairement leurs propres termes. Il peut n'en avoir quelquefois pas bien pris le sens; mais il paraît toujours en avoir rapporté exactement les textes. S'il eût eu en vue ce que Manéthon disait de ces colonnes, il en eût, selon toutes les apparences, parlé comme il fait d'Hérodote et de Strabon; après avoir rapporté ce que dit cet auteur des colonnes qu'il attribue au premier Thoth, il eût observé que ce n'était pas cet Égiptien, mais les enfans de Seth qui les avaient érigées. Loin d'avoir mis Manéthon à contribution lorsqu'il composait le premier livre de ses Antiquités juives, il semble au contraire avoir ignoré que cet historien eût parlé des colonnes érigées par la crainte d'un déluge, ou ne pas s'en souvenir. Car il paraît trop attentif à extraire des auteurs profanes tout ce qui peut de près ou de loin justifier ce qu'il rapporte, ou illustrer sa nation, pour n'avoir pas rapporté ce passage de Manéthon s'il le connaissait ou s'il s'en souvenait.

16. *De la terre Sériadique.*

CXCVI. Ceux des savans à qui ce que Flavius Joseph raconte des colonnes des enfans de Seth, n'a

paru entaché d'aucune apparence de fausseté, ont voulu découvrir la terre sériadique ou de Siriade dans laquelle il dit qu'elles furent placées. Quelques-uns ont cru les trouver en Galgala (1) ou Galgal, lieu célèbre au couchant du Jourdain, environ à une lieue de ce fleuve, et à une pareille distance de Jéricho. Ce fut là que les Israélites campèrent assez long-tems après leur passage du Jourdain. Ce nom lui fut donné à l'occasion de la circoncision que le peuple reçut en cet endroit (2). Nous reviendrons bientôt sur l'opinion qui y place la Siriade de Flavius Joseph.

On a cité Appien pour lui faire dire qu'Alexandre, à son retour de l'Inde, visitait les marais pour faire arroser la terre siriade par l'Euphrates. Or, ajoute-t-on, ne serait-ce point celle où Joseph place les colonnes de Seth? L'Euphrates est un des fleuves qui arrosaient le paradis terrestre; Adam et ses descendans jusqu'au déluge, purent ne pas s'en éloigner beaucoup après qu'ils furent exclus de ce lieu de délices(3). Mais si c'est de ce même événement que parle Appien à la fin du second livre de son histoire des guerres civiles des Romains (4), comme il y a bien de l'apparence, la conjecture tombe, quelque vraisemblable qu'elle puisse paraître. Car il appelle l'endroit où était alors, Ασσυρίδα γῆν; et pour déterminer la meil-

(1) Note du père Gillet sur sa traduction de Joseph. Paris 1756. I, 138.

(2) Dictionnaire de la Bible par Dom Calmet. Genève 1730. II, 473.

(3) Note du père Gillet sur sa traduction de Joseph. I, 138.

(4) II, 153.

leure leçon entre deux manuscrits, Schweighæuser, se servant de ce passage, a rejeté d'après Musgrave, celle que présentent quelques éditions de l'histoire des guerres de Sirie (1), ἐπὶ χρεία τοῦ τὸν Εὐφράτην τὴν Συρίδα γῆν ἀρδονεῖν.

Voici le passage entier qui ne laisse aucun doute à ce sujet dans l'histoire des guerres civiles: « peu de « tems après être entré à Babilone, il s'embarqua « sur l'Euphrates pour se rendre au canal de Palla- « cotta, qui reçoit les eaux de ce fleuve, et les dis- « tribuant dans des étangs ou dans des marais, em- « pêche que ces eaux ne se répandent dans les plaines « de la Sirie et ne la submergent. Il avait, dit-on, « l'intention de retenir les eaux de ce canal par des « digues, et c'était là l'objet de son voyage. »

Gronovius parle de ce canal dans une dissertation *De fossâ ex Euphrate*, qu'il a placée à la fin de son édition d'Arrien sur l'expédition d'Alexandre. Strabon en parle aussi (2). Le lecteur qui voudra se faire une idée bien juste de ce canal, de sa situation par rapport à Babilone et à l'Euphrates, peut consulter la petite carte géographique qui se trouve dans le troisième volume du *Voyage de Néarque*, de Vincent, traduit par Billecocq (3). La *Suite au Voyage de Néarque* (4) renferme des détails précis sur ce canal,

(1) Page 199 de l'ancienne édition, et 620, chap. 56, de celle de Schweighæuser. *Lipsiæ* 1789.

(2) Livre XVI, p. 741 et suivantes.

(3) Page 220.

(4) Page 342 et suivantes.

nommé *Pallacopas*, et non *Pallacotta*, que porte le grec d'Appien. Ces détails prouvent que le canal était destiné à conduire les eaux de l'Euphrates dans le lac nommé aujourd'hui *Meschid-Ali*, et à féconder les terres des campagnes voisines de Babilone. Il faut donc qu'Appien se soit trompé au sujet de son Pallacotta, ou que son texte soit corrompu, puisqu'il dit que ce canal n'avait été creusé que pour empêcher les eaux de l'Euphrates de se répandre dans les plaines qui le bordaient. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est ce qu'il dit de l'intention d'Alexandre, qui voulait faire réparer ce canal, parce que, dans le projet qu'il avait de rendre à Babilone son ancienne splendeur, il fallait en même tems rendre au canal de Pallacopas ses anciennes fonctions, qui étaient d'augmenter le produit des terres par le bienfait de l'irrigation (1). Appien n'a donc rien dit dans ce passage de la terre sériadique.

M. Simon, qui renvoie au pays des chimères ce que l'historien Joseph raconte des colonnes de Seth, prétend que l'ignorance où l'on est de la terre où Joseph dit qu'elles furent érigées est une preuve que le fait est aussi fabuleux que la terre où l'on suppose qu'il est arrivé, est inconnue. On inférerait d'un pareil raisonnement que ce que dit l'Écriture-Sainte, que les vaisseaux de Salomon lui rapportaient une grande quantité d'or de la terre d'Ophir, n'est qu'une fable ; car, malgré les grandes recherches que divers savans

(1) Note de J.-J. Combes-Dounous sur sa trad. d'Appien. Paris 1808. I, 554.

ont faites pour découvrir où était Ophir, on n'a rien encore pu établir de certain sur sa position (1).

Le savant Huet, évêque d'Avranches, prétend avoir fait voir que les colonnes dont parle Joseph, étaient plutôt des tables astronomiques, gravées par les anciens Cananéens sur ces colonnes. Il est vrai que l'illustre savant en parle dans l'ouvrage auquel il renvoie (2), mais sans aucune preuve. Il y avoue s'être bien tourmenté autrefois pour découvrir ce que c'était que cette Siriade ou Sériadique, et pour y trouver ces colonnes; mais que M. Vossius avait été plus heureux que lui, et avait montré que Joseph appelle *Syriade* le lieu qui est appelé *Sehirah* dans le livre des Juges (3); que c'étaient des tables astronomiques, gravées sur ces colonnes par les anciens Cananéens. On lit en effet dans cet endroit qu'Aod, après avoir tué Églon, roi de Moab, qui opprimait les Israélites, s'en alla à Sehirah, ou Seïrath, qui était vraisemblablement vers Béthel ou Galgal, près d'un lieu où il y avait des idoles ou des images, *Pesilim* ou *phesilim, sculpturæ. Pertransivit locum idolorum, undè reversus fuerat, venitque in Seïrath.* Il y a quelque apparence, dit dom Calmet (4), que ces gravures ou ces inscriptions qui étaient à Seïrath sont celles que Joseph a voulu désigner, lorsqu'il a dit qu'il y

(1) Note du père Gillet sur sa traduction de Joseph, I, 138.

(2) Dissertation sur le Paradis terrestre, page 26, Huetiana, page 386.

(3) III, 26.

(4) Dictionnaire de la Bible. Genève 1730. IV, 151

avait dans la *Syriade* des colonnes d'inscriptions qui y étaient dès avant le déluge, et qui avaient été faites par les enfans de Seth. Cette conjecture est proposée et suivie par plusieurs savans, comme Vossius, Huet, et M. de Valois (1).

Cependant le père Gillet se récrie sur cette explication. « Certes, » dit-il (2), « c'est moins un bonheur « qu'une chose bien triste de se faire une illusion « aussi sensible, et se flatter d'une découverte aussi « peu vraisemblable que celle dont M. Huet fait hon- « neur à Vossius. 1° On n'a aucune preuve que (*phe- « silime*) *phesilim*, signifie colonnes, encore moins « tables astronomiques. 2° Quel que soit l'endroit où « se rendit Aod après avoir tué le roi Églon, il était « dans la terre de Canaan, et Joseph n'a jamais ap- « pelé ce pays la terre de Syriade. »

Le mot *phesilim* n'est pas rendu en latin par colonne, mais par *sculpturæ* ou par *idola*. En effet, dans la nouvelle méthode hébraïque par Collombat (3), sa racine signifie *grave, taille,* et le mot veut dire *idole.* Il peut donc servir à désigner les inscriptions dont parle Joseph, et le nom de Seirath donné par le livre des Juges ressemble assez à celui de Σιριάδα employé par Joseph. Eustathe d'Antioche a lu dans son texte Σηιριάδ. C'est sur cette autorité que se fondent Isaac Vossius (4) et Marsham (5) pour établir l'opi-

(1) Voyez le commentaire de Dom Calmet sur la Genèse, ch. VI, verset 13.

(2) Note sur Joseph. p. 139.

(3) Paris 1708, p. 244.

(4) De LXX Interpr. p. 271.

(5) In Canone chron p. 39.

nion (1) adoptée par Huet et Dom Calmet qui me paraît la meilleure.

17. *Passage de Suidas sur les découvertes de Seth.*

CXCVII. On lit dans Suidas un passage où cet écrivain raconte à peu près la même chose que Joseph sur les découvertes de Seth. Il s'exprime ainsi (2): Seth est le nom d'un fils d'Adam sur « lequel on a « dit (3) : les enfans de Dieu s'approchèrent des « filles des hommes, c'est-à-dire des filles de Caïn. Car « les hommes de ce siècle appelaient Seth Dieu (θεὸς), « parce qu'il avait inventé les lettres hébraïques et « les noms des étoiles : ils admiraient de plus l'ex- « trême ferveur de sa piété ; ce fut aussi par cette « raison qu'il fut le premier appelé du nom de Dieu, « de la même manière que le Seigneur dit à Moïse (4) : « — Voilà que je t'ai établi le Dieu de Pharaon. De « même, en parlant des hommes distingués par leur « vertu et par leur esprit, c'est-à-dire en parlant des « juges, il a dit : — Tu ne mépriseras pas les dieux et « tu ne maudiras pas les princes de ton peuple (5). « C'est donc avec raison que les fils de Seth, d'Hénos

(1) *Flavii Josephi Opera*, édit. d'Havercamp. 1726, I, 12.

(2) Art. Σὴθ, III, 305.

(3) Genèse VI, 4.

(4) Exode, VII, 1.

(5) Voyez sur tout ce passage de Suidas Théodoret sur la Genèse, *quæst. XLVII.* S. Paul, épître à Timothée VI, 2, dit qu'il ne faut pas mépriser ses maîtres : et il dit encore dans les Actes des Apôtres XXIII, 5 : Vous ne maudirez point le chef de votre peuple.

« et d'Énoch sont appelés par Simmaque, fils de Dieu « et fils des dieux. Ce sont eux qui vaincus par leurs « passions s'approchèrent des filles de Caïn. C'est de « cet incestueux mélange que naquirent les géans. Ils « étaient robustes et d'une taille élevée, parce qu'ils « descendaient du juste Seth; mais ils étaient mé- « chans et scélérats, parce qu'ils venaient de Caïn, « qui était injuste et impie. »

On voit par ce passage, que Suidas est d'accord avec Joseph sur les découvertes de Seth, et sur ses inscriptions. C'est donc avec justice qu'Alting (1) a cité ces deux écrivains pour prouver qu'il y avait des monumens antédiluviens.

Le récit de Joseph est confirmé par Manéthon, cité par Eusèbe et le Sincelle (2), qui dit que le second Thoth, roi d'Égipte, surnommé Trismégiste, traduisit ou plutôt transcrivit en lettres communes ce que le premier Thot avait autrefois fait graver en caractères hiérogliphiques sur des colonnes qu'il avait fait placer dans la Siriade. On a dit que Joseph n'avait fait que puiser ce fait dans Manéthon; mais il pouvait avoir tiré d'une autre source l'événement qu'il rapporte. M. Valois, dans ses notes sur Ammien Marcellin (3), dont j'ai rapporté le passage (*art.* CXCV), conjecture qu'au lieu de *Syriadicê ghê* qu'on lit dans Manéthon, il faut lire *Syringicê*, de même que dans Ammien Marcellin. Ce dernier historien assure que

(1) Page 15. art. *Monumenta antediluviana.*

(2) Εν Συριαδικῇ γῇ.

(3) Livre XXII, chap. 15.

les Anciens prévoyant un déluge futur, et craignant que la connaissance des cérémonies ne vînt à se perdre, creusèrent des lieux souterrains nommés *Syringas* avec beaucoup de travail, en différens endroits, et gravèrent sur les rochers de ces cavernes, diverses figures d'animaux, qu'ils nommèrent lettres hiérogliphiques. Pausanias (1), dit qu'il y avait des *syringes* ou creux souterrains à Thèbes d'Égipte, de l'autre côté du Nil, assez près de cette statue de Memnon, qui rendait un son harmonieux au lever du soleil.

On voit que ces syringes n'ont aucun rapport aux colonnes de Seïrath dont parle Joseph, et ce que j'ai dit prouve évidemment que l'écriture a été connue avant le déluge. Il peut donc exister des monumens écrits antédiluviens. Il paraît que les caractères de ces monumens sont phéniciens.

18. *Nouvelles observations sur la langue phénicienne.*

CXCVIII. Il faudrait voir l'ouvrage de Pérez Bayer pour connaître le tems auquel ont été frappées les trente et une médailles qu'il a examinées. Lui-même d'ailleurs, ne les donne que pour hébraïco-samaritaines, et non pour phéniciennes. Il ne prétend parler de l'alfabet phénicien que dans la dissertation publiée précédemment (*art.* CXCIII), que l'on ne peut guère en juger par l'extrait que j'en ai donné. Elle se rapporte cependant davantage à une inscription

(1) Livre I, p. 78.

bien antérieure à toutes les médailles dont il parle dans son second ouvrage.

L'inscription phénicienne découverte par don Joseph Galéa ayant précédé l'invention des points, qui n'eut lieu qu'au cinquième siècle de notre ère, (*art.* CXCII), donne une grande latitude pour son interprétation à ceux qui voudront l'expliquer par la langue hébraïque. On peut discuter la valeur des lettres, puisque l'alfabet n'est pas le même que l'alfabet hébreu, et ensuite, la valeur des mots que le nombre des points ajoutés arbitrairement aux lettres rendra fort différente. Il n'est donc pas surprenant que les savans ne se pressent pas d'émettre une opinion sur le sens, et même sur l'authenticité de cette inscription. Au premier abord, l'ordre des colonnes qui la composent, en boustrophédon vertical, qui est sans exemple, peut la rendre suspecte : mais c'est précisément un des argumens par lesquels M. Grongnet, qui m'a envoyé cette inscription de Malte, croit pouvoir prouver la haute antiquité de son monument. On doit inviter les savans à s'en occuper. Le grand nombre des inscriptions phéniciennes déjà trouvées à Malte, doit les y engager, et l'inscription latine jointe à celle-ci la distingue de toutes les autres. Elle est en effet très-remarquable. Je crois devoir placer ici quelques détails sur sa découverte.

Après l'impression des œuvres de Tacite, pour laquelle j'avais composé une chronologie romaine établie sur des principes nouveaux, je reçus la nouvelle d'une découverte importante, qui venait d'être faite

à Malte. Celui qui me la fit connaître est M. l'architecte-ingénieur George Grongnet, que j'avais connu à Rome où il avait dessiné, en 1813, les gravures jointes à un discours dans lequel je rendais compte de mon opinion sur les murs ciclopéens (1). Chargé par l'Académie d'archéologie dont j'étais membre, d'examiner cette question, je prouvai que ces murs étaient véritablement phéniciens, que le nom de saturniens leur appartient en Italie, et qu'on peut les appeler ciclopéens en ce sens, que les murs et les ciclopes sont contemporains; et qu'il faut remonter au-delà des époques historiques, pour trouver les uns et les autres dans un état florissant.

C'est ce que confirme la découverte faite à Malte au mois de mai 1826. En creusant un puits dans sa maison de campagne, située dans l'endroit le plus élevé de l'île, don Joseph Galéa, prêtre maltais, que j'avais aussi connu à Rome, a découvert une pierre gravée en caractères phéniciens, qui démontrent en quelque sorte que cette île appartenait à l'ancienne Atlantide, submergée dès le tems du fameux déluge d'Ogigès (2). Cette pierre a été transportée à Paris, chez moi, où elle est encore, et j'en ai fait lithographier l'inscription avec la plus grande exactitude. Outre les caractères phéniciens dont M. l'ingénieur m'a envoyé une explication, on lit au côté droit de

(1) Discours sur les murs saturniens ou cyclopéens. Rome, 1813.

(2) J'en ai donné la preuve dans le neuvième volume de mes Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du Globe, tome IX, page 270. Ce volume porte le titre particulier de : *Histoire et théorie du déluge d'Ogigès*. Paris 1809.

cette pierre, c'est-à-dire sur son épaisseur latérale de seize centimètres, en caractères romains antiques, qui sont du tems de la seconde guerre punique, ce qui suit :

T. SEMPRON. COS. HOC. MAGNI. ATHLANTIS. ET. SOUBMERSÆ. ATHLANTIDIS. RELIQUIOM. VEDIT. EIDEMQ. SERVARI. COERAVIT. AN. UR. DXXXVI. OLYMP. CXL. AN. III.

« Le consul Tiberius Sempronius a vu ce reste du « grand Athlas, et de l'Athlantide submergée, et il a « eu soin que ce reste fût conservé, l'an de Rome « 536, an 3 de l'olympiade 140. »

Or, nous savons par Tite-Live (1) que l'an 218 avant notre ère, le consul Tiberius Sempronius Longus prit l'île de Malte, qui appartenait aux Carthaginois; Diodore de Sicile (2) nous apprend qu'elle était une colonie des Phéniciens.

L'an 3 de l'olimpiade 140 a commencé le 2 juillet de l'an 218 avant notre ère, et fini le 19 juillet de l'an 217 (3). Ainsi c'est dans ses six premiers mois qu'a eu lieu la prise de l'île de Malte, l'an 536 de Rome.

L'inscription latine est donc parfaitement conforme à l'histoire et à la chronologie. Quant à l'inscription phénicienne, j'observerai ici que dès l'an 1819, on a trouvé à Cirène, en Afrique, une autre inscription bilingue en phénicien et en grec. Je l'ai fait aussi

(1) XXI, 51.

(2) Biblioth. hist. V, 12 dans l'édition de Wesseling.

(3) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. Paris 1819; III, 210.

lithographier. Elle a déjà été publiée à Halle, en 1825, par le savant Gésénius qui a essayé d'en donner l'explication. Mais son interprétation est évidemment défectueuse. M. Hamaker, qui a reproduit ma lithographie dans son ouvrage sur la langue phénicienne (1), a fait voir combien la traduction de Gésénius est défectueuse, et en a donné une autre beaucoup meilleure, mais qui peut encore être perfectionnée. Je crois celle que m'a donnée M. le baron Silvestre de Sacy plus exacte. Les caractères de l'inscription étant les mêmes que ceux de la pierre athlantique, peuvent servir à faire comprendre celle-ci. Mais puisque l'on a eu tant de peine à parvenir à une explication satisfesante de l'inscription bilingue, on peut juger par là de l'extrême difficulté que doivent trouver les savans à comprendre une inscription bien plus longue et infiniment plus difficile à expliquer.

19. *Utilité de la science des étimologies.*

CXCIX. Après cette digression, un peu longue, je reviens au sujet de ce paragraphe, qui est l'utilité de la science des étimologies. J'ai fait voir jusqu'où et comment on pouvait en faire usage pour éclaircir les obscurités de l'histoire et même pour recouvrer une langue perdue, afin d'expliquer nos anciens monumens.

Si, malgré ce qui vient d'être dit pour montrer l'utilité de cette étude, quelqu'un la méprisait encore,

(1 *Miscellanea Phœnicia. Lugduni Batavorum.* 1828 p. 108.

on pourrait lui citer l'exemple des Leclerc, des Leibnitz et de l'illustre Fréret, un des savans qui ont su le mieux appliquer la philosophie à l'érudition. J'exhorte aussi à lire les mémoires de M. Falconet sur les étimologies de la langue française (1), et surtout les deux mémoires que M. le président de Brosses a lus à la même Académie, sur les étimologies; titre trop modeste, puisqu'il s'y agit principalement des grands objets de la théorie générale des langues, et des raisons suffisantes de l'art de la parole. Il avait bien voulu les communiquer à M. Turgot, qui a composé l'article ÉTYMOLOGIE dans l'*Enciclopédie* (2). Mais on fera bien de lire l'ouvrage même du président de Brosses, imprimé sous le titre de *Traité de la Formation mécanique des Langues* ouvrage plein de sagacité et d'idées philosophiques sur l'origine et les principes du langage.

Je conclurai cet article en disant avec Quintilien : *Ne quis igitur tàm parva fastidiat elementa..... Quià interiora velut sacri hujus adeuntibus apparebit multa rerum subtilitas, quæ non modò acuere ingenia, sed exercere altissimam quoque eruditionem possit.* « Que personne donc ne méprise des détails « aussi minutieux, sous prétexte qu'ils présentent de « trop grandes subtilités à ceux qui veulent s'intro- « duire dans l'intérieur de cette espèce de sanctuaire; « parce que non-seulement ils sont propres à exercer

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres t. XX.

(2) Encyclopédie. Art. Étymologie.

« l'esprit, mais que l'on peut même y développer « l'érudition la plus profonde. »

Je ne crois donc pas superflu de placer ici une bibliographie des livres composés sur l'origine et la formation des langues.

CHAPITRE VIII.

Traités sur l'origine et la formation des langues.

§. I. En langue française.

CC. Trésor de l'Histoire des Langues de cest univers; contenant les origines, beautés, perfections, décadences, mutations, changemens, conuersions et ruines des langues hébraïque, chananéenne, samaritaine, chaldaïque, syriaque, égyptienne, punyque, arabique, sarrasine, turquesque, persane, tartaresque, africaine, moresque, éthiopienne, nubienne, abyssine, grecque, arménienne, seruiane, esclauonne, georgiane, jacobite, cophtite, hetrurienne, latine, italienne, cathalane, hespagnole, alemande, bohemienne, hongroise, polonoise, prussienne, poméranienne, lituanienne, vualachienne, liuonienne, russienne, moschouitique, gothique, nortmande, francique, finnonienne, lapponienne, botnienne, biarmienne, angloise, indienne orientale, chinoise, japonoise, javienne, indienne occidentale, guineane nouuelle, indienne des Terres-Neuues, etc.; les langues des animaux et oiseaux. Par M. Claude Duret,

Bourbonnois, président à Moulins. — Imprimé à Cologny par Mathieu Berjon, et se vend chez Jean Gesselin, rue Saint-Jacques, à l'Aigle-d'Or, et en sa boutique au Palais, en la gallerie des Prisonniers, 1613, avec privilège du roy, *in-4°*.

Cette faute d'impression guineane *nonuelle* pour *nouuelle* est dans le texte. J'ai un exemplaire de cette édition dans ma bibliothèque.

Id., Yverdon, 1619, *même format*.

Cet ouvrage n'a eu qu'une seule édition, et les exemplaires ne diffèrent que par le frontispice. Il ne parut que trois ans après la mort de l'auteur, arrivée le 17 septembre 1611, et ce fut Florimonde Berger ou Bergier, son épouse, qui en remit elle-même le manuscrit à Pyrame de Candolle pour l'imprimer. Claude Feydeau en fit la préface, qui n'est autre chose qu'un panégirique de Duret. Le frontispice annonce l'histoire de cinquante-cinq langues; et dans ce nombre ne sont pas comprises les langues des animaux et des oiseaux. L'ouvrage est divisé en 89 chapitres. L'auteur traite d'abord de l'origine des langues, et la fixe au miracle de la tour de Babel; il parle ensuite de l'hébreu, du grec et du latin; ce qu'il dit des langues modernes de l'Europe est très-superficiel. Le chapitre de la langue française est le plus court de tout le volume; mais Duret y annonce le projet d'en écrire à part. On trouve dans cet ouvrage des choses très-singulières : par exemple, au chapitre 87, l'auteur dit que les Hébreux écrivent de droite à gauche, pour imiter le mouvement du premier ciel; les Grecs

et les peuples modernes, de gauche à droite, en suivant le mouvement du second ciel; et les Indiens de haut en bas, parce que la nature a donné aux hommes la tête haute et les piés bas. Dans un autre chapitre, intitulé : « Des premiers Livres du Monde, » il parle d'un volume composé par l'ange Raziel, gardien d'Adam, que les juifs du Levant possédaient encore de son tems. Le chapitre relatif aux langues des animaux ne remplit pas son titre; mais l'auteur y raconte, comme une chose certaine, que, sous le règne de Henri II, on voyait à la Cour un perroquet qui récitait distinctement plusieurs psaumes en français. Ces exemples suffisent pour prouver que Duret manquait entièrement de critique, et que Reiske n'avait pas tort de qualifier l'ouvrage de rapsodie; mais qu'au travers de contes ridicules, on ne saurait nier en même tems qu'il n'y ait des choses vraiment curieuses et beaucoup de savoir (1).

CCI. Harmonie étymologique des langues, où se démontre que toutes les langues sont descendues de l'hébraïcque par Estienne Guichart. Paris, 1606, *in*-8° de près de mille pages.

Id., *ibidem*, 1610, 1618 ou 1619, *même format*.

Ces deux éditions sont également recherchées. L'ouvrage est curieux, et prouve une érudition peu commune. L'auteur convient que les langues modernes sont formées du grec et du latin, auxquels on doit

(1) Biographie Universelle. Paris 1814. t. XII. art. Duret, par M. Weiss. J'ai rectifié d'après mon exemplaire, quelques inexactitudes.

recourir pour connaître les étimologies; mais, partant du principe que l'hébreu est la plus ancienne de toutes les langues, il en conclut que le grec et le latin en sont dérivés, et, par conséquent, que c'est dans l'hébreu qu'on trouve la racine primordiale de tous les mots mis en usage (1). Long-tems avant la composition de cet ouvrage, Isidore, évêque de Séville, avait dit que les lettres latines et grecques tiraient leur origine des lettres hébraïques (2); mais c'est en ajoutant que les Phéniciens avaient les premiers trouvé l'usage des lettres grecques, en sorte que l'auteur ne distingue nullement les Phéniciens des Hébreux qu'il regarde comme le même peuple. Il dit que les lettres des Hébreux furent employées d'abord par Moïse pour écrire la loi; et que celles des Siriens et des Caldéens avaient été adoptées par Abraham. Mais il observe que ces dernières s'accordent avec les hébraïques par le nombre, par le son, et n'en diffèrent que par l'écriture. Toute l'antiquité a rendu hommage à l'ancienneté de l'écriture égiptienne (*art.* CXC). Au reste, le savant père Thomassin a adopté le sistème de Guichard, sur lequel, dit Goujet, il a même enchéri. « Je consens, » ajoute Goujet « que « l'hébreu ait donné naissance à la plupart des lan- « gues; mais il a passé par bien des bouches avant de « venir jusqu'à nous, et il s'agit de l'origine immé- « diate que Guichard n'indique pas. Son ouvrage est « donc d'une très-médiocre utilité. »

(1) Biographie Universelle. Paris 1817. t. XIX. p. 68. art. Guichard.

(2) Nouveau sistême de Bibliographie alfabétique. p. 133 et 134.

CCII. Traité des Langues, et en particulier de la Langue française, par J. Frain du Tremblay. Paris, 1703, *in*-12.

Id., Amsterdam, 1709, *in*-12 (1).

Ce livre est utile, quoique peu profond (2).

CCIII. Théorie nouvelle de la parole et des langues, (par Claude-Saintin Le Blanc, avocat). Paris, Mérigot, 1750. *in*-12.

Quelques-uns, dit alors le Journal des savans (3), attribuent à l'abbé Girard, la *Théorie des langues*, excellent livre qui vient d'être publié par M. Le Blanc, que l'on dit avoir hérité des papiers du défunt, et non de ses lumières (4). L'abbé Girard, mort le 4 février 1748, avait publié, l'année précédente 1747, une grammaire française, qu'il avait intitulée : « La « parole réduite en méthode conformément aux lois « de l'usage (5). » On voit que la Théorie des langues est la généralisation de ce sistème.

CCIV. La Mécanique des Langues, ou l'Art de les enseigner, par Pluche. Paris, 1751, *in*-12.

Cet ouvrage a été traduit en latin par l'auteur. (Voyez ci-après, l'art. CCLII). Après avoir traité successivement de l'origine et de la formation des langues, l'abbé Pluche cherche à démontrer que, sans trop s'écarter du mode d'enseignement adopté dans

(1) Manuel du libraire, par Brunet. Paris 1820. t. IV, p. 181.

(2) Biographie Universelle, Paris 1816. t. XV, p. 424.

(3) Édition de Hollande, novembre 1750, p. 223.

(4) Dictionnaire des ouvrages anonymes, par M. Barbier. Paris 1824. III, 321.

(5) Biographie Universelle. Paris 1816. XVII, 451

les collèges, il est possible d'obtenir plus de progrès des élèves, en les familiarisant davantage avec les bons auteurs par l'explication et la traduction. Cet ouvrage, qui a été critiqué par Maltor, professeur d'humanités au collège de Beauvais (1), offre des idées saines, des rapprochemens ingénieux, et ne s'écarte pas beaucoup du sistème de Dumarsais, si bien développé par Radonvilliers (2). Voyez ci-après l'article CCLVI.

CCV. Élémens primitifs des langues, découverts par les comparaisons des racines de l'hébreu avec celles du grec, du latin et du français, par l'abbé Bergier. Paris, Brocas, 1764, *in*-12 (3).

Cet ouvrage a commencé la réputation du théologien célèbre qui l'a composé.

CCVI. Traité de la formation méchanique des langues, et des principes physiques de l'étymologie, par le président de Brosses. Paris, Saillant, 1765. 2 *vol. in*-12.

Cet ouvrage a été réimprimé en l'an IX (1801). Il est plus estimé des étrangers que des Français. On y trouve beaucoup de recherches neuves et profondes, des hipothèses et des aperçus ingénieux; mais il n'est pas exemt de cet esprit de sistème qui semble s'attacher à tous ceux qui cherchent l'origine des choses, et qui s'occupent de la science étimologique. Le pré-

(1) Voyez le Mercure de février 1753.

(2) Biographie Universelle. Paris 1823. XXXV, 91

(3) Manuel du libraire, par Brunet. t. IV. p. 182

sident de Brosses avait préparé une nouvelle édition de cet ouvrage augmenté d'un volume (1).

CCVII. Essai sur l'origine et l'antiquité des langues (par J. B. Perrin). Londres, Vaillant, 1767, *in*-12 (2).

CCVIII. Bibliothèque grammaticale abrégée, ou nouveaux mémoires sur la parole et sur l'écriture, par Changeux. Paris, 1773. *Petit in*-8°.

Ce recueil est composé de neuf mémoires relatifs à la grammaire générale, aux méthodes de grammaire philosophique, ou langue universelle, etc. On y trouve des idées justes, mais trop peu développées. Le huitième, sur la *logomancie*, ou art de connaître les hommes par leurs discours, et le neuvième sur la prosodie, sont assez curieux (3).

CCIX. Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues (par l'abbé Copineau). Paris, Ruault, 1774. *in*-8° (4).

CCX. Dissertation sur les différens moyens dont les hommes se sont servis pour exprimer leurs idées, par Maupertuis, *in*-8°. (5).

CCXI. Réflexions philosophiques sur l'origine des langues, et la signification des mots, par M. de Maupertuis, *in*-12 (6), et *in*-4°.

(1) Biographie Universelle. Paris 1812 t. VI, p. 34.

(2) Dict. des ouvrages anonymes par M. Barbier, Paris 1822. I, 439.

(3) Biographie Universelle. Paris 1813. VIII, 41.

(4) Dict. des ouvr. anon. I, 440.

(5) Bibliothèque de Lyon. t. I, p. 181.

(6) Manuel du libraire, par Brunet. t. IV, p. 182.

Ces réflexions sont souvent exprimées en langage algébrique.

CCXII. Réflexions philosophiques sur l'ouvrage de M. de Maupertuis, de l'origine des langues, par M. Turgot *in*-8° (1).

Turgot était encore sur les bancs de la Sorbonne, quand il composa cette réfutation qui a été conservée dans le second volume de ses œuvres (2).

CCXIII. Essai sur l'origine des langues, par J. J. Rousseau. *in*-4°.

On a vu plus haut, à l'article CCV, quelle était l'opinion de cet auteur éloquent.

CCXIV. De l'homme intellectuel et moral, ou de la nature du langage en général, par Rivarol, *in*-8°.

On a du même auteur : de l'Universalité de la langue française. Berlin, 1784, *in*-8°.

Ce discours qui partagea le prix proposé par l'Académie de Berlin, en 1784, valut à Rivarol de nombreux éloges, l'estime de Buffon, et les remerciemens du Grand Frédéric. La chancellerie de Berlin mit cet ouvrage à côté de ceux de Voltaire, dans une lettre officielle signée du roi. Toutes les Académies auraient été heureuses de le couronner; mais il est peut-être plus piquant et plus juste que ce soit un corps étranger qui ait fait rendre un si éclatant hommage à la langue de notre patrie (3).

(1) Biblioth. de Lyon. I, 181.

(2) Biographie Universelle. Paris 1820. t. XXVII, p. 536 art. Maupertuis.

(3) Biographie Universelle. Paris, 1824. XXXVIII, 142.

CCXV. Réflexions sur la nature, l'origine et les principes des langues anciennes et modernes, par l'abbé Arnaud. *in*-8°.

CCXVI. Discours sur les langues, par l'abbé Arnaud. *in*-8° (1).

CCXVII. Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes, ou prospectus de l'ouvrage intitulé : La Langue primitive conservée, par Le Brigant. Paris, 1787, *in*-4°.

Ce prospectus, qui forme à lui seul un volume assez curieux, fixa, lorsqu'il parut, l'attention générale. Le Brigant fait dériver toutes les langues du celtique. Pour appuyer son opinion par des exemples, il extrait plusieurs passages de la Genèse, notamment celui-ci, qui a été donné pour modèle du sublime : « Dieu dit : « Que la lumière se fasse; et la lumière se fit. » Il présente successivement cette phrase dans les langues hébraïque, caldéenne, siriaque, arabe, persane, grecque, latine, française, et la compare à la même phrase traduite en celtique. Il prétend établir, dans des chapitres séparés, les rapports existans entre la langue celtique et le chinois, le sanscrit, le galibi ou langue des Caraïbes, et l'idiòme de l'île de Taïti. Mais ses étimologies sont, pour la plupart, forcées, et son sistème devient absurde par l'extension qu'il lui donne. Gébelin et la Tour d'Auvergne furent ses élèves : il voyait partout du celtique. Gébelin, et le chevalier d'Oraison imaginèrent un jour de lui dire que d'un des ports de France était arrivé à Paris un

(1) Bibliothèque de Lyon. I, 181.

jeune insulaire de l'Océanique, et que personne ne pouvait comprendre son langage. On convint de le faire voir à Le Brigant. Ce jeune insulaire n'était qu'un Parisien à qui l'on avait enseigné quelques mots forgés par Gébelin, et qui n'appartenaient à aucune langue. Au jour fixé, devant une société nombreuse, le jeune homme s'adressant à Le Brigant, prononça les mots convenus, et Le Brigant disait à l'assemblée : « Il me dit : Bonjour, comment vous portez-vous? » Tandis qu'il continuait de l'écouter et de le traduire sans aucune hésitation, l'assemblée partit d'un éclat de rire. Le Brigant fut instruit du tour qu'on lui jouait, et s'écria avec emphase : « Mes-« sieurs, sachez qu'il n'y a, et qu'il ne peut y avoir « dans l'univers un mot qui ne soit celtique; » et dès lors il fit graver un cachet dont il se servit pour sa correspondance, et qui portait pour inscription : *celticâ negatâ*, *negatur orbis* (1). « Celui qui nie la « langue celtique, nie l'existence du monde. »

CCXVIII. Observations sur un ouvrage de M. Jamgrane, jurisconsulte anglais, ayant pour titre : De l'Origine des sociétés et du langage. Paris, 1788.

Ces observations sont encore de M. Le Brigant (2).

CCXIX. La Clef des langues, ou Observations sur l'origine et la formation des principales langues qu'on parle et qu'on écrit en Europe, par Ch. Denina. Berlin, 1804 et 1805. 3 *vol. in*-8°(3).

(1) Biographie Universelle. Paris 1812. t. V, p. 598.

(2) *Id.* p. 599.

(3) Manuel du libraire, par Brunet. Paris 1820. t. IV, p. 182.

Des dissertations que l'auteur avait lues à l'Académie de Berlin, et qui étaient imprimées dans les mémoires de cette société, 1783—86, ont été refondues dans cet ouvrage (1).

CCXX. Fragment sur les causes de la parole, par Du Marsais. *in*-8° (2).

Cet opuscule a été réimprimé à la fin du troisième volume des œuvres de Dumarsais, imprimées en 1797, et n'y occupe que 26 pages. Les exemples y sont puisés dans la langue française et dans la langue latine.

CCXXI. Essai analytique sur le langage et l'entendement, l'écriture et la lecture, par A. Suremain Missery. Paris, 1801, *in*-8°.

CCXXII. Recherches philosophiques sur le langage des sons articulés, par G. Dépérat. — Réflexions sur les divers sistèmes de versification, par le même. — Du Principe de l'harmonie des langues, de leur influence sur le chant, et sur la déclamation, par le même. Paris, 1803-1806. 3 parties en un vol. *in*-4°.

CCXXIII. Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples, ouvrage accompagné de planches soignées et très-étendues, précédé d'un coup d'œil rapide sur l'histoire du monde, entre l'époque de la création et l'ère de Nabonassar, et de quelques idées sur la formation de la première de toutes les écritures, qui exista avant le déluge, et qui fut hiéroglyphique, par M. de Pa-

(1) Biographie Universelle. Paris 1814. t. XI, p. 77.
(2) Bibliothèque de Lyon. t. I, p. 181.

ravey, membre du corps royal du génie des Ponts-et-Chaussées, de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, et l'un des fondateurs de la Société Asiatique de France. Paris, Treuttel et Wurtz, libraires, — Dondey-Dupré, —Merlin, 1826. 144 *p. in-*8° *avec sept planches.*

Ce volume, dédié par l'auteur à M. le duc de Doudeauville sous la date de Paris, le 6 septembre 1826, contient une introduction où l'auteur, confondant toutes les nations anciennes en une seule, veut que la Genèse nous donne l'histoire de la Chine et celle de l'Égipte, ainsi que celle de l'Assirie et de la Perse. Il ne reconnaît aussi que pour une seule écriture les hiérogliphes et l'écriture alfabétique. Il retrouve la langue hébraïque dans celle des Bas-Bretons. En un mot il aime mieux imaginer l'histoire, que l'étudier. Dans son ouvrage, il ne s'occupe qu'à développer ce qu'il y a dans son introduction. Il veut que les caractères des Chinois soient les *quipos* des Mexicains et l'écriture des briques de Babilone. On doit lui reconnaître une très-grande érudition, et une vaste lecture; mais tout cela n'a malheureusement été employé que pour son sistème, en sorte qu'il serait fort difficile de le suivre dans ce chaos. Ses planches sont bien gravées, mais dans le même esprit. L'ouvrage dont il va être question, avait développé long-tems auparavant à peu près les mêmes idées. Il peut être regardé comme ayant fourni les principes de celui-ci.

Traité sur l'origine et la formation des langues, par M. Court de Gébelin.

CCXXIV. J'ai cru devoir faire un article à part pour les ouvrages de M. Court de Gébelin qui s'est occupé plus particulièrement de ce sujet.

Ce fut à l'âge de quarante-huit ans, après avoir long-tems analisé les connaissances humaines, et discuté tous les objets qui devaient entrer dans la composition de son grand ouvrage, intitulé LE MONDE PRIMITIF, analisé et comparé avec le monde moderne, que Court de Gébelin se détermina à en publier le plan détaillé. Ce prospectus a pour titre :

Plan général et raisonné des divers objets des découvertes qui composent le monde primitif, etc. Paris, 1772, *in*-4°.

Jamais projet aussi vaste n'avait été tenté par un seul homme. Aussi d'Alembert demanda s'il y avait quarante hommes pour exécuter un tel plan, et les rédacteurs du *Journal des savans* doutèrent qu'une société des plus savans hommes de toutes les nations, qui sauraient toutes les langues, qui auraient sous les ieux tous les monumens, pût y réussir.

CCXXV. Cet ouvrage parut successivement, de 1773 à 1784, à Paris, en 9 volumes *in*-4°, avec des planches, sous ce titre :

Le Mécanisme de la parole, l'existence d'une langue primitive, l'origine, la filiation des langues, la recherche des étimologies, d'après l'idée fonda-

mentale que la langue primitive ne fut pas arbitraire, qu'elle se composa d'un certain nombre de sons et d'intonations naturelles qui se retrouvent dans les idiômes de tous les peuples, et qui ont chez tous le même sens, dans les divers mots qu'ils ont créés suivant leurs besoins; les principes de l'écriture hiérogliphique et de l'écriture alfabétique, l'explication, par le moyen de cette clé, de tous les mistères allégoriques de l'antiquité, et la chronologie qui lie les tems historiques aux tems fabuleux; tels sont les nombreux objets dont l'exposition et la discussion devaient composer cet immense ouvrage. L'analise suivante fera voir comment l'auteur a réalisé ces espérances (1). Elle suffira pour donner l'idée de la diversité et de l'immensité des recherches de l'auteur.

CCXXVI. Premier volume, connu sous le nom d'ALLÉGORIES ORIENTALES.

Gébelin y fait voir comment il veut traiter la mithologie qu'il regarde comme une allégorie suivie. Prenant pour texte le fragment de Sankhoniathôn, conservé par Eusèbe, il cherche à prouver que Saturne qui dévore ses enfans représente l'inventeur de l'agriculture; Mercure, avec son caducée, celui de l'astronomie et du calendrier; Hercules, les travaux des champs répartis suivant les douze signes du zodiaque, emblème des douze travaux de ce héros. Pour ramener l'antiquité à son sistème, Gébelin n'a pas toujours interprété fidèlement Sankhoniathôn, dont

(1) Biographie Universelle. Paris 1813. t. X, p. 106 et 107. art. Court.

il altère même quelquefois le texte. Ce sistème, au surplus, se rapproche de celui de Blackwell; mais il est moins ingénieux (1).

Le titre de ce premier volume est:

Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne; considéré dans son génie allégorique et dans les allégories auxquelles conduit ce génie; précédé du plan général des diverses parties qui composeront ce monde primitif; avec des figures en taille-douce, par M. Court de Gébelin, de la société économique de Berne, et de l'Académie royale de la Rochelle. A Paris, chez l'auteur, rue Poupée, maison de M. Boucher, secrétaire du roi. Boudet, imprimeur-libraire,—Valleyre l'aîné, imprimeur-libraire. Veuve Duchesne, libraire,—Saugrain, libraire,—Ruault, libraire,—1773, avec approbation et privilège du roi, *in*-4°.

L'ouvrage est dédié à M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État. Le plan contient 174 pages, et avait déjà été publié séparément (*art.* CCXX); le texte en contient 278; le tout est de l'imprimerie de Valleyre aîné. L'impression est correcte, et les gravures fort bien faites. J'ai lu avec soin l'article de Mercure ou Thot que l'auteur confond entre eux et avec Hermès. Dans les 47 pages in-quarto dont il est composé, il n'est pas seulement question des ouvrages attribués à Hermès par Clément d'Alexandrie, de ceux qui ont été publiés sous son nom, ni de l'himne d'Homère en l'honneur de cette divinité

(1) Biogr. Univ. p. 108.

grecque. Le sistème allégorique auquel l'auteur s'attache exclusivement, se prête à tout. Mais les témoignages historiques doivent aussi être étudiés et appréciés. Il faut connaître l'histoire ancienne quand on veut découvrir le monde primitif, et l'auteur ne paraît pas en avoir eu seulement l'idée.

CCXXVII. Second volume. Grammaire universelle.

Suivant Gébelin, la parole est née avec l'homme; elle lui a été donnée par la nature : ainsi les règles qui en dirigent l'usage ne sont point arbitraires; ce ne sont que des modifications de principes immuables. De cette grammaire générale ou universelle, devaient découler les grammaires comparatives des différentes langues, et il prend pour exemple les grammaires chinoise et latine.

CCXXVIII. Troisième volume. Histoire naturelle de la parole, ou Origine du langage et de l'écriture.

Tout mot a eu sa raison prise dans la nature. C'est sur cette base que Gébelin fonde l'art étimologique. Suivant lui, les voyelles représentent les sensations, et les consonnes les idées. Passant de là à l'écriture, il pense qu'elle a d'abord été hiérogliphique, mais qu'ensuite les peuples commerçans en ont tiré l'alfabet, en sorte que chacune des lettres qui le composent représente un objet pris dans la nature.

CCXXIX. Quatrième volume. Histoire du calendrier :

Il partage cette histoire en trois parties : civile, religieuse et allégorique, suivant la méthode employée dans le premier volume.

CCXXX. Cinquième volume. Dictionnaire étymologique de la langue française, précédé d'un discours préliminaire contenant un précis de l'histoire de cette langue.

CCXXXI. Sixième et septième volumes. Dictionnaire étymologique de la langue latine.

Cette partie de l'ouvrage de Gébelin est une de celles où les écarts de son imagination sont le plus à découvert. Rien de plus arbitraire, et quelquefois de plus ridicule, que les étimologies qu'il propose, défaut inévitable de tout rechercheur de langue primitive.

CCXXXII. Huitième volume. Le monde primitif considéré dans divers objets concernant l'histoire, le blason, les monnaies, les jeux, les voyages des Phéniciens autour du monde, les langues américaines, ou dissertations mêlées.

C'est une espèce de *miscellanea* composé de huit pièces, dans lequel Gébelin présente le fruit de ses recherches et souvent de ses rêveries. Un des morceaux les plus saillans est l'histoire de Nabuchodonosor. Dans le cinquième, il veut prouver que le jeu des tarots nous est venu des Égiptiens, dont il représente le calendrier. Dans le septième, il réunit plusieurs critiques que l'on avait faites de son ouvrage, entre autres la LETTRE DE FRÈRE PAUL, HERMITE, par Gudin de La Brunellerie, qui parut dans le *Mercure* de janvier 1780 (1). Il y insère aussi les réponses

(1) On la trouvera ci-après à l'article CCXXXVIII, avec la réponse insérée dans le Mercure.

que ses amis firent paraître, soit dans le *Mercure*, soit dans le *Journal des Savants*. Ce volume est terminé par l'analise d'un ouvrage publié en Italie, intitulé : Les Devoirs. C'est un résumé de la doctrine des économistes. Toutes ces différentes parties sont rattachées à son plan général par un discours préliminaire, dans lequel, après avoir fait une récapitulation rapide de tout ce qu'il a déjà exécuté, il indique ce qui lui reste à faire: on y voit qu'il n'était encore parvenu qu'au tiers de son entreprise, et que trente volumes ne suffiraient pas pour l'achever dans les proportions du plan.

CCXXXIII. Neuvième volume. Dictionnaire étymologique de la langue grecque.

Les mots y sont expliqués en français, au lieu que jusque-là, dans tous les autres Dictionaires, ils l'étaient toujours en latin. L'ouvrage de Gébelin, très-peu lu aujourd'hui, ne conserve plus guère de partisans que parmi les amateurs de sistèmes et de rêveries; il en résulte qu'une longue étude et un travail opiniâtre ne suffisent pas toujours pour réussir dans la carrière de l'érudition, et qu'une fois embarqué dans le vague des conjectures, on parvient rarement à connaître la vérité (1).

CCXXXIV. Sentant lui-même combien des discussions, souvent prolixes, devaient fatiguer ses lecteurs, Gébelin fit un abrégé des second et troisième volumes de son grand ouvrage, sous le titre suivant :

(1) Biographie Universelle. Paris 1813. t. X, p. 108 et 109 art. Court.

Histoire naturelle de la Parole, ou Précis de l'origine du Langage et de la Grammaire universelle, extrait du Monde Primitif par Court de Gébelin. Paris, 1776, in-8°. Une nouvelle édition de cet ouvrage a été imprimée avec un discours préliminaire et des notes, par le comte Lanjuinais. Paris, 1816, in-8°.

CCXXXV. Gébelin ne s'en tint point à cet abrégé. Il en publia un autre, abrégé des volumes 6 et 7 de son grand ouvrage, intitulé :

Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines, à l'usage des jeunes gens. Paris, in-8°. (1).

CCXXXVI. On a publié une

ANALYSE des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin, par un solitaire. Genève, 1785, in-8°.

Et un

EXAMEN des systèmes de J.-J. Rousseau et de M. Court de Gébelin. *Ibidem*, 1786, in-8°.

L'abbé Legros, prévôt de Saint-Louis du Louvre, et abbé de Saint-Acheul, est l'auteur de ces deux ouvrages. Il cherche à y prouver, par une logique serrée et pressante, que ces sistèmes mènent à l'incrédulité et à l'athéisme (2).

CCXXXVII. Cette critique n'empêcha point qu'en 1787 on ait voulu faire une seconde édition du grand ouvrage de Court de Gébelin. Mais on

(1) Biog. Univ. p. 108.

(2) Biog. Univ. *ibid.* p. 109, et tome XXIII, art. Legros.

n'en a publié que les trois premiers volumes (1).

CCXXXVIII. La plaisanterie de M. Gudin sur les sistèmes de Court de Gébelin et de Dupuis qui ont encore quelques partisans, n'ayant été imprimée que dans le Mercure et dans le grand ouvrage de Gébelin lui-même, et cet estimable auteur étant perdu pour ses amis qui le regrettent, j'ai cru devoir l'insérer ici tout entière. Je me replacerai quelques instans par ce moyen auprès d'un écrivain dans la conversation duquel je puisais d'utiles instructions. J'avais eu le projet de la publier du vivant de sa veuve qui m'avait permis de lui faire ce larcin. J'ai perdu depuis plusieurs années cette respectable dame et j'ai regretté de n'avoir pu de son vivant rendre cet hommage aux lumières de M. Gudin, à l'excellence de son esprit et à la bonté de son cœur.

Lettre au rédacteur du Mercure (Imprimée dans le Mercure du 29 janvier 1780, p. 196 et suivantes.)

Monsieur,

M. Court de Gébelin et M. Dupuis (2) sont deux savans distingués par leur sagacité et leur savoir immense ; j'estime leur érudition, j'aime leurs personnes, et je respecte infiniment les mœurs pures qu'exige une vie consacrée à des études aussi constantes que laborieuses : ainsi ce n'est point d'eux qu'il est question dans cette lettre, mais d'un de leurs disciples. Il m'a dit des choses si étonnantes, que j'en suis encore tout pénétré, et que depuis l'entretien que j'ai eu avec lui, je suis resté sous le charme de l'enthousiasme.

(1) Bibliothèque de Lyon. t. I, p. 180.

(2) Dans son Traité de l'origine des cultes, où il explique la mithologie par l'astronomie.

Il m'a fait connaître l'origine de tous les peuples et de tous les usages : il m'a démontré qu'aucun des personages de l'antiquité n'avait existé ; qu'aucun des faits transmis par l'histoire n'était arrivé ; que tous les livres des Anciens n'étaient que des recueils d'énigmes ; que tous les événemens qu'ils ont rapportés n'étaient que des allégories ; que *Cécrops* signifie œil rond de la terre ; ce qui prouve que ce roi athénien n'a jamais existé, que ce n'est qu'un emblème du soleil : que le roi *Ménès*, en Égipte, le roi *Minos*, en Crète, le roi *Mon*, en Phrigie, le roi *Mannus*, en Germanie, sont tous des personages allégoriques, parce que, dans une langue qu'on n'a jamais parlée dans aucun de ces pays-là, le mot de *man* veut dire flambeau : ce qui démontre que tous ces rois ne sont autres que le soleil même. J'ai voulu d'abord alléguer qu'en Germanie, en Angleterre, et dans tout le Nord, *man* signifie homme, et non flambeau ; que de là *Nor-man*, homme du Nord : il m'a répondu que Janus était le soleil ; qu'il avait épousé *Carmenta*, mot dérivé, non de *Carmen*, comme on l'avait cru, mais de *carna*, qui vient de *car*, cornu, et de *men*, flambeau ; qu'il était clair que le mariage de *Janus* avec flambeau cornu, n'était autre chose que le mariage du soleil avec la lune.

Je lui dis que je trouvais l'étimologie aussi vraie que le mariage : frappé de ma conception, il ajouta qu'Énée était encore le soleil, tout aussi-bien qu'Hercules ; que ses douze travaux étaient les douze signes du zodiaque. En vain, monsieur, j'ai voulu faire quelques objections ; l'étendue de son savoir m'a fait taire, et la profondeur de son jugement a confondu le mien.

Plein de ces grandes idées, admirant ce travail prodigieux, méditant sans relâche sur ce sistème, j'en ai senti toute l'importance, j'ai même fait quelques réflexions qui viennent à l'appui de ces grandes découvertes, et qui achèvent d'en démontrer la vérité, au point de ne pas laisser le moindre doute à l'incrédulité la plus décidée.

Permettez-moi de vous en faire part; je ne remonterai pas bien haut.

Toute l'histoire du dix-huitième siècle est évidemment une allégorie; l'antiquité même n'en fournit point de plus sublime.

Pour la pénétrer, attachons-nous à la véritable signification des mots, et nous connaîtrons bientôt la finesse du génie des savans qui ont composé cette allégorie sous le nom d'histoire, et qui ont désigné tous les phénomènes de la nature sous des emblèmes héroïques : car les savans de ce tems-là voulaient cacher aux peuples la sublimité de leur doctrine, afin de le mieux éclairer et de se rendre plus utiles.

Ils nous disent que la plupart des rois de l'Europe descendaient de la maison de Bourbon, de celle d'Autriche ou de celle de Holstein. Pour peu qu'on soit instruit des langues de ce siècle, on est frappé de la ressemblance de ces noms avec des objets terrestres, et l'on voit bientôt ce qu'ils signifient.

La plus célèbre de ces maisons, celle dont la domination est la plus étendue en Europe et dans tout le Globe, est, disent-ils, celle de Bourbon : mais ce n'est point là un nom d'hommes, un nom de famille; c'est un nom allégorique qui enseigne que les plus grands rois de la Terre, comme le reste des humains, sont formés de limon, de fange, d'argile détrempée avec un peu d'eau. Car, dans l'ancienne langue des Francs, c'est ce que signifie le vieux mot dont on a fait depuis *Bourbon*. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver une allégorie plus morale et plus conforme à la nature de l'homme. Aussi les savans de ce tems-là avaient-ils eu le bon sens d'affirmer que tel était le nom de la famille la plus ancienne et la plus nombreuse des rois de l'Europe, du Mexique, du Pérou, d'une partie de l'Afrique, des Indes et des îles de l'Asie.

Je vous démontrerai avec la même évidence que les rois des îles de l'ouest, vulgairement nommées îles britan-

niques, ne sont point issus originairement de la maison d'*Est* (1). Ce n'est qu'une allégorie par laquelle on montre à ces fiers insulaires, sans blesser leur orgueil, qu'ils tirent leur origine de l'*est*, du continent placé à l'est de leurs îles; et cette allégorie était d'autant plus nécessaire, que ces insulaires, enfans très-ingrats, n'ont jamais pu souffrir les peuples dont ils descendent.

La maison qu'on appelle *Autriche*, ou plutôt *Austria*, s'étendait, disent-ils, de la mer Noire à l'Océan; mais elle avait régné en Espagne, en Italie, en Sicile; elle avait pensé anéantir la maison de *Bourbon*. Voilà encore une allégorie bien frappante : *au* n'est qu'un article, une préposition qui marque le lieu ou le tems; *à* telle époque, *à* tel endroit, *au* jour, *au* pays. *Stria* vient plus évidemment encore du mot latin *striare*, strier, faire des raies, fendre, séparer, éparpiller. *Austria*, Autriche, signifie donc : au tems de l'éparpillage, de la séparation. Toute la rivalité de cette maison, toutes ses guerres avec la maison de *Bourbon*, ne signifient rien, si ce n'est qu'après que les hommes furent sortis de la fange dont ils étaient formés, ils se répandirent, ils s'éparpillèrent dans toute l'Europe, et qu'ils foulèrent aux piés ce limon dont ils étaient formés.

Les railleurs ont beau contester; quand on trouve tant de faits qui viennent à l'appui les uns des autres, surtout lorsqu'ils se suivent ainsi, et que l'allégorie est juste dans toutes ses parties, il faut finir par se rendre à l'évidence, et par céder à la foule des preuves dont on se sent accabler.

Ce qui achève de porter ce que j'avance jusqu'à la démonstration, c'est la place que les savans ont assignée à la maison de *Holstein*.

Il ne faut pas être bien instruit pour savoir que *hol* vient de *houle*, et que *stein* dérive ou de *stare* en latin, ou de

(1) On sait que les princes de la maison de Brunswick, actuellement régnante en Angleterre, descendent de la maison d'Este, dont le nom s'écrivait Est en France, lorsque M Gudin vivait.

stand en anglais, qui se traduisent par arrêter, demeurer; ou qu'il vient de *strand,* rivage, ou même de *stein*, pierre, en allemand. *Holstein* signifie donc : houles de la mer, arrêtez-vous; comme *solstice* signifie : soleil, arrête-toi. Aussi, les savans nous disent-ils que cette maison régnait vers le nord, dans cet endroit où une invasion de l'Océan avait formé la mer Baltique, les golfes de Finlande et de Bothnie, et peut-être les lacs d'Onéga et de Ladoga. Vous voyez bien que dans le dix-huitième siècle, les savans cachaient sous des emblèmes historiques tous les phénomènes de la nature.

Ils avaient aussi l'usage de désigner les talens et les révolutions par des emblèmes. Veulent-ils faire entendre que la terre fleurit par une bonne administration, ils disent que le ministre de la maison de *Bourbon* s'appelait *Fleuri:* veulent-ils désigner l'attention que l'on doit apporter à *choisir* un ministre dans des tems difficiles, ils disent que ce ministre se nommait *Choiseul.*

Les fables se répandent comme l'eau sur la terre; ils ont appelé leur fabuliste *La Fontaine.* Le génie du théâtre tragique a été représenté sous l'emblème d'un oiseau qui parle lentement; ils l'ont nommé *Corneille.* Le goût ne vole point, il germe; il fleurit quand on le cultive; ils ont marqué ces qualités sous le nom de *Racine.* Le mot de *liesse* ou de *lierre*, indique la joie : le génie de la comédie sera donc *Molière.* Une grande révolution s'opère-t-elle dans les idées, ils l'attribuent à *Newton*, c'est-à-dire nouveau ton, nouvelle manière de s'énoncer. C'est ainsi que le tems où toutes les idées étaient brouillées, où on les développait mal, où les erreurs philosophiques combattaient les erreurs populaires, avait été désigné par un emblème très-juste, et s'était appelé *Descartes.*

Pour montrer qu'un général doit être le boulevard de sa nation, ils vous assurent que leur plus grand général s'appelait *Rocher*, *Saxum*, *Saxe.* Voilà comme l'histoire du

dix-huitième siècle n'est évidemment qu'une allégorie pour tout homme qui connaît les langues et qui pénètre la véritable signification des mots.

Ce ne sont pas quelques faits isolés, c'est l'histoire entière qui le prouve : plus on approfondira cette matière, plus on sera convaincu. La religion, la prédication réforment les mœurs et ouvrent le ciel ; c'est le père *Neuville* et le père *Élisée* qui prêchent : vous voyez bien que ces gens-là n'ont jamais existé. C'est ainsi que l'on nous prouve que *Romulus*, en Italie, dérive du mot grec Ῥώμη, *robur*, force, et que *Numa* vient de Νόμος, *lex*, loi, qu'ils ne sont que des mots allégoriques, et qu'ils ont trop de rapport avec les vertus que l'on attribue à ces deux rois pour qu'ils soient effectivement leurs noms. C'est avec un tel argument que je vous démontre qu'*Aristote*, qui vient du grec Ἄριστοι, *optimus*, très-bon, n'est qu'un personnage idéal ; car quel homme s'est jamais appelé *très-bon ?*

Une preuve encore plus frappante que toutes celles que je vous ai données, c'est la sublime allégorie du roi et des douze pairs de France. Ils représentent plus évidemment le soleil et les douze signes du zodiaque, que la fable d'Hercules accomplissant ses douze travaux, ou que celle d'Énée passant de Phrigie à Carthage, en Sicile, aux bords du Tibre. On trouve les six caractères du soleil dans Énée : on nous prouve que la sillabe *her* veut dire soleil ; mais dans le nom de *Louis*, je trouve à la fois le nom et le caractère de cet astre. Lisez ce nom à rebours, en supprimant la troisième et la quatrième lettre, vous trouverez *sol* : c'est bien le nom latin dont nous avons fait soleil.

Non-seulement, Monsieur, dans ce nom de Louis, il y a ce grand caractère ; mais on y trouve aussi le mot de *lois*, parce que le soleil, qui dispense au monde les jours et les saisons, semble être le législateur de l'univers. Ce n'est donc point le hazard qui a rassemblé toutes ces grandes idées dans un mot

qu'on nous donne pour un nom d'hommes, et qui est l'emblème du père de la nature.

Les douze pairs sont les douze signes du zodiaque : la preuve en est qu'il y en a six laïques et militaires, représentant les signes d'hiver, pendant lesquels la nature cesse d'être productive et animée. Peut-on voir rien de plus juste? et que sont, auprès de ces allégories, celles d'*œil rond* et de *flambeau cornu*?

Vous savez, monsieur, qu'un savant du siècle passé avait donné aux douze signes du zodiaque le nom des douze apôtres, et à la constellation d'Andromède, le nom de la vierge Marie. Tout son planisphère était tiré de la légende. Cette idée pieuse a été rejetée par toutes les académies de l'Europe, et n'en est pas moins bonne.

Ce mot de douze a toujours désigné les signes du zodiaque : les Francs ont toujours été fort attachés à cette idée. Ils ont dit aussi que leur *Louis*, leur soleil, avait ses douze *parlemens*, où il fesait inscrire tout ce qui émanait de lui : mais vous sentez bien l'allégorie : la lumière qui émane du soleil se répand dans les douze signes du zodiaque.

Cela est si vrai, cet emblème est si juste qu'après avoir désigné le soleil et les douze mois de l'année par le roi et les douze pairs ou parlemens, on a désigné les jours du mois par trente et un grands gouvernemens militaires, et les sept jours de la semaine par sept petits gouvernemens. Il est vrai que l'on a fait, depuis quelque tems, un trente-deuxième gouvernement de la Lorraine, comme on ajoute un jour à une année bissextile ; mais cela ne prouve que mieux la justesse de l'allégorie : le hazard ne rassemble point tant de choses.

Que serait-ce, monsieur, si au lieu de me borner à ces allégories frappantes, je voulais m'armer de toutes les ressources de la grammaire ; décomposer les mots, les réduire à la valeur des sillabes primitives? je vous démontrerais que *Paris* n'a jamais existé ; cette ville prétendue est l'emblème de ce que doit être la capitale d'un grand empire.

Paris vient évidemment du latin *par*, et du grec πῦρ, qui n'ont point du tout la même signification ; mais c'est en cela que l'allégorie est admirable ! le premier signifie égal, et le second veut dire feu : ce qui fait entendre clairement qu'une capitale doit être comme un feu toujours égal, qui, situé au centre de l'État, en éclaire et en échauffe toutes les parties.

C'est ainsi, Monsieur, que *Bordeaux* ne signifie que le bord des eaux ; comme *Rochefort*, *La Rochelle*, *le Hâvre*, *Calais*, caler, couler bas, sont des noms allégoriques. Ici, Monsieur, il s'offre à ma vue un horizon si vaste, une foule de preuves si prodigieuse, qu'il m'est impossible de les indiquer dans une seule lettre.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer la mienne dans votre journal, parce que je suis bien aise d'apprendre à l'univers que c'est moi qui ai découvert toutes ces belles choses, après avoir étudié profondément les écrits des savans ci-dessus nommés, et de leurs admirables disciples.

Je ne doute pas que si ces messieurs eussent poussé leurs recherches historiques jusqu'au dix-huitième siècle, ils n'eussent trouvé tout ce que j'ai découvert, et beaucoup d'autres choses encore : mais enfin, comme c'est moi qui, le premier, en ai conçu l'idée, je suis bien aise que votre journal atteste la date du jour où m'est venue une pensée si lumineuse et si incontestablement vraie.

Je suis bien aise encore, Monsieur, que la postérité apprenne, pour l'intérêt de notre gloire, que le même siècle qui a produit l'Esprit des lois, l'Histoire générale, l'Histoire naturelle, l'Émile et l'Enciclopédie, a produit l'interprétation de toutes les énigmes de l'antiquité.

Je ne dois pas non plus laisser ignorer à l'univers, que j'ai pénétré dans une seule matinée toutes les allégories que renferme cette lettre, et même, un grand nombre d'autres, afin qu'on soit bien convaincu que quand j'aurai médité cette idée féconde pendant vingt ou trente années ; que j'aurai dépouillé toutes les grammaires des langues du nord, et les

mots celtiques ou bas-bretons, arrachés par Bullet, en 1754, à l'oubli total où cette langue était tombée depuis vingt siècles; que j'aurai épuisé ce que M. Anquetil et quelques savans Anglais nous ont appris du *Hanscrit* et du *Pehlvi*, et que j'aurai comparé ce que j'en sais avec ce que je sais de la langue chinoise et de la langue tartare, et avec les figures hiérogliphiques des Piramides d'Égypte, et avec les lettres de l'alfabet palmirénien, que nous devons aux travaux de M. l'abbé Barthélemi, je serai en état de jeter du jour sur cet important sujet, de composer douze ou quinze volumes *in-folio*, et surtout que je serai parvenu à croire moi-même tout ce que j'aurai imaginé.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec un très-profond respect, Votre très-humble etc.

LE FRÈRE PAUL, *ermite de Paris*.

P. S. N'allez pas croire, Monsieur, que ce nom n'est qu'une allégorie, et que je n'ai jamais existé, parce que le mot grec παύλα (repos) est plus convenable à la tranquillité d'un ermite, qu'à l'activité d'un apôtre : je puis vous certifier que j'existe très-réellement.

O rêves des savans, ô chimères profondes!

Comme dit notre grand et immortel Voltaire, homme véritablement docte, dont la vaste imagination n'égara jamais le jugement. Les érudits se trompent quelquefois; il n'est pas trop bien de s'en moquer; il n'est pas donné à tout le monde de s'égarer comme eux; et moi qui parle ici, je serais bien fier si j'avais la science des hommes dont j'ai amplifié le sistème.

CCXXXIX. Le compliment par lequel M. Gudin terminait sa critique, ne devait pas fermer la bouche aux partisans de M. Court de Gébelin et de M. Du-

puis. L'un d'eux lui répondit ainsi dans le Mercure du 26 février 1780 (1).

Lettre de Frère Pacôme, ermite de la forêt de Sénar, à Frère Paul, ermite de Paris, en réponse à celle qu'il a fait insérer dans le Mercure *de samedi, 20 janvier dernier, relativement à l'ouvrage intitulé :* LE MONDE PRIMITIF.

Frère Paul,

Je n'aime pas trop les malices ; mais j'approuve la gaîté. On peut être tout à la fois censeur, ermite et jovial. Je suis ermite comme un autre, et je sais me dérider à propos. Il n'en est pas ainsi de ces hommes tristement laborieux, qui osent fouiller la mine de nos connaissances, remonter jusqu'à leur source, déblayer les ruines de l'antiquité, interroger des monumens presque toujours muets, expliquer leur vrai langage, interpréter jusqu'à leur silence, juger de ce qui n'est plus par ce qui est, en un mot, contraindre, en quelque sorte, la main du tems de rétablir ce qu'elle avait pris soin d'effacer ; ces gens-là, dis-je, ne sont pas plus enclins à rire que le Sigismond de LA VIE EST UN SONGE (2). Hé bien ! direz-vous, rions pour eux, et même à leurs dépens. Soit. Diogènes s'amusait à rouler son tonneau, tandis que d'autres citoyens poussaient péniblement la brouette pour relever les murs d'Athènes.

Mais, à travers tant de gaîté, je cherche aussi quelque lueur de raison. Il ne suffit pas de fronder un livre, uniquement, parce qu'il est du format *in-quarto*, ou même *in-folio*, il faut aussi démontrer qu'il n'est pas utile ; et s'il a réussi, comme *le Monde primitif*, par exemple, malgré l'é-

(1) P. 151 et suivantes.

(2) Tragi-comédie italienne tirée de l'espagnol de Calderon ; traduite de l'italien par Gueulette. Paris, 1717, in-12.

tendue qu'il a déjà, et celle qu'il promet d'avoir encore, c'est une preuve nouvelle de ce qu'il vaut : c'était une épreuve de plus à subir, un obstacle de plus à surmonter. Croyez-vous, Frère Paul, qu'une diatribe de douze pages puisse ébranler ce vaste édifice littéraire? Serait-il bien vrai que vous préférassiez la lettre à l'esprit de la fable? Croyez-vous que Saturne ait mangé ses enfans, et que la bonne Rhéa soit parvenue à lui faire croire que des pierres, bien ou mal assaisonnées, étaient encore un mets de la même espèce? Croyez-vous que Jupiter se soit fait taureau pour enlever Europe, cigne pour tromper Léda, monnaie pour séduire Danaé? Croyez-vous que pour repeupler le monde, Deucalion et Pyrrha n'eussent pu imaginer d'autre moyen que de jeter des cailloux par-dessus leur épaule? Croyez-vous que Persée ait emprunté les talonières de Mercure pour délivrer Andromède? que Bellérophon ait usé du même expédient, ou d'un autre d'égale force, pour combattre la Chimère? Croyez-vous qu'Hercules se soit montré si obéissant envers Euristhée, qu'il pouvait traiter comme Cacus? Croyez-vous qu'il ait nettoyé les étables d'Augias, réuni l'Océan à la Méditerranée, attaqué une nation entière pour conquérir une ceinture?... Ah! Frère Paul .... Frère Paul! .... croirez-vous à ces prodiges-là?

Ce n'est pas tout : voyez de combien d'horreurs, aussi incroyables que dégoûtantes, l'ouvrage de M. Court de Gébelin débarrasse l'histoire primitive! Voyez disparaître la ridicule et monstrueuse aventure de Pasiphaé, le hideux minotaure, le tribut scandaleux que Minos exigeait en faveur de ce monstre. Ne soyez plus étonné si l'on vous parle d'un Cécrops à deux têtes, d'un Cerbère à trois, d'un Janus à deux faces, d'un Romulus, fils de Mars, allaité par une louve, et qui tue son frère pour une plaisanterie d'écolier, après quoi rien ne lui manque pour devenir un Dieu, etc., etc., etc. Le mot est placé au bout de l'énigme; et M. Court de Gébelin est l'OEdipe qui a trouvé ce mot. Tout s'éclaircit, tout se simplifie

par sa méthode; elle ramène tout à l'ordre naturel; et il y aurait, sans doute, un peu d'humeur à trouver mauvais qu'on nous y ramenât. Après tout, je vois d'où vient votre erreur : vous avouez ne connaître le sistème de l'auteur du MONDE PRIMITIF, que sur le rapport d'un de ses disciples; c'est dans l'ouvrage même qu'il faut l'étudier. Vous y verrez que l'étimologie n'est point la base de ce sistème : elle n'y figure qu'à titre d'accessoire et par surabondance, comme les hors-d'œuvre dans un festin.

De plus, l'auteur du MONDE PRIMITIF n'emploie aucune de celles que vous lui attribuez dans votre lettre. Il ne dit nulle part que Janus, ou le soleil, épousa flambeau cornu, etc. Vous glissez sur les étimologies dont l'identité est palpable, et dont la découverte n'est due qu'à lui; vous lui en prêtez de ridicules : cette rubrique n'est pas neuve, et paraîtra toujours commode à la critique. Mais qu'en peut-il résulter? qu'on trouve spécialement dans l'ouvrage censuré, le ridicule que le censeur a jugé à propos d'y mettre.

J'avouerai pourtant que j'aime votre parodie; elle est plaisante; mais ce n'est pas la première fois que l'on a parodié plaisamment un bon ouvrage. On ne révoquera jamais en doute l'existence de la maison de Bourbon; ses fastes n'offrent rien qui passe les limites de toute vraisemblance. On y verrait plus d'un héros de cette race illustre commander à la victoire; un autre, obligé de conquérir son royaume, pardonner à tous ceux qu'il a soumis; un Louis XIV fesant prendre à la nation qu'il gouverne un essor envié, admiré de toutes les autres, sans pouvoir être imité par aucune; enfin Louis XVI, à peine dans son cinquième lustre, réparant les fautes, les malheurs, les abus de deux longs règnes, et préparant, avec autant de fermeté que de sagesse, la gloire et le bonheur du sien. Tout cela est grand, tout cela est sublime, je l'avoue; mais aucun de ces faits ne sort de la classe des possibilités. Si, au contraire, on attribuait au connétable de Bourbon, qui eut l'ame et le génie de César,

ou au Grand Condé, qui eut l'audace et l'impétuosité d'Alexandre, les impraticables travaux dont la Fable gratifie Hercules; si l'on ajoutait qu'Henri IV, à l'exemple de Thésée, descendit aux enfers pour en arracher Sulli et caresser Proserpine; si l'on disait enfin que Louis XIV, nouveau Licaon, dévorait ceux auxquels il donnait l'hospitalité, et payait mal Apollon et Neptune, qui travaillaient aux murs de son parc pour gagner de quoi vivre : avouez-le, Frère Paul, il faudrait chercher un autre sens à ce récit, ou risquer, en l'adoptant, de n'avoir pas soi-même le sens commun.

Je vois que vous regrettez la Fable : je la regrette quelquefois aussi ; mais nous sommes nés sous le règne tardif de la raison ; il faut écrire et parler son langage. Vous le parlez si bien quand vous frondez nos travers! peut-être vaut-il mieux, en bon ermite, cultiver et manger ses racines. Laissez M. Court de Gébelin défricher les déserts de l'empire savant; les fruits utiles que son travail fait éclore, se trouvâssent-ils mêlés de quelques plantes hétérogènes, peu nous importe; c'est toujours autant de conquis sur la nature brute. Je n'ai point l'honneur d'être disciple de ce profond écrivain; mais je respecte ses lumières, son courage, sa constance, et son extrême sagacité. Je ne suis qu'un simple ermite comme vous, encore moins savant que vous, encore moins curieux de le paraître, et je vous quitte pour reprendre ma bêche et mon râteau.

Je suis, avec toute la cordialité qu'inspire le renoncement aux vanités humaines, très-cher frère et confrère Paul, votre, etc.

FRÈRE PACÔME, *Ermite de la forêt de Sénar.*

OBSERVATIONS.

Il est clair que le pauvre frère Pacôme dont je ne rapporte ici la réponse que pour faire voir la fai-

blesse de ses argumens, met plus d'humeur que de raison dans sa lettre. Sans doute il y a des ouvrages allégoriques : nous connaissons le conte du Tonneau où Jonathan Swift, le Rabelais de l'Angleterre, déclare la guerre à la religion catholique, au luthéranisme et au calvinisme, en désignant le pape sous le nom de Pierre, Luther sous celui de Martin, et Calvin sous celui de Jean. Nous avons d'autres plaisanteries de ce genre, dont l'Histoire nous apprend l'objet. Mais vouloir trouver un sistème d'astronomie dans Roland le Furieux et même dans l'Évangile, serait le comble du ridicule; vouloir que des nations dont nous ne savons ni l'histoire ni la langue, nous aient transmis le recueil de leurs sciences par le récit imparfait des actions de leurs premiers rois ou de leurs anciens héros, c'est dénaturer le peu de faits que nous présente l'histoire primitive, afin d'en créer une purement imaginaire. On reconnaîtra facilement qu'un peuple qui n'a point eu l'art de transmettre clairement à la postérité le récit des événemens qui l'ont occupé, a pu bien moins encore créer d'ingénieuses allégories destinées à instruire péniblement ses descendans de ce qu'il était plus simple de leur enseigner sans mistère. Mais on comprend que ceux qui ont à déchiffrer des hiérogliphes, y parviennent plus facilement en y lisant des sentences ou des maximes générales, qu'en y découvrant des faits et des noms qui appartiennent à un langage et à une histoire que nous ignorons. Ne nous lassons pas de lire les ouvrages des Anciens si nous voulons les con-

naître; c'est là seulement que nous pouvons apprendre ce qui les concerne, et l'imagination doit réserver ses efforts pour la poésie et pour les arts où s'offre à elle une vaste carrière. Nous n'avons une phisique en Europe que depuis que nous avons appris à observer; nous n'aurons de même une histoire ancienne qu'en recueillant et en étudiant les monumens de l'Antiquité.

Traités sur l'origine et la formation des langues, traduits des langues étrangères.

CCXL. Recherches sur la diversité des langues et des religions dans les principales parties du monde, par Brerewood, traduites de l'anglais par Jean de La Montagne. Paris, 1640, *in*-4° (1).

CCXLI. *Id.* Paris, 1662, *in*-8°. Cet ouvrage savant, curieux, estimé, a été souvent réimprimé en anglais. (Voyez l'article CCLIX) et traduit en latin (Voyez les articles CCXLVII et CCXLVIII). (2).

CCXLII. Considérations sur la première formation des langues, et les différens génies des langues orientales et composées, par Adam Smith; traduit de l'anglais par M. Boulard. Paris, 1796, *in*-8°.

M. Antoine-Marie-Henri Boulard, traducteur de cet ouvrage, était né en 1754. Il fut long-tems notaire, puis maire du dixième arrondissement de Paris, et ensuite membre du corps législatif. Dans les der-

(1) Mannel du libraire, par Brunet. Paris, 1820. t. IV, p. 181.

(2) Biographie Universelle, t. V, p. 545. Art. Brerewood.

nières années de sa vie, il ne s'est occupé que de littérature (1). Il est mort en 1827.

CCXLIII. Essai sur la première formation des langues, par Adam Smith, traduit de l'anglais par M. J. Manget. Genève, 1809, *in*-12.

C'est la traduction du même ouvrage. J. L. Manget, né à Genève vers 1780, vint à Paris en 1810, et fut nommé inspecteur de la librairie. Il concourut à la rédaction de quelques journaux, et notamment du *Publiciste* (2).

CCXLIV. Dissertation sur l'influence réciproque du langage sur les opinions et des opinions sur le langage, par J. D. (Jean-David) Michaëlis; (traduite de l'allemand en français par Mérian et Prémontval), Brême, 1762, *in*-4° *de* 208 *pages*.

Cette dissertation, incontestablement une des plus remarquables productions de la plume de Michaëlis, n'offre pas, à la vérité, une théorie bien profonde de l'action et de la réaction mutuelles des signes sur la pensée, en tant qu'elle devait être fondée sur l'analise même de nos facultés, et sur l'origine du langage; mais elle est si riche en exemples qui jettent un jour inattendu sur des problèmes d'anthropologie psicologique et historique, qu'elle présente aux amis de la philosophie, comme à ceux de l'histoire de l'esprit humain et de ses erreurs, une des lectures les plus piquantes et les plus instructives que la littérature

(1) Biographie nouvelle des contemporains Paris, 1821. III 357.

(2) *Id.* XII, 351.

du dernier siècle puisse leur fournir. L'influence des opinions d'un peuple sur son langage, et l'influence avantageuse du langage sur les opinions, y sont montrées plutôt qu'expliquées par des faits admirablement choisis. La partie, à la fois la plus solide et la plus brillante du mémoire, développe les influences nuisibles exercées sur les opinions par la pauvreté des langues; par leur abondance vicieuse; par les équivoques; par des idées accessoires et de faux jugemens que la nature de l'expression rend inséparables de l'idée principale, ou très-difficiles à en détacher; par des étimologies et des expressions qui couvrent des erreurs ou causent des méprises; enfin par un attachement opiniâtre pour certaines beautés arbitraires. De ces sources d'influences nuisibles du langage, le lecteur voit avec surprise, et avec admiration pour la sagacité et l'immense variété des connaissances de l'auteur, découler les erreurs les plus graves, funestes aux mœurs, à la religion, au bien-être des peuples; il voit ressortir des exemples cités l'explication de nombreux préjugés populaires ou philosophiques, et de phénomènes historiques ou littéraires d'un grand intérêt. Le cadre est si bien tracé, la discussion si lumineuse et si féconde en applications utiles, que le lecteur le moins habitué à cette espèce de recherches, place involontairement dans ce cadre, et rattache aux réflexions de détail, une foule d'exemples analogues, même les plus hautes méditations des dernières écoles de métaphisiciens, où les termes de *voir par intuition*, *se présenter*, *agir*,

saisir, *etc.*, employés dans les matières les plus abstraites, trahissent, par leur nature métaphorique, l'origine équivoque et l'autorité précaire des conceptions en apparence les plus intellectuelles et les plus voisines de l'activité primitive de l'être doué de liberté et de raison (1). Voyez sur l'édition originale l'article CCLVI.

§. II. EN LANGUE LATINE.

CCXLV. *Rabanus Maurus, de inventione linguarum ab hebræâ usquè ad theotiscam, et notis antiquis* (2).

Cet opuscule de Raban Maur, évêque de Maïence, mort le 4 février 856, a été inséré par Goldast, dans le tome II des *Rerum Alemanicarum scriptores*, avec les alfabets hébreux, grecs, latins, scithes et tudesques, recueillis par Raban (3).

CCXLVI. *Th. Bibliandri de ratione communi omnium linguarum et litterarum commentarius. Tiguri*, 1548. *in*-4°.

Cet ouvrage de Théodore Bibliander, dont le véritable nom était Buchman, est très-rare. On voit qu'il a été imprimé à Zurich. L'auteur cherche à y prouver qu'il y a de l'analogie entre toutes les langues et toutes les lettres des langues en usage dans le monde (4).

(1) Biographie Universelle. Paris, 1821. XXVIII, 532. Art. de M. Stapfer.

(2) Bibliothèque de Lyon, tome I, p. 180.

(3) Biogr. Univ. Paris, 1823. XXXVI, 467.

(4) Biographie universelle. t. IV, p. 463. Art. Bibliander.

CCXLVII. *Scrutinium religionum et linguarum.* 1650. *in*-16.

CCXLVIII. *Id.* 1679, *in*-12.

C'est la traduction latine des Recherches sur la diversité des langues et des religions dans les principales parties du monde, écrites en anglais par Brerewood. Le traducteur latin a retranché dix chapitres et les deux savantes préfaces de l'éditeur (1). La traduction française (*art.* CCXL et CCXLI) est plus complète. On trouvera ci-après l'original, (*art.* CCLX).

CCXLIX. *Exercitationes de linguâ primævâ ejusque appendicibus.* Utrecht, 1694, *in*-4°.

Ce livre d'Étienne Morin, savant orientaliste protestant, est curieux et recherché. L'auteur prétend que la langue hébraïque a été inspirée à Adam par Dieu lui-même ainsi que je l'ai expliqué plus haut (*art.* CLVIII); mais les preuves dont il cherche à appuyer cette opinion singulière, ne sont rien moins que satisfesantes (2).

CCL. *Nonnulla de linguarum divisione Babylonicæ turris ædificatione dispellente; auct. Scydelio. Annæberg.* 1720. *in*-4° (3).

CCLI. *Synopsis universæ philosophiæ in quâ, miranda unitas et harmonia linguarum totiûs orbis occulta, et literarum, syllabarum, vocumque natura ac recessibus eruitur, cum mappis geographico-po-*

(1) Biographie universelle. t. V, p. 545. Art. Brerewood.

(2) *Id.* Art. Morin.

(3) Manuel du libraire, par Brunet. Paris 1820. t. IV, p. 181.

lyglottis, auctore God. Henselio. Norimbergæ 1741. petit *in*-8° (1).

CCLII. *De Linguarum artificio et doctrinâ.* Paris, 1751, *in*-12.

C'est la traduction faite par l'abbé Pluche de son ouvrage publié en français la même année par le même auteur (*art.* CCIV), sous le titre de : la Mécanique des langues.

§. 3. EN LANGUE ALLEMANDE.

CCLIII. Traité de la langue et de la poésie allemande, etc. par Daniel-George Morhof (en allemand). Kiel, 1682, *in*-8°.

CCLIV. *Id.* Lubeck, 1702, même format.

CCLV. *Id. ibidem.* 1718, même format.

Cet ouvrage, curieux et savant, est divisé en trois parties; dans la première, l'auteur cherche à établir que l'allemand est plus ancien que le grec et le latin; mais les preuves dont il appuie cette opinion, partagée par plusieurs de ses compatriotes, sont loin d'être satisfesantes. Dans la seconde, il traite de l'origine de la poésie allemande, et de ses progrès depuis les premiers siècles; la troisième contient les règles de la versification. On trouve ensuite les poésies allemandes de Morhof, qui sont assez médiocres.

CCLVI. Dissertation sur l'influence réciproque du langage sur les opinions, et des opinions sur le langage, par J. D. Michaëlis, en français et en allemand. Berlin, 1760, *in*-4°.

(1) Catalogue des livres de M. Boulard. Paris 1829. II, 3.

Cet ouvrage a été imprimé en français. Voyez l'article CCXLIV.

CCLVII. Le Traité de la formation mécanique des langues, par le président de Brosses (*art.* CCIV), a été traduit en allemand, Leipzig, 1777, *in*-8°. (1).

CCLVIII. *Uber den unsprung, etc.* Essai sur l'origine et les affinités des différentes langues de l'Europe, par J. C. Arndt, publié par J. L. Klüber, en allemand. Francfort, 1818, *in*-8°.

L'ouvrage est terminé par un aperçu comparatif en deux cents langues (2). La Biographie des Contemporains (3) dit qu'Ernest-Maurice Arndt, philosophe allemand, a publié à Rostock, en 1805, un Aperçu général sur les langues, considérées sous un rapport historique. Il ne paraît pas qu'il soit ici question du même auteur, ni du même ouvrage.

CCLIX. Christophe de Schmidt a traduit en allemand l'ouvrage de lord Monboddo sur l'Origine des langues, 2 vol. *in*-8° de 1784 à 1786. Mais sa traduction ne contient que la moitié du texte. Encore est-elle abrégée dans les deux dernières parties. Voyez ci-après l'article CCLXV.

§. 4. EN ANGLAIS.

CCLX. *Enquiries touching the diversity of languages and religion, through the chief parts of the world.* 1614, *in*-4° (4), c'est-à-dire : Recherches sur

(1) Biographie universelle. t. VI, p. 34. Art. Brosses.
(2) Manuel du libraire, par Brunet. Paris 1820. t. IV, p. 182.
(3) Paris 1820. I, 280.
(4) *A new bibliographical Dictionary. London* 1798. III, 69.

la diversité des langues et des religions dans les principales parties du monde, en anglais. Londres, 1614, in-4°.

Cet ouvrage d'Édouard Brerewood, savant mathématicien et antiquaire anglais, fut publié par Robert Brerewood, neveu de l'auteur, qui y joignit une longue préface. Il a été traduit en latin (*art.* CCXLVII et CCXLVIII), et en français (*art.* CCXL et CCXLI). On l'a souvent réimprimé en anglais (1).

CCLXI. *A Dissertation on the origin of languages, and on the different genius of those vhich are original and compounded.* Cette dissertation fut publiée par l'auteur en 1759 à la suite de sa *Theory of moral sentiments* (2).

Cette Dissertation ou Considération sur la première formation des langues, en anglais, par Adam Smith, a eu deux traductions françaises. Voyez les articles CCXLII et CCXLIII.

CCLXII. *The origin and progress of letters, by William Massey. London* 1763, *in*-8°.

Cet ouvrage est cité par Edmund Fry, page XXVII de la préface, qui y a puisé des matériaux pour sa *Pantographia.*

CCLXIII. *Remains of Japhet, being historical enquiries into the affinity and origin of the european languages, by Parsons. London*, 1767, *in*-4°. C'est-à-dire : Vestiges de Japhet, ou Recherches histori-

(1) Biographie universelle. t. V, p. 545 et 546. Art. Brerewood.
(2) *A new bibliographical Dictionary. London* 1798. XIV, 45.

ques sur l'affinité et l'origine des langues européennes, 1767, *in-4°*.

Cet ouvrage savant de Jacques Parsons, médecin et antiquaire anglais, suppose beaucoup de recherches; mais l'auteur accorde trop de confiance à des traditions fabuleuses et à des monumens douteux. Il croit reconnaître dans les habitans des îles Britanniques les descendans en ligne directe de Gomer et de Magog, plus de deux mille ans avant Jésus-Christ, avec les vestiges de leur langue primitive (1).

CCLXIV. *W. Milford's inquiry in to the principles of harmony in language. London* 1774, *in-8°*. Voyez ci-après l'article CCLXX.

CCLXV. *Of the origin and progress of language* (*by James Burnett lord Monboddo*); *second edition. Edinburgh*, 1774-92. 6 vol. *in-8°*.

Jacques Burnett, lord Monboddo, écrivain écossais, naquit en 1714, à Monboddo, dans le comté de Kinkardine, résidence de sa famille, qui descendait des anciens Burnett de Leys. Il fit ses études au collège d'Aberdeen, et étudia le droit à l'université de Groningue. Il revint, en 1738, dans sa patrie, et commença de plaider au barreau écossais. Il y obtint une clientelle très-considérable, et se distingua par plusieurs plaidoiries, entre autres dans la cause de la famille Douglas, qui fit beaucoup de bruit, et qu'il gagna complètement. La rébellion qui éclata en Écosse, en 1745, l'ayant déterminé à se retirer à Londres, et le goût des lettres balançant en lui celui

(1) Biographie universelle. Paris 1823. XXXIII, 31.

de son état, il rechercha la connaissance des écrivains fameux du tems. Celui qui influa le plus sur l'esprit de Monboddo, fut Harris dont il devint l'ami et partagea l'enthousiasme pour le génie des anciens Grecs. Son esprit méditatif s'appliqua vivement à l'étude de la littérature, des arts et des lettres des Anciens, surtout des Grecs. Plus il s'enfonça dans cette étude, plus son ame, concentrée dans ses affections, y trouva de sujets d'admiration, et plus il conçut de mépris pour les petitesses qui trop souvent occupent toute l'attention des modernes. Il se fit un projet d'histoire du savoir humain, en commençant par celle de notre langage; et à force de rattacher à sa vaste esquisse tous les faits que lui offrait l'histoire générale, il vint à créer un sistème, grand et étonnant par sa conception, mais faux et paradoxal dans sa base. Les Grecs furent pour lui l'idéal des peuples; et pour les élever encore plus haut, il abaissa devant eux les modernes, au point de leur refuser même la faculté d'égaler en force phisique et en longévité les anciens habitans de la Grèce, et de ne les représenter que comme une race abâtardie successivement depuis l'antiquité. S'il n'avait développé que ce paradoxe, Monboddo se serait rendu ridicule, et aurait été oublié; mais les méditations que lui fit faire le génie des Grecs, le conduisirent à de grandes idées sur l'origine des langues; et c'est ce beau travail dont il est ici question, qui a illustré son nom. Il ne faut pas en juger par les clameurs que cet ouvrage excita parmi les littérateurs anglais, que l'auteur avait trop peu

ménagés pour qu'il pût en espérer de la modération : d'ailleurs son enthousiasme pour les Anciens, l'avait rendu injuste envers les modernes. Son mépris pour les idées rétrécies du vulgaire des écrivains lui avait même inspiré des préventions contre des hommes tels que Neuton et Locke. L'ouvrage de Monboddo a fait peu de sensation en France, où l'on en voit à peine des exemplaires ; mais il a trouvé un appréciateur et même un admirateur en Allemagne. Herder, qui avait aussi approfondi l'histoire des facultés intellectuelles de l'homme, a exprimé sur l'ouvrage de l'écrivain anglais, dans le discours préliminaire de la traduction allemande, une opinion motivée, dont voici la substance. Le premier mérite de Monboddo est, selon Herder, son jugement profond et solide, exprimé dans un langage mâle et nerveux; on voit que, nourri dans l'antiquité, il dédaigne le clinquant des modernes. Quelquefois sa philosophie tombe dans les subtilités d'Aristote; mais en général elle est élevée, éclairée, et profonde : il ne s'attache pas d'ailleurs uniquement au même maître; il suit aussi Platon et les Pithagoriciens, et les commente même avec succès en quelques endroits. Cet esprit, vraiment philosophique, règne surtout dans la première partie de son ouvrage. Les recherches sur l'origine et les progrès du langage sont extrêmement ingénieuses : ce n'est pas de la grammaire spéculative; c'est l'histoire philosophique de l'homme même. Herder, qui assure avoir lu à peu près tout ce qui a été écrit sur cette matière, et qui s'en est occupé

lui-même dans ses ouvrages, avoue que Monboddo mérite la palme. Home rassemble beaucoup de faits, et envisage le genre humain sous bien des rapports : mais ses principes sont vacillans; et la partie de son ouvrage à laquelle il a donné le plus d'importance, en est précisément la plus faible, tandis que Monboddo a presque épuisé son sujet, et qu'il n'y a qu'à suivre la route frayée par un écrivain aussi judicieux, pour développer la nature de l'homme dans ses divers états. La comparaison qu'il fait des langues, est encore un coup de maître: rien de plus ingénieux que l'idée de comparer les langues de peuples arrivés à des degrés divers de la civilisation. Pour continuer ce travail, on pourra mettre en parallèle les langues des peuples barbares, mieux observées depuis Monboddo; et, par cet examen des langues, on arrivera enfin à composer la philosophie de l'esprit humain. Mais il faut dire aussi, et Herder l'avoue, quoiqu'avec ménagement, que l'auteur de l'ouvrage sur l'origine des langues a été conduit à des idées bizarres et même absurdes. Tirant parti de quelques récits fabuleux des Anciens sur de prétendus peuples dépourvus de toute sensibilité, et comptant sur les assertions hazardées de quelques voyageurs, qui ont pris de gros singes pour des hommes sauvages, Monboddo s'appuie de ces témoignages fragiles, pour placer sur le dernier échelon des êtres humains, des peuples qui, selon lui, n'ont point de langage, et pour tirer de là cette conclusion, que la faculté des langues est, non pas naturelle, mais acquise à force de tra-

vail et de raisonnement. Monboddo insinue que c'est dans les contrées regardées comme le berceau du genre humain, c'est-à-dire en Asie, que la première invention du langage a eu lieu, ainsi que l'emploi des autres facultés humaines: cependant, pour ne pas trop s'écarter de son peuple favori, les Grecs, il attribue aux Égiptiens l'honneur d'avoir enseigné le langage aux peuples de l'Europe. Les Égiptiens ont, selon lui, possédé le véritable savoir humain; et il cherche à démontrer comment les événemens ont produit la décadence de ce savoir. Après avoir recherché l'origine et examiné le génie des langues, l'auteur développe, dans les derniers volumes, leurs progrès chez les peuples les plus civilisés, surtout chez les Grecs et les Romains; il passe en revue tous les genres de stile dans lesquels ils se sont exercés; il analise et juge les chefs-d'œuvre produits dans chaque genre; il les compare aux chefs-d'œuvre modernes, surtout à ceux de l'Angleterre. Mais il ne se contente pas d'examiner la forme des ouvrages classiques; il en approfondit encore le sujet. Ses jugemens ne sont pas exprimés d'une manière aussi concise et aussi nerveuse que le dit Herder. Monboddo est au contraire un peu verbeux, et son stile manque d'éclat; mais il y a dans ces analises des vues très-judicieuses et une grande érudition. A l'occasion du stile didactique, il est amené à s'occuper de la philosophie des anciens; et là, il va jusqu'à prétendre que les modernes n'ont point traité de la véritable philosophie; que le sistème de Neuton, par

les attributions qu'il accorde à la matière, détruit l'idée de la Divinité ; qu'aucun moderne ne définit le mouvement, ni ne distingue Dieu d'avec la nature, ni la nature d'avec l'homme. Monboddo assure que ce n'est qu'après avoir étudié Aristote et Platon, qu'il a été en état de faire ces distinctions. Il accorde un si grand avantage à ces deux philosophes, qu'il les recommande, même pour l'explication des mistères de la religion chrétienne, qui, selon lui, s'y trouvent développés tous, sans en excepter l'incarnation. Monboddo est en général très-pieux ; il fait observer que ce qui distingue éminemment les historiens classiques, et ce qui manque un peu aux modernes, c'est la piété, ou la foi en un régulateur suprême de toutes choses (1). Son ouvrage n'a pas été traduit en entier dans d'autres idiômes. Voyez ci-dessus l'article CCLIX.

CCLXVI. Dans un ouvrage plus volumineux encore, auquel Monboddo consacra le reste de sa vie, et dont la publication n'a été terminée qu'après sa mort, dans l'*Ancient Metaphysics, or the science of the universals*, Édimbourg, 1779-1799, 6 vol. in-4°, il renchérit encore, s'il est possible, sur les opinions sistématiques et paradoxales qu'il avait exposées avec tant de savoir, dans son premier ouvrage. Il se propose particulièrement, dans le second, de développer la philosophie d'Aristote, et de réfuter Neuton et Locke. Il y expose habilement les sis-

(1) Biographie universelle. Paris 1821. XXIX, 340-342. Art. Monboddo, par M. Depping.

tèmes des philosophes anciens, et, sous ce rapport, son ouvrage est utile; il est fâcheux que cet exposé soit entremêlé de ses paradoxes, qui prouvent, entre autres choses, une crédulité surprenante dans un homme aussi instruit: il y regarde l'orang-outang comme un être humain abâtardi; il admet l'existence des sirènes et d'autres prétendus animaux participant des qualités de l'espèce humaine (1).

CCLXVII. ΕΠΕΑ ΠΤΕΡΟΕΝΤΑ, *or The diversions of Parley, by Horne-Tooke.* 1786. in-8°.

Ce n'était qu'un premier volume, qui fut réimprimé douze ans après.

CCLXVIII. *Id.* 1798, in-4°.

CCLXIX. Le second volume parut en 1805, à Londres, aussi in-4°.

Cet ouvrage, rédigé en forme de dialogue, est un des plus importans que l'on ait publiés de nos jours sur la grammaire générale ou philosophique, et il mérite une analise un peu détaillée.

Le trait caractéristique des ΕΠΕΑ ΠΤΕΡΟΕΝΤΑ (substances ailées, emblème de la parole), c'est qu'au lieu de vouloir tout expliquer par des abstractions sistématiques, qui jamais n'ont pu servir de première base à un langage naissant, l'auteur épie la nature de la parole dans la marche progressive des besoins de l'homme. Voilà pourquoi il n'admet au fond que deux espèces de mots: l'une qui, dans tous les idiomes, tous les âges de l'état social, est indispensable à la plus simple communication de nos pensées; elle

(1) *Id.* p. 342.

ne comprend que le *nom* et le *verbe*. L'autre espèce, quelque nécessaire qu'elle paraisse actuellement, ne l'est pourtant devenue que plus tard, par le seul désir d'une grande rapidité dans nos communications. Comme il ne s'agissait alors que d'abréger, et non pas d'exprimer de nouvelles idées, en créant d'autres signes radicaux, on a seulement dû chercher quelques termes qui fussent propres à remplacer d'une manière moins compliquée ou moins pénible, certaines combinaisons de mots primitifs : c'est par conséquent dans ceux-ci même qu'on a successivement choisi le substitut le plus commode, en raccourcissant l'une ou l'autre de leurs parties constituantes. Les grammairiens n'ont pas pu rechercher jusque dans leurs premières sources, la plupart de ces formations tardives, bornées à la simplification des moyens transmis depuis long-tems : trop souvent ils ne leur ont attribué d'autre origine que notre tendance philosophique à généraliser les idées, et l'apparente impossibilité d'y parvenir sans des signes exclusivement consacrés à un pareil usage. Cette erreur trouve son excuse, d'abord dans la contraction progressive et la corruption finale des mots primitifs, ainsi que de leur assemblage; ensuite dans les transpositions qu'ils ont subies en passant d'une phrase à l'autre. Aussi l'auteur a-t-il choisi pour frontispice de son livre le dieu de l'éloquence, Hermès, qui s'attache des ailes; emblème par lequel il indique ces heureuses sincopes de mots qui, long-tems après, ne présentant plus que des relations

abstraites, sous les dénominations vagues de particules, ou de mots indéclinables, ont été taxées d'obscurité dans leur sens absolu; à quoi fait allusion l'épigraphe : *Dùm brevis esse laboro, obscurus fio*, « Pendant que je m'efforce d'abréger, je deviens « obscur. »

D'après Horne-Tooke, quiconque y mettrait assez de persévérance, pourrait exprimer toutes ses idées en mots de la première classe, quoique souvent avec de fort longs détours, et toujours avec beaucoup de peine, puisque les anciennes routes lui sont devenues étrangères, à proportion qu'il a fréquenté des sentiers plus directs; tandis que les enfans et les étrangers non lettrés suivent naturellement cette marche lente des premiers tems. Dans ce même sistème, il ne restera plus de mot dépourvu d'un sens complet, ou ne fournissant qu'une signification purement relative; plus de mot enfin, dont la nature serait versatile, au point d'appartenir avec un sens différent, tantôt à l'une et tantôt à l'autre de ces parties d'oraison, auxquelles les grammairiens se plaisent à fixer des limites, sans en trouver toujours d'invariables. Par exemple, que le monosillabe *that*, d'après sa position dans la phrase, passe pour article, pronom ou conjonction, jamais il n'aura que le même et seul sens primitif que les Anglo-Saxons y avaient attaché, et qui se retrouve encore dans l'allemand *das*. Il n'en est pas autrement de tout mot que dans une langue quelconque on nommera alternativement adverbe, préposition ou conjonction. Aussi les mots empruntés

à la classe primitive, insensiblement plus ou moins tronqués et peut-être accouplés, pour en former des termes abrégeans, ne sauraient être précisément les mêmes chez tous les peuples, soit pour l'origine, soit pour le nombre. De là cette fluctuation dans la manière de les compter, de les classer et de les expliquer. Mais, demandera-t-on, où ce réformateur a-t-il puisé ses preuves? D'abord il n'en peut exister que d'un genre historique; ensuite ce n'est point à une étimologie aventureuse, mais à la sagacité d'un œil philosophique, qu'il appartient de les rassembler; aussi celles de l'auteur ne doivent être jugées que dans leur filiation et dans leur ensemble. Peu importe même que celui-ci ait été également heureux dans chacune de ses dérivations, pourvu que nous ne puissions plus nous tromper sur la véritable route à suivre. Il semblerait en effet que celle du langage a été parcourue dans les deux sens contraires; car si, dans le cercle étroit de sons élémentaires que l'instinct phisique a fournis à l'homme, son instinct rationel sut construire un nombre suffisant de monosillabes radicaux, et s'il parvint à modifier ceux-ci, à les combiner en polisillabes, en propositions simples et complexes; il ne s'en est pas moins vu contraint, depuis, à mutiler, à décomposer successivement une partie de son propre ouvrage, pour en faire servir encore les ruines à une jouissance mieux entendue de la masse entière. Au reste notre ingénieux grammairien a tellement abusé de la forme du dialogue, il y a mêlé tant de politique nationale et

de satire personelle, que son ouvrage se prête bien moins à la traduction qu'à un résumé analitique. En attendant qu'un esprit impartial veuille se charger de ce travail, on observera seulement ici que la méthode historique paraît plus simple et plus franche que l'ancienne méthode des raisonnemens abstraits, qui, à force de vouloir, dans toutes les relations possibles, substituer quelque idée générale à chaque mot indéclinable, finit par se perdre dans des subdivisions trop multipliées et trop délicates (1).

CCLXX. *W. Milford's inquiry in to the principles of harmony in language. London*, 1804, in-8° (2).

C'est la seconde édition de l'ouvrage dont il a été fait mention ci-dessus (*art.* CCLXIV). On voit que l'objet de ce livre est la recherche des principes de l'harmonie du langage. Son sujet ne le rendait guère susceptible d'être traduit.

§ 5. — EN ITALIEN.

CCLXXI. *Soprà la lingua primitiva, lezione academica, da Tanzini. Roma*, 1742, in-8°.

CCLXXII. *Origine, formazione, mecanismo ed armonia degl' idiomi, opera di D. L. Hervas. Cesena*, 1785, in-4° (3).

(1) Biographie universelle. Paris 1817. t. XX. Art. Horne-Took.

(2) Manuel du libraire, par Brunet. Paris 1820. p. 182. Il écrit mal *Mitford*. Voyez la Biographie des contemporains, par M. Arnault.

(3) Manuel du libraire, par Brunet. Paris 1820, t. IV, p. 182.

FIN DE L'INTRODUCTION.

DISCOURS

SUR LA PREMIÈRE PARTIE

DES ANNALES DE HAINAUT.

---

§ I. — FONDATION DE LA VILLE DE TRÈVES.

(L'an 2019 avant notre ère.)

CCLXXIII. Le fait le plus ancien que rapporte Jacques de Guyse est la fondation de la ville de Trèves, bâtie, selon lui, par les Caldéens alors souverains de la Phénicie et de toute l'Asie mineure, environ treize cents ans avant la ville de Rome. Le savant dom Calmet (1) dit qu'encore de son tems on lisait sur les murs de l'Hôtel-de-Ville de Trèves, un vers fameux, le dernier (2) de ceux que rapporte le jésuite Browér à qui nous devons deux volumes in-folio sur les antiquités de cette ville (3).

Antè Romam Treviris stetit annis mille trecentis (4).

On sait que Ninus fut le premier qui porta la guerre

(1) Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine. Nancy, 1728. I, 16.

(2) Les premiers sont incomplets et beaucoup mieux donnés par Jacques de Guyse ; comme on le verra ci-après.

(3) L'édition de Liége 1671 est la seconde et la meilleure. Il cite d'autres auteurs plus anciens.

(4) Ce vers est attribué à Godefroi de Viterbe par Kyriander (*Annal. Treverorum Augustæ*. Part. I, page 21). Mais quelle

au dehors pour étendre sa domination, du moins dans les tems postérieurs au déluge d'Ogigès. Avant lui, dit un ancien historien (1), les princes s'attachaient plus à défendre qu'à reculer les limites de leur empire : chacun en bornait l'étendue aux frontières de la patrie. Ce roi d'Assirie, guidé par une ambition jusque-là inconnue, porta la première atteinte à cet usage antique, et pour ainsi dire héréditaire. Le premier, il entra en ennemi sur les terres de ses voisins, et soumit, jusqu'aux confins de la Libie, des nations encore inhabiles à se défendre. Il employa cinquante ans de sa vie à subjuguer l'Asie entière, partant du midi de la mer Érithrée, qui, ainsi que nous l'apprend Pomponius Méla (2), comprenait les deux golfes Persique et Arabique : il affermit son vaste pouvoir par une longue domination : maître des pays voisins, il ajouta leurs forces aux siennes, pour subjuguer les autres peuples ; et fesant de chaque victoire l'instrument d'une victoire nouvelle, il soumit l'Orient tout entier. Il s'avança jus-

preuve en donne-t-il ? Godefroi de Viterbe a dédié son ouvrage à Urbain III élu pape le 21 novembre 1185, et mort le 19 octobre 1187. Aussi la chronique de cet historien finit en 1186. On ne peut lui refuser beaucoup de bonne foi, de la franchise et une érudition très-vaste pour le tems où il a vécu. Il avait employé quarante ans à voyager dans les différentes parties de l'Europe, pour recueillir les matériaux dont il avait besoin, et rédigea une Chronique universelle, en vingt parties, qui commence à Adam. Pourquoi aurait-il inventé un fait qui fesait remonter la civilisation de Trèves avant celle de Rome, lui qui était Italien ? Voyez l'article Godefroi dans la Biographie universelle.

(1) *Justini histor. lib. I, cap.* 1.

(2) III, 8.

qu'à la partie la plus septentrionale de l'Europe ; il dévasta et soumit les bords du Pont-Euxin (1); il enseigna, dans le cours de ses victoires, à la barbarie des Scithes encore paisible, innocente et endormie(2), dit l'historien espagnol Paul Orose, à déployer toutes ses rigueurs; il apprit à ces peuples le secret de leurs forces; il les accoutuma à se nourrir, non du lait des troupeaux, mais du sang des hommes, et enfin à vaincre. Avec le secours de ces braves et belliqueux auxiliaires, Ninus vainquit en dernier lieu Oxiartès, roi de la Bactriane (3), que Justin (4) confond mal à propos avec le législateur Zoroastre, inventeur de la magie, qui s'était livré le premier à l'étude approfondie des principes de l'univers et de la révolution des astres. Jacques de Guyse, se conformant au récit de Justin, dit que Ninus tua Zoroastre, roi des Bracmanes. Mais l'ancien Zoroastre vivait plus de six mille ans avant notre ère selon Aristote, Eudoxe, Pline, Plutarque et d'autres auteurs (5). Son existence remonte donc à quatre mille ans avant Oxiartès. Elle est antérieure de plusieurs siècles au déluge d'Ogigès.

Jusque-là notre auteur est assez d'accord avec les anciens historiens qui ont parlé de l'empire d'Assirie ;

(1) Diodore de Sicile. I, p. 53-58, dans l'édition in-folio de Wesseling ; et livre II, 1, et suivans, en ayant égard aux livres et aux chapitres.

(2) Dit Paul Orose, I, 14, copié par Jacques de Guyse.

(3) Diodore de Sicile, II, 6.

(4) I, 1.

(5) J'ai donné sa vie dans mes Principes des Sciences Mathématiques. Paris 1811, p. 341.

mais voici ce que nous apprenons de lui relativement à la ville de Trèves.

On sait que Ninus, dans un âge assez avancé, avait épousé Sémiramis (1) qui lui survécut, et dont il eut un fils appelé Ninias. Mais ce que les historiens grecs et latins ne nous disent pas, c'est qu'il laissa un fils d'une première femme, reine des Caldéens. Le trône appartenait à ce fils, qui s'appelait Trébéca. L'ambitieuse Sémiramis voulut l'épouser. Le jeune prince s'y refusa; il montra même de l'horreur pour cette union incestueuse. La reine, excitée par le désir de régner, et tourmentée aussi par son coupable amour, le persécuta avec tant d'acharnement, qu'elle l'obligea d'abandonner sa patrie et son trône.

Errant et proscrit, en vain chercha-t-il au loin et long-tems un lieu propre à fonder un établissement qui le mît à l'abri des poursuites d'une amante devenue sa cruelle ennemie. Fatigué de ses pénibles et dangereuses courses, il prit le parti de consulter le sort sur l'asile que lui réservaient les destins: c'est ainsi que les malheureux interrogeaient alors la divinité dont ils sollicitaient les bienfaits, devenus leur seule ressource. Le sort lui assigna l'Europe, qui, selon Jacques de Guyse, est la troisième partie du monde. Quelques-uns même, ajoute-t-il, la regardent comme la seconde, prétendant que l'Afrique seule ne forme pas une partie du monde, mais une dépendance de l'Europe. On voit que notre auteur, à l'exemple de l'Espagnol Paul Orose (2) qu'il copie

(1) Diodore de Sicile, II, 6.

(2) I, 2.

encore ici, réclamant une espèce de supériorité sur l'Afrique, n'ose contester celle de l'Asie. Cependant l'Égipte qui a laissé de bien plus anciens monumens que l'Assirie, méritait bien de n'être pas oubliée.

Après avoir traversé la Méditerranée, qui sépare l'Europe de l'Asie mineure, après avoir parcouru de vastes solitudes et d'épaisses forêts, Trébéca arriva sur les rives de la Moselle; il y trouva une vallée spacieuse, arrosée de rivières, ombragée d'arbres touffus, et environnée de tous côtés par des montagnes. Séduit par la beauté du site, il résolut de s'y fixer, et y fonda une ville qu'il appela de son nom *Trébéris*, et à laquelle nous donnons celui de Trèves. C'est ainsi que les Caldéens, conduits par un fils de Ninus, petit-fils de Bélus, firent leur établissement dans cette nouvelle cité, vers l'an 2019 avant notre ère, en adoptant la chronologie d'Eusèbe pour l'histoire d'Assirie; ce fut donc douze cent soixante-six ans avant la fondation de Rome. Les peuples qui habitèrent la nouvelle ville, ajoute Jacques de Guyse, étaient déjà asiatiques, tirant leur origine de Gomer, fils de Japhet. La blancheur de leur corps leur a mérité le nom de Gaulois (1). Diodore de Sicile (2) prétend que le mot grec *Galatai*, qui, dans cette langue, désigne les Gaulois, vient de Galatès, fils d'Hercule. Mais le mot *gala*, qui, en grec, signifie lait, est regardé par d'autres auteurs comme la véritable origine de ce nom.

(1) J'ai prouvé la justesse de cette étimologie dans le volume précédent, p. 407, à l'article VIII.

(2) V, 24. Wesseling, dans sa note sur ce passage, combat cette étimologie avec assez de force.

§ II. — SUR HÉRO, FILS DE TRÉBÉCA. DISCUSSION SUR L'AUTHENTICITÉ DE LEUR HISTOIRE.

CCLXXIV. Après la mort de Trébéca, Héro, son fils, succéda à sa principauté. Suivant l'usage des Gentils, il fit brûler le corps de son père, auquel il éleva un tombeau sur le mont Jura; ensuite il lui consacra des autels, et voulut que ses sujets l'adorassent comme une divinité, erreur grave, observe avec raison Jacques de Guyse, dont Ninus, aïeul de Héro, avait été l'auteur, en fesant fondre la statue de Bélus, son père, et en voulant qu'il fût adoré comme un Dieu! Héro inscrivit sur une table de marbre les grandes qualités de son père, pour honorer sa mémoire et la transmettre à ses descendans. L'inscription était à peu près conçue en ces termes :

« Sémiramis fut épouse de Ninus : heureuse d'une « si haute alliance, elle posséda de vastes royaumes, « qu'elle agrandit encore par de nouvelles acquisi- « tions. Ne se contentant pas de ce qu'elle possédait, « et trouvant l'univers trop étroit pour elle, elle « chassa son beau-fils Trébéca de l'héritage paternel. « Ce prince, errant et exilé, fonda notre illustre ville, « à laquelle il donna par amour le nom de *Tréberis* « (Trèves); et qui est reconnue aujourd'hui pour ca- « pitale de l'Europe. Moi, Héro, fils de Trébéca, j'ai « fait graver cette inscription en l'honneur de mon « père, qui partage ici des autels avec Jupiter et « Mars, dont les astres bienfesans se réunissent pour « nous assurer la paix. »

Je rapporterai ici ces vers avec quelques variantes que j'ai cru devoir préférer au texte de Jacques de Guyse.

Nini Semiramis, quæ, tanto conjuge felix,
Plurima possedit, sed plura prioribus addit,
Non contenta suis, nec totis finibus orbis,
Expulit à patrio privignum Trebeta regno,
Profugus (1) *insignem nostram qui condidit urbem;*
Treberis (2) *huic nomen dans ob factoris amorem,*
Quæ caput Europæ cognoscitur auctoritate (3).
Filius hujus (4) *Hero patris hæc epigrammata pono,*
Cujus ob inferias (5) *hîc cum Jove Mars tenet aras,*
Sidere concordi pax est non dissocianti (6).

VARIANTES.

(1) Plusieurs auteurs ont écrit ainsi. M. Lemaire, dans ses *Poetæ minores,* IV, 556, veut qu'on lise *insignem profugus;* mais alors le vers ne serait pas léonin. Quant à la mesure, on connaît le vers de Virgile :

Italiam fato profugus,

où *profugus* est évidemment un anapeste et non un dactile, en sorte que la prosodie semblerait exiger l'autre leçon.

(2) Le vers rapporté dans l'article précédent dit *Treviris*, en sorte qu'il ne paraît pas appartenir au même poète.

(3) D'autres écrivent *anteritate* ou *antiquitate.*

(4) D'autres écrivent *huic.*

(5) Jacques de Guyse écrit *inferiùs;* mais le vers ne serait plus léonin.

(6) Jacques de Guyse écrit *dissociati;* il paraît se tromper. J'ai préféré la leçon de M. Lemaire.

OBSERVATIONS.

On a prétendu que cette origine de Trèves était une fable, et la raison qu'on en donne, c'est qu'Ausone n'en parle pas dans son *Ordo nobilium urbium*, où il fait l'éloge de Trèves en sept vers qui font con-

naître l'ancienne grandeur de cette ville. Mais dans un poëme d'aussi courte haleine, Ausone n'était nullement obligé de parler d'un fait qui aurait exigé quelques développemens. L'opinion adoptée par Jacques de Guyse, l'avait été long-tems avant lui par Marianus Scotus, plus ancien que Godefroi de Viterbe puisqu'il était né l'an 1028. Cet auteur qui avait étudié avec soin la chronologie, et qui a combattu des erreurs accréditées de son tems, n'est nullement méprisable. (Voyez son article dans la *Biographie universelle.*) Il dit, sous l'an du monde 2193: *Trebata, filius Nini, à Semiramide expulsus de regno, Treverim urbem condidit in Galliâ, antè Romam conditam annis* 1250. Voyez sa chronique, *lib.* I, *ætat.* III, *cap.* XVI, dans le Recueil de Pistorius, *Scriptores rerum germanicarum*, tom. I, p. 478. Qu'avons-nous à opposer à un témoignage aussi ancien? Le fait qu'il rapporte ici a été admis peu de tems après Jacques de Guyse, par le savant Ænéas Sylvius Piccolomini, né en 1405 et devenu pape le 14 août 1458, sous le nom de Pie II. Cet homme célèbre affirme que Trèves est la plus ancienne ville de l'Europe, ayant été bâtie par Trébéta qu'il dit frère de Ninus, roi des Assiriens. Cette différence de relation entre Trébéta ou Trébéca et Ninus, fait voir que sa tradition n'est pas appuyée sur Marianus Scotus, ni sur les vers qui viennent d'être cités, mais sur quelque autre monument historique qui mériterait d'être connu.

On observera que l'inscription de Héro est en vers latins dans notre auteur, comme nous venons de le

voir, et que le stile de ces vers qui sont léonins, n'est nullement barbare; en sorte qu'ils sont bien plus anciens que Jacques de Guyse; dont le récit ne paraît point devoir être méprisé. Sans doute ces vers sont d'un tems postérieur à l'événement, d'un grand nombre de siècles : on ne parlait sûrement pas latin du tems de Héro et de Nimus; mais ils expriment une ancienne tradition vraisemblablement tirée de l'histoire de Trogue Pompée, dont Justin ne nous a donné qu'un extrait fort abrégé.

Jules César parle des Tréviriens comme d'un peuple distinct des Belges; cette nation était amie des Romains, et César, dès le commencement de ses mémoires (1), dit que les Tréviriens lui donnèrent un avis important. Lorsque ensuite la confédération des Belges s'arma contre les Romains (2), les quinze peuples qui la composent, sont tous d'origine germaine: aussi Les Tréviriens n'en font point partie; au contraire ces peuples furent auxiliaires de César contre les Nerviens (3), et envoyèrent à son secours leurs cavaliers dont la valeur était renommée parmi les Gaulois. Ce n'est que lorsqu'ils furent divisés entre eux qu'il fut obligé de les surveiller : ils lui donnèrent quelque inquiétude, qui fut bientôt dissipée (4). On voit par là que, même du tems de César, ils ne fesaient nullement corps avec les Germains, et qu'ils

(1) I, 37.
(2) II, 34.
(3) II, 24.
(4) V, 2, 3 et 4.

avaient conservé quelque reste de l'ancienne civilisation assirienne.

Il est universellement reconnu aujourd'hui que notre civilisation nous vient de l'Asie. C'est en vain qu'on a voulu le nier dans le seizième siècle lorsque le changement de la religion chrétienne introduisit en Allemagne un esprit de critique qui a été trop loin. Béatus Rhénanus, ami d'Érasme, fut le premier qui attaqua la tradition reçue à Trèves (1), et ses doutes ont été accueillis par divers auteurs. Schœpflin lui-même semble les avoir adoptés sans en donner d'autre raison (2) que celle que j'ai combattue. Sans doute si les vers que j'ai rapportés étaient l'unique source de la tradition, au lieu d'en être simplement l'expression, la tradition pourrait être attaquée. Mais on vient de voir qu'il en existe des traces dans les Commentaires de Jules César. M. Fin Magnussen, qui vient de terminer l'édition critique de l'Edda, pense que c'est en Asie qu'il faut chercher l'origine de la cosmogonie et des mithes scandinaves. Il démontre les rapports qui existent entre ces mithes et ceux des peuples de l'Orient, des Grecs, des Romains, des Allemands, et même des Américains (3). Les Phéniciens, qui ont porté l'art d'écrire en Europe, y ont aussi porté, sans doute, les premières notions historiques. C'est encore à eux que nous devons avoir recours pour découvrir les traces de nos antqui tés.

(1) *Rerum germanicarum, libri tres.* Bâle, 1531.

(2) *Alsatia illustrata. Colmariæ* 1751 p. 101.

(3) L'Universel du 12 mars 1829.

Nous allons en trouver un nouvel exemple dans la suite de nos plus anciens souverains jusqu'au siège de Troie.

§ III. — SUR LA CALDÉE ET LES CALDÉENS.

CCLXXV. Les Asiatiques, en nous civilisant, n'ont pas prétendu nous avoir trouvés entièrement sauvages. Ils ont voulu conserver aussi le souvenir de l'existence que nous avions lorsqu'ils sont venus dans notre pays : c'est donc par eux que doivent nous arriver les noms de nos plus anciens souverains. En effet, un ouvrage attribué au Caldéen Bérose est celui qui nous transmet les faits les plus reculés de l'Histoire des Celtes. L'ouvrage est-il supposé? ces faits sont-ils exacts? Ces deux questions méritent d'occuper les Français qui veulent approfondir l'étude des antiquités de notre pays.

J'écris partout ici Caldée et Caldéens, conformément à notre prononciation, à l'exemple de l'historien des mathématiques Montucla et d'autres auteurs, comme le font les Italiens. Le plus grand nombre des Français écrit *Chaldée* et *Chaldéens*, conformément à l'étimologie grecque. Les Grecs écrivaient Χαλδαῖοι. Voyez Étienne de Bizance, qui donne ce nom à un peuple.

En effet, on appelait autrefois la Chaldée, dit fort bien M. Larcher dans son Dictionnaire géographique d'Hérodote, une partie de l'Assirie, la Babilonie, etc. C'est le pays que conquit Ninus venu du

Curdistan, et où il bâtit Ninive dont il fit sa capitale.

Dans la suite, lorsque Sémiramis eut fait construire Babilone et y eut établi le centre de son empire, le nom de Caldée fut restreint au pays situé au sud-est de Babilone, et vers le sud de l'Euphrates. C'est cette Caldée qu'a connue Strabon qui la décrit ainsi (1) : « Il existe une tribu de Caldéens (Chal-« dæens) qui habitent un canton de la Babilonie, « voisin des Arabes et de la mer dite des Perses, » c'est-à-dire à peu de distance du Golfe Persique, un peu plus au midi que la ville actuelle de Basra.

Mais Strabon dit au même endroit : « Il y a de « plus dans la Babilonie une habitation particulière « assignée aux philosophes du pays appelés *Chal-« dæens*, qui s'appliquent, principalement à l'astro-« nomie.

« Quelques-uns prétendent connaître aussi la *gé-« nethlialogie* (science des horoscopes); mais les « autres n'approuvent point leur manière de voir. »

C'est de ces philosophes que parle Diodore de Sicile dont le passage m'a paru mériter d'être rapporté ici. C'étaient les prêtres de Babilone; mais leur science venait de Ninive et plus anciennement de Bactres où l'ancien Zoroastre avait inventé la magie, et dont le royaume avait été conquis et détruit par Ninus. Le Grec Diodore de Sicile nous fait connaître les philosophes dont parle Strabon, de la manière suivante (2) :

(1) Livre XIV, p. 739.

(2) Biblioth. Hist. II, 29. Dans l'édition de Wesseling, dont la note sur les Caldéens est inexacte.

« Les Caldéens descendent des plus anciennes fa-
« milles de Babilone, et observent un genre de vie
« approchant de celle des prêtres d'Égipte. Car pour
« se rendre plus savans et plus habiles au service des
« Dieux, ils s'appliquent continuellement à la philo-
« sophie, et se sont fait surtout une grande réputa-
« tion en astronomie. Ils étudient avec un grand soin
« l'art de la divination. Ils prédisent l'avenir, et
« croient pouvoir détourner les maux et procurer les
« biens par leurs expiations, par leurs sacrifices, et
« par leurs enchantemens. Ils ont aussi l'expérience
« des augures ou du vol des oiseaux, et sont versés
« dans l'interprétation des songes et des prodiges.
« Outre cela ils consultent les entrailles des vic-
« times, et en tirent des connaissances qui passent
« pour certaines. Au reste, ils s'instruisent dans les
« sciences d'une manière tout autre que ceux
« d'entre les Grecs qui s'y adonnent. Chez les Cal-
« déens, cette philosophie demeure toujours dans la
« même famille; elle passe du père aux enfans, et
« ils se dispensent de toute autre fonction. Ainsi
« n'ayant pour maîtres que leurs parens, la jalousie
« ne fait rien cacher à celui qui enseigne, et le dis-
« ciple apporte toute la docilité nécessaire pour
« s'instruire. De plus, ayant commencé dès le bas
« âge, ils acquièrent une habitude extrême dans ces
« matières, soit par la facilité que l'on a d'apprendre
« dans l'enfance, soit par la longueur du tems qu'ils
« y ont employé. Les Grecs au contraire n'entrent
« pour la plupart dans cette étude que fort tard, ou

« sans disposition naturelle ; et après s'y être appli-
« qués quelque tems, en sont détournés par les divers
« besoins de la vie. Ceux-même qui s'y adonnent
« entièrement, ne le font guère que dans le dessein
« d'y trouver leur subsistance. Ainsi au lieu de s'en
« tenir aux anciens fondemens de cette science, ils
« cherchent à s'attirer des disciples en s'écartant eux-
« mêmes des principes de leurs maîtres. Les étran-
« gers au contraire ne fesant jamais qu'une seule
« chose, s'y rendent infiniment plus habiles. Ils
« évitent d'ailleurs l'inconvénient où tombent les
« Grecs par la recherche des nouveautés qui les fait
« paraître si opposés les uns aux autres, que leurs
« disciples, voyant ces contradictions perpétuelles,
« s'entretiennent dans la défiance à leur égard, et
« n'osent compter sur rien de ce qu'on leur enseigne.
« En effet si l'on examine les principales sectes de la
« philosophie grecque, on les trouvera différentes
« les unes des autres dans les points les plus impor-
« tans. Les Caldéens prétendent que la matière existe
« de toute éternité, et que n'ayant point eu besoin
« de génération, elle n'est pas sujette à corruption.
« Mais ils croient que l'arrangement et l'ordre du
« monde vient d'une intelligence divine, et que tout
« ce que l'on voit dans les cieux et sur la terre, est
« l'effet, non d'un mouvement fortuit ou nécessaire,
« mais de la sagesse ou de la puissance des Dieux. »

§ IV. — DE BÉROSE.

CCLXXVI. Bérose était un prêtre du temple de

Bélus à Babilone, où il était né avant la conquête de la Perse par les Grecs, sous Alexandre surnommé le Grand. Il quitta la Caldée, où il avait été élevé, pour porter l'astronomie dans la Grèce, et s'y acquit une grande réputation : ce fut dans ses ouvrages que Hipparque puisa la date des anciennes observations d'éclipses que l'on trouve rapportées dans l'Almageste de Ptolémée, et dont le calcul astronomique montre l'exactitude.

Le même Bérose publia aussi une histoire caldéenne qui finissait à l'an 267 avant l'ère chrétienne, et qu'il dédia à Antiochus II du nom, l'an 261, c'est-à-dire six ans après; nous en avons quelques fragmens et quelques extraits assez imparfaits. Ce qu'il avait dit de l'ancienne histoire des derniers rois de Babylone, est absolument conforme aux faits rapportés dans les livres sacrés des Juifs, comme Flavius Joseph et les premiers chronologistes chrétiens nous l'assurent; ce qu'il dit des antiquités de cette ville est tellement d'accord avec ces livres, que l'on est forcé de croire qu'il avait consulté les livres des Juifs, ou que les traditions caldéennes ne contenaient rien pour l'histoire des premiers tems, qui ne fût conforme dans l'ensemble des faits aux livres attribués à Moïse, quelque opposition qu'il y eût d'ailleurs entre le sistème religieux des Juifs et celui des Caldéens (1).

Les fragmens qui nous restent de Bérose dans Flavius Joseph ont été réunis par Fabricius avec quel-

(1) Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie des Inscriptions. Paris 1729. t. VI, p. 178 et 179. Mémoire de Fréret.

ques autres qui ont paru authentiques à ce critique habile, dans le quatorzième volume de sa *Bibliotheca græca*, imprimée à Hambourg en 1728. Ils ont été recueillis plus récemment sous ce titre : *Berosi Chaldæorum historiæ quæ supersunt prolixiori de Berosi vitâ et librorum ejus indole. Auctore D. G. Richter.* In-8°, *Lipsiæ*, 1825. Hartmann.

L'existence de l'auteur, celle de son ouvrage, ne peuvent donc être contestées, elles ne l'ont pas été. Tous nos dictionnaires historiques en parlent depuis celui de Chaudon et Delandine (1) jusqu'à la Biographie universelle, où l'auteur de l'article Bérose (2), plus astronome que savant, veut même, à la vérité après d'autres auteurs plus anciens que lui, mais que j'ai déjà combattus dans un autre ouvrage (3), faire deux Béroses d'un seul.

Sans trop connaître l'ouvrage de Bérose, on attaque cet historien lui-même. On ne sait, dit-on, si la perte de son ouvrage est un grand malheur. En le composant, l'auteur n'avait pas oublié qu'il était Babilonien. C'était alors, ajoute-t-on, la folie de tous les peuples, de vouloir être regardés comme les plus anciens de la terre. On veut qu'il ait fabriqué des antiquités

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon 1804. Art. Bérose. M. Delandine du Saint-Esprit, fils de l'associé de Chaudon, prépare une nouvelle édition de ce Dictionnaire.

(2) Biographie universelle. Paris 1811, IV, 335.

(3) M. Delambre, auteur de cet article, a puisé cette opinion dans Montucla que j'ai combattu dans les Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du Globe. VII, 43.

merveilleuses pour sa patrie. Il étaya, nous assure-t-on enfin, ses impostures comme il put (1).

Voilà donc ce malheureux Bérose condamné sans être entendu. Parce qu'il appartenait à une caste qui conservait précieusement les anciens souvenirs et qui s'en fesait gloire, parce que cette nation remontant à Zoroastre qui avait donné des lois aux Bactriens six siècles auparavant, il pouvait parler des monumens de la plus haute antiquité, tandis que les Grecs n'étaient qu'un peuple moderne, nous ne voulons pas suivre l'exemple des Grecs en l'écoutant avec confiance, en nous instruisant avec lui.

Il fallait cependant appuyer ces dénégations d'un raisonnement quelconque, et voici celui qu'on nous fait. Un historien qui se mêlait d'astrologie, ne mérite pas d'être cru. Bérose, ajoute-t-on, était un astrologue (2). Voilà ce que c'est que de parler grec en français sans savoir le grec. Le mot astrologue, selon son étimologie grecque, désigne l'homme qui parle des astres; tous ceux qui autrefois chez les Grecs s'étaient occupés de ces grands corps célestes auxquels nous devons la lumière, la chaleur et en quelque sorte l'existence, étaient pour eux des astrologues. Nous sommes plus habiles, et nous osons mesurer ces corps. Nous avons donc une astronomie qui est la mesure des astres et la connaissance des règles auxquelles leur cours paraît assujetti. Nous prétendons

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804. art. Bérose.

(2) *Id.* ibid.

ainsi avoir des astronomes, et nous avons flétri du nom d'astrologue ceux qui, à l'exemple des Anciens, croient que les astres nous parlent et nous prédisent l'avenir. Les Anciens, qui étaient en cette occasion plus crédules et plus modestes, ne doivent pas être jugés par notre langue, mais par la leur. Il est donc possible que Bérose ait été un astrologue sans être un imposteur.

§ V. — OPINION QUE LES ANCIENS AVAIENT DE BÉROSE.

CCLXXVII. Les Athéniens ont eu meilleure opinion de notre ancien historien et de sa science. Pline (1) dit que la statue de Bérose avait la langue dorée, parce qu'il était le premier qui eût enseigné aux Grecs la science de l'astronomie. Voici ses expressions. *Variarum artium scientiâ innumerabiles enituêre, quos tamen attingi par sit florem hominum libantibus : astrologiâ Berosus, cui ob divinas prædictiones Athenienses publicè in Gymnasio statuam inauratâ linguâ statuêre.* « Le nombre des personnages qui se sont distingués en divers genres de « sciences et d'arts est tellement considérable, que, « selon notre méthode, il suffira que nous effleurions « l'élite d'entre eux. Bérose se distingua dans l'astrologie par des prédictions divines; c'est pourquoi les

(1) *Hist. nat. lib. VII, cap.* 37 et non Plutarque *de Quest. Rom.* comme le dit l'abbé Anselme dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Paris 1729, t. VI, p. 8.

« Athéniens lui élevèrent publiquement, dans le Gim-
« nase, une statue à langue dorée. »

Lorsque Pline vante les prédictions divines de Bérose, il est bien clair qu'il ne leur aurait pas donné ce nom si elles avaient été purement astrologiques, puisqu'il combat ailleurs (1) les prédictions fondées sur l'astrologie, et qu'il ne les admet nullement. Les prédictions de Bérose étaient donc véritablement astronomiques, et c'était sans doute une espèce de table des mouvemens célestes, telle à peu près que nous la voyons dans Ptolémée, qui n'a guère fait que copier les astronomes qui l'avaient précédé. Cette table qui annonçait d'avance la situation du soleil, de la lune et des planètes pour un très-grand nombre d'années, dans un tems où les devins employaient cette situation pour prédire les événemens futurs les plus importans, dut paraître aux Grecs, qui n'avaient rien vu de semblable encore, quelque chose de vraiment miraculeux. Pline se sert donc d'une expression assez juste en appelant divines les prédictions de Bérose.

A la vérité, dès l'an 432 avant notre ère, c'est-à-dire un siècle avant Bérose, Euctémon et Philippe avaient donné aux Athéniens une table des mouvemens du soleil et de la lune, qui fut dressée par Méton, citoyen et originaire d'Athènes (2). Cet astronome mérita ainsi de grands honneurs; mais Bérose, en y ajoutant

(1) *Lib. VII, cap.* 49. J'ai rapporté et commenté ce passage dans les Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du globe. VII, 37.

(2) Tableau chronologique des événemens rapportés par Tacite. Paris 1827. art. XII et XIII.

des tables des éclipses, ainsi que du mouvement des planètes, surpassa Méton et acquit avec raison plus de gloire.

Dirons-nous que nous connaissons mieux Bérose par les fragmens de ses ouvrages, que ne le connaissaient les Athéniens qui l'avaient vu, entendu et lu? Il me semble que ce serait à nous une grande présomption, et que notre opinion doit être un peu mieux discutée avant d'être hazardée aussi légèrement. Puisque nous ne pouvons guère le juger par nous-mêmes, et qu'il faut nous en rapporter au témoignage des Grecs, examinons en détail ce qui résulte de ce témoignage.

Les Grecs ne connaissaient guère l'histoire des Assiriens que par Hérodote et Ctésias qui se contredisaient; ils ne savaient un peu d'astronomie que par les Égiptiens qui eux-mêmes étaient disciples des Caldéens. Il fallut que Bérose vînt leur enseigner les véritables sources de l'histoire et les faits astronomiques qui en sont la base.

J'ai observé dans l'article précédent que son sistème religieux était celui des Juifs. Or, si l'on veut faire attention que les Juifs étaient un peuple fort obscur à Babilone et à Athènes à l'époque à laquelle écrivait Bérose, et que ce fut de son tems que la traduction de la Bible hébraïque, connue sous le nom de *Version des septante*, fit connaître la tradition juive aux Grecs, l'an 277 avant l'ère chrétienne selon Prideaux d'après l'archevêque Usher (1), on compren-

(1) Histoire des Juifs, par Prideaux. Amsterdam, 1722. III, 43.

dra qu'il n'est nullement probable que Bérose ait copié les Juifs, et qu'il fallait que cet historien eût mérité l'estime générale pour que les écrivains juifs s'autorisassent de leur conformité avec lui.

Bérose est en effet le seul auteur profane qui ait parlé d'un déluge véritablement universel, si l'on prenait ses expressions à la lettre. Il compte dix générations entre le premier homme et ce déluge, ainsi que le fait Moïse; il marque la durée de ces générations en *sares* ou périodes de 223 mois lunaires, semblables au cicle de Méton de dix-neuf ans et demi. Ces *sares*, suivant la signification de leur nom en caldéen (1), marquaient la *restitution* ou le retour des éclipses, c'est-à-dire des conjonctions du soleil et de la lune à peu près au même lieu de l'écliptique. Le nombre des *sares* ou périodes lunaires, attribué par Bérose à ces dix générations, étant évalué en années communes, fait une durée peu différente de celle qui est marquée par Moïse; et le même rapport se trouve entre le reste de son histoire et la chronologie de la Genèse (2), sur laquelle il ne nous est pas permis d'élever le moindre doute; en sorte que par la même raison, celle de Bérose est inattaquable pour nous.

§ VI. — AUTHENTICITÉ DE L'HISTOIRE DE BÉROSE.

CCLXXVIII. Cette histoire de Bérose, comparée

(1) Voyez Suidas, au mot Σαρος.

(2) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Paris, 1729. VI, 179.

avec les histoires particulières de Tir et Sidon, desquelles Ménandre d'Éphèse publia une traduction, mit les Grecs en état de juger de la confiance que méritait l'histoire ancienne de Ctésias; et puisqu'après cet examen ils continuèrent de recevoir Ctésias, il ne semble pas que nous soyons en état de rejeter Bérose lui-même, comme on prétend nous y forcer (1). Si les Grecs ont apprécié le témoignage de leurs historiens opposé à Hérodote qu'ils avaient tant estimé jusqu'alors, et cela à cause de sa conformité avec Bérose, quelle estime ne devaient-ils pas avoir pour Bérose lui-même qui, comme Hérodote et Ctésias, ne parlait pas d'un peuple étranger pour lui, mais qui voulait faire connaître aux Grecs l'histoire et les sciences de sa propre nation, regardée alors par les Grecs comme la plus ancienne du monde?

De quel droit mépriserions-nous donc aujourd'hui un historien que les Grecs nos maîtres ont estimé? Sur quelle autorité nous fonderions-nous pour le traiter d'imposteur, nous qui ne connaissons, pour ainsi dire, les Assiriens que par les Grecs, et les Grecs que par les Latins qui ne nous sont connus que bien imparfaitement? Bérose n'est donc point ce que nous appelons un astrologue; il n'est nullement un imposteur.

Citons encore pour le prouver un des premiers défenseurs de la religion chrétienne, Tatien, dont le discours a été composé l'an 168 de notre ère (2), sous

(1) *Id.* p. 179 et 180.

(2) *Tatiani oratio ad Græcos. recensuit Wilhelmus Worth.*

l'empire de Marc-Aurèle, lorsque les disputes de Philon, d'Apion et de Flavius Joseph avaient parfaitement éclairci l'histoire de l'Orient, lorsqu'une longue paix avait permis de former des bibliothèques nombreuses où les matériaux de l'histoire se trouvaient réunis.

Dans cet ouvrage, Tatien s'efforce de prouver que les Grecs sont inférieurs de toute manière aux peuples qu'ils appelaient Barbares, et que les chrétiens ont de plus anciens monumens que les païens. « Suppo-« sez, » leur dit-il, « qu'Homère n'a pas vécu posté-« rieurement à la guerre de Troie, mais au tems même « de cette guerre : je vous accorderai même, si vous « le voulez, qu'il a combattu sous Agamemnon, et « qu'il a précédé l'invention des lettres (grecques). « Eh bien ! il est constant que Moïse, dont je vous ai « parlé, est antérieur d'un grand nombre d'années, « non-seulement à la prise d'Ilion, mais encore à la « construction même de cette ville, et aux rois Dar-« danus et Tros. Je me servirai, pour vous en con-« vaincre, du témoignage des Phéniciens et des Égip-« tiens. Allons au fait : celui qui veut persuader, doit « exposer des preuves le plus brièvement possible.

« Bérose donc, natif de Babilone, où il fut prêtre « de Bélus, qui a vécu du tems d'Alexandre, et qui « a écrit l'histoire des Caldéens en trois livres pour « Antiochus, le troisième après Alexandre, y expose « les actions des rois et y fait mention d'un de ces

Oxoniæ, 1700, p. 1 de la préface qui détaille très-bien les preuves de cette opinion.

« princes appelé Nabuchodonosor, qui fit la guerre « aux Phéniciens et aux Juifs, événement qui se trouve « rapporté dans nos prophètes, mais long-tems après « Moïse, puisqu'il n'est arrivé que 70 ans avant l'em- « pire des Perses. Or, Bérose était certainement un « témoin très-respectable, ainsi que le prouve l'his- « toire des Assiriens écrite par Juba, qui avoue ne la « tenir que de lui, et qui a de même écrit deux livres « sur les Assiriens. »

Le raisonnement que fait ici Tatien est conforme à notre chronologie : en effet, selon l'Art de vérifier les dates (1), Nabuchodonosor monta sur le trône l'an 605 avant notre ère. Il avait fait la guerre du vivant de son père Nabopolassar; il prit Jérusalem en 606, et Sidon en 585. La ville de Tir ne put lui résister. Cirus prit Babilone l'an 538, 68 ans après la prise de Jérusalem.

Si Bérose a vécu sous le règne d'Alexandre, rien n'empêche de le faire naître l'an 344 avant l'ère chrétienne, vingt ans avant la mort d'Alexandre. Il avait donc soixante-et-dix-sept ans l'an 267, lorsqu'il composa son ouvrage astronomique pour l'instruction d'Antiochus-*Théos* ou le Dieu, qui ne monta sur le trône que cinq ou six ans après, mais dont l'éduca- tion devait être commencée alors. Cette conjecture, à peu près conforme à celle de Jean-Gérard Vos- sius (2), n'a rien du tout qui ne soit clair et facile à comprendre. L'astronome et l'historien du nom de

(1) Avant l'ère chrétienne. Chronologie des rois de Babylone.

(2) *De Historicis Græcis. Lib. I, cap.* 13.

Bérose ne sont donc qu'un seul personage, très-estimable sous ces deux rapports. Il nous reste à examiner ce que nous devons penser de l'extrait de son histoire, publié par Annius de Viterbe.

§ VII. — SUR L'EXTRAIT DE BÉROSE, PUBLIÉ PAR ANNIUS DE VITERBE.

CCLXXIX. Nous avons suffisamment fait connaître l'historien Bérose si respectable par la classe à laquelle il appartenait (*art.* CCLXXV), mais dont l'ouvrage ne nous est connu que par des fragmens. Annius de Viterbe a publié sous son nom un extrait généalogique et chronologique, regardé communément comme un roman plein de mensonges. Ce bon religieux dominicain, qualifié de fourbe maladroit, avance, nous dit-on, des choses contraires à ce que Bérose avait écrit (1). Mais si nous n'avons pas l'ouvrage, comment jugerons-nous si l'extrait lui est conforme ou opposé? C'est ce qui paraît assez difficile. Fabricius et un auteur plus moderne ont recueilli les fragmens donnés par les Anciens, ainsi que nous l'avons déjà observé (*art.* CCLXXVI); et ces fragmens ne se trouvant point en totalité dans l'ouvrage publié par Annius de Viterbe, on a conclu que cet ouvrage n'est pas celui de Bérose. Mais Annius n'a publié qu'un extrait, et cet extrait, dont les parties sont complètes et bien liées, ne mérite-t-il pas autant de confiance que des lambeaux morcelés, épars chez

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon 1804. art. Bérose.

d'anciens compilateurs souvent très-suspects? J'en ai publié ailleurs le texte et la traduction (1).

On a vu dans les articles précédens quel était Bérose et combien peu font connaître son ouvrage les fragmens qui nous en sont restés : c'est moi qui en ai traduit le premier l'extrait dans notre langue. On a pu y voir qu'il rapportait nos plus anciennes origines. Nous qui n'avons pas d'historiens de notre pays, nous en trouvons un tiré d'une nation dont les citoyens ont enseigné à lire et à écrire aux Grecs. Au lieu de nous en faire honneur, nous déprécions cet auteur, nous le calomnions : il faut convenir que, si les nations anciennes ont eu un grand plaisir à faire valoir leurs antiquités, nous ne partageons pas cette folie.

Pour juger ces assertions, il faut réfléchir sur ce qu'était Bérose à qui les Athéniens rendirent de si grands honneurs (*art.* CCLXXVII). Si nous ne voulons pas élever une statue au père de notre histoire, connaissons aussi du moins celui qui nous en a donné l'extrait.

Annius, ou plutôt Jean Nani (2), naquit à Viterbe, dans ce beau pays qui avait été la patrie de Scipion et de Cicéron, et que l'on connaissait alors sous le nom de l'État de l'Église, l'an 1432, vers le commencement du pontificat d'Eugène IV, lorsque l'empire fondé depuis tant de siècles par Constantin, touchait

(1) Tableau historique et géographique du monde. Paris 1810. II, 73.

(2) Daniel Schæpfling, dans son *Alsatia illustrata*, *Colmariæ* 1751, p. 991 écrit Jean Nani, et dit qu'il était d'une famille noble de Venise. Touron écrit *Nanni*.

à sa dernière heure. Le goût de l'étude était presque inséparable, dans ces tems de troubles, du goût de la retraite et de l'état monastique qui en assurait le repos. Nani, dès ses jeunes ans, embrassa l'institut des Frères prêcheurs dans sa patrie où ils avaient un très-beau monastère; il exerça son esprit avec tant de zèle et de succès, qu'il devint fort habile dans les sciences que l'on appelait alors divines et humaines; également versé dans les langues et les lettres latines, grecques, hébraïques, arabes et caldaïques, il porta très-loin la connaissance des Saintes-Écritures, de la chronologie et de l'histoire. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de se livrer aux devoirs de l'état auquel il avait consacré sa vie. Il remplit divers emplois dans son ordre; mais sachant employer les loisirs qu'ils lui laissaient, il écrivit beaucoup, et il exerça avec fruit le ministère de la parole, si respectable surtout lorsque écartant toutes les discussions purement théologiques, l'orateur se souvient qu'avant tout il est chargé d'inculquer à ses auditeurs les utiles et grandes vérités de la morale. Sa probité, ses prédications, et quelques-uns de ses écrits lui avaient fait une si grande réputation, que honoré successivement de la confiance particulière de deux papes, Sixte IV et Alexandre VI, il était considéré à la Cour de Rome comme l'un des plus habiles et des plus recommandables personages de son siècle (1).

Tel est l'homme qui depuis a été accusé d'être un

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, par Touron. Paris 1746. I, 659.

faussaire pour avoir voulu nous faire connaître notre ancienne histoire. Calomnié comme Bérose, il mérite, comme lui, de fixer notre attention. Les détails que je vais donner ne paraîtront donc pas superflus, et peut-être me saura-t-on quelque gré d'avoir fait des recherches qui nous donneront les moyens de le mieux apprécier.

§ VIII. — SUR ANNIUS DE VITERBE ET SES OUVRAGES.

CCLXXX. Selon quelques auteurs, Nani a fait des commentaires sur tous les livres historiques de la Bible, sur les Psaumes, sur les Prophètes et sur les Épîtres de Saint-Paul, lui-même fait mention de quelques-uns de ses ouvrages. Mais les deux premiers qu'il publia et qui lui firent beaucoup d'honneur dans un tems où la destruction de l'empire de Constantin par les sectateurs de Mahomet frappait et agitait tous les esprits, furent son Traité de l'empire des Turcs (1), et celui qu'il intitula : « Des Triomphes que les chré-« tiens remporteraient un jour sur les mahométans « et les Sarrazins (2). » Ce dernier ouvrage, dédié au pape Sixte IV, et adressé à tous les rois, aux princes et aux républiques du monde chrétien, n'est qu'un recueil de ses explications ou de ses réflexions sur le livre de l'Apocalipse. Il les avait prêchées dans l'église de Saint-Dominique à Gènes, dans le cours de l'an-

(1) *Tractatus de imperio Turcarum*. C'est un recueil de sermons qu'il prêcha à Gènes en 1471, et qu'il fit imprimer dans le même tems. (Mém. de Niceron. tome XI, p. 3.)

(2) Sixtus Senensis, *Bibl. Sancta, lib. IV*, p. 276, colonne 2.

née 1471. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions (1); on en conservait un manuscrit dans la Bibliothèque de Colbert, qui fait à présent partie de la Bibliothèque du Roi : il est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur fait un précis de tout ce que les interprètes catholiques avaient écrit avant lui sur les quinze premiers chapitres de l'Apocalipse. Dans la seconde, il donne ses propres réflexions, depuis le seizième chapitre jusqu'à la fin du même livre; il entreprend de prouver que le faux prophète Mahomet est le véritable Antechrist, prédit par saint Paul, et dont saint Jean décrit tous les caractères ; car, dit-il, quoique ce faux prophète soit mort, sa secte impie vit encore; elle fait des progrès contre le peuple de Dieu, et elle durera jusqu'à ce que, selon le septième chapitre de Daniel, le règne soit donné par le Très-Haut au peuple des saints, c'est-à-dire aux chrétiens. La troisième et dernière partie de cet ouvrage, n'est qu'une récapitulation abrégée de ce que l'auteur avait déjà publié dans son Traité de l'empire des Turcs (2). On voit que cette explication de l'Apocalipse, toute ridicule qu'elle peut paraître aujourd'hui, est encore bien supérieure à celle du grand Neuton qui prenait le pape pour l'Antechrist.

Le Père Niceron parle d'un troisième ouvrage qui porte le nom d'Annius, mais dont les bibliothécaires

(1) *De futuris Christianorum triumphis in Turcas et Saracenos ad Xystum IV et omnes principes Christianos. Genuæ* 1480, in-4°. *idem. Noribergæ* in-4°. (Mém. de Niceron. *ibid.*)

(2) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, par Touron. Paris 1746, t. III, p. 656 et 657.

des Dominicains ne font aucune mention. Il est intitulé : *Ad R. D. P.* (*reverendum dominum Petrum*) *Barotium episcopum Patavinum Questiones duæ super mutuo judaico et civili et divino.* Cet ouvrage est daté de Viterbe, le 8 mai 1492. Il est in-4°; mais le lieu et le nom de l'imprimeur n'y sont point marqués.

Après avoir écrit et prêché dans plusieurs villes d'Italie, Annius passa les quatre ou cinq dernières années de sa vie à Rome, dans l'emploi de maître du Sacré Palais, où, sans discontinuer ses études, il remplissait tous les devoirs de sa charge et de sa profession religieuse. Les éditeurs des Actes des Saints rapportent que ce théologien, arrêté par une griève maladie dans le palais de l'ambassadeur d'Espagne, ayant entendu parler des grandes vertus et des miracles de la bienheureuse Colombe (1), de Riéti, se recommanda avec ferveur aux prières de cette vierge chrétienne. Sa confiance, ajoutent-ils, ne fut point vaine, puisque le malade, qui depuis long-tems était presque sans mouvement dans son lit, se trouva tout d'un coup si parfaitement guéri, qu'il fut en état le lendemain d'aller se promener sur le pont Saint-Ange, et de reprendre les fonctions de sa charge (2).

On rapporte ce fait au carême de l'an 1498 (3), année dans laquelle le jour de Pâques tombait au

(1) Il ne faut pas la confondre avec sainte Colombe de Sens, morte le 31 décembre 273, ni avec sainte Colombe de Cordoue, morte le 17 septembre 853.

(2) *Acta Sanctorum*, *ad diem* 20 *maii*, *in Vitâ B. Columbæ.*

(3) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique; par Touron. Paris, 1746, tome V, p. 658.

15 avril (1). Si cela est vrai, le fait a dû se passer dans les premiers mois de cette année, ce qui le rendrait un peu suspect, parce qu'alors Paul Justiniani était encore maître du Sacré Palais, puisqu'il exerçait les fonctions de cette place à Rome le 29 juillet de cette année (2). Il paraît même certain qu'elle ne fut donnée à Nani qu'en 1499 (3). Mais il est facile de conjecturer que le rédacteur des Actes de la bienheureuse Colombe, de Riéti, a donné d'avance à Nani un titre que ce Dominicain n'a eu que plusieurs mois après. Si donc le miracle fait en sa faveur ne peut être contesté de son tems, comment conciliera-t-on ce bienfait de la Divinité avec le reproche fait à celui qui en a été l'objet? car ce même Nani, que l'on nous donne comme ayant intéressé la Divinité au point d'avoir conservé sa vie par un prodige, nous a été présenté ensuite comme ayant fait usage de son retour miraculeux à la santé pour tromper le monde chrétien par une foule d'écrits supposés. Le Père Niceron ne craint pas d'affirmer (4) qu'il est clair et certain qu'Annius a fabriqué lui-même tous ces écrits.

(1) L'Art de vérifier les dates, par un Bénédictin. Paris, 1783, p. 30.

(2) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, par Touron. III, 653.

(3) Altamura, *in Bibliothecâ Dominicanâ*, p. 223, cité par Bayle, Dictionnaire historique et critique. Rotterdam 1720. p. 2041, art. Nannius.

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres. Paris, 1730. XI, 6.

§ IX. ÉCRITS ANCIENS PUBLIÉS PAR ANNIUS DE VITERBE, ET SA MORT.

CCLXXXI. Il paraît en effet certain que le fait de la guérison de Nani, et celui de la publication de son dernier ouvrage, sont arrivés dans le même tems. J'ai vu à Rome, à la bibliothèque *Angélique*, un exemplaire de la première édition imprimée dans cette ville, au Champ de Flore, sous la date du 10 juillet 1498, par Eucharius Silber, autrement appelé Franck, sous le pontificat d'Alexandre VI, année six. Une seconde date est placée à la fin de tout l'ouvrage, le 3 d'un mois dont le nom est déchiré, mais toujours la même année. La première date se trouve à la fin de la Chronographie étrusque, le treizième des ouvrages contenus dans ce volume, qui en contient dix-sept.

Les premiers ont donc pu être imprimés plus tôt. C'est peut-être ainsi que l'on peut justifier Fabricius, qui date cette première édition de 1497 (1), et Schœpflin qui la fait remonter à l'an 1495 (2).

Une autre édition fut publiée cette même année 1498 à Venise, chez Bernardo Vénéto; mais on n'y mit pas les commentaires de Jean Nani (3), sans doute parce que l'auteur n'avait pas donné son aveu pour cette publication. J'aurais désiré me procurer un exemplaire de celle-ci pour juger si elle est une

(1) *Bibliotheca Græca*, vol. XIV, p. 217.

(2) *Alsatia illustrata. Colmariæ* 1751, p. 99.

(3) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam 1720 p. 2041. art. Annius.

contrefaçon de la première. Si elle ne l'est pas, et qu'elle l'ait au contraire précédée, il en résulterait que le religieux Dominicain n'a fait, comme il le dit, que commenter des écrits déjà connus, ce qui prouverait évidemment qu'il n'a point été un faussaire, comme on a osé l'en accuser.

Dans sa préface, que j'ai imprimée ailleurs (1) avec une traduction française, il ne se qualifie point Maître du Sacré Palais, et cela n'est pas surprenant, puisqu'il n'a eu cette charge qu'en 1499. Elle était considérable, et n'aurait point été donnée à un faussaire ni à un fou. Celui qui en était pourvu avait un appartement fixe au Vatican, et y demeurait toujours. C'était à lui d'examiner, corriger, rejeter ou approuver ce qui devait être imprimé à Rome. Tous les libraires et imprimeurs étaient sous sa juridiction. Il avait rang et entrée dans la Congrégation de l'Index, et séance quand le pape tenait chapelle, immédiatement après le doyen de la Rote. Le pape lui entretenait un carrosse et les domestiques nécessaires. Il recevait du palais une ration très-considérable, tant pour lui que pour ses deux compagnons, qui étaient toujours des docteurs, et pour ses domestiques, qui étaient aussi payés et entretenus aux dépens de Sa Sainteté.

Comme son prédécesseur Justiniani, Annius eut toujours l'estime d'Alexandre VI et l'affection de toute la famille de ce pape. Mais on assure que sa sincérité

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du globe. Paris 1808, VII, 142.

lui fut nuisible : il ne craignait pas de dire quelquefois à César Borgia, appelé le duc de Valentinois, fils naturel du pape, des vérités qui déplaisaient à ce prince corrompu. Borgia avait épousé, le 10 mai 1499, une fille de Jean d'Albret, roi de Navarre (1). La vérité ne produisait pas le même effet sur la duchesse, qui honorait Annius de sa confiance. Cette vertueuse princesse, au milieu des chagrins que lui donnait son mari, ne trouvait de consolation qu'auprès du respectable et sage dominicain; mais elle-même n'éprouva que trop l'indocilité de son époux. Cet homme, le plus scélérat de son siècle, toujours livré à la perversité de son cœur, n'entendait plus la voix de la religion. Fatigué des indiscrètes leçons de son épouse, il fit tomber son ressentiment sur celui qu'il en croyait l'auteur; et l'on prétend que, pour abréger les jours d'Annius, il le fit empoisonner le 13 novembre 1502(2), âgé de soixante et dix ans.

La colère de son assassin s'éteignit avec la vie de l'infortuné vieillard, dont la mémoire reçut les honneurs qui lui étaient dus. Le corps du Maître du Sacré Palais fut enterré dans l'église de la Minerve, devant la chapelle saint Dominique. La ville de Viterbe, qui le compte parmi ses plus illustres citoyens et ses bienfaiteurs, se fit tant d'honneur d'avoir été sa patrie, que, ne pouvant obtenir ses dépouilles,

(1) Biographie universelle. art. Borgia. V, 179.

(2) Fragmens d'Histoire et de Littérature, p. 194, cités par Touron, III, 658.

elle lui fit dresser une statue dans la Maison-de-Ville (1).

Plus d'un siècle après, en 1618, Viterbe avait conservé le souvenir de son Annius, de qui elle eut soin de faire réparer l'épitaphe, en y mettant une inscription nouvelle (2). Moi-même étant à Rome en 1813, pour avoir pris la défense d'Annius dans un ouvrage imprimé cinq ans auparavant (3), je fus admis avec quelque distinction dans une académie réunie à Viterbe; j'y reçus des remercîmens qui me prouvèrent que mon opinion y était complètement partagée, et que la mémoire d'Annius y est encore aujourd'hui en vénération.

§ X. OUVRAGES SUR L'ANTIQUITÉ, PUBLIÉS PAR ANNIUS DE VITERBE.

CCLXXXII. J'ai prouvé qu'Annius de Viterbe a eu dans sa patrie l'honneur que les Athéniens avaient fait au Babilonien Bérose. Cette justice qui leur avait été rendue de leur vivant, et même après leur mort, ne les a point mis à l'abri des injures de la postérité, tant une réputation intacte est difficile à conserver dans la république un peu anarchique des lettres!

Si le savant Nani n'avait publié d'autres ouvrages que ceux qui avaient paru de lui avant 1498, année où il touchait, pour ainsi dire, à la fin de sa car-

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, par Touron. III, 658. Il cite Eccard.

(2) *Id.* ibidem.

(3) Bérose et Annius de Viterbe. Paris 1808.

rière, sa mémoire aurait peut-être été respectée après sa mort, comme sa réputation avait été entière pendant sa vie. Mais ses dix-sept ouvrages d'antiquités, réunis dans un seul volume in-folio, en le rendant plus célèbre, ont nui à sa mémoire. Il a prétendu donner les ouvrages jusqu'alors inconnus d'un grand nombre d'auteurs anciens, en ajoutant des commentaires sur la plupart de ces ouvrages. Il en avait fait aussi sur les vingt-quatre premiers rois d'Espagne et sur l'antiquité de cette monarchie. Cette production n'était pas celle d'une jeunesse inconsidérée, c'était le fruit de soixante-cinq ans consacrés à l'étude et au travail, et des plus profondes recherches; l'ouvrage portait le sceau de la gravité d'un saint religieux distingué par la place la plus honorable de son ordre, occupée par les plus savans personages de cet ordre depuis saint Dominique jusqu'à lui (1).

Voici la notice des ouvrages contenus dans la première édition publiée par Annius. L'in-folio que j'ai vu à Rome à la bibliothèque *Angélique*, est d'une impression assez belle. Les pages n'y sont pas numérotées; elles l'ont été à la main dans cet exemplaire. La table des matières y est écrite aussi à la main avec beaucoup de soin, de la manière suivante :

Io. Annius Viterbien.

Antiquitatum variarum volumina xvii seu libri, quorum materies vide post præfationem.

Sunt autem paucis ista :

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, par Touron. III, 658 et 659.

Ce fut à l'occasion de ces découvertes et de ce travail, que les plus savans hommes du seizième et du dix-septième siècles s'échauffèrent pour ou contre notre auteur. Persuadés que les véritables ouvrages de ces anciens écrivains ne subsistaient plus, ils ne pouvaient regarder que comme des pièces fausses ou supposées celles que l'on fesait paraître sous leurs noms; et les commentaires d'Annius sur des écrits de cette nature devaient nécessairement tomber dans le même décri. Pinéda, André Schot, Goropius, Louis Vivez, Espagnol, Gaspar Barreiros, Portugais,

le savant Vossius, et plusieurs autres, entre lesquels Melchior Cano ne tient pas le dernier rang, ont entrepris de montrer la fausseté de toutes ces pièces; et ils ont parlé aussi avec mépris de Jean Nani, qu'ils ont appelé un fourbe et un imposteur.

Celui-ci a eu aussi d'illustres défenseurs; Jean Naucler, Jean Driédo, Valère Anselme, Michel Médina, Jean Lucide, Léandre Alberti, Sixte de Sienne, Alfonse Maldonad, Thomas Mazza, Sigonius, Vergara, chanoine de Tolède, et quelques autres écrivains qui n'étaient pas sans réputation, se déclarèrent hautement en faveur d'Annius. Quelques-uns le firent avec beaucoup de chaleur; ils ne prétendirent pas le défendre comme un homme accusé, mais en rétorquant contre ses adversaires tous les reproches qu'on lui fesait; ils les accusèrent à leur tour de mauvaise foi, d'infidélité ou de supercherie. Quelques-uns sans doute avaient pu mériter ce traitement : on ne saurait dire de tous qu'ils n'avaient écrit que pour éclaircir la vérité ou pour la défendre : la passion se montre trop dans leurs écrits (1).

§ XI. EXAMEN DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR ANNIUS DE VITERBE, ET SPÉCIALEMENT DU BÉROSE.

CCLXXXIII. On voit que les ouvrages publiés par Annius de Viterbe ont été l'occasion d'une guerre littéraire, et il est vraisemblable que cette guerre

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, par Touron. Paris 1746. t. III, p. 659.

durera autant qu'il prendra envie à quelque nouvel écrivain de renouveler ou la critique d'Annius, ou l'apologie de ses ouvrages; et la seconde doit paraître moins facile que la première (1). On sait en effet que

La critique est aisée et l'art est difficile (2).

Et si le rôle de critique est plus facile que celui d'auteur, il l'est encore bien plus que celui d'apologiste.

Au reste, il est très-possible que tous ces écrits attribués à d'anciens auteurs soient fabuleux et supposés, sans que notre écrivain ait été lui-même capable de cette supposition. En effet, Léandre Alberti, dont la probité n'est pas moins connue que l'érudition, assure qu'il avait vu autrefois à Viterbe les vieux manuscrits dont Annius avait tiré une partie de ces pièces (3). A la vérité on dit que ce dernier, qui était aussi dominicain, mourut de chagrin, l'an 1552 (4), d'avoir été la dupe de ces ouvrages, et d'avoir gâté sa description de l'Italie en y mêlant les fables dont ils sont remplis (5).

Quant au Bérose, Annius lui-même déclare qu'un dominicain Arménien, appelé George, et non pas le Père Matthias, provincial des dominicains, comme

(1) *Id.* p. 659 et 660.

(2) *Le Glorieux*, comédie de Destouches, acte second, scène 5.

(3) Lean. Alb. *Descript. Ital. ubi de Viterbio*. 115. Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du globe. Paris 1808. VIII, 255.

(4) Biographie universelle. art. Alberti.

(5) Mémoires de Nicéron. Paris 1730. XI, 8.

l'écrit Touron (1), lui avait fait présent du manuscrit de Bérose. Que l'un et l'autre, celui qui fesait le présent et celui qui le recevait, aient été trompés en prenant pour le véritable ouvrage de Bérose une pièce beaucoup moins ancienne, cela se peut, et, dans ce cas, on accuserait Annius de trop de crédulité, sans lui imputer le crime de fourberie (2). Si un religieux, âgé de soixante-cinq ans, déclarant qu'il tient un manuscrit d'un autre religieux qu'il nomme, n'en est pas cru sur sa parole, sous prétexte de quelque apparence de fausseté dans ce que dit le manuscrit, qui pourrons-nous croire à l'avenir? comment convaincra-t-on celui qui entreprendra de nier le fait le plus certain?

Pour prouver en effet la prétendue imposture, un homme sage ne voudra jamais s'appuyer sur deux contes ridicules, l'un hazardé par Antoine Augustin sur un simple oui-dire, et l'autre par Jacob Spon, protestant très-zélé, qui se croyait fort heureux de trouver l'occasion de se moquer d'un moine catholique romain. J'ai réfuté ailleurs ces deux calomnies (3), et je me contenterai de rapporter ici le passage important où Annius lui-même nous instruit de la manière dont lui est parvenu l'extrait de Bérose. Le voici textuellement : *Frater autem Matthias olim provin-*

(1) Histoires des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique. III, 660.

(2) *Id.* ibidem.

(3) Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du globe. VII, 166 et 194.

cialis Armeniæ ordinis nostri, quem existens prior Genuæ illum comi hospitio excepi, et à cujus socio magistro Georgio similiter Armeno, hanc Berosi deflorationem dono habui, etc. (1). « Étant prieur à « Gènes, » en 1471, « je fis un bon accueil à frère « Matthias, ancien provincial de notre ordre en Ar- « ménie; et son compagnon, maître George, Armé- « nien comme lui, me donna cette *défloration* (ou « cet extrait) de Bérose. »

Annius n'a pas laissé ignorer non plus comment il s'est procuré les autres ouvrages qu'il a publiés. Il assure les avoir trouvés à Mantoue lorsqu'il y était avec son patron Paul de Campo Fulgose, cardinal de Saint-Sixte (2); c'est ainsi qu'il le nomme. On l'appelle ordinairement Paul Frégose, Génois, archevêque de Gènes, nommé cardinal-prêtre en 1480 par le pape Sixte IV, du titre de Sainte-Anastasie, puis de celui de Saint-Sixte en 1485, après la mort de Pierre Foscaro, et mort lui-même à Rome le 2 mars 1498 (3). Les ouvrages qu'Annius dit avoir rapportés de Mantoue sont seulement ceux de Philon, de Xénophon, de Sempronius, de Fabius Pictor, l'Itinéraire d'Antonin, Métasthènes ou plutôt Mégasthènes, Archiloque et Mirsile (4). L'Itinéraire d'Antonin est re-

(1) *Berosi Chaldei sacerdotis, etc. tomus prior. Lugduni*, 1555, p. 118. *de Antiquitate Jani patris*; et p. 23, *verso*, dans l'édition de Leipsick, 1659.

(2) Voyez l'épître dédicatoire de ses Questions; elle est à la page 594 de son livre, dans l'édition d'Anvers, 1555, in-8°.

(3) Dict. de Moréri. Paris 1759. art. Cardinal et art. Frégose.

(4) Préface du livre XVII, folio 153 de l'édition de 1515.

connu comme authentique; mais il n'a pas encore été imprimé conformément aux nombreux manuscrits qui en existent à la Bibliothèque Royale. On en prépare une édition qui sera très-supérieure à toutes celles qui ont paru, et qui sera nécessaire pour bien connaître la géographie de cette époque.

Quant au Manéthon, Annius ne dit pas d'où il l'a tiré. Nous ne devons cependant pas croire qu'il l'a supposé. Sa candeur à l'égard des autres doit lui servir de garant par rapport à celui-ci, qui sert de suite au Bérose, et qui paraît venir de la même main. En effet puisque l'extrait de Manéthon est intitulé *Supplément* de Bérose, il est vraisemblable que les deux ouvrages lui sont parvenus ensemble, et qu'il les a reçus tous deux de George, moine Arménien. C'est ce qui ne doit nullement nous surprendre. L'historien d'Arménie, Moïse de Khorène, suit, comme Bérose, les traditions de Ctésias, et paraît avoir consulté le prêtre de Babilone. Il est même possible, ainsi que me l'assure un savant Arménien, que la traduction arménienne de Bérose existe encore dans quelque couvent de sa patrie, comme on y a trouvé récemment celle d'Eusèbe.

Ne méprisons donc pas les traditions recueillies par Bérose et transmises par Annius. Elles ne sont nullement contredites par celles que nous fournit Jacques de Guyse, qui nous donne le moyen de les compléter et d'arriver jusqu'à nos tems historiques par une suite de faits qui en formeront un corps d'histoire complet.

FIN DU TOME V. IIe PARTIE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Discours sur la première partie des Annales de Hainaut. Introduction. Suite du chapitre IV et du Glossaire d'anciens mots celtiques.

Pages.

Pages.

Pages.

FIN DE LA TABLE.

FAUTE ESSENTIELLE A CORRIGER DANS LA PREMIÈRE PARTIE DU TOME V.

P. 393, ligne 10. Pompeius, *lisez :* Pomponius.

P. 213, chapitre L.

L'Arioste met la donation de Constantin au nombre des choses fausses ou inutiles qu'Astolfe retrouva dans la lune avec les prières des méchans, les soupirs des amans, les couronnes des souverains oubliés, et les vers composés à la louange des grands hommes.

> Di vari fiori ad un gran monte passa;
> Ch' ebbe già buono odore, or puzza forte;
> Questo era il dono, se però dir lece,
> Che Costantino al buon Silvestro fece.
>
> *Orlando Furioso*, canto XXXIV, st. 80.

Malgré cette plaisanterie, il est très-possible que l'empereur Constantin, en embrassant la religion chrétienne, ait donné au pape le palais de Latran, et je crois qu'il serait difficile de prouver le contraire. F.

TABLE

DES NOTES ET OBSERVATIONS

SUR L'HISTOIRE DU HAINAUT.

Ire ET IIe PARTIE DU TOME Ve.

La première partie se compose des pages 342-463 du volume précédent; la seconde est formée par celui-ci tout entier. Les deux volumes composent le tome cinquième. Ces deux parties sont indiquées par les nombres I et II.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

FIN DE LA TABLE.

Ce volume, ainsi que la fin du volume précédent, composant les deux parties dont on vient de lire la table alfabétique, est entièrement l'ouvrage de M. le marquis de Fortia, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le relieur placera l'Hercules gaulois (Ogmios) à la page 72. On trouvera sur cet Hercules une note curieuse dans le tome XXIV, page 378, des Mémoires de l'Académie des Inscriptions. J'avais annoncé à la page 162 que je ferais graver le monument trouvé en 1710, à quinze piés de profondeur, dans l'intérieur de Notre-Dame ou de la cathédrale de Paris. Mais ce monument ayant été donné dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, volume III, page 223, et volume V, page 9; dans le Recueil du P. Montfaucon; et en dernier lieu dans l'ouvrage de dom Martin, intitulé la Religion des Gaulois, tome II, page 44; j'ai cru superflu de le répéter ici. Tout le monde d'ailleurs peut le voir au Musée royal, dont la description a été donnée par M. le comte de Clarac, qui en parle sous les n°s 718, 719 et 720, en citant le tome XXIV, page 377, des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, où il en est encore fait mention.

